

# INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire



## Vaincre

*Le besoin de vaincre*

Jacques Tournier

*Marseille face à la peste*

Marc Vigié

*Qu'est-ce que vaincre  
dans une perspective monothéiste ?*

Olivier Hanne

*OTAN. Gagner ou vaincre  
selon les différents alliés*

Ben Bathurst, Javier Fernández Sánchez,  
Dario Giacomin et Jérôme Goisque

*L'Iliade ou la victoire amère*

Yann Andruétan

*Entre force et consentement. De Gramsci*

à la « communication stratégique » américaine John Christopher Barry

*Vaincre ou rallier les Marocains :*

Daniel Rivet

*le dilemme de la France au temps de la conquête*

Xavier Hélary

*La royauté française dans la guerre de Cent Ans :*

*une victoire inéluctable ?*

Christophe Furon

*Le roi et les Écorcheurs*

Frédéric Jordan

*Peut-on encore rendre les honneurs à un vaincu ?*

Olivier Abel

*Vaincre sans humilier*

Évelyne Gayme

*Que faire des vaincus ?*

*Instruire pour vaincre.*

Brice Erbland, Laurent Garin

*Une somme de « petits riens »*

et Jordan Marteau

*De Tombouctou à Balard, « un seul but: la victoire ! »*

Bernard Barrera

*Vaincre pour un sportif de haut niveau*

Jean-François Lamour

### POUR NOURRIR LE DÉBAT

*Baie des cochons.*

Gilles Haberey

*« Comment avons-nous pu être aussi stupides ? »*

*Les Athéna en guerre.*

Anastasia Paillard

*Noms, espaces et pratiques rituelles*

Thierry Bouzard

*La musique militaire, agent d'influence*



# INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

**La revue *Inflexions***

est éditée par l'armée de terre.

École militaire – 1 place Joffre – Case 09 – 75700 Paris SP 07

Rédaction : 01 44 42 42 86 – e-mail : [redaction@inflexions.net](mailto:redaction@inflexions.net)

Ventes et abonnements : [www.imagesdefense.gouv.fr](http://www.imagesdefense.gouv.fr)

Ventes numériques : [www.cairn.info](http://www.cairn.info)

[www.inflexions.net](http://www.inflexions.net)

Facebook : [inflexions](https://www.facebook.com/inflexions) (officiel)

Twitter : [@Inflexions10](https://twitter.com/Inflexions10)

BlueSky : [@inflexions.bsky.social](https://bluesky.inflexions.bsky.social)

Membres fondateurs :

M. le général de corps d'armée (2s) Jérôme Millet ↗ M<sup>me</sup> Line Sourbier-Pinter

↗ M. le général d'armée (2s) Bernard Thorette

Directeur de la publication :

M. le général de corps d'armée Frédéric Gout

Directrice de la rédaction et rédactrice en chef :

M<sup>me</sup> Emmanuelle Rioux

Chargé de mission relations publiques :

M. le colonel® Jean-Luc Cotard

Comité de rédaction :

M. le médecin en chef Yann Andruétan ↗ M. le commissaire en chef de deuxième classe Jean Assier-Andrieu ↗ M. le colonel Yves Aunis ↗ M. John Christopher Barry ↗ M. le lieutenant-colonel Marc-Antoine Brillant ↗ M<sup>me</sup> l'aumônier Nelly Butel ↗ M<sup>me</sup> Bénédicte Chéron ↗ M. le médecin chef des services (er) Patrick Clervoy ↗ M. le colonel (er) Jean-Luc Cotard ↗ M<sup>me</sup> le professeur Catherine Durandin ↗ M. le colonel Brice Erbland ↗ M. le lieutenant-colonel (er) Hugues Esquerre ↗ M<sup>me</sup> Isabelle Gougenheim ↗ M. le général de corps d'armée Frédéric Gout ↗ M. le colonel (er) Michel Goya ↗ M. le colonel Rémy Hémez ↗ M. le grand rabbin Haïm Korsia ↗ M. le général d'armée (2s) François Lecointre ↗ M. Éric Letonturier ↗ M. le général de corps d'armée (2s) et ambassadeur Thierry Marchand ↗ M. le général d'armée (2s) Jean-Philippe Margueron ↗ M<sup>me</sup> Anaïs Meunier ↗ M. le colonel Jean Michelin ↗ M<sup>me</sup> le lieutenant-colonel Marie Peucelle ↗ M. le général de brigade Hervé Pierre ↗ M. le professeur Didier Sicard ↗ M<sup>me</sup> Joséphine Staron ↗ M. Jacques Tournier ↗ M. Philippe Vial ↗ M. le médecin en chef Julien Viant ↗ M. le chef d'escadron Maxime Yvelin.

Membres d'honneur :

M. le général d'armée (2s) Jean-René Bachelet ↗ M<sup>me</sup> le professeur Monique Castillo † ↗

M. le général de corps d'armée (2s) Pierre Garrigou-Grandchamp ↗ M. l'ambassadeur de France François Scheer.

Secrétaire de rédaction : M<sup>me</sup> le major Séverine Renau

Correcteur : Yannick Boucard

Traducteur : AEROTRADUCTION

Les manuscrits soumis au comité de lecture ne sont pas retournés.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Les titres des articles sont de la responsabilité de la rédaction.

# INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire



## Vaincre

## NUMÉRO 55

# VAINCRE

### ► ÉDITORIAL ▾

► HUGUES ESQUERRE

► 7

### ► DOSSIER ▾

#### LE BESOIN DE VAINCRE

► JACQUES TOURNIER

► 13

Le processus d'évolution étant travaillé par des jeux aléatoires de forces violentes, l'existence des créatures vivantes revêt une dimension de combat. Leur nature d'animal désirant confère une acuité singulière au besoin que les hommes ont de vaincre, mais les invite aussi à en maîtriser les ressorts en faisant l'apprentissage du renoncement à leur soif de domination.

#### MARSEILLE FACE À LA PESTE

► MARC VIGIÉ

► 23

Comme la guerre, l'épidémie est un moment de vérité. L'ennemi a beau être invisible, il est identifié. Il tue, beaucoup et sans distinction. Son assaut brutal suspend le cours de l'ordinaire et exige une réaction collective. Surtout, l'épidémie pose une question essentielle : comment la vaincre ? L'exemple de la peste qui ravage Marseille et la Provence entre 1720 et 1722.

#### QU'EST-CE QUE VAINCRE

#### DANS UNE PERSPECTIVE MONOTHÉISTE ?

► OLIVIER HANNE

► 37

Les trois monothéismes formalisent différemment la dynamique qui conduit à la victoire, mais chacun a su adapter, et parfois trahir, ses textes sacrés pour répondre aux circonstances, sans jamais négliger l'idée d'un inachèvement de toute victoire dans le temps et dans l'Histoire.

#### OTAN. GAGNER OU VAINCRE SELON LES DIFFÉRENTS ALLIÉS

► BEN BATHURST, JAVIER FERNÁNDEZ SÁNCHEZ, DARIO GIACOMIN ET  
JÉRÔME GOISQUE

► 47

Quatre généraux alliés, qui siègent côté à côté au sein du comité militaire de l'OTAN, se sont prêtés au jeu d'une définition du mot « vaincre ». Leur analyse révèle le caractère profondément paradoxal de cette notion. Finalement, vaincre est-ce gagner ?

#### L'ILIADE OU LA VICTOIRE AMÈRE

► YANN ANDRUÉTAN

► 51

En profanant le cadavre d'Hector, Achille commet un acte terrible, précipitant Grecs et Troyens dans une montée aux extrêmes qui ne peut se terminer que par l'anéantissement des uns ou des autres. Pour Simone Weil, c'est la force qui est ici à l'action. La force qui subjugue vainqueurs comme vaincus et qui conduit à faire d'autrui une chose.

## ENTRE FORCE ET CONSENTEMENT. DE GRAMSCI À LA « COMMUNICATION STRATÉGIQUE » AMÉRICAINE

■ JOHN CHRISTOPHER BARRY

Après 1945, les États-Unis sont devenus hégémon à l'échelle du globe, se posant en gardiens de la liberté du monde. Or, si on suit Gramsci, toute hégémonie est « cuirassée de coercition ». Les États-Unis n'y échappent pas. Aujourd'hui, le Pentagone mise sur la « communication stratégique », un champ de bataille cognitif, pour vaincre sur le terrain et dans les opinions.

57

## VAINCRE OU RALLIER LES MAROCAINS : LE DILEMME DE LA FRANCE AU TEMPS DE LA CONQUÊTE

■ DANIEL RIVET

Quelle méthode employer pour intégrer le Maroc à l'empire que la III<sup>e</sup> République est en train de fonder ? La question divise la France coloniale au début du xx<sup>e</sup> siècle. Faut-il, par une politique des tribus, recourir exclusivement à la manière forte des militaires, ou bien procéder par en haut, en satellisant l'État marocain, comme le soutiennent diplomates et financiers ?

67

## LA ROYAUTE FRANÇAISE DANS LA GUERRE DE CENT ANS : UNE VICTOIRE INÉLUCTABLE ?

■ XAVIER HÉLARY

Comment Charles VII a-t-il réussi à vaincre l'ennemi anglais ? Si Jeanne d'Arc a fait pencher la balance de son côté, il est possible que, même si elle n'avait pas été là, les choses auraient quand même tourné en sa faveur. Car la victoire finale de la royauté française ne s'est pas jouée uniquement dans les batailles.

75

## LE ROI ET LES ÉCORCHEURS

■ CHRISTOPHE FURON

En 1435, la paix d'Arras met fin au conflit entre le roi de France et le duc de Bourgogne, mais laisse de nombreux hommes de guerre sans emploi. Pour subsister, ces derniers se livrent alors à toutes sortes de crimes et pillages. Pourtant, l'Écorcherie permet à Charles VII de réaffirmer, de renforcer et d'imposer son autorité sur les gens de guerre, mais aussi sur des princes récalcitrants.

83

## PEUT-ON ENCORE RENDRE LES HONNEURS À UN VAINCU ?

■ FRÉDÉRIC JORDAN

Les coutumes de la guerre, comme celle de rendre les honneurs au vaincu, semblent aujourd'hui disparaître. Faut-il l'accepter sous prétexte que le champ de bataille aurait changé de nature ? Ou nos soldats doivent-ils continuer à se les approprier pour pouvoir vaincre ?

93

## VAINCRE SANS HUMILIER

■ OLIVIER ABEL

La force victorieuse est écrasante et dévastatrice par les passions terribles qu'elle déchaîne, car on hait et on méprise ceux à qui on a fait du mal, et les puissances de la vengeance sont insatiables. Il s'agit ici de comprendre à quelles conditions celles-ci pourraient être apaisées.

99

## QUE FAIRE DES VAINCUS ?

■ ÉVELYNE GAYME

La gestion des soldats vaincus doit s'envisager à deux moments clés : pendant et après la guerre. Durant le temps des combats, il s'agit de les désarmer et de les neutraliser sans freiner l'offensive ni mobiliser trop d'hommes pour leur garde. Après les hostilités, la question est de transformer la victoire militaire en victoire politique et en paix.

109

## INSTRUIRE POUR VAINCRE. UNE SOMME DE « PETITS RIENS »

■ BRICE ERBLAND, LAURENT GARIN ET JORDAN MARTEAU

L 117

« Ils s'instruisent pour vaincre. » Telle est la devise de Saint-Cyr. Car dans cette école, on éduque les élèves au savoir-être militaire. Difficilement describable dans un inventaire de formation, c'est pourtant là, dans cet aspect essentiel et peu normalisable, que se trouve l'enseignement de l'esprit permettant d'aller jusqu'au bout et de vaincre.

## DE TOMBOUCTOU À BALARD, « UN SEUL BUT : LA VICTOIRE ! »

■ BERNARD BARRERA

L 125

Pour le soldat, la victoire est l'objectif unique de sa préparation et de son engagement. Au cours de sa carrière, il peut la croiser sous plusieurs formes : celle des armes et celle des dossiers invisibles. L'exemple de la brigade Serval au Mali.

## VAINCRE POUR UN SPORTIF DE HAUT NIVEAU

■ ENTRETIEN AVEC JEAN-FRANÇOIS LAMOUR

L 131

Double champion olympique de sabre, Jean-François Lamour livre sa vision de ce que vaincre revêt comme réalité pour un sportif de haut niveau. Il évoque l'état d'esprit qui était le sien, mais aussi la préparation, le travail, l'opiniâtrété et l'humilité qui sont nécessaires pour renforcer la volonté de vaincre l'adversaire, mais surtout soi-même.

## ■ POUR NOURRIR LE DÉBAT L

### BAIE DES COCHONS.

### « COMMENT AVONS-NOUS PU ÊTRE AUSSI STUPIDES ? »

■ GILLES HABEREY

L 139

Le 19 avril 1961, l'opération Zapata de libération de l'île de Cuba s'achève en fiasco et le président Kennedy est obligé de reconnaître l'entièreté de la responsabilité des États-Unis dans cette invasion ratée. Des erreurs de conception tactique et un défaut dans les méthodes utilisées par la CIA sont pointés du doigt. Mais l'explication de cet échec n'est-elle pas à trouver dans les conditions de la prise de décision ?

## LES ATHÉNA EN GUERRE.

### NOMS, ESPACES ET PRATIQUES RITUELLES

■ ANASTASIA PAILLARD

L 147

Athéna, détentrice de la *mètis*, l'intelligence rusée, est une déesse guerrière. Mais quels sont exactement ses rôles et modes d'action ? Une question à examiner au prisme des données à disposition, littéraires, épigraphiques et archéologiques.

## LA MUSIQUE MILITAIRE, AGENT D'INFLUENCE

■ THIERRY BOUZARD

L 157

La création des orchestres militaires ne remonte qu'à 1766, mais dès lors ceux-ci ont occupé une place considérable dans la vie culturelle française et internationale, constituant ce que l'on peut appeler un outil d'influence au service de la France. Retour sur une grande épopée culturelle.

## ■ TRANSLATION IN ENGLISH L

### WINNING OR OVERCOMING AS BEEN BY DIFFERENT ALLIES

■ BEN BATHURST, FRANCISCO FERNÁNDEZ SÁNCHEZ, DARIO GIACOMIN AND JÉRÔME GOISQUE

L 167

## DEFEATING WITHOUT HUMILIATING

■ OLIVIER ABEL

L 171

## ■ COMPTES RENDUS DE LECTURE L

L 181

## ■ SYNTHÈSES DES ARTICLES L

L 191

## ■ TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH L

L 195

## ■ BIOGRAPHIES L

L 199

HUGUES ESQUERRE

## ÉDITORIAL

Le 31 janvier 1968, jour du Têt, le nouvel an vietnamien, le général Giap lance une vaste offensive ciblant les villes du Sud-Vietnam. Militairement, c'est un désastre pour le Vietcong. Sous-estimant l'anticommunisme des Sud-Vietnamiens, Giap et son état-major ont tablé sur une insurrection populaire qui suivrait leur campagne pour renverser le régime de Nguyen Van Thieu. La combativité des troupes sud-vietnamiennes et le soutien affiché au régime par la population réduisent ce plan à néant. Fin mars 1968, aucun des objectifs fixés n'est atteint, et les mois de combats qui suivent ne font qu'accroître le nombre de revers militaires pour les forces communistes. Mais les images des soldats vietcongs dans les jardins de l'ambassade américaine à Saigon, rapportées par des médias qui couvrent pour la première fois une guerre en direct, ont des répercussions profondes dans les foyers américains, qui découvrent alors la réalité d'une guerre longue, indécise et meurtrière. L'opinion publique bascule alors majoritairement dans l'opposition à ce conflit. Le 31 mars 1968, le président Lyndon Johnson annonce qu'il ne se présentera pas pour un second mandat présidentiel, déclare une pause dans les bombardements sur le Nord-Vietnam et exhorte Hanoi à accepter des négociations pour la paix. Sans l'avoir planifié, le général Giap vient d'infliger une défaite stratégique majeure à l'Oncle Sam. Cet épisode historique bien connu illustre parfaitement que vaincre est une notion qui, en matière militaire, n'est pas nécessairement liée à la domination de son ennemi.

Les batailles décisives de l'Histoire ont longtemps entretenu cette confusion, en ce qu'elles entraînaient reddition ou soumission. Pour la France, on peut ainsi penser à la bataille des Dunes (1658), à Iéna (1806), à Waterloo (1815), à Sedan (1870) ou à Diên Biên Phu (1954). Et Clausewitz, dont la pensée imprègne encore aujourd'hui la réflexion militaire occidentale, considère que « le vainqueur n'est pas toujours en mesure de terrasser complètement son adversaire, [mais que] la courbe de la victoire atteint la plupart du temps un point culminant » au-delà duquel l'un des belligérants est sûr de vaincre. Sans ignorer le poids des forces morales, cette analyse demeure très liée à la domination physique. Or la bataille du Têt montre les limites de cette approche, dont la pertinence est circonscrite aux affrontements de haute intensité entre armées nationales et au domaine tactique, si l'on considère que la stratégie est à la fois politique et militaire.

Les échanges épistolaires entre le général de Gaulle et le général Juin en 1944 éclairent cette dichotomie. Les deux hommes, issus de la même promotion de Saint-Cyr, se connaissent bien et s'estiment, sans toutefois être de proches amis, et entretiennent une correspondance. Vainqueur au Garigliano, Juin a permis aux Alliés d'enfoncer les défenses de l'Axe et de prendre Rome. Il propose alors à de Gaulle de profiter de la désorganisation de l'ennemi pour attaquer vers le Nord-Est et de porter le combat au Tyrol, puis en Allemagne, avec la perspective de terminer la guerre en quelques semaines. De Gaulle lui répond que son objectif étant de rétablir la France dans sa souveraineté et son prestige, il est nécessaire qu'elle soit libérée par les armes avec une forte participation de troupes françaises, et que la guerre ne saurait se terminer avant cela. Juin, soldat, s'incline sans amertume devant de Gaulle, politique, reconnaissant la légitimité de cet objectif<sup>1</sup>. La suite est une histoire connue qui donne pleinement raison à l'approche de De Gaulle, permettant à la France de vaincre, ou, à tout le moins, d'être considérée comme faisant partie des vainqueurs.

À l'instar de la guerre du Vietnam, toutes les « petites guerres »<sup>2</sup> insurrectionnelles et asymétriques que des armées nationales constituées ont eu à affronter démontrent elles aussi les limites d'une confusion entre le fait de dominer et celui de vaincre. Des campagnes d'Espagne du maréchal Suchet (1808-1814) au retrait occidental d'Afghanistan en 2021, ces conflits se caractérisent par un principe d'apparence contradictoire : pour vaincre, l'insurgé, le rebelle, le « faible » qui affronte le « fort », ne doit simplement pas perdre. Nul besoin de domination, de victoire, mais simplement de résilience, de patience et de volonté pour, au final, vaincre.

« Avec deux mille ans d'exemples derrière nous, nous n'avons aucune excuse pour ne pas bien combattre », écrivait Lawrence d'Arabie<sup>3</sup>. S'interroger sur ce qu'est vaincre s'inscrit dans la même logique. Il s'agit d'une démarche permanente, imposée au soldat par des réalités qui évoluent (contexte politique, espace-temps et géographie, moyens technologiques, létalité...) et nourrie d'expériences. C'est à cette démarche que ce numéro d'*Infexions* entend contribuer en mobilisant des analyses et des réflexions variées, qui permettent de mieux appréhender la notion de vaincre.

Concept philosophique par essence, vaincre est pour Jacques Tournier une caractéristique ontologique, d'abord instinct de survie, puis quête de supériorité, que l'Homme cherche à maîtriser. Marc Vigié décrit ainsi la

1. B. Pujo, *Juin, maréchal de France*, Paris, Albin Michel, 1988.

2. *Small Wars*, incluant la guérilla et les autres formes de guerres asymétriques, selon la terminologie employée par le colonel britannique Callwell dans son ouvrage *Small Wars, their Principles and Practice*, paru en 1896.

3. T. E. Lawrence, *Les Sept Piliers de la sagesse*, 1922.

lutte contre la peste à Marseille et en Provence entre 1720 et 1722, ainsi que la réaction publique qui, en prenant des mesures draconiennes, permet de vaincre cet ennemi invisible. Dans une approche métaphysique, Olivier Hanne explique pour sa part que les grandes religions monothéistes doivent composer entre une victoire de la Foi sur soi-même et une victoire physique sur l'autre, avec un recours au conflit parfois nécessaire mais en contradiction avec les fondements religieux, tout en sachant que la seule vraie victoire ne pourra se trouver que dans l'Au-delà. Les regards croisés des généraux Bathurst (Royaume-Uni), Sánchez (Espagne), Giacomin (Italie) et Goisque (France), tous quatre siégeant au comité militaire de l'OTAN, montrent également le caractère mouvant de cette notion et son fort ancrage culturel. Yann Andruétan s'appuie sur l'*Iliade* pour montrer à quel point l'homme ne peut sortir vainqueur du lien établi de façon spacieuse entre force et victoire, entre vaincre et dominer, qui détruit son humanité.

Mais vaincre n'est pas simplement une notion physique ; elle s'inscrit aussi dans le champ cognitif. John Christopher Barry montre ici comment l'approche américaine implique une combinaison de consentement et de force. Il faut dominer le vaincu dans les convictions et les valeurs, et façonner son adhésion à celles-ci, parfois en allant jusqu'à contrôler la pensée autorisée. Les exemples historiques allant dans ce sens sont abondants. En prenant l'exemple de la conquête du Maroc, Daniel Rivet met en lumière le choix de vaincre ou de rallier qui s'est posé aux autorités françaises, et l'influence du maréchal Lyautey qui façonnera le pays même après le départ des Français. Xavier Hélary, lui, explique que dans la guerre de Cent Ans, la victoire finale de la royauté française ne fut pas avant tout militaire, mais bien dans le maintien des Valois sur le trône grâce à la force d'une idéologie royale construite depuis longtemps. Et Christophe Furon de raconter comment Charles VII, roi de France, pourtant sorti vainqueur de la paix d'Arras en 1435, va utiliser les « Écorcheurs » pour asseoir le renforcement de l'autorité royale, notamment contre Philippe le Bon, duc de Bourgogne, de façon bien plus profonde que le conflit ne le lui a permis.

Pour Frédéric Jordan, vaincre expose qui l'on est. En fonction des époques et des cultures, le vaincu est traité avec respect et humilité ou avec violence et cruauté. Les valeurs de l'armée française moderne résident aujourd'hui dans le respect qu'elle lui porte. Sur ce même thème, Olivier Abel dresse le tableau d'une humanité pour laquelle l'humiliation est le contrepoint naturel du fait de vaincre son adversaire, créant ainsi une spirale de violence que certaines sociétés s'attachent, depuis peu, à tempérer. En écho, Évelyne Gayme souligne l'importance du traitement apporté au vaincu, pendant et après le conflit, tout en indiquant que l'on a légiféré dans les Conventions de Genève pour apporter une protection contre les excès des vainqueurs.

Enfin, Brice Erbland, Laurent Garin et Jordan Marteau, instructeurs à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr dont la devise est « Ils s'instruisent pour vaincre », décrivent une démarche de formation considérant que vaincre est une dynamique plus qu'un fait. Vaincre, c'est d'abord gagner contre soi-même, s'oublier et se dépasser. Une question d'âme, puis une question de volonté. Ils sont rejoints en cela par le général Barrera, qui considère que la victoire, et notamment celle de l'opération Serval au Mali, est le fruit de la volonté de vaincre des hommes, d'une organisation, d'une préparation et de la cohésion. Jean-François Lamour, double champion olympique de sabre, apporte un témoignage concordant. Vaincre est un chemin d'effort, d'humilité, d'apprentissage.

À l'heure où le chef d'état-major de l'armée de terre a rappelé la nécessité de préparer les esprits à un conflit de haute intensité, et où les positions françaises en Afrique sont fortement contestées, il est donc apparu intéressant de susciter le débat et d'alimenter la réflexion au sujet de ce qu'est vaincre. Espérons que chacun y trouve matière à enrichissement. Bonne lecture !

# L DOSSIER





JACQUESTOURNIER

## LE BESOIN DE VAINCRE

Tel qu'il se matérialise, l'Univers apparaît comme un milieu animé par une permanente dynamique où s'entrechoquent jaillissements d'énergie, émergences de matières, heurts violents de l'une et de l'autre dont résultent aussi bien des déflagrations destructrices que la formation de structures inédites nées de leurs combinaisons de hasard. Et bien loin de se réduire à un bouillonnement uniforme, les mouvements chaotiques et aléatoires de cette grandiose alchimie cosmique ne laissent pas d'alimenter des processus évolutifs traduisant la tendance au devenir dans laquelle s'inscrit le déploiement du monde physique.

Pour n'être jamais qu'une ramifications particulières des développements qui en émanent, la vie sur Terre demeure indéfectiblement partie prenante de ce dynamisme intrinsèque de l'Univers. Tandis qu'en procède sa propension opiniâtre à proliférer, à se perpétuer et à gagner toujours davantage en complexité, les myriades d'espèces sous la forme desquelles elle s'incarne ne s'en trouvent pas moins devoir assurer leur survie, et ceci au sein d'un environnement lui-même travaillé en permanence par des forces indifférentes aux effets qu'elles produisent. Aussi, l'existence de chacune des créatures relevant de l'ordre du vivant revêt-elle la dimension d'un combat, ne serait-ce que pour pourvoir aux besoins d'une subsistance qui n'est jamais acquise, mais aussi pour résister à tous les dangers auxquels l'exposent les manifestations aléatoires du potentiel de violence que recèle le milieu naturel où elle est appelée à s'écouler.

Pour autant, tel qu'il se concrétise au premier chef dans la quête de nourriture qui conduit chaque espèce à interagir violemment avec celles que leur destine l'organisation de la chaîne écologique, ce combat pour la survie ne se joue pas dans un registre susceptible de faire intervenir la notion de victoire pour qualifier, lorsqu'elle est couronnée de succès, l'issue des actes qu'il pousse à commettre. Car, à s'en tenir au règne animal, le plus topique en l'occurrence, il semble impropre de considérer que le prédateur a vaincu la proie dont il s'est saisi ou, réciproquement, que cette dernière se retrouve en position d'avoir été défaite par celui-ci. C'est qu'en effet, n'ayant pas d'autre finalité que de permettre au premier de s'alimenter ou d'alimenter sa progéniture, le dénouement de la lutte qui les oppose n'a pas vocation à emporter plus de conséquence que l'assouvissement immédiat de ce besoin élémentaire ou, à défaut, son échec dans le cas où la proie convoitée parvient en définitive à s'échapper. De fait, on perçoit que, quand bien même il s'achève par la mort de l'un de ses protagonistes et son ingestion par l'autre, l'affrontement asymétrique qui est au principe de cette mécanique naturelle de la prédatation demeure

en deçà d'un seuil d'enjeux à partir duquel pourrait valablement entrer en ligne de compte le signifiant attaché à l'idée de vaincre.

En revanche, la donne change sensiblement lorsque deux ou plusieurs animaux ressortissant de la même espèce, mais que rien ne lie, se retrouvent par hasard face à une proie déjà inanimée ou que l'un d'eux vient de tuer, et qu'alors s'engage entre eux une dispute féroce pour son appropriation. Cette fois-ci, l'identité de genre confère à la confrontation un caractère symétrique qui la dispose à un dénouement dont l'issue ne sera pas la dévoration ou la fuite des perdants, mais, à un moment, leur renoncement à poursuivre la lutte et leur retrait du terrain où elle s'est livrée. De fait, ces derniers seront contraints de s'incliner devant la force supérieure dont a fait preuve celui qui pourra alors se saisir, à son profit exclusif, de l'objet de leur rivalité comme d'un trophée consacrant la performance que désigne précisément le fait d'avoir vaincu ses adversaires.

## Affirmation de puissance et quête de supériorité

Cette modalité de la violence inhérente à l'ordre de la nature, qui aboutit à affirmer une supériorité de puissance dans le cadre d'un affrontement entre des compétiteurs de niveau comparable se disputant la possession d'un même objet, va connaître des extensions croissantes à partir du moment où l'élévation dans l'échelle de la complexité fait advenir des espèces dont la perpétuation passe par la formation de groupes d'ampleur variable, régis par des mécanismes plus ou moins développés de solidarité entre les individus qu'ils rassemblent.

Déjà, qu'il soit permanent ou simplement réduit à la période cyclique de la reproduction, ce fonctionnement en groupe va se traduire, pour nombre de ces espèces, par l'appropriation durable ou intermittente d'un territoire qu'il importe alors de défendre contre des agresseurs extérieurs tentant de s'y introduire de force ou de s'en emparer dans le but de satisfaire à leurs propres besoins. En l'occurrence, la nécessité de préserver les ressources qu'ils en tirent ou de protéger leur progéniture encore chétive amène les occupants initiaux à devoir se battre collectivement contre les intrus potentiels aux fins de les contraindre à renoncer à leur entreprise. Et, de part et d'autre, la perspective de vaincre l'adversaire devient alors le point de passage obligé pour s'assurer d'une possession revendiquée comme leur par les premiers et furieusement convoitée par les seconds.

Mais surtout, le fait est que la mutualisation de la lutte pour la survie qui constitue la raison d'être de ces sociétés animales n'abolit pas, loin s'en faut, la compétition à laquelle se livrent les individus qui en ressortissent pour accéder à une satisfaction optimale de leurs besoins respectifs. Toutefois, parce que l'instinct collectif auquel obéit la vie du groupe

commande que les conflits suscités par ces rivalités demeurent contenus dans des limites qui évitent de mettre en péril sa pérennité, ceux-ci se résolvent moins par la mort de l'un ou de plusieurs de leurs acteurs que par leur cristallisation sous la forme de rapports de domination et de soumission.

Si la hiérarchisation de l'organisation sociale qui en résulte s'avère, en réalité, constitutive des ressorts sur lesquels reposent la cohésion des groupes concernés et, partant, les conditions de leur survie, la situation des individus y occupant une position favorable n'est cependant jamais assurée de demeurer définitive. Celle-ci ne laisse pas, en effet, d'être contestée par ceux de leurs congénères qui, initialement cantonnés par la force des choses dans une strate inférieure, se retrouvent, pour diverses raisons, avoir à un moment acquis assez de puissance pour se sentir tout autant légitimes à en bénéficier. Dès lors, vient immanquablement le moment où l'un ou plusieurs de ces derniers s'emploient à supplanter celui ou ceux dont ils convoitent la place au prix d'un affrontement dont la conclusion, quelle qu'elle soit, justifie bien, cette fois-ci, d'être appréciée en termes de victoire des uns et de défaite des autres.

Propre aux animaux auxquels l'évolution a donné d'atteindre un degré élevé de socialisation, cette modalité singulière d'expression de la force vitale, dont il importe de souligner qu'elle met aux prises des individus appartenant à la même espèce, se révèle inséparable d'une visée de domination procédant de la recherche d'avantages que, certes, permet d'obtenir le fait de prendre le dessus sur l'adversaire, mais dont l'effet ne s'épuise pas une fois passé le moment paroxystique de l'affrontement. Car ce qui se joue alors prend sa source dans une sorte de dérivation de la tendance spontanée du vivant à croître et à proliférer, dérivation qui se traduit, chez ceux que leur nature prédispose à s'engager dans cette voie, par une poussée instinctuelle d'affirmation de puissance les entraînant à se tailler au sein du groupe la place la mieux accordée avec la surabondance d'énergie dont ils sont nantis. Et pour parvenir à être satisfaite, cette quête de prééminence requiert une consécration qui non seulement trouve sa sanction dans l'acte explicite de soumission que représente la capitulation des vaincus, mais se voit aussi dans le même mouvement, confirmée par le retentissement qu'elle a sur les autres membres du groupe dans le regard desquels la supériorité avérée du vainqueur vient, pour le temps que celui-ci le demeurera, s'intégrer comme une donnée constitutive de l'existence commune.

## La volonté de puissance propre aux êtres humains

Puisque le genre humain n'est jamais qu'une excroissance singulière surgie dans l'arborescence du vivant, sa destinée terrestre demeure pour une grande part régie par les mécanismes à l'œuvre dans le déploiement de l'Univers, et plus particulièrement par la programmation instinctuelle à laquelle obéissent les espèces animales les plus évoluées sur l'échelle de la complexité. Ainsi, tout en se distinguant peu à peu de la lignée des grands primates dont il émerge, il en a hérité la structure de comportement, laquelle détermine les conditions primitives de son inscription dans le monde et de

sa façon d'y assumer le combat de la vie qui lui est également imparti. Et de fait, les modalités selon lesquelles les êtres humains interagissent avec leur environnement et entre eux pour assurer leur perpétuation ne sont pas foncièrement différentes, tout au moins dans leur principe, de celles qui sont communes à la plupart des animaux socialisés : non seulement la violence en est une composante importante, mais aussi l'éventail des motifs qui la justifient et qui, pour certains – rivalité d'appropriation, compétition pour la domination, compétition reproductive... –, l'assortissent d'un enjeu voué à se décliner en termes de victoire et de défaite.

Pour autant, telle qu'elle s'exprime à travers le genre humain, la puissance en expansion qui travaille le cosmos prend un tour jusqu'alors inédit. C'est qu'en effet, tandis que l'existence des autres animaux, prédéterminée par la seule activation des fonctions biologiques et des ressorts instinctuels caractéristiques de leur espèce, ne sort pas des limites de la destinée écologique à laquelle ils sont assignés, les possibilités ouvertes au déploiement de la vie des hominidés vont s'élargir de façon croissante, en relation avec les transformations génétiques successives dont ceux-ci sont l'objet depuis l'apparition de leur lignée au lointain des âges.

Tout à la fois résultat et facteur d'amplification du processus d'évolution qui les amène à se singulariser radicalement au sein du règne animal, la capacité des premiers êtres humains à manier un langage toujours plus complexe a manifestement fini par produire un effet de bascule aboutissant à ce que la parole devienne le creuset privilégié de leur inscription dans le monde, le levier déterminant de leur essor en tant qu'espèce promise à un exceptionnel destin et, en définitive, la matrice génératrice de la forme d'existence qui les distingue dans l'ordre du vivant.

Cette sorte de mutation que traduit le franchissement sans retour de l'accès au statut d'être parlant a en effet pour conséquence d'instaurer entre les hommes et le réel une irréversible distance qui, de les arracher ainsi à leur situation originelle de fusion avec leur environnement, les confronte, au tréfonds d'eux-mêmes, à la sensation permanente que quelque chose d'aussi mystérieux qu'imprécis leur échappe. Mais parce qu'elle les presse continûment de s'employer à la résorber ou de lui trouver quelque répit, l'inquiétude dans laquelle les maintient le déséquilibre ou, si l'on préfère, l'inconfort suscité par ce manque qui les habite se transmua en force motrice d'une quête indéfinie dont le principe et le dynamisme constituent chaque humain en être de désir.

L'augmentation du volume de leur cerveau et les capacités croissantes d'ingéniosité pratique, d'intelligence conceptuelle et d'imagination qui en résultent vont permettre aux êtres humains de s'affranchir de plus en plus des boucles d'automatisme dans lesquelles sont contenues les vies animales, et ce d'autant plus que le processus additionnel de

cérébralisation qu’implique la naissance prématuée de leurs petits crée les conditions propices à un tel assouplissement. De fait, le jeu qu’introduit cette combinaison de facteurs dans leurs comportements génétiquement programmés ne va alors plus cesser de s’amplifier, grâce à l’élargissement des possibilités d’action que leur offre l’usage d’outils toujours plus performants et, dans le même mouvement, la capitalisation des apprentissages et des savoirs qu’ils forgent à l’épreuve du monde.

Cette extension continue du champ des possibles se traduit cependant par un changement radical des finalités qui vont sous-tendre la façon dont se manifestent, à travers eux, les poussées de violence auxquelles prête le déploiement de la vie sur la Terre. C’est qu’en effet, tout en procédant de la nécessité d’assurer la perpétuation de l’espèce, le combat de la vie que mènent les êtres humains se trouve également aiguillonné par l’objectif visant à essayer de combler le manque qui les habite et chercher ainsi à recouvrer la plénitude d’être dont ils se sentent privés.

Mais si les voies qu’ils peuvent emprunter à cette fin sont multiples, il apparaît que la plus immédiate et la plus séduisante réside dans la perspective de s’affranchir, en les dominant, des continuelles résistances que leur oppose la négativité inhérente au réel, dès lors que celles-ci, par essence, les renvoient à l’incomplétude originelle avec laquelle ils doivent composer. Aussi, pour peu que, chez un individu donné, s’opère une adhérence inconsciente à cet horizon imaginaire – et ceci sans que la force physique en soit obligatoirement la condition première –, la volonté de puissance va-t-elle tendre à s’imposer comme le moteur central de son existence et ne plus cesser de nourrir en lui un besoin impérieux de faire plier toute réalité susceptible de contrarier l’expression de ses propres envies, y compris lorsqu’elle revêt le visage des autres hommes, ses semblables. Et le moyen de triompher de ce qui fait obstacle à cette volonté de puissance, c’est bien de le vaincre.

## **Le pouvoir et la guerre : l’obligation de vaincre**

Parce qu’il leur échoit d’être constamment aux prises avec la tension du désir qui fonde leur singularité, les êtres humains sont voués à accomplir leur existence dans le registre du devenir. Il en résulte que l’exploration du réel à laquelle ils ne cessent de s’adonner avec une énergie que redouble, chez certains d’entre eux, le besoin de satisfaire à une farouche volonté de puissance a pour effet d’engager l’espèce sur la trajectoire d’une lente évolution dont les tribulations chaotiques constituent la marche de l’Histoire. Et, de fait, le mouvement qui les porte à inventer et à bâtir leur propre monde est constamment travaillé par l’importance qu’y prend l’irrésistible attraction exercée par la perspective d’accéder à une position

qui soit de nature à conférer une forme d'empire sur les autres hommes, c'est-à-dire, quelles qu'en soient la physionomie et la teneur, une position de pouvoir.

Si la capacité, que certains individus possèdent comme naturellement, à dominer les événements et à avoir barre sur l'adversité leur vaut, de la part de leurs semblables, une reconnaissance spontanée de la fonction d'autorité à laquelle ces derniers acceptent de déférer, il n'en reste pas moins que, de manière générale, le pouvoir se présente d'abord dans son principe comme un objet de convoitise que sont disposés à se disputer avec acharnement ceux qui escomptent de sa saisie la possibilité de jouir durablement de la sensation de puissance dont il fait miroiter la promesse. Et parce que la violence des passions que suscite sa conquête est telle qu'elle ne laisse aucune place aux concessions ou aux compromis entre ceux qui ambitionnent de s'en emparer, il n'est, pour qui veut absolument y parvenir, que de faire plier ses rivaux et donc de les vaincre par n'importe quel moyen.

Or les hommes sont ainsi constitués que toute position de pouvoir fascine non seulement ceux qui prétendent à y accéder, mais aussi la plupart de ceux qui en subissent la domination. En effet, dans la mesure où celui qui détient une telle position, surtout si elle est éminente, accrédite la possibilité de réaliser l'aspiration communément partagée au dépassement d'une condition le plus souvent dure et pénible, la supériorité existentielle que l'on tend dès lors à lui imputer manque rarement d'être enviée et, sans doute encore plus, d'être secrètement admirée. Il en résulte que, pour être perçue comme une incarnation emblématique du déploiement de la puissance auquel semble être ordonné le cours du monde, la figure du vainqueur bénéficie, dans le champ des représentations collectives, d'une aura singulière, et ceci quels que soient les dommages qu'il a pu infliger à ses semblables dans le but de parvenir à ses fins.

Au surplus, parce que s'y perpétue le dynamisme des forces qui régissent l'évolution universelle, l'histoire de l'humanité procède pour une grande part des jeux protéiformes de la compétition à laquelle se livrent les peuples pour conquérir des territoires pourvus de ressources propres à assurer leur expansion démographique ou, à tout le moins, leur survie, mais également pour retremper, dans le creuset de la confrontation avec des ennemis, la vigueur des ressorts qui légitiment le sens de la vie commune, ou encore servir à leurs dirigeants de levier pour amplifier les assises de leur puissance dominatrice. Aussi la guerre en constitue-t-elle, quoiqu'on en veuille, une donnée récurrente, dont l'irruption expose à chaque fois les collectivités qu'elle implique au risque d'un infléchissement plus ou moins important du cours de leur destinée, surtout si elle s'achève sur une défaite. Compte tenu, dès lors, de la fréquence et du caractère décisif que revêtent les conflits armés tout au long de l'aventure humaine et des

conséquences bénéfiques ou funestes qu'ils emportent pour leurs parties prenantes, il est compréhensible que le culte de la victoire soit particulièrement valorisé dans l'imaginaire des peuples et qu'en reconnaissance de leur capacité hors norme à commander aux événements pour finir par imposer leur loi aux vaincus, y soit perpétuée la mémoire exemplaire des chefs qui en ont été les protagonistes glorieux.

## Relativité de la victoire

À travers l'action qu'ils déploient en se colletant avec les multiples facettes de leur environnement, les hommes se consacrent non seulement à satisfaire aux besoins de leur survie, mais y trouvent également la matière première des résistances que leur oppose le réel et qu'ils ne cessent de chercher à surmonter afin de se forger une existence accordée aux élans de leur désir. C'est là ce qui les porte à considérer comme constitutives d'autant de victoires les occurrences marquant le moment où ils réussissent à prendre l'ascendant sur quelqu'une des manifestations ou forces hostiles auxquelles, dans la spontanéité jaillissante de son dynamisme, la nature ne laisse pas de les confronter. Mais si elle leur permet ainsi de se bâtir un monde qui les amène peu à peu à habiter la Terre dans des conditions plus favorables, la maîtrise de l'adversité à laquelle ils s'efforcent avec opiniâtreté de parvenir semble promise à ne jamais demeurer que partielle.

Certes, il ne fait pas de doute que, grâce à l'enrichissement continu des savoirs qu'acquièrent les hommes et la puissance toujours accrue des outils qu'ils développent, tend à s'élargir la sphère au sein de laquelle sont tenues en lisière les manifestations agressives de la nature et rendues moins oppressantes les peines, les pesanteurs et les difficultés inhérentes au combat de la vie. Mais ces progrès n'abolissent pas pour autant la négativité du réel – à commencer par la mort qui, pour l'homme, en est la marque ultime –, quand bien même ils n'en provoquent pas en retour d'imprévisibles effets générateurs de nouvelles menaces<sup>1</sup>.

Cette relativité des victoires remportées par les hommes lorsqu'ils s'emploient à dompter la part de violence immanente à la nature vaut tout autant pour celles qui résultent des combats individuels ou, à l'échelle collective, des guerres que le besoin d'affirmer leur puissance les conduit à livrer à leurs semblables. Car tandis que les premiers manquent rarement d'enclencher un cycle de vengeance difficile à interrompre, l'histoire des peuples montre comment, souvent, le fait de triompher d'un adversaire par

1. Tels qu'aujourd'hui on commence à s'en rendre compte avec les mutations de micro-organismes pathogènes qui deviennent résistants aux médicaments, la stérilisation des sols cultivables résultant de l'usage massif d'engrais, les phénomènes de dérèglement climatique en conséquence des développements sans limite de l'activité humaine...

la force des armes ne suffit pas à éteindre les causes rémanentes d'hostilité mutuelle, et encore moins le désir de revanche qui en résulte chez celui-ci, sauf à l'écraser complètement en provoquant sa ruine définitive, avec ce qu'une telle issue emporte d'incommensurable en termes de souffrances humaines et de disparition irréversible de cultures singulières.

## **Vaincre l'irrépressible besoin de vaincre ?**

Sans doute peut-on concevoir que l'aventure humaine est essentiellement déterminée par la loi des puissances dont l'entrechoquement continu semble régir le mouvement général de l'évolution universelle et qu'elle est, dès lors, vouée à se poursuivre dans des conditions où la formidable énergie vitale qui anime l'espèce ne laisse pas d'être source de confrontations violentes ayant pour effet d'activer en permanence le besoin de vaincre. Pour autant, tout en s'inscrivant dans le sillage de cette tendance générale, le dynamisme du désir dont procède la singularité des êtres humains leur ouvre paradoxalement la possibilité d'emprunter une voie alternative. Car plutôt qu'être réduite à constituer, à leur niveau, la courroie de transmission du jeu des forces naturelles dont l'expression se traduirait, chez certains d'entre eux, par un besoin exacerbé d'affirmer à tout prix leur supériorité sur leurs semblables, il s'avère que la quête existentielle suscitée par la tension du manque qui les habite a pour fonction primordiale d'être le vecteur de leur accès au registre du symbolique, ou, si l'on préfère, de leur émergence au monde de l'esprit – processus avec lequel se confondent, par essence, les patients développements de leur humanisation et de la civilisation des mœurs qui en est le corollaire.

De fait, à travers les innombrables épreuves que leur donne de traverser la persistance des fantasmes de toute-puissance auxquels il leur est souvent difficile de résister, les êtres humains ne cessent néanmoins d'apprendre peu à peu ce que certains de leurs lointains ancêtres ont déjà compris bien avant eux : la véritable évolution de l'espèce passe par le renoncement à la violence dominatrice pour y substituer, comme mode privilégié d'interaction, le respect de la dignité de chacun et l'échange de la parole sous l'égide de règles communément acceptées, la souplesse de jeu et les possibilités de conciliation raisonnable qu'ils permettent d'introduire dans l'expression des volontés antagonistes, et, en définitive, la réciprocité féconde des relations pacifiques dont ils sont l'irréductible creuset. Et dès lors que l'on se situe dans cette perspective, il apparaît que les victoires qui valent véritablement sont celles qui ont pour effet, non seulement de soulager la détresse des hommes face à l'adversité, mais tout autant de les amener à s'émanciper, au plan individuel comme à l'échelle collective, des

multiples formes de domination, d'entraves ou d'illusions les empêchant de se réaliser librement dans leur vocation à s'élever dans l'être, chacun selon l'orientation singulière que les mouvements profonds de son désir l'invitent à imprimer à son existence.

Au bout du compte, parvenir pas à pas à vaincre leur propension à assouvir par la force leur soif conquérante de puissance, ne serait-ce pas là l'essence ultime du combat que la mystérieuse aventure du vivant assigne aux êtres humains comme horizon de leur destin ?





MARC VIGIÉ

## MARSEILLE FACE À LA PESTE

« *Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés* »

Jean de La Fontaine (« Les animaux malades de la peste », *Fables*, VII-1)

« *Contre la peste qui est mélange, la discipline fait valoir son pouvoir qui est d'analyse* »

Michel Foucault (*Surveiller et Punir*)

Une société, quelle qu'elle soit, entretient avec l'épidémie des relations complexes. La rhétorique de la guerre, quoiqu'à n'employer qu'avec précaution, n'est pas le moyen le plus inadapté pour en rendre compte. Comme la guerre, l'épidémie est en effet un moment de vérité. L'ennemi, puisque c'en est un, a beau être invisible il est identifié. Il tue, beaucoup et sans distinction. Son assaut brutal suspend le cours de l'ordinaire pour une durée inconnue ; il bouleverse l'expérience rassurante d'une temporalité réglée ; il commande de distinguer l'essentiel de l'accessoire. Il confronte aussi les croyances aux connaissances, les vérités aux faits, comme il enjoint de vérifier le bien-fondé des convictions et des valeurs. Il teste encore la robustesse et la résilience des structures politiques, sociales, économiques, morales et culturelles du corps auquel il s'attaque, comme il en mesure le niveau scientifique et technologique. Enfin, il exige une réaction collective que chacun doit intérioriser, car il met au jour des forces et des faiblesses morales ou psychiques parfois insoupçonnées mais capables d'inspirer les sentiments les plus contraires. Surtout, l'épidémie pose une question essentielle : comment la vaincre ?



### La cupidité et l'ignorance

Nous savons tout de l'épidémie de peste qui frappe Marseille et la Provence de l'été 1720 à l'automne 1722. Dans l'article « peste » qu'il rédige pour l'*Encyclopédie*, le chevalier de Jaucourt observe : « La seule peste de Marseille a produit plus de deux cents volumes qui sont déjà tombés dans l'oubli. » Il faut ajouter à cette somme de chroniques et de témoignages les informations délivrées par les archives des villes et du parlement d'Aix, familières depuis longtemps aux historiens-démographes, ainsi que les acquis plus récents de la paléodémographie désormais en mesure d'exploiter les données ostéologiques

fournies par les découvertes archéologiques<sup>1</sup>. En l'occurrence, et le fait est remarquable, les multiples sources écrites et les traces archéologiques ne laissent guère de place aux querelles d'interprétation. Elles indiquent toutes que l'irruption de la peste à Marseille résulte de la conjonction de la cupidité et de l'ignorance<sup>2</sup>.

La peste ne peut venir que de la mer. Sa menace est permanente. Marseille, avec ses quelque quatre-vingt-huit mille habitants qui en font la deuxième ville du royaume, détient le quasi-monopole du commerce avec le Levant (et la Barbarie) où la peste est endémique. Le contrôle du risque épidémique est donc l'une des conditions essentielles de sa prospérité. Une expérience séculaire lui a démontré que le confinement et l'isolement préventifs étaient les seuls moyens pour tenir le fléau à l'écart. Elle se sait ainsi à la fois porte d'entrée de la maladie et rempart du royaume. Le parlement de Provence ne l'ignore pas non plus, qui exerce sa propre juridiction sanitaire sur l'ensemble du littoral.

La cité phocéenne s'est donc dotée au fil du temps d'institutions de prévention puissantes et remarquablement efficaces puisque son dernier affrontement majeur avec la maladie remonte à cinquante ans. Un collège d'intendants de santé, assistés d'officiers et d'employés nombreux, dispose des structures administratives et logistiques nécessaires, notamment deux lazarets, pour mettre en œuvre une réglementation envisageant tous les niveaux du danger : absent, suspect ou déclaré. Mieux encore, lorsque des patentés sanitaires dites « nettes » établissent de façon certaine l'absence du mal, elles n'en imposent pas moins une quarantaine aux hommes (dix-huit jours), aux bateaux (vingt-huit jours) et aux cargaisons (trente-huit jours). La provenance du Levant suffit à justifier ce principe de précaution drastique.

Or, dès l'arrivée le 25 mai du *Grand-Saint-Antoine* de retour de Syrie, et malgré le respect de la procédure par le capitaine qui déclare huit décès suspects survenus à son bord (dont le médecin !), aucune des mesures prévues dans un cas semblable n'est appliquée. Les conséquences sont quasi immédiates. Le 20 juin, un premier décès suspect est enregistré dans l'un des quartiers populaires surpeuplés et insalubres que fréquentent les matelots et les portefaix du port. En seulement quelques semaines, l'épidémie embrase la ville tout entière avant que la municipalité reconnaisse enfin la gravité de la situation et se décide à intervenir.

1. M. Signoli *et alii*, « Paléodémographie et démographie historique en contexte épidémique », *Population*, 57/6, 2002, pp. 821-847.

2. La peste de Marseille nourrit de nos jours encore une abondante littérature. Aux travaux désormais classiques de Ch. Carrière, M. Courdurié et F. Rebuffat, *Marseille morte. La peste de 1720*, Marseille, 1968 (nombreuses rééditions), et de J.-N. Biraben, *Les Hommes et la Peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, Paris-La Haye, Mouton, 2 tomes, 1975 et 1976, ont notamment succédé ceux de G. Buti, *Colère de Dieu, mémoire des hommes. La peste en Provence, 1720-1722*, Paris, Le Cerf, 2020, et de F. Hildesheimer, *Des épidémies en France sous l'Ancien Régime*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2021.

Les dysfonctionnements du bureau de santé sont moins les conséquences de négligences fautives mais humaines que le résultat d'une collusion avérée de l'institution avec les autorités municipales. En effet, les intendants de santé sont recrutés parmi les négociants de la ville et d'anciens capitaines de bateaux marchands auxquels viennent s'ajouter des échevins sortis de charge. Les échevins en exercice – ils figurent eux-mêmes parmi les plus gros négociants de la ville – n'en sont pas, mais, sous le prétexte de faciliter la coordination avec la municipalité, ils peuvent assister à leurs réunions. Cette intrication rend à l'évidence illusoire toute velléité d'indépendance de la part du bureau.

Il se trouve que le premier échevin, Jean-Baptiste Estelle, et deux de ses collègues sont intéressés pour des sommes considérables à la cargaison du *Grand-Saint-Antoine* qu'ils destinent à la foire de Beaucaire. Derrière eux, un nombre important de marchands de moindre envergure ont également fortement investi dans le périple du bateau. Tous savaient les problèmes du navire puisque son capitaine avait fait une relâche avant de rejoindre Marseille pour les en informer. Le conflit d'intérêts est donc patent. Dans l'immédiat, personne ne veut perdre sa mise. Il s'agit de « ne pas scandaliser la ville et son commerce », d'autant que Marseille a beaucoup pâti de la récente guerre de succession d'Espagne et entend profiter au mieux de la nouvelle ère de prospérité qui s'annonce.

D'autres considérations que le profit personnel agitent sans nul doute les autorités municipales et expliquent leur entêtement prolongé à dénier la réalité du mal. Une ville déclarée pestiférée se retrouve en effet immédiatement confrontée aux réalités d'une économie de guerre. L'isolement suspend les activités économiques et commerciales, provoque chômage et misère auxquels les pénuries du ravitaillement ajoutent leurs effets. L'association de la colère et de la panique dans les masses populaires brusquement privées de travail et de pain fait craindre les pires désordres. Comment alors maintenir cette foule « dans une juste crainte » ? Le commissaire au Châtelet Nicolas Delamare observe dans son célèbre *Traité de la police* (le premier du genre) : « De toutes les maladies qui arrivent aux hommes, il n'y en a point de plus dangereuse que celle-ci<sup>3</sup>. » Et puis, ne pas nommer le mal, à défaut de s'en protéger, permet de se rassurer, du moins un temps. Nommer la peste, c'est avouer qu'il est trop tard pour s'en protéger. C'est pourquoi la municipalité se réfugie derrière des éléments de langage pendant plus d'un mois, parlant de « fièvre maligne ».

Pour ne pas mettre les maux en mots, les échevins peuvent s'appuyer sur l'ignorance, l'incompétence, parfois la mauvaise foi, des médecins. Beaucoup parmi ces derniers sont d'ailleurs disposés à participer à

3. N. Delamare, *Traité de la police*, Livre IV, titre XII, Paris, 1705, p. 616.

l'entreprise de dissimulation, car ils sont persuadés que l'abattement moral et la peur prédisposent à être contaminés. La « fièvre maligne », ou « contagieuse », serait aussi le résultat d'une mauvaise alimentation. Pierre Chirac, premier médecin du Régent, conseille ainsi aux Marseillais « de faire bonne chère et d'organiser des concerts de violons pour chasser la morosité, la pénétration des miasmes dans le corps étant empêchée par la réplétion et la bonne humeur » !

Reprenons Jaucourt : « On doit conclure de tout ce qui a été dit sur la *peste*, que cette maladie nous est totalement inconnue quant à ses causes et son traitement. » Le schéma de la transmission bacille/rat/puce/homme est encore inconnu, et pour longtemps. De la peste, on ne connaît guère que le tableau clinique. Mais les céphalées, diarrhées, douleurs musculaires et vomissements accompagnés de fortes fièvres ne lui sont pas spécifiques. Et les bubons, qui en sont les symptômes incontestables, peuvent être trop profondément inscrits dans les chairs pour être visibles ou bien la mort intervient avant leur apparition. Surtout, les praticiens s'opposent quant au caractère contagieux de la maladie. Les « aéristes » ou « infectionnistes » tiennent que des « miasmes » ou des « venins » en suspension dans l'air sont à l'origine du mal. Ils sont donc hostiles au principe de l'isolement des malades qu'ils estiment inhumain et susceptible d'aggraver la mortalité. Leurs adversaires soutiennent eux que la propagation se fait par contact physique direct ou indirect (par des objets). Pourtant, tous les « contagionnistes » ne sont pas non plus favorables à l'entassement à l'hôpital qu'ils savent favoriser l'infection.

## Un moment de peur

La peste est un moment de peur. Une peur qui habite la conscience et l'inconscience des hommes. Jean Delumeau l'a démontré le premier en appuyant sa démonstration, entre autres exemples, sur le cas marseillais<sup>4</sup>. Dès que l'évidence s'impose, que le mal est nommé, l'incrédulité cède vite à une panique qui submerge la ville aussi vite que le bacille s'y répand. Les hommes ne sont pas ses seules victimes. La peste est aussi un moment où la société se déchire. La rupture avec le cours familier de l'existence est brutale ; quelques semaines suffisent à la rendre inhumaine. D'abord, l'impuissance des autorités et leurs discours trompeurs heurtent le bon sens populaire qui ne doute pas du caractère contagieux de la « fièvre ». Ressurgit alors la conviction, héritée des crises d'autrefois, qu'il n'est de salut possible que dans la fuite. Tous ceux qui le peuvent, les plus riches et les notables, nobles ou bourgeois bien sûr, mais encore nombre de

4. J. Delumeau, *La Peur en Occident*, Paris, Fayard, 1978.

médecins, d'hommes de loi, de cadres administratifs, d'artisans et même de religieux – à commencer par les chanoines de la cathédrale ! – se ruent vers les portes de la ville avant qu'elles ne se ferment afin de gagner des refuges campagnards. D'autres préfèrent se claquemurer, comme les moines de Saint-Victor qui vont jusqu'à obstruer les ouvertures de leur abbaye et le corps des galères retranché dans l'arsenal.

Puis vient le moment de l'horreur et d'un effondrement psychologique auquel bien peu échappent. Les rues de la ville, surchauffées par le soleil de l'été méditerranéen, offrent le spectacle hallucinant des cadavres « tout puants et crevés » que l'on a défenestrés sans autre précaution avec les literies et les linges souillés, tandis que les hôpitaux ouverts à la hâte sont submergés de corps en décomposition. Autant que la panique, la suspension des activités et l'interdiction des déplacements brisent les solidarités, anéantissent la sociabilité, effacent les hiérarchies. La peur de mourir délite jusqu'aux liens affectifs les plus solidement établis. Toutes les coutumes, tous les usages, toutes les références qui procuraient dignité, identité, sécurité ou réconfort, sont balayés.

La mort est dépourvue du cérémonial et des rites qui l'apprivoisaient. Les vivants refusent de coexister avec les morts : plus de rituels funèbres ni d'obsèques, plus de cimetières – ils sont fermés – où se réunissaient parents, alliés et amis, mais des fosses, des tranchées, au vrai des charniers béants où les tombereaux déversent pêle-mêle leurs chargements que l'on se hâte de recouvrir de chaux vive<sup>5</sup>. Les pestiférés sont doublement retranchés de la communauté des vivants. Privés de l'accès aux sacrements par la brutalité du mal, peuvent-ils espérer être sauvés le jour du Jugement dernier ? Et puis cette apocalypse est silencieuse. Les cloches se taisent. Les églises, les collèges, les foires, les échoppes sont fermés. Les fêtes sont interdites. Les chiens et les chats sont exterminés. Les rues sont désertées. La plupart des bruits de la vie quotidienne ont disparu. Ce calme effrayant suggère que la peste ne s'arrêtera qu'après avoir exterminé la ville.

## « Dieu justement irrité par nos crimes »

Les échevins et les médecins peuvent agir comme ils l'entendent, ils ne sauraient s'opposer à Dieu, « maître souverain de la vie et de la mort ». Pour l'Église, la peste est l'expression de la colère divine. Elle révèle l'horreur du péché et entretient dans la hantise de la damnation. Il n'est donc de thérapeutique envisageable que spirituelle. Il n'est de salut que dans le repentir et la pénitence. Puisqu'il s'agit, non pas de guérir les corps

5. Pour les attitudes devant la mort, voir M. Vovelle, *Mourir autrefois*, Paris, Gallimard, 1974.

mais de sauver les âmes, le secours spirituel n'est pas un remède mais une supplique. D'ailleurs, le moment venu, il faudra attribuer la délivrance du fléau non pas à la prévoyance des hommes mais à la seule bonté divine. Car le Dieu « terrible » est aussi Dieu « de justice », « le Dieu de paix et de bonté qui nous châtie et nous afflige »<sup>6</sup>.

La conception vétéro-testamentaire d'un Dieu vengeur met en équation le mal et la culpabilité ou, si l'on préfère, établit de façon irréfutable l'analogie entre un état subi (être atteint de la peste) et une disposition morale (avoir mal agi). La société atteinte est fautive. La peste n'est donc pas perçue comme un ennemi à qui l'on doit déclarer la guerre, mais comme une épreuve salutaire qu'il faut accepter avec fatalisme. Elle apparaît dès lors comme l'occasion idéalement propice de provoquer une recrudescence de ferveur et de piété. C'est pourquoi l'évêque, monseigneur de Belsunce, dont la sincérité et le courage physique ne sauraient être suspectés, ne ménage pas sa peine pour recourir à ce qu'il est désormais convenu d'appeler à la suite de Jean Delumeau une « *pastorale de la peur* ». Il organise inlassablement jeûnes, prières collectives et processions, autant de rites séculaires dans le style propre à la confession romaine, tout à la fois remparts et exorcismes. La consécration de la ville au Sacré-Cœur-de Jésus se veut l'apothéose de l'offensive épiscopale.

La « *pastorale de la peur* », quoique dépourvue de toute préoccupation sanitaire, est d'un grand mérite anthropologique. D'abord, elle donne un sens à ce qui se passe. Mieux encore, elle substitue à l'angoisse face à la calamité ambiante une anxiété théologique à même d'offrir aux esprits une sorte de réassurance réconfortante. Elle dote aussi la communauté disloquée d'une nouvelle homogénéité en lui désignant des responsables dont le châtiment est propre à la disculper, en l'occurrence tous les déviants qui se sont affranchis des normes, se sont montrés indociles, ont contesté l'autorité morale et spirituelle de l'Église par leurs péchés ou de fausses croyances (ainsi les jansénistes, que Belsunce désigne comme boucs émissaires...) et refusent le repentir. Enfin, en rappelant aux fidèles leurs devoirs d'obéissance et de discipline, elle agit en faveur de l'ordre public. Quoique se démarquant absolument de toute administration temporelle, l'économie spirituelle de la peur contribue de la sorte au gouvernement de la collectivité.

Malgré tout, elle recèle aussi en elle-même des faiblesses qui marquent ses limites. Les foules désemparées sont d'autant plus disponibles à suivre leurs prélats que la domination du mal leur démontre l'impuissance des échevins, des médecins et des parlementaires. Dès lors, le reflux du fléau puis sa disparition, qui coïncident avec l'application énergique des mesures

---

<sup>6</sup>. J.-B. Massillon, *Rituel du diocèse de Clermont*, Clermont-Ferrand, 1733.

décidées par l’État, ne peuvent manquer d’ouvrir la voie aux explications rationnelles. À plus long terme, la culpabilisation est si excessive qu’elle porte l’angoisse du Salut à un stade névrotique et apparaîtra comme une brutalisation intolérable des consciences<sup>7</sup>.

## ¶ Le pouvoir au défi de l’épidémie

Les autorités locales, à qui il revient de s’occuper des corps et non pas des âmes, demeurent étrangères à l’exaltation du sentiment religieux. Mais comment assurer la sauvegarde temporelle de la cité alors que l’on n’a pas pu prévenir et que l’on ne sait pas guérir ? Il faut se résigner à recourir à des mesures essentiellement prophylactiques qui, pour être mises en œuvre, exigent une coercition dont le premier effet est d’accroître le découragement collectif ou de susciter la colère. La police de la ville relevant de leurs attributions, les échevins n’attendent pas de reconnaître que la « fièvre maligne » est bel et bien la peste pour agir. Ils disposent pour cela d’arrêts pris au siècle précédent par le parlement d’Aix, véritables *vade-mecum* de la conduite à tenir en de telles circonstances. Les nombreux textes réglementaires qu’ils produisent eux-mêmes en quelques mois indiquent leur souci pragmatique de ne pas choisir entre les principes des « contagionnistes » et ceux des « aéristes ».

Deux priorités commandent tout. Il s’agit de nettoyer, désinfecter, purifier autant que faire se peut la ville. On s’en remet pour cela à des fumigations pour lesquelles on brûle force huiles, soufre et encens. On ordonne aussi d’incendier les maisons des pestiférés. Les médecins et les chirurgiens ainsi que les corbeaux chargés d’inhumer les cadavres multiplient les précautions pour éviter les contacts directs avec les infectés et usent abondamment de vinaigre. L’évitement social – nous dirions aujourd’hui les « gestes barrières » – se révélant inopérant, la circulation de jour comme de nuit est interdite sans la possession d’un visa.

Tout cela ne suffit pas. Il faut aussi, et surtout, recourir aux différentes formes de l’exclusion sanitaire. Il s’agit de protéger la société en séparant la partie saine de la partie contaminée ou suspectée de l’être. Les malades sont isolés de force chez eux ou dans les « infirmeries », l’hôpital rompant de la sorte avec son rôle traditionnel d’assistance charitable pour devenir un instrument de la police sanitaire – et un mouvoir qui ajoute à l’horreur ambiante. Les « suspectés » sont sommés (vainement) de se déclarer. Les bien-portants, qu’il est vite difficile de distinguer des suspectés, sont quant à eux confinés chez eux, ce qui, au regard de la densité des quartiers

7. G. Cuchet, « Jean Delumeau, historien de la peur et du péché », *Vingtième siècle. Revue d’histoire* n° 107, 2010/3, pp. 145-155.

populaires, est contradictoire avec l'objectif recherché. La quarantaine est étendue à des immeubles et à des rues, à des quartiers, puis à la ville entière lorsque le parlement d'Aix, enfin informé de la réalité par la municipalité, prend le 31 juillet des mesures plus drastiques encore, ordonnant l'expulsion des mendiants et des vagabonds, et plaçant la cité sous interdit. Il est désormais presque impossible d'y entrer ou d'en sortir. Les magistrats aixois multiplient à leur tour des règlements destinés à protéger leur propre ville mais aussi la province où la peste se répand. Ces dispositions, calquées sur le modèle marseillais, sont imposées à toutes les communautés désormais tenues de « publier » le mal.

Cette intense activité réglementaire se révèle médiocrement opérante. Les décisions des uns et des autres sont trop nombreuses et répétitives pour ne pas révéler leur impuissance. Elles sont aussi trop ponctuelles, voire contradictoires, pour témoigner d'une approche globale de la crise. Enfin, elles souffrent du manque de coordination entre des juridictions parfois rivales ou soucieuses de leur autonomie. Cet ordre réglementaire que l'on veut imposer n'est souvent qu'un ordre de papier. D'ailleurs, les moyens ne suivent pas. À Marseille, la mise en œuvre stricte des décisions prises exige un quadrillage administratif serré alors que bon nombre de commissaires de quartier, de médecins et de chirurgiens, d'employés subalternes ont fui ou meurent, rendant par exemple l'évacuation des cadavres insoluble ou le respect du blocus très imparfait.

La peste devient une affaire d'État lorsque le pouvoir central comprend que Marseille aussi bien que le parlement de Provence sont débordés par la situation. Le chevalier de Langeron, chef d'escadre des galères, reçoit le 12 septembre un brevet de « commandant dans la ville de Marseille et son terroir », qui le dote de pouvoirs extraordinaires pour travailler à la « conservation de la ville ». En concertation avec la municipalité, mais décidant seul, il a les moyens d'imposer à la cité une « police de peste » appliquée avec une rigueur sans faille – aux troupes des galères et leurs forçats déjà à sa disposition s'ajoute le renfort de plusieurs compagnies d'infanterie. Ses décrets, exécutés sans délai, assurent en quelques semaines le retour à l'ordre social et sanitaire. Les officiers municipaux, les intendants de santé et les chirurgiens qui avaient déserté sont contraints de reprendre leurs postes. On commence à dresser des bilans précis de la contagion. Une stricte discipline règle les questions du nettoyement des rues, de l'enfermement des malades et de l'inhumation des morts, ainsi que du ravitaillement de la population. Ce nouvel effort coïncide avec un reflux de l'épidémie auquel il n'est sans doute pas étranger<sup>8</sup>.

---

<sup>8.</sup> J.-B. Bertrand, *Relation historique de la peste de Marseille*, Cologne, 1721.

Puis, le 14 septembre, le Conseil d'État rend un arrêt « au sujet de la maladie contagieuse de la ville de Marseille »<sup>9</sup>. Les attendus de ce texte décisif disent sans ambages que le roi, entendons le régent Philippe d'Orléans, est désormais convaincu de l'incapacité des autorités locales à empêcher l'épidémie de se propager en Provence et au-delà dans le royaume. Il s'agit donc de mettre fin à l'anarchie des juridictions, de suppléer à leurs défaillances et de prendre en un seul texte toutes les « précautions nécessaires et suffisantes » à la « sûreté » et à l'« abondance » des provinces.

Il est désormais interdit aux hommes et aux marchandises de sortir de Marseille sous peine de la vie. Y entrer suppose la possession d'un sauf-conduit signé de l'intendant de la province ou du commandant de la ville. La Provence entière, délimitée par le Verdon, la Durance et le Rhône, est soumise à quarantaine avec l'établissement d'un cordon sanitaire dont la surveillance est confiée à l'armée. La circulation des hommes, des courriers, des marchandises et des denrées est sévèrement contrôlée voire interdite dans certains cas. Les itinéraires et les points de passage sont décrétés, la possession de billets et de visas signés par les bureaux de santé est obligatoire pour les emprunter, comme le respect de la quarantaine (sauf dans le cas de certaines denrées alimentaires). Les peines des galères et de mort sanctionnent toute infraction. Dans les villes, les commandants militaires prennent le contrôle des bureaux de santé multipliés par l'intendant et ses subdélégués qui se démènent sans compter. Comme Langeron, ces officiers reçoivent des pleins pouvoirs « nonobstant opposition ou appellation quelconque ». Partout, ils les exercent sans état d'âme.

Cette « dictature de la peste » postule l'obéissance absolue des hommes et le contrôle de l'espace le plus rigoureux qu'il est alors possible de concevoir. Le parlement de Provence a beau protester d'être dépouillé de sa juridiction sanitaire, il est de droit et de fait réduit à l'impuissance. D'ailleurs, il accable les militaires, mais se garde de s'en prendre à l'intendant, Cardin Le Bret, qui cumule sa fonction avec la charge de premier président... La violence de l'État souscrit à des procédures institutionnelles pour répondre à la violence de l'épidémie.

L'État met en œuvre des moyens impressionnants. Outre la mobilisation de son appareil administratif, il engage le quart des régiments de ligne, une partie de la milice et des brigades des Fermes générales, et les maréchaussées. Plusieurs dizaines de médecins et de chirurgiens sont dépêchés de Montpellier et de Paris, et placés sous contrôle militaire. À l'organisation planifiée du ravitaillement des villes viennent s'ajouter d'importants prêts d'État et des dons personnels du roi, qui évitent aux

---

9. Cet arrêt du Conseil est publié par L.-F. Jauffret, *op. cit.*, pp. 147-148.

communautés de s'effondrer financièrement. La logique du cordon sanitaire, comparable à celle du lazaret, semble obéir davantage à des considérations économiques – elles concernent les deux tiers des articles de l'arrêt – qu'à des préoccupations de santé publique. Pour autant, les secondes ne sont pas une annexe des premières, car les deux dispositifs convergent.

L'approche de la crise épidémique se veut ainsi tout à la fois globale et pragmatique. Si l'État n'innove pas et se contente de militariser une prophylaxie déjà expérimentée localement, il veille cependant à la rendre compatible avec le maintien des circuits économiques et commerciaux, comme il accepte la « publicité » de la gravité de la situation sans « épouvanter les peuples ». Au total, si son intervention massive est trop tardive pour empêcher la peste de perdurer, très amoindrie, pendant encore deux ans, et même de franchir le Rhône pour gagner le Languedoc et le Gévaudan, elle évite incontestablement le pire à la Provence et au royaume.

## Après l'épidémie

Le bilan est d'abord démographique, social, économique et culturel. Trente-cinq à cinquante mille morts pour Marseille et son territoire, soit, si l'hypothèse haute est retenue, environ la moitié de la population phocéenne fauchée en deux ans, auxquels il faut ajouter probablement soixante-dix mille décès dans les deux cent quarante et une autres localités frappées par l'épidémie. Au total, environ cent vingt mille morts, soit un tiers des Provençaux<sup>10</sup>. Outre Marseille, on observe des pics de mortalité effrayants, supérieurs à la moitié de la population, dans treize villes et villages, dont Arles et Aubagne. Toutefois, les communautés sont très inégalement touchées : Lambesc ne déplore qu'un seul décès, mais on compte mille soixante-huit morts pour mille six cents habitants à La Valette.

Sa létalité terrifiante suffit à expliquer qu'aujourd'hui encore, dans l'imaginaire commun, la peste personnifie la mort de masse. Globalement, le bacille n'a pas distingué entre les sexes, les âges et les classes. Des analyses plus fines montrent que, sauf à Marseille et à Saint-Rémy-de-Provence, les femmes ont été relativement plus touchées que les hommes. Les plus jeunes (moins de dix ans) et les plus âgés (plus de soixante-neuf ans) ont été moins sévèrement frappés que les autres. Les pauvres et les plus fragiles

<sup>10.</sup> Un bilan établi en août 1721 par les commissaires de quartier dénombre trente mille cent trente-sept décès *intra-muros* et huit mille neuf cent soixante-dix autres dans le territoire de Marseille. Certains historiens jugent ce bilan inférieur à la réalité tandis que d'autres l'estiment au contraire excessif.

économiquement ont évidemment payé le plus lourd tribut, mais à Arles, la bonne bourgeoisie a été décimée. Au total, la reprise démographique demande plusieurs générations, voire plus d'un siècle comme à Arles.

Le bilan psychologique est beaucoup plus difficile à évaluer. La documentation léguée par les contemporains n'évoque pas la question du stress post-traumatique chez les survivants, préoccupation il est vrai étrangère à l'époque. Les indices d'une rapidité de la résilience psychologique et mentale sont cependant multiples, le plus probant étant sans nul doute le retour de l'insouciance ordinaire dans la vie quotidienne et de la confiance dans l'avenir une fois la disparition de l'épidémie acquise. Peut-être faut-il y voir un effet thérapeutique de cette acceptation du fatalisme et du refuge dans la culpabilité imposés par l'Église.

La peste de 1720 fut un choc anthropologique inouï et pourtant sans lendemain. Elle n'a rien changé des habitudes, bonnes ou mauvaises, ni des comportements, déviants ou non, comme elle n'a engendré dans les couches populaires aucune conscience de classe favorable à une contestation de l'ordre social<sup>11</sup>. Cependant, Marseille conserve la mémoire de son martyre. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'exubérance baroque se prête à la représentation des souffrances et des horreurs subies. Le siècle suivant entretient le culte des héros : Belsunce, Roze, Cardin Le Bret, Langeron... Le souvenir de l'épidémie se prolonge dans la culture locale jusqu'à nos jours, comme l'atteste le succès public d'une littérature de la peste.

Si l'économie réagit plus rapidement que la démographie, il faut tout de même quatre années au trafic maritime comme à la production agricole régionale pour retrouver des niveaux d'avant la crise. Les cités sont toutes plus ou moins endettées – l'épidémie a coûté cinq cent mille livres à Marseille, dont quatre cent mille en achats de blé (partiellement financées par des emprunts qui demanderont dix ans pour être remboursés) auxquelles il faut ajouter cinq cent mille de taxes non perçues. Certes, le mouvement général des affaires n'a pas été totalement interrompu, les capitaux placés ont continué de travailler, mais nombre de négociants et de marchands sortent ruinés de la crise. Le menu peuple, quant à lui, bénéficie peu de la hausse des salaires due à la raréfaction de la main-d'œuvre puisque les prix des denrées augmentent également du fait de la désorganisation des circuits commerciaux. Au total, la situation économique et sociale n'est pas stabilisée avant 1728.

Il faut revenir sur l'implication de l'État dans la gestion de la crise épidémique. La peste n'a pas été à proprement parler vaincue, du moins par une médecine dépourvue pour encore longtemps de toute véritable

<sup>11.</sup> Le Régent, fin politique, veille à étouffer la question de la responsabilité des échevins. Jean-Baptiste Estelle, sur la proposition de l'intendant Cardin Le Bert, soutenu par le maréchal de Villars, gouverneur de la Provence, est anobli en juillet 1722...

option thérapeutique. Mais elle ne ravagera plus jamais le royaume. Ce succès est à l'évidence celui d'une organisation administrative centralisée qui a permis aux représentants de l'État, au premier chef l'intendant, de s'imposer comme les principaux acteurs d'une politique sanitaire globale et cohérente, capables d'utiliser rationnellement les moyens disponibles. L'action de l'État fit bien plus que dépasser le stade de la gestion routinière et le parlement d'Aix dénonça le comportement de certains commandants, mais personne en dehors de ces magistrats ne jugea excessif le volontarisme étatique et nul ne discerna chez la monarchie les signes d'une utilisation politique réfléchie de l'épidémie, moins encore la tentation de la tyrannie.

Alors, l'action de Philippe d'Orléans témoigne-t-elle de ce « rêve politique de la peste » permettant le fonctionnement de « disciplines parfaites » décrites par Michel Foucault<sup>12</sup>? Il s'agit effectivement pour le Régent de vaincre l'épidémie en faisant régner l'ordre. En ce sens, la gestion du fléau apparaît bien comme un paradigme du pouvoir disciplinaire. Mais elle affirme aussi, plus simplement, la souveraineté d'un État qui, depuis Hobbes, a appris à se considérer comme un « corps politique » soucieux de faire respecter la loi commune<sup>13</sup>. Le roi aussi bien que l'État, plus encore lorsqu'ils se veulent absolus, entendent être obéis. Ajoutons que les mesures d'exception, justifiées par le souci du bien public, sont temporaires et que, dans la pratique, ni l'État ni les pouvoirs locaux ne peuvent empêcher totalement certaines transgressions. Surtout, le confinement demeure ce qu'il est conformément à la tradition : une mesure de panique décidée en urgence, trop tard et faute de mieux, faute surtout de disposer des connaissances scientifiques susceptibles de s'imposer aux croyances et de proposer d'autres solutions.

Il vaut donc mieux considérer que la peste de 1720 accélère l'émergence d'un nouvel art de gouverner ou, si l'on préfère, d'une gouvernementalité fondée sur la raison. L'État n'ignore plus qu'il tire ses forces de la population et doit exercer sur elle la bonne « police » nécessaire à ses vues, c'est-à-dire la contrôler, la mobiliser, mais aussi la faire prospérer. L'important est précisément dans cette conviction qu'il a non seulement le droit mais surtout le devoir d'intervenir en matière de santé publique, ce que son pouvoir de contrôle des hommes et de l'espace par le biais d'institutions efficaces lui permet. En ce sens, la confrontation avec la peste de 1720 fut pour l'État un moment de vérité, comme le fut en 2020 la « déclaration de guerre » à la COVID-19.

Cette naissance d'un pouvoir « biopolitique », s'il faut le désigner ainsi, accompagne l'évolution des sensibilités. Si en 1720 les médecins

<sup>12.</sup> Michel Foucault a traité à de nombreuses reprises de l'étatisation du biologique. Voir notamment *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard, 1975.

<sup>13.</sup> T. Hobbes, *Léviathan ou Matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil*, 1651.

sont encore loin d'avoir remplacé les prêtres dans le rétablissement de la confiance collective, les croyances héritées de la tradition ne satisfont plus des esprits toujours plus nombreux en quête d'explications rationnelles et de vérités scientifiques. Ainsi la peste peut-elle être vue comme l'origine lointaine du monopole contemporain de la médecine du pouvoir de guérir. Le fatalisme entretenu par un sentiment d'impuissance face à l'inéluctable n'est désormais plus de mise face à la maladie. Les témoins de la peste de Marseille sont tous d'accord sur deux points essentiels : la catastrophe est venue de ce que le mal n'avait pas été reconnu à temps ; sans exclure le recours à la protection divine, les villes, le parlement d'Aix, l'État ont développé des dispositifs matériels qui interdisaient toute résignation. La santé devient un service public dont les Encyclopédistes, mais aussi l'État, cherchent tout au long du nouveau « siècle des Lumières » à préciser les contours. ↴



OLIVIER HANNE

## QU'EST-CE QUE VAINCRE DANS UNE PERSPECTIVE MONOTHÉISTE ?

Dans nos sociétés contemporaines sécularisées, la victoire est un état de fait, quasiment objectif, observable à travers des négociations et des traités qui identifient clairement un vainqueur et un vaincu, du moins dans les conflits conventionnels. Vaincre, en revanche, implique une dynamique vers une fin qui n'est pas encore actée et que l'on cherche à se représenter. Il y a là une question de point de vue qui mêle à la fois l'image que l'on se fait de la guerre en cours et les buts à atteindre par celle-ci, jusqu'à ce que la victoire mette un terme à ce processus.

D'ailleurs, en latin, *victoria* indique l'issue favorable d'une bataille, et donc une réjouissance ou un triomphe, tandis que le verbe *vincere* désigne le mouvement inachevé au cours d'une lutte – physique, militaire ou morale – qui conduit à un avantage décisif sur un adversaire<sup>1</sup>. L'aboutissement n'est pas encore connu et la roue de la fortune peut éventuellement tourner.

### Vaincre : une question phénoménologique

Dans les sociétés anciennes, qui n'ont déifié ni la nation ni la mort patriotique, la victoire totale n'est jamais certaine, et à peine souhaitable. Le poète satirique Lucilius (mort vers 101 av. J.-C.), pragmatique comme l'étaient les Latins, en est bien conscient : « Si je vaincs et meurs, en quoi est-il meilleur pour moi en l'occurrence de vaincre<sup>2</sup> ? » L'*hybris*, le crime de démesure, n'est jamais loin d'une victoire trop claire, et les dieux se retournent facilement contre ceux qui ont voulu vaincre par tous les moyens. C'est la leçon de Thucydide qui clôt le huitième livre de la *Guerre du Péloponnèse* par la ruine d'Athènes. Entre 114 et 116, l'armée de l'empereur Trajan occupe la Mésopotamie et l'Assyrie, victoire considérable sur l'Empire perse, mais qui fut ouvertement critiquée par les Romains, qui ne comprenaient plus le sens des conquêtes : « Les événements ont suffisamment montré que cette acquisition a été pour nous la cause de guerres continues, ainsi que de frais nombreux, car elle rapporte peu et dépense beaucoup » (Dion Cassius, *Histoire romaine*, 75, 3).

1. A. Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2000 ; A. Blaise, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Turnhout, Brepols, 1954.

2. *Fragmenta*, repris par Isidore de Séville dans ses *Étymologies*, II, 21, 15.

Tendre vers la victoire n'est pas une question immédiatement religieuse, car l'expérience monothéiste se situe sur un autre plan, celui du surgissement du divin dans le réel et de l'éclosion de la conscience dans un rapport entre la créature et son créateur. La seule victoire que l'on recherche est la vie éternelle. « La mort a été engloutie dans la victoire (en grec : *nikè*) » (I Corinthiens 15, 54). Elle est à la fois le Salut et le moyen du Salut, le but et le truchement : « La victoire (*nikè*) qui a vaincu le monde, c'est notre foi » (I Jean 5, 4). Rares sont les médiateurs qui en détiennent les clés : si le Christ transmet ces clés du ciel à saint Pierre (Matthieu 16, 19), Moïse est un législateur plus qu'un médiateur, et Mahomet est un transmetteur du Coran et un avertisseur (*nadhîr*) du Jugement, non un garant du Salut.

Dans les monothéismes, l'expérience du croyant est tendue par les commandements divins, qui fixent des comportements, des lignes éthiques et des ambitions spirituelles, qui, pris dans leur ensemble et à l'échelle d'un individu, sont inapplicables. L'observation des six cent treize commandements quotidiens du judaïsme est toujours à recommencer. L'amour des ennemis demandé par Jésus paraît inatteignable. L'imitation du Prophète, même si elle s'appuie sur la somme des *hadith*, relève du vœu pieu. Aucun fidèle ne peut chercher à vaincre par son comportement ou par sa propre morale. La victoire se situe ailleurs et ne lui appartient pas. C'est Dieu qui donnera à son serviteur « de conduire la justice jusqu'au triomphe (*nikè*) » (Matthieu 12, 20 ; Isaïe 42, 1-4). Lorsqu'il croit la tenir, elle lui échappe.

Un tel hiatus se répercute dans le domaine militaire : quand Urbain II lance la première croisade en 1095, il n'a prévu aucune logistique ni aucun plan stratégique. Sa seule justification est inscrite dans les canons du concile de Clermont : « Quiconque par seule piété, non pour gagner un honneur ou de l'argent, aura pris le chemin de Jérusalem en vue de libérer l'Église de Dieu, que son voyage lui soit compté pour seule pénitence<sup>3</sup>. » La croisade est un pèlerinage armé pour obtenir le pardon de Dieu ; la victoire concrète est à peine suggérée. Ici, vaincre signifie faire pénitence.

En outre, les phénomènes religieux, analysables dans les sources ou observables chez les fidèles, ne sont jamais binaires (défaite/victoire) et démultiplient les niveaux de compréhension du divin et de perception de son intrusion dans l'Histoire. On peut chercher à vaincre tout en courant sciemment à sa perte. On peut mourir en ayant vaincu. « Le sang des martyrs est semence de chrétiens », dit l'apophégme de Tertullien (mort vers 220). Mahomet se réfère à deux genres de victoires et à deux temporalités derrière le même verbe *zhâhir* : « Une partie de ma

<sup>3</sup>. Analyse dans O. Hanne, *Papes en guerre ! La papauté et la violence armée au Moyen Âge*, Huningue, Presses universitaires Rhin et Danube, 2023, pp. 140-155.

communauté restera victorieuse [c'est-à-dire militairement] jusqu'à ce que vienne l'ordre de Dieu [à la fin des temps], alors elle sera encore victorieuse [spirituellement]<sup>4</sup>. » L'âme du vainqueur peut, mille ans après avoir été glorifiée par les hommes, être renversée dans l'Au-delà, car « beaucoup de premiers seront derniers et de derniers seront premiers » (Matthieu 19, 30).

Dans les sociétés croyantes, le réel est toujours perçu à travers des signes qui finissent par placer un voile sur la véritable guerre. Tout est analogie, association d'images. Qu'importe l'issue du combat sur terre, car il faut annoncer que les signes du ciel ont été observés. Vaincre est une réécriture du réel, et même une (sainte) Écriture.

On ne peut donc que décrire les contradictions que posent les monothéismes, sans les résoudre tout à fait, car le référentiel qui détermine la victoire est toujours inaccessible, bien que la transcendance se laisse ponctuellement approcher. « Nous prêchons un Christ crucifié, scandale pour les juifs et folie pour les païens » (I Corinthiens 1, 23).

## ■ Vaincre pour Israël au risque de l'éthique juive

Vaincre apparaît initialement sous une forme temporelle dans la Torah et surtout dans les Nevi'im (livres de Josué, Samuel, Rois). Le triomphe sur le Mal se manifeste à travers des victoires militaires. La première occurrence du mot « guerre » (*milchamah*, ou « bataille ») dans la Torah s'insère au moment de la campagne des quatre monarques orientaux contre les rois de Sodome et de Gomorrhe. Vaincus, ceux-ci en appellèrent à leur allié Abraham, qui vint délivrer les prisonniers et restituer leurs biens pillés (Genèse 14, 1-15). Dieu valide la violence armée du patriarche, mais celle-ci est finalisée par une éthique implicite : le retour du droit et de la justice. La tradition du Talmud de Babylone confirmera cette orientation en multipliant les conditions de légalité des guerres expansionnistes (dites « facultatives », ou *mil'hemet reshut*, voir *Sota*, 44b).

Le livre de Josué décrit avec soin les succès d'Israël en soulignant à dessein leur justification religieuse. Les expéditions menées par le peuple hébreu pour la conquête de Canaan sont des guerres à la fois nationales, ethniques – on pourrait dire raciales – et sacrées : l'ennemi du peuple hébreu est aussi un ennemi de Dieu (Deutéronome 7, 1-2). « Je sèmerai devant toi ma terreur, je jette la confusion chez tous les peuples où tu pénétreras, et je ferai détalier tous tes ennemis » (Exode 23, 27). Qu'il faille se défendre contre Midian, les Philistins ou les Assyriens, la victoire

4. (ثَلَاثُ مِنْ أُمَّتِي ظَاهِرِينَ حَتَّىٰ يُبَيِّنُهُمْ أَمْرُ اللَّهِ وَفِمْ ظَاهِرُونَ) (*Sahîh al-Bukhârî*, n° 3640); le verbe *zhâhir* signifie « se manifester, se révéler, se montrer fort » et, par extension, « vaincre ».

est toujours légitime parce qu'elle renvoie à l'élection divine et exprime la fermeté de la foi rendue à Dieu. Vaincre implique à la fois de combattre, de prier et de témoigner de l'élection divine. Tant que Moïse lève les bras pour prier, Josué reste vainqueur d'Amalek (*ibid.*, 17).

Cependant, les livres des Juges et des Rois suggèrent que toute victoire est une bénédiction accordée selon la qualité de la justice qui règne au sein du peuple. Comme le soutient le Talmud, le principe de protection de la vie humaine (*pikuah nefesh*) doit toujours l'emporter. La guerre est donc insuffisante à légitimer la puissance d'Israël, et une autre dimension, que seuls identifient les rois, les juges et les prophètes, préside à la grandeur de la nation. En hébreu ancien, le substantif *tashu'ah* renvoie d'ailleurs aussi bien à la victoire qu'à la délivrance, à la sauvegarde et au Salut. Le verbe *natsakh* est toutefois moins ambivalent, puisqu'il peut signifier « vaincre », « l'emporter » ou « contrôler ».

Les livres prophétiques annoncent que la ruine des deux royaumes juifs (en 722 et 586 av. J.-C.) est une conséquence du péché, des haines fratricides, de l'oubli de Dieu : « Les ennemis arrivent d'un lointain pays et poussent leur cri contre les villes de Juda ; comme les gardiens d'un champ, ils l'entourent, car elle s'est révoltée contre moi, oracle du Seigneur. Ta conduite et tes actions t'ont valu cela » (Jérémie 4, 16-18).

La guerre, qui est désormais un mal, cessera avec la victoire définitive de Dieu, victoire qui transcende celle du peuple hébreu. C'est dire que l'Ancien Testament parvient à dépasser le cadre limité d'Israël pour envisager l'universalité de la paix. Toute l'humanité est appelée à vaincre le seul ennemi réel : le Mal incarné par le Diable<sup>5</sup>. « Il jugera entre les nations, il sera l'arbitre de peuples nombreux. Ils briseront leurs épées pour en faire des socs et leurs lances pour en faire des serpes. On ne lèvera plus l'épée nation contre nation, on n'apprendra plus à faire la guerre » (Isaïe 2, 3-4).

L'État d'Israël est-il un héritier fidèle, bien que lointain et indirect, de ces définitions ? « Le Seigneur est en guerre contre Amalek de génération en génération » (Exode 17, 16). Ce mythe d'Amalek est passé dans la tradition israélite comme le premier combat vécu par le peuple juif pour la défense de son existence, et aussi sa première victoire, sorte de pierre fondatrice de Tsahal<sup>6</sup>. À cause de ses ennemis, la nation ne peut survivre, et donc vaincre, qu'à condition d'organiser un système militaire fort. Mais comme la Torah l'enseigne, on ne peut vaincre sans éthique, aussi l'armée israélite a-t-elle élaboré une doctrine qui obéit au

5. Articles « Victoire » et « Guerre », in X. Léon-Dufour (dir.), *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, Le Cerf, 1995, pp. 1344-1348 et 518-524; « War and Warfare », *Encyclopaedia Judaica*, Thomson-Gale, 2007, vol. 20, pp. 619-629.

6. S. Boussois, *Israël entre quatre murs. La politique sécuritaire dans l'impasse*, Bruxelles, GRIP, p. 6 (il parle même d'un syndrome d'Amalek, syndrome d'enfermement et de bellicisme); O. Hanne, Ch. Desmarest et B. Fever, *Tsahal au cœur d'Israël. Histoire et sociologie d'une cohésion entre armée et nation*, Paris, Balland, 2018.

principe de la « pureté des armes » (*tohar haneshk*), un ensemble de normes qui visent à préserver l'humanité même en pleine guerre<sup>7</sup>. En raison de ces deux modalités du « vaincre », Israël navigue entre deux écueils que sont le risque d'une ethnicisation brutale de la militance et une « pureté des armes » qui ne serait qu'un voeu théorique.

## Vaincre avec et pour le Christ

Dans le Nouveau Testament, le verbe « vaincre » (*nikaô*), tiré du mot « victoire » (*nike*), apparaît à vingt-huit reprises, toutes exprimant que le Christ l'emporte sur le monde et sur le Mal. Ce processus est déjà accompli (« J'ai vaincu le monde ! », Jean 16, 33), mais aussi encore en puissance puisqu'il ne sera achevé qu'avec l'Apocalypse (« Mais eux l'ont vaincu par le sang de l'Agneau », 12, 11)<sup>8</sup>. Cette dynamique déjà acquise et inachevée est à la fois dans les mains du Christ et dans celles de ses fidèles : « Ne te laisse pas vaincre (*nikô*) par le Mal, mais triomphe (*nika*) du Mal par le Bien » (Romains 12, 21). Ils en sont acteurs et bénéficiaires dans un va-et-vient qui traverse le temps. La prière, le jeûne et les vertus sont les seules armes que Jésus revendique, et la victoire passe par la souffrance et la mort (Matthieu 26, 52-53).

À la Pentecôte, la fondation de l'Église comme assemblée des croyants abolit la nature identitaire de l'ancien Israël, et ôte ainsi toute légitimité aux victoires mêlant le sacré au nationalisme ethnique. L'ultime combat oppose les légions désarmées des martyrs aux myriades démoniaques, finalement vaincues (Apocalypse 19, 19).

La plupart des Pères de l'Église, qui établirent aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles les fondements théologiques du christianisme, étaient hostiles à une approche guerrière de la victoire. Pour l'exégète alexandrin Origène (mort vers 254), il faut interpréter les victoires du peuple juif de manière allégorique, car « si ces guerres charnelles n'étaient pas la figure de guerres spirituelles, jamais les livres historiques des juifs n'auraient été transmis aux disciples du Christ ». Or les victoires spirituelles sont plus fondamentales que tous les conflits sanglants<sup>9</sup>. Pour Tertullien, le Christ a définitivement interdit le glaive aux chrétiens en arrachant celui de Pierre<sup>10</sup>.

Si saint Augustin, au V<sup>e</sup> siècle, accepte l'idée de guerres nécessaires au nom du moindre mal, jusqu'à formuler les prodromes de la guerre juste, il ne peut s'agir d'une authentique victoire chrétienne, mais d'une concession

7. F. Encel, « L'armée israélite et ses spécificités géopolitiques », *Hérodote* n° 116, 2005, pp. 138-149.

8. Une seule occurrence est explicitement militaire, mais sert d'analogie (Luc 11, 22).

9. *Homélies sur Josué*, Paris, Le Cerf, 1960, p. 333.

10. « De l'idolâtrie », in O. Hanne, *Papes en guerre*, op. cit., pp. 19-23.

à la nature humaine. D'ailleurs, *La République* de Cicéron – et non la Bible – est l'une de ses sources sur ce sujet. La pensée augustinienne, qui a souvent été comprise comme légitimatrice du combat, était en réalité plus attachée à l'idée de paix qu'à celle de guerre juste. L'attitude qu'Augustin conseille au légionnaire Boniface vers 417 résume à elle seule son propos : « Sois pacifique en faisant la guerre, afin que ceux que tu vaincras tu les conduises dans la victoire vers l'utilité de la paix<sup>11</sup>. »

Mais la doctrine chrétienne connaît des évolutions en raison des conflits historiques traversés, parce que le pacifisme intégral était impossible et en raison de la christianisation de l'Empire romain au IV<sup>e</sup> siècle. L'iniquité de la violence armée fut réinterprétée à la faveur de la « politisation » de l'Église. L'État protégeant la foi nouvelle, ses organes de contrôle devenaient légitimes, tout comme sa coercition. Cette séparation des fonctions entre l'Église et l'État, qu'il fût l'empire, la monarchie carolingienne ou le royaume capétien, devait maintenir dans les mentalités un dualisme de la victoire : le prince doit vaincre sur terre par la guerre tandis que les pieux, notamment les moines, soutiennent le triomphe du Christ par la prière, les deux élan ne s'opposant pas mais se nourrissant mutuellement : « Il nous appartient, déclare Charlemagne en 796 au pape Léon III, selon l'aide de la divine miséricorde, de défendre toujours au dehors la sainte Église du Christ des attaques des païens et de la dévastation des armées infidèles. [...] Il vous appartient, très saint Père, d'élèver vers Dieu les mains, comme Moïse, pour soutenir notre armée, de sorte que par votre intercession, Dieu nous guidant et conduisant, le peuple chrétien obtienne toujours et partout la victoire sur les ennemis de son nom<sup>12</sup>. »

Toute l'histoire du christianisme est parcourue par ces contradictions, jamais totalement résolues, et les sources théologiques et normatives (papauté, conciles, évêques) font tout autant la promotion de la guerre, des voies de pacification que des interprétations spirituelles de la victoire. Même Bernard de Clairvaux, grand prédicateur de la croisade au milieu du XII<sup>e</sup> siècle et défenseur de l'ordre du Temple, est révélateur de ces ambiguïtés, qui ne sont pas seulement rhétoriques : « Ce n'est point par les résultats mais par les sentiments du cœur qu'un chrétien juge du péril qu'il a couru dans une guerre ou de la victoire qu'il y a remportée, car si la cause qu'il défend est bonne, l'issue de la guerre, quelle qu'elle soit, ne saurait être mauvaise, de même que, en fin de compte, la victoire ne saurait être bonne quand la cause de la guerre ne l'est point<sup>13</sup>. »

11. Lettre 189, 6, éd. A. Goldbacher, 1898, p. 135. Isidore de Séville est dans les mêmes dispositions au VII<sup>e</sup> siècle : « On appelle la victoire (*victoria*) parce qu'on l'obtient par la force (*vis*), c'est-à-dire aussi par la bravoure (*virtus*). Mais la victoire obtenue par la brutalité est indigne. De fait, la victoire est décidée par le meurtre de l'ennemi ou sa spoliation. Il n'y a donc pas de victoire joyeuse en raison des immenses préjudices engendrés » (*Étymologies*, 18, 1).

12. O. Hanne, *De la guerre au Moyen Âge. Anthologie des écrits militaires*, Paris, Giovanangeli, 2012, p. 285.

13. *Louange de la nouvelle milice*, § 1, *ibid.*, pp. 108-109.

Le monde contemporain se souviendra de cette leçon, tout en la détournant vers ses propres idéologies : le triomphe militaire importe peu, car vaincre signifie d'abord avoir raison !

## Vaincre par Dieu dans l'islam

La langue arabe, celle du Coran, propose une grande variété sémantique pour le verbe vaincre, comportant de multiples nuances. Nous en relevons au moins cinq avec leur sens original :

- *zhafira* : « égratigner » ou « blesser avec les ongles », sens qui provient peut-être de la corne du pied chez les animaux ; par extension, le verbe signifie « triompher », « remporter un succès », d'où le *zhafar* (« triomphe », « victoire »)<sup>14</sup>, terme que le Coran utilise (sourate 48 verset 24) ;

- *ghalaba* : « l'emporter sur quelqu'un avec lequel on s'oppose ou l'on se bat », ce qui a donné : « enlever », « battre », « dominer » et donc « vaincre » (sourate 30 verset 2-3)<sup>15</sup> ;

- *fâza* : « être sauvé de quelque chose », « être en lieu sûr » et par extension « être délivré », « arracher », « avoir le dessus », « vaincre », d'où le substantif *fawz* (« délivrance », « succès », « triomphe », « victoire »)<sup>16</sup> ;

- *naçara* : « aider quelqu'un pour le défendre contre un autre », « se prêter un secours mutuel », « assister », « vaincre », ce qui a produit un second groupe de significations autour de « donner la victoire », « l'emporter » (sourate 3 verset 160). La racine a donné notamment deux substantifs selon ces deux nuances : *naçr* (« aide », « appui », « secours », « victoire ») et *intiqâr* (« succès », « triomphe », « victoire »)<sup>17</sup> ;

- *hazama* : « serrer avec la main un corps tendre, comme un fruit, et y faire une marque, y creuser un signe » ; par extension, le verbe signifie « frapper quelqu'un de sorte d'y laisser une trace, de le mettre en fuite, de le battre, de le vaincre » (sourate 54 verset 45)<sup>18</sup>.

La langue coranique comprend donc l'idée de vaincre de manière dynamique et instrumentale : dynamique parce que le processus et ses circonstances (un conflit ou une querelle entre êtres vivants, une menace...) est aussi important que sa finalité (mettre en échec un ennemi) ; instrumentale parce que les moyens sont sous-entendus (ongle,

14. A. de Biberstein Kazimirski, *Dictionnaire arabe-français*, Paris, 1860, vol. 2, pp. 134-135. Nous utilisons aussi M. Gloton, *Une approche du Coran par la grammaire et le lexique*, Beyrouth, Albouraq, 2002.

15. *Ibid.*, pp. 489-490.

16. *Ibid.*, pp. 645-646.

17. *Ibid.*, pp. 1271-1272.

18. *Ibid.*, pp. 1420-1422.

blessure, serrement, trace, appui...). En revanche, la victoire n'appelle pas la sémantique du meurtre et encore moins du massacre, ce qui exprime une réalité historique. De fait, à l'époque du Prophète, les expéditions sont peu meurtrières. La mêlée est de courte durée, car on s'interrompt dès les premières blessures. Conformément à la tactique du *rezzou*, l'armée dont le moral flanche s'enfuit aussi rapidement qu'elle est apparue. Ce sont donc surtout des escarmouches ou de grosses bagarres où les morts sont rares. Lors de la fameuse victoire de Badr, en 624, il n'y eut que soixante-dix tués sur les mille deux cents combattants<sup>19</sup>.

La sourate 3, dite *Al-'Imrân*, se situe dans ce contexte des batailles de Badr et d'Uhud où Mahomet fut confronté à l'hostilité armée des Mecquois polythéistes, et même à des oppositions au sein des musulmans (les *munâfiqûn*, les « hypocrites »). La parole coranique stigmatise alors les deux groupes, mais aussi les juifs et les chrétiens, et rappelle aux croyants la puissance de Dieu et ses promesses afin de les remotiver. « Si Dieu vous secourt (*yançurkum*), il n'y aura pas de vainqueur sur vous (*ghâlibakum*)<sup>20</sup>. » Parce que la même phrase associe deux verbes signifiant « vaincre » (*naçara* et *ghalaba*), elle peut aussi sous-entendre une impulsion spirituelle : « Si Dieu vous vainc [c'est-à-dire vos péchés], nul ne vous vaincra. » Le grand commentaire d'al-Tabarî (mort en 923) de ce verset confirme une interprétation à caractère éthique et religieux plutôt que militaire : « Aussi longtemps que vous suivez son ordre et que vous demeurez fermes dans l'obéissance à lui et à son messager, la victoire (*al-ghalba*) est à vous et le succès (*al-zhafar*)<sup>21</sup>. » Les références coraniques soulignent à quel point on ne peut vaincre sur terre, même militairement, qu'avec l'appui de Dieu, d'où l'ambigüité fréquente dans le texte entre « vaincre », « aider » et « secourir » derrière le seul verbe *naçara* (exemples : sourate 3 verset 123 ; sourate 8 verset 10 ; sourate 110 verset 1).

Même si les lettrés soufis et les théologiens chiites ont conservé et médité ces nuances du livre et de sa langue, elles ont toutefois été interprétées au cours du Moyen Âge dans un sens beaucoup plus militant par les juristes proches du pouvoir, derrière notamment le concept tardif de *jihâd*. Dans le Coran, la racine JHD signifie « fournir un effort », « travailler avec assiduité, zèle ». Elle apparaît à trente-cinq reprises dont une vingtaine de fois sous la formule *jâhada/jihâd/yujâhid* (*ûna*) *fi sabili-Llâh* (« lutte/lutter sur le chemin/sentier de Dieu »). Les contextes d'emploi de cette expression varient d'une description générale de l'effort du croyant pour la pratique

19. O. Hanne, *Mahomet. Le lecteur divin*, Paris, Belin, 2016, pp. 185-187.

20. ان ينصركم الله فلاد غالب لكم (S. 3 v. 160).

21. Al-Tabarî, Abû Ja'far Muhammad b. Jarîr b. Yazîd, *Jâmi' al-bayân 'an ta'wîl ây al-Qur'ân*, La Mecque, Dâr al-Tarbiyyati wa'l-Turât, nd., vol. 7, p. 347.

de sa religion jusqu'à la lutte physique contre l'agresseur<sup>22</sup>. Les formes verbales de JHD ne sont pas des équivalents de « vaincre », mais plutôt l'expression d'un engagement du croyant pour sa foi et son Dieu face à des ennemis, engagement qui va jusqu'à la souffrance voire la mort. La fin importe moins que le chemin.

En revanche, dans les compilations de *hadith* du début du IX<sup>e</sup> siècle, et surtout dans la biographie officielle du Prophète, la *Sîra al-nabawiya* (*Conduite du Prophète*), datée de la même époque, la plupart des références à la racine JHD sont militaires. Ces emplois suivent une évolution en quatre étapes dans cette source et, plus généralement, dans la documentation musulmane depuis le Coran jusqu'aux grandes sommes juridiques écrites entre le IX<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle. « Faire effort » apparaît tout d'abord comme un impératif de la vie humaine, vie de fatigue et de douleurs. Puis, dans le contexte de l'Hégire, l'effort implique une menace de mort en raison d'une altérité hostile et méprisable. Cette tension aboutit à un affrontement armé qui justifie l'engagement total jusqu'à la mort. Et un tel effort du fidèle « dans le sentier de Dieu » débouche sur les promesses de l'Au-delà. À l'issue de ce processus, le *jihâd* est devenu une institution, car les califes ont réinterprété les sources de l'islam pour faire entrer dans le droit l'obligation militaire au nom de Dieu<sup>23</sup>. Dès lors, « faire le *jihâd* » est devenu une manière de vaincre l'ennemi pour une conquête et pour le ciel. La double finalité terrestre et céleste l'a emporté sur l'opération elle-même ; la fin l'a emporté sur le chemin.

## Pour conclure

Vaincre paraît théoriquement en dehors du champ des monothéismes, car seule la victoire céleste accordée par Dieu s'enracine dans les textes sacrés, si bien que la dynamique qui y conduit échappe aux capacités humaines. Toutefois, Bible et Coran évoquent aussi des victoires à travers des voies éthiques qui complexifient la question. Quant à vaincre militairement avec le soutien de Dieu, l'Ancien Testament et le Coran y font de nombreuses allusions, rendant possible une perception militante de la foi.

Pourtant, d'autres chemins historiques se sont dessinés en contradiction avec les textes sacrés : le judaïsme ayant perdu tout enracinement politique dès l'Antiquité, il a fallu proposer une relecture éthique des combats d'Israël en faveur d'une humanité appelée à vaincre ses pulsions violentes

22. O. Marongiu-Perria, « *Le jihâd*, entre doctrine politique de la guerre et théologie de l'action vertueuse. Enjeux et pistes de réflexion », in O. Hanne (dir.), *Djihad. Un état des savoirs religieux, historiques et sociaux*, Paris, Les Influences, 2022, pp. 18-45.

23. O. Hanne, « *Le jihâd* est-il prophétique ? Recherches sur le récit de la "conduite du Prophète" », *ibid.*, pp. 80-109.

et à défendre la justice ; le christianisme, initialement en rupture avec la violence armée, n'a cessé de compléter un arsenal de justifications à la guerre, en partie issu du droit romain et prolongé par les décisions pontificales, arsenal qui aboutira aux notions de croisade, de légitime défense et de guerre juste ; quant à l'islam, malgré les ambiguïtés sémantiques du Coran et l'insistance des mystiques, il connaît une homogénéisation juridique de ses catégories militantes au service des califes. Le judaïsme a évacué, du moins jusqu'à la naissance d'Israël en 1948, le « vaincre politico-militaire », que le christianisme a, lui, largement adopté jusqu'au seuil du XX<sup>e</sup> siècle, tandis que l'islam n'a cessé de s'interroger sur ses modalités.

Aucun des trois monothéismes n'a jamais prétendu qu'il faille vaincre par un seul chemin et que celui-ci fût uniquement militaire ou seulement moral. Car même si la vie terrestre est appelée à être dépassée dans une victoire céleste, elle reste une « vallée de larmes » (psaume 84, 7), une *dunyâ* (« monde », « ici-bas »), où chacun doit « faire effort » (*jahada*) et assumer une militance quotidienne – d'où la formule *Ecclesia militans* pour désigner l'Église sur terre dès le XII<sup>e</sup> siècle –, engagement qui est déjà une façon de vaincre le monde.

Quant à l'ennemi, parce qu'il peut être intérieur et extérieur, personnel (le Diable) ou collectif (des soldats), physique ou moral, on ne peut jamais complètement en triompher, du moins pas avant d'en avoir vaincu toutes les dimensions, ce qui est impossible durant la vie terrestre. L'imperfection et la finitude de l'homme ne permettent pas une victoire totale, laquelle, de toute façon, ne lui appartient pas, mais relève de la seule volonté de Dieu. Or Dieu retient cette pleine victoire sur terre, même à ses saints. Moïse ne put pénétrer en Canaan et mourut en apercevant la Terre promise (Deutéronome 32, 52). Saint Étienne vit le ciel s'ouvrir au-dessus de lui tandis qu'on le lapidait à mort (actes des apôtres 7, 55 s.). Et Mahomet, qui dans son ascension traversa sept cieux, fut arrêté au « Lotus de la Limite », sans jamais contempler Dieu. Le croyant ne peut donc vaincre sans mourir lui-même. ■



BEN BATHURST, JAVIER FERNÁNDEZ SÁNCHEZ,  
DARIO GIACOMIN ET JÉRÔME GOISQUE

## OTAN. GAGNER OU VAINCRE SELON LES DIFFÉRENTS ALLIÉS

Quatre généraux alliés, siégeant côte à côte au sein du comité militaire de l'OTAN, se sont prêtés au jeu d'une définition du mot « vaincre ». Notons que loin des définitions académiques, l'analyse de ces officiers révèle le caractère profondément paradoxal de cette notion. Finalement, qu'est-ce que vaincre ?



### Vaincre plutôt que gagner. Une perspective britannique

On m'a demandé de réfléchir à ce que signifie gagner ou vaincre et, dans un contexte historique, quelles batailles sont emblématiques pour moi. Vivant à Bruxelles, à mi-chemin entre Waterloo et les champs de bataille de la Première Guerre mondiale dans les Flandres, le choix a été difficile. Cependant, en tant que diplomate militaire, j'ai pensé qu'il était préférable de choisir les batailles de la Grande Guerre et de me concentrer sur ses cent derniers jours, de mars à novembre 1918. Au cours de cette période, le maréchal Haig a déclaré qu'il avait enfin atteint le rythme opérationnel élevé qu'il avait recherché tout au long du conflit. À mon avis, il s'agissait plus de vaincre que de gagner, et le succès des Alliés en 1918 s'expliquait principalement par les progrès technologiques, en particulier dans le domaine aérien, ainsi que par la coopération entre l'artillerie, les chars et l'infanterie, rendue possible par les communications sans fil. Toutefois, je souhaiterais également souligner l'importance de la nomination du maréchal Foch en tant que commandant suprême et de la séparation effective des niveaux de commandement, qui contrastent fortement avec la responsabilité stratégique que le général Ludendorff a assumée et qui l'a finalement dépassé. Les deux alliances se différenciaient également par leur qualité et leur conviction, d'un côté, les troupes françaises, britanniques et celles des pays de ce qui est devenu le Commonwealth, avec un nombre apparemment illimité d'Américains qui constituaient une présence rassurante, et, de l'autre, les alliés de l'Allemagne qui ont rapidement capitulé les uns après les autres. Enfin, la capacité de chaque camp à subvenir à ses besoins s'est avérée cruciale : le blocus de nos marines a été efficace, et la capacité industrielle de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Amérique a surpassé celle des Allemands à tous les égards. La statue du maréchal Foch à Londres porte l'inscription « J'ai

conscience d'avoir servi l'Angleterre comme j'ai servi mon propre pays », témoignage de l'amitié et du partenariat de longue date entre la France et le Royaume-Uni, fondés sur une mémoire partagée, des valeurs communes, le respect, l'intérêt mutuel et une vision commune de notre avenir bilatéral et en tant que membre de l'Alliance de l'OTAN.

*Lieutenant-général Sir Ben Bathurst*

## **Vaincre pour gagner. Une perspective espagnole**

En raison du lien étroit que je vois entre les deux concepts « gagner » et « vaincre », je me permets de jouer avec le titre de cette « inflexion » et d'en faire un nouveau titre très similaire : « Vaincre pour gagner. » Pour moi, gagner n'est pas seulement un résultat. Pour gagner, il faut commencer par adopter l'attitude suivante : être le meilleur possible. Telle est l'origine claire et réelle de ce concept plus que pertinent. Le concept de victoire est plutôt une philosophie, selon laquelle vous n'avez pas besoin que quelqu'un d'autre perde pour considérer que vous gagnez. Plus encore, selon moi, lorsque vous êtes bien préparé à perdre, alors on peut dire que vous adoptez pleinement une attitude gagnante. C'est pourquoi surmonter une situation compliquée implique assurément de gagner. La préparation personnelle que nous devons effectuer pour affronter de nouveaux problèmes de façon appropriée, et la force personnelle que nous générerons après avoir surmonté l'adversité, font qu'une attitude gagnante incontestable apparaît en nous. La victoire personnelle obtenue grâce à ce sentiment exceptionnel augmente la confiance en soi et aide à continuer à forger les « armes » qui seront utilisées dans les « batailles » à venir. Un bon exemple de mon raisonnement dans le contexte militaire peut être trouvé dans de nombreuses batailles emblématiques de l'Histoire, dans lesquelles l'excellente attitude victorieuse des participants vaincus après la fin de la guerre leur a permis de surmonter et d'affronter de nouvelles confrontations avec les attitudes requises qui leur ont permis de gagner.

*Général de corps d'armée aérienne Javier Fernández Sánchez*

## **Vaincre ou gagner. Une perspective italienne**

La « victoire » est un mot passe-partout utilisé pour décrire de manière imprécise le concept de succès dans la guerre, en d'autres termes « gagner ». Malgré la référence claire à l'accomplissement de l'action, il serait réducteur de dire que le processus de victoire se résume à la concrétisation d'un résultat souhaité. Les théories de la victoire envisagent celle-ci d'un point de vue tactique, opératif ou stratégique.

Alors que la victoire tactique peut généralement se mesurer à l'aune de critères quantifiables, la victoire en temps de guerre ne peut pas nécessairement être expliquée en termes quantitatifs. Autrement dit, le résultat stratégique, défini comme l'accomplissement ou la réalisation d'une condition politique, est ce qui importe le plus. Pour gagner une guerre, les paramètres calculables sont toujours importants, mais ce qui compte le plus, c'est la perception finale de la situation et non les faits. En outre, la fin d'un conflit correspond essentiellement à l'obtention d'un résultat souhaité – pas nécessairement un succès –, qui est préférable à la poursuite de la guerre. Il ne faut pas confondre cet « état de fait » avec la victoire. Sir Basil H. Liddell Hart a reconnu qu'il est également possible qu'un camp gagne largement sans que l'autre ne perde nécessairement beaucoup, voire pas du tout. Je voudrais conclure par ses mots : « La paix par l'impasse, fondée sur la reconnaissance par chaque partie de la force de l'adversaire, est au moins préférable à la paix par l'épuisement commun, et a souvent constitué une meilleure base pour une paix durable. » Cette pensée est plus actuelle que jamais. La réalisation de cette condition équivaut à briser la volonté. Il est donc nécessaire de remettre en question son propre paradigme cognitif de la « victoire » : parfois, ne pas obtenir la victoire est une victoire !

*Vice-amiral Dario Giacomin*

## La victoire et le panache. Une perspective française

Vaincre ou obtenir une victoire sont des notions paradoxales. Vaincre militairement peut conduire à une défaite politique, et la défaite des armes peut parfois servir de plus hauts objectifs stratégiques. L'Histoire regorge d'exemples. Et comme pour ajouter à ce tableau, les armées françaises ont la particularité de déployer un véritable culte des défaites glorieuses. Les glorieux vaincus sont célébrés dans nos armées et donnés en exemples de fidélité à la parole donnée. Il s'agit de la mémorable bataille de Camerone lors de la campagne du Mexique ordonnée par Napoléon III en 1863, où soixante-trois braves légionnaires affrontèrent une armée, et dont seulement quatre survivants se rendirent à la condition de conserver leurs armes – et cette défaite contribua à la réussite de la manœuvre générale. C'est aussi le sacrifice des troupes de marine françaises dans la maison de la dernière cartouche à Bazeilles contre les Allemands et les Bavarois en 1870. Mais il y a bien d'autres défaites glorieuses et célébrées ! Ces défaites sont devenues des fêtes d'armes, célébrées dans les régiments. En ces occasions, le culte de la mission est placé au-dessus de tout. Cela galvanise les soldats, mais aussi leurs chefs, et forme une culture particulière. Sans rien enlever à l'approche stratégique, ou politico-militaire, le panache

semble être ainsi une notion inséparable de la victoire à la française. Qui mieux que l'empereur Napoléon Bonaparte pour illustrer ce concept de « panache », en particulier lors la bataille décisive d'Austerlitz le 2 décembre 1805, opposant la Grande Armée aux Prussiens et au tsar ? Cette victoire est devenue un symbole à tel point que l'on fixa un nouveau calendrier pour les officiers de l'armée de terre française. Finalement, tant la défaite glorieuse que la victoire éclatante permettent de dire ce qu'est « vaincre » : il y aura toujours quelque part une victoire s'il y a du panache !

*Général de corps d'armée Jérôme Goisque* 



YANN ANDRUÉTAN

## L'ILIADE OU LA VICTOIRE AMÈRE

« *La force, c'est ce qui fait de quiconque lui est soumis une chose* »  
Simone Weil (*L'Iliade ou le poème de la force*)

Pour paraphraser Mark Twain, il est des textes qui sont tellement connus que nous avons l'impression de pouvoir nous passer de les lire. *L'Iliade*, matrice essentielle de la culture occidentale, tant de fois commentée, appartient à cette catégorie. Or il est toujours utile de revenir vers les classiques, en particulier lorsque l'époque devient déraisonnable. Non pas qu'ils constituent des prophéties, mais parce qu'ils offrent une matière à faire surgir de nouvelles réflexions.

L'Antiquité a chanté les actes héroïques et la noblesse des combattants de *l'Iliade*. Achille a été célébré comme le plus grand de tous, le guerrier par excellence, l'incarnation de ce que les Romains appelaient la *vir*, à la fois la force et le courage individuels, opposée à la *disciplina*<sup>1</sup>, le fait d'obéir et de tenir sa place. Il y a pourtant au centre de *l'Iliade* un acte cruel qui rompt avec les usages du temps et qui, à cette époque épique, vient mettre en danger l'ordre tout entier : après qu'Hector a tué Patrocle au combat, Achille, fou de rage et de douleur, le provoque en duel pour venger la mort de son ami et le tue. Hector, présenté comme un être sympathique, bon père, amoureux de sa femme, raisonnable, mais pourtant aussi terrible qu'Achille dans les combats.

En quoi cet affrontement est-il d'une importance capitale ? Nous pourrions en effet argumenter qu'il ne règle rien : les deux guerriers reproduisent le cycle de violence qui est classique dans les épopées grecques. Nous pourrions même ajouter qu'Achille, ému par les suppliques de Priam, se rachète en rendant le corps d'Hector à son père. C'est oublier qu'Achille ne se contente pas de tuer Hector : aveuglé par l'*hubris*, il attache le cadavre à son char et le traîne dans la poussière tout autour des murailles de Troie sous les yeux horrifiés de la population. Par la profanation de ce corps, acte impardonnable, Achille oblige chacune des parties soit à se rendre soit à être vaincue. Il n'y a plus de compromis possible. Et cette victoire implique l'anéantissement de l'adversaire. C'est ce qui se produira : Troie sera rasée et ses habitants massacrés ou réduits en esclavage.

Mais la victoire sera de courte durée. Achille meurt de façon ridicule, Agamemnon est assassiné, Ménélas met huit ans pour rentrer à Sparte et Ulysse dix à regagner Ithaque. Nombre de héros et d'hommes du peuple

1. Voir J. E. Lendon, *Soldats et Fantômes. Combattre pendant l'Antiquité*, Paris, Tallandier, 2009.

sont tombés pour une affaire de prestige. Plus encore, la civilisation mycénienne n'y survit pas : Thucydide rapporte que quatre-vingts ans après la chute de Troie, les Achéens furent chassés de leurs palais par des envahisseurs, rayés de la carte comme les Troyens.

L'*Iliade* ne connaît pas de division manichéenne entre les différentes parties en présence. Les Troyens sont aussi estimables, parfois même bien plus nobles que leurs adversaires grecs. À tel point que, si on suit Virgile, Rome se réclame d'un Troyen, Énée, fondateur mythique de la Ville. De même les rois de France mettaient en avant une ascendance troyenne. Et Tolkien place la ville de Minas Thirith sur la même latitude que Troie. Chez Homère, la valeur, la noblesse sont individuelles et non collectives, attachées au camp troyen ou au camp grec. Le poète déplore ainsi autant la mort de Patrocle que celle d'Hector. Il n'y a aucune raison de haïr l'une ou l'autre des parties – Priam et Achille ne finissent-ils pas par s'estimer ? Pas de traîtres dans l'*Iliade*, contrairement aux chansons de geste – on pense à Ganelon par exemple – ou aux romans d'amour courtois. Tolkien, qui a voulu donner à la Grande-Bretagne une épopée comparable à l'*Iliade*, passe à côté de cette dimension : la guerre de Troie est à la fois vaine et essentielle, mais elle n'est pas l'affrontement du Bien contre le Mal. Elle aurait pu ne pas avoir lieu, comme le souligne Jean Giraudoux, mais elle ne peut qu'avoir lieu du moment où Pâris se révèle être le fils de Priam. Elle est une débauche de violence voulue par les dieux pour des prétextes futilles.

Si les Achéens et les Troyens sont aussi dignes, si la victoire est vaine quel que soit le vainqueur, c'est, selon Simone Weil, parce que le personnage central de cette épopée est la force<sup>2</sup>. La force qui s'empare des hommes pour soumettre autrui, cet autre qui perd alors d'un coup sa qualité d'être humain ; la force qui fait de l'homme un cadavre ; la force qui s'incarne dans la lance d'Achille qui s'abat sur Hector malgré les supplications de celui-ci – « Ah ! par ta vie et tes genoux et tes parents, j'implore ta pitié. Non, ne me laisse pas dévorer par les chiens près des nefv achéennes<sup>3</sup>. » Face à un Achille enragé, Hector est déjà une chose pitoyable soumise à la force de son vainqueur, une proie réduite à de la chair à dévorer – « Chien, cesse d'invoquer mes genoux, mes parents. Tu m'as fait tant de mal ! Aussi vrai que mon cœur, dans sa rage, me pousse à manger par lambeaux, moi-même, ta chair crue, personne de ton front n'écartera les chiens. »

La violence est une forme de force, celle qui permet de dominer l'autre. Bien plus courante et bien plus terrible. Ainsi les habitants de

<sup>2</sup>. S. Weil, « L'*Iliade* ou le poème de la force », publié dans *Les Cahiers du Sud* entre décembre 1940 et janvier 1941 sous le pseudonyme d'Émile Novis.

<sup>3</sup>. *Iliade*, chant XXII.

Troie, surtout les femmes et les enfants, sont-ils réduits en esclavage, sans distinction de classe. Dans *Les Troyennes*, Euripide fait dire à Andromaque : « Je serai esclave dans la maison des meurtriers de mon époux. » Et Baudelaire, dans la dixième strophe du poème *Le Cygne* : « Andromaque, des bras d'un grand époux tombée,/Vil bétail, sous la main du superbe Pyrrhus/Auprès d'un tombeau vide en extase courbée/Veuve d'Hector, hélas ! et femme d'Hélénus ! » Troie vaincue, Andromaque n'est plus une femme, une mère, une noble ou l'épouse d'un héros ; elle n'est que du bétail, destinée à faire des enfants aux époux successifs qu'on lui donnera. Elle est littéralement subjuguée, placée sous le joug de ces hommes meurtriers de sa famille. Car, selon Simone Weil, la force n'est pas seulement l'instrument de la domination. Le dominateur est empli par la force, mais le dominé ne peut échapper lui aussi à son empire. Et c'est peut-être ce qu'il y a de plus tragique. La philosophie fait remarquer que l'esclave ne peut exprimer qu'une seule émotion : la tristesse à la mort de son maître. Non par coercition, mais parce qu'il n'a que ce pouvoir. La force rend la victime impotente. Elle la prive de sa volonté.

C'est une question lancinante et particulièrement dévastatrice pour des survivants, par exemple ceux des attentats en novembre 2015. Comment aussi peu d'hommes ont-ils pu tenir en respect autant d'individus ? Il aurait suffi que tous se lèvent et la masse aurait submergé les assaillants... Car la force provoque chez la victime un sentiment de désarroi, ce que Hannah Arendt décrit par le terme anglais *helplessness*. C'est un ressenti difficile à décrire que le dictionnaire défini comme un trouble moral, un sentiment de confusion. Tout d'un coup, le sujet est confronté à la vanité, au vide. Ainsi, dans *Œdipe roi* d'Euripide, Tirésias s'exclame que les mortels ont affaire avec le néant.

Le trauma est un exemple de cette confrontation à une force vive qui jette la victime dans le désarroi : elle n'est plus vivante mais pas encore morte, comme suspendue dans l'instant. Ainsi un gendarme face au canon d'une arme à feu pointée juste devant ses yeux. Le sujet du trauma éprouve le plus souvent une grande difficulté à dire, à dialectiser cette expérience : d'un coup, dans un moment fulgurant, il est tout entier soumis à la force, il n'est plus rien, de façon presque métaphysique.

Simone Weil n'aborde pas une autre dimension de la force : la fascination qu'elle exerce. Lors du duel entre Achille et Hector, nous imaginons sans peine les Troyens massés sur les remparts et les Achéens devant leur camp observant le combat avec angoisse et excitation. Dans *Violence*<sup>4</sup>, Randall Collins montre que, contrairement à une idée reçue, la violence n'est pas épidémique, à l'inverse de l'angoisse par exemple. Les spectateurs d'une scène violente observent mais ne s'impliquent pas.

4. R. Collins, *Violence*, Princeton University Press, 2009.

Le sport est un bon exemple de cette fascination, car c'est une mise en scène de la force. Au temps des olympiades antiques, les épreuves étaient inspirées des compétences qu'un hoplite devait maîtriser : lancer de javelot, course avec casque et bouclier... Si dans les jeux modernes cet aspect guerrier a été peu à peu gommé (bien que certaines épreuves s'inspirent directement d'activités guerrières), la fascination pour la force demeure. Les épreuves les plus populaires, comme l'athlétisme, ne sont-elles pas celles où seule celle-ci compte ?

La force fascine dans le sport, mais aussi en politique parce que la victoire y est définitive, nette, et si les adversaires ont respecté les règles, sans contestation possible. Il y a un vainqueur et un vaincu. Les systèmes totalitaires, et aujourd'hui le populisme, procèdent de la même idée : la force permet de se passer des interminables discussions, débats et synthèses insatisfaisantes qui alourdisSENT le fonctionnement de la démocratie. Et Marcel Gauchet de remarquer que le problème de la démocratie par son système de règlement des conflits excluant la violence est de provoquer un désintérêt progressif des populations, un désenchantement. Même fascination quand une partie de l'opinion réclame le rétablissement de la peine de mort à la suite d'un meurtre horrible.

La force apparaît comme une solution miracle. Elle donne l'impression que son usage est efficace. C'est ce qu'il se produit dans l'*Iliade* : chaque partie croit que le duel entre les deux héros résoudra la situation, mettra fin à la guerre, or ce n'est pas le cas, et la force appelant la force oblige à aller plus loin. Certes il faut recourir à la ruse d'Ulysse pour finalement prendre la cité, mais celle-ci finit par tomber et Astyanax, le fils d'Hector, est jeté du haut des remparts.

Un parallèle, peut-être audacieux, est à établir avec la bombe atomique et l'usage qu'en ont fait les Américains au Japon. Pour les États-Unis, il s'agissait de montrer leur force aux Japonais et d'éviter un débarquement qui aurait été meurtrier, mais surtout d'impressionner les Soviétiques. Ils ont fait un pari comparable à celui d'Achille. En commettant l'inexpiable, sans en avoir probablement totalement conscience à l'époque, ils pensaient promouvoir une nouvelle idée du monde : mettre fin à la guerre par la force quand la Société des nations (SDN) avait échoué à imposer la paix. Or ce n'est pas ce qu'il s'est produit et quatre ans plus tard seulement, les Soviétiques étaient eux aussi dotés de la Bombe. Le texte de Simone Weil semble être un avertissement de l'équilibre de la terreur. L'usage de la Bombe ne peut produire de vainqueur ou de vaincu, car chacun est finalement détruit. Comme les Troyens puis les Achéens. Imaginons d'ailleurs que l'un des protagonistes échappe à la destruction. Comment ce peuple pourrait-il assumer d'avoir éradiqué un autre peuple ? L'ampleur du crime serait insupportable.

Dans l'un de ses carnets, Simone Weil écrit une phrase terrible qui sonne comme un avertissement : « Ne pas croire que l'on a des droits<sup>5</sup>. » La force impose son pouvoir au vaincu. Il n'a plus de consentement possible. Et l'absence de consentement, c'est l'injustice. Le viol et l'oppression en sont l'expression – les femmes allemandes en firent la terrible expérience dans le Berlin de 1945. Le terrorisme est une autre façon d'exercer sa force, d'autant plus qu'elle se porte contre des civils désarmés. Elle se double alors de la terreur. Peu importe les cibles, elles sont déjà mortes ; il s'agit de frapper les esprits, de sidérer la conscience par une peur qui submerge et soumet.

Pour autant, peut-on se passer de la force ? Simone Weil n'est pas naïve. Dans *L'Iliade ou le poème de la force*, elle écrit que celle-ci peut être nécessaire. En 1940, lorsqu'elle rédige ce texte, il faut être un pacifiste aveugle pour ne pas s'en rendre compte. La solution serait de pouvoir la réguler et elle déplore que rares soient les hommes à en être capables.

*L'Iliade* est une victoire amère, car elle vient défaire les règles humaines en créant un précédent : dorénavant, au nom de la victoire totale, il sera possible d'ignorer l'humanité de son adversaire et lui dénier les règles élémentaires des sociétés humaines : qui sont l'hospitalité, le soin, la protection des faibles. Le sang versé, écrit le poète Yeats, rendit vaine la tolérance de Platon<sup>6</sup>.

Au soir de la bataille de Waterloo, Wellington écrit dans une dépêche que « rien, sinon une défaite, n'est aussi mélancolique qu'une victoire ». Les Atrides sont maudits, Troie rasée et Ulysse condamné à errer, victime de ses propres ruses, pour finalement céder lui aussi à la force lorsqu'avec l'aide de son fils il tue tous les prétendants de Pénélope. Pénélope qui ne le reconnaît pas ou ne veut pas le reconnaître. Ulysse devra la convaincre que, malgré tout, il est encore en partie lui-même. Mais cela est une autre histoire... ↴

5. S. Weil, *Force, consentement et justice* [ouvrage articulé autour du texte de 1943 « Luttons-nous pour la justice ? »], Paris, Rivages poche, 2023.

6. W. B. Yeats, *Quarante-cinq Poèmes. La Résurrection*.



JOHN CHRISTOPHER BARRY

## ENTRE FORCE ET CONSENTEMENT. DE GRAMSCI À LA « COMMUNICATION STRATÉGIQUE » AMÉRICAINE

« Nous sommes un empire maintenant, et lorsque nous agissons, nous créons notre propre réalité. Et pendant que vous étudiez cette réalité – judicieusement, comme vous le ferez – nous agirons à nouveau, créant d’autres nouvelles réalités, que vous pourrez également étudier, et c’est ainsi que les choses se régleront.

*Nous sommes les acteurs de l’Histoire... et vous tous,*

*vous n’aurez qu’à étudier ce que nous faisons* »

Karl Rove<sup>1</sup> (2004)

Après leurs victoires sur les puissances de l’Axe en 1945, les États-Unis sont devenus hégémon à l’échelle du globe. À la fois empire pour la liberté (Jefferson) et empire tout court, ils se posent ainsi en gardiens et tuteurs de la liberté du monde<sup>2</sup>. Cet « exceptionnalisme » impérial américain renvoie à la question soulevée par La Boétie : comment l’Un règne sur le Multiple en articulant la coercition et l’acquiescement des dominés ? Servitude volontaire, mais aussi assentiment fondé sur la légitimité de la force de l’Un, lequel pourra exiger le sacrifice du grand nombre pour faire la guerre. Pour tout empire, les gouvernés sont à la fois à l’intérieur et à l’extérieur, dans les territoires et États vassalisés. Les États-Unis, à l’ambition suzeraine mondiale depuis l’implosion de l’Union soviétique, n’y échappent pas. Si on en croit la formule de Gramsci selon laquelle une hégémonie est toujours « cuirassée de coercition »<sup>3</sup>, ils doivent manier coercition et consentement, couple à l’équilibre toujours fluctuant entre ces deux extrêmes selon les circonstances historiques, de façon différenciée ou convergente, à l’intérieur de leurs frontières, comme à l’extérieur.

Mais depuis 1945, les États-Unis n’ont plus gagné de guerres majeures (Corée, sans défaite ni victoire, Vietnam, Irak, Libye, Syrie...). Dernière défaite en date : l’Afghanistan (2001-2021). Le pays le plus riche et le plus puissant du monde y a dépensé deux mille milliards de dollars, et y a déployé sept cent soixante-quinze mille militaires en vingt ans, appuyé par une coalition de trente-quatre pays<sup>4</sup> représentant les trois quarts des ressources militaires mondiales.

1. Conseiller principal et chef adjoint de cabinet du président George W. Bush.

2. J. C. Barry, « États-Unis : fièvre obsidionale et agressivité messianique », *Inflexions* n° 11, 2009, pp. 137-150.

3. A. Gramsci, *Cahiers de prison*, tome 2, cahier 6, § 88, Paris, Gallimard, p. 83.

4. OTAN, Australie, Nouvelle-Zélande et Japon.

Pour Gramsci, quand, dans le cadre d'une guerre sociale et politique, la force ne parvient pas à imposer le consentement, il y a une « crise d'autorité », c'est-à-dire une crise hégémonique de la classe dirigeante ou de « l'État dans son ensemble »<sup>5</sup>. Selon lui, l'hégémonie durable d'un groupe social souverain devra toujours se fonder à la fois sur la force et sur le consentement, deux pôles indissociables dans un équilibre toujours mouvant selon les circonstances et les régimes politiques<sup>6</sup>. La coercition impliquant l'usage de la force ou la menace crédible d'y recourir ; le consentement nécessitant un leadership intellectuel et moral<sup>7</sup>. En termes wébériens : pas d'État sans le monopole de la force légitime. Cependant, un groupe social, ou un État, ne pourrait durablement exercer son hégémonie sur l'ensemble de la société sur la base unique de la force<sup>8</sup>. Cette domination ne serait alors que provisoire et fragile<sup>9</sup>. Un état de fait tenu que résumait Talleyrand (1754-1838) : « On peut tout faire avec des baïonnettes, sauf s'asseoir dessus<sup>10</sup>. »

En dernière analyse, vaincre dans une guerre est une opération visant à détruire une souveraineté ennemie – la faire plier ou s'en emparer pour la remplacer –, afin d'exercer un pouvoir durable sur des hommes. La victoire sur le champ de bataille, aussi écrasante soit-elle, ne peut pas en soi trancher le différend qui a conduit au conflit. Les conditions imposées par le vainqueur doivent être acceptées et mises en œuvre par le gouvernement vaincu (et sa classe dirigeante), mais celui-ci doit être capable de les rendre acceptables pour son propre peuple.

En effet, gouverner ne saurait seulement signifier vouloir, dira le philosophe Bruno Bernardi, spécialiste de Rousseau. Cela implique qu'« une volonté commande à d'autres volontés et s'en fait obéir ». L'ambition d'un pouvoir constituant ne peut y échapper. « Penser le pouvoir politique comme pouvoir de commander, c'est inévitablement ramener la volonté au consentement. [...] Toute décision politique s'adresse à des volontés et par là présuppose leur autonomie<sup>11</sup>. » Une difficulté récurrente pour toute politique impériale qui s'appuierait exclusivement sur la force. La corruption des élites indigènes par la puissance impériale peut être un recours quand le consentement des

5. A. Gramsci, *Cahiers de prison*, tome 3, Paris, Gallimard, p. 400.

6. Pour Gramsci, c'est l'équilibre relatif entre la force et le consentement qui distinguait le système des États capitalistes occidentaux de celui de la Russie tsariste. Pour le régime libéral en Occident, « l'exercice "normal" de l'hégémonie sur le terrain, devenu classique du régime parlementaire, est caractérisé par la combinaison de la force et du consentement [...] sans que la force l'emporte par trop sur le consentement, voire en cherchant à obtenir que la force apparaisse appuyée sur le consentement de la majorité, tel que l'expriment les prétdus organes de l'opinion publique (journaux et associations) ». *Cahiers de prison*, tome 3, cahier 13, p. 434.

7. A. Gramsci, *Quaderni del carcere*, vol. 3, quaderno 19 § 24, Turin, Einaudi Editore, 1977, p. 2010.

8. A. Gramsci, *Cahiers de prison*, tome 2, cahier 6, § 88, p. 83.

9. Voir l'argument de Rousseau sur la vulnérabilité « Du droit du plus fort » dans *Du contrat social*, livre I, chapitre 3.

10. Ch.-M. de Talleyrand, *Mots, propos, aphorismes*, Paris, Éditions Horay, 2016, p. 85.

11. B. Bernardi, *Qu'est-ce qu'une décision politique ?*, Paris, Vrin, 2003, p. 7 et p. 126.

peuples fait défaut, mais cela aura aussi pour effet de fragiliser davantage la légitimité de leur pouvoir et celui du soutien impérial dont ils bénéficient. Cela sera l'une des causes de l'échec du *nation building* étatsunien de l'État afghan, miné par la corruption de sa classe dirigeante. Un narco-État prédateur de son propre peuple et qui a peiné à asseoir son autorité au-delà de Kaboul. La corruption et la fraude sont des armes tactiques et le symptôme mortifère d'un combat d'arrière-garde pour préserver le pouvoir. Elles sont l'expression, non pas du pouvoir, mais d'un échec du pouvoir et d'une politique.

Ce divorce entre la suprématie militaire et l'impuissance stratégique et politique étatsuniennes sera ironiquement souligné par l'un des stratèges iconoclastes américains du xx<sup>e</sup> siècle, le colonel John Boyd, qui aimait à répéter à ses interlocuteurs : « Quand j'étais jeune officier, on m'a appris que si vous avez la supériorité aérienne, la supériorité terrestre et la supériorité maritime, vous gagnez. Eh bien, au Vietnam, nous avions la supériorité aérienne, la supériorité terrestre et la supériorité maritime, mais nous avons perdu. J'ai donc réalisé qu'il y avait quelque chose en plus<sup>12</sup>. » Ce maillon manquant, c'est la politique.

Selon le Pentagone, à la recherche d'une origine réflexive à ses problèmes, « depuis Sun Tzu, les dirigeants et les commandants militaires qui ont réussi ont compris [...] l'importance de la persuasion pour décider quel côté finit par prévaloir dans un conflit<sup>13</sup>. [...] Gagner des batailles et des engagements est important, mais seul peut ne pas être décisif. Façonner [shaping] les conditions civiles (de concert avec les organisations civiles, les autorités civiles et les forces multinationales) est tout aussi important pour le succès de la campagne »<sup>14</sup>.

Le rôle dévolu à la politique dans la résolution victorieuse d'une guerre sera donc désormais celui de l'information, ou « infosphère », qu'il s'agira de dominer pour persuader les populations d'accorder leur soutien aux « conditions favorables à l'avancement des intérêts, des politiques et des objectifs du gouvernement des États-Unis »<sup>15</sup>. Cependant, il ne suffira pas de recettes tactiques reposant sur des *psyops* et *false flag operations*<sup>16</sup> pour « façonner » les conditions civiles.

Pour Gramsci, ce « point de contact entre le consensus et la force, entre la "société civile" et la "société politique" »<sup>17</sup> est une collaboration entre deux composantes de l'État, compris « dans son sens organique le plus

12. Cité dans D. Vandergriff, *4<sup>th</sup> generation FM 2009 et Manning the Future Legions of the United States. Finding and Developing Tomorrow's Centurions*, Praeger Security International, 2008, p. 25.

13. *Ibid*

14. *Ibid*

15. *FM 3.0 Operations*, Washington, Department of Defense, février 2008.

16. Guerre psychologique et attentats menés sous faux drapeaux.

17. *Cahiers de prison*, tome 2, cahier 7, § 83, pp. 228-229.

large »<sup>18</sup>, et nécessitant « une structure idéologique, [...] c'est-à-dire l'organisation matérielle destinée à maintenir, défendre et développer le "front" théorique ou idéologique [...] de la classe dirigeante »<sup>19</sup>. Tout groupe social dominant « se crée, en même temps, de façon organique, une ou plusieurs couches d'intellectuels qui lui apportent homogénéité et conscience de sa propre fonction, non seulement dans le domaine économique, mais également dans les domaines social et politique »<sup>20</sup>. Ces couches d'intellectuels « organiques » se répartiront dans « deux grands "étages" super-structuraux : celui que l'on peut appeler l'étage de la "société civile", c'est-à-dire l'ensemble des organismes et acteurs dits vulgairement "privés", et celui de la "société politique ou État", qui correspondent l'un à la fonction d'"hégémonie" que le groupe dominant exerce sur toute la société, et l'autre à celle de "domination directe" ou de commandement qui s'exprime dans l'État et dans le gouvernement "juridique" »<sup>21</sup> dans sa fonction coercitive.

L'État, pour s'assurer le consentement des gouvernés, s'appuie également sur des organisations de la société civile qui sont constituées par l'ensemble des organismes non étatiques qui élaborent ou diffusent les idéologies. Bien que la presse soit la partie la plus dynamique de cette structure, elle n'est pas la seule. « Tout ce qui influe ou peut influer directement ou indirectement sur l'opinion lui appartient », précise Gramsci<sup>22</sup>. Pour lui, la société civile se situe dans le complexe de la superstructure idéologique de la société. Ce façonnage de l'opinion publique par l'intermédiaire de toutes les formes de communication sociale (écoles, universités, religions, syndicats, journaux, revues, radios, cinéma...) est la manifestation exemplaire des relations permanentes entretenues par l'exécutif politique avec la société civile afin de favoriser un consensus autour de ses actes.

Pour les autorités politico-militaires américaines, comme en écho à Gramsci, « façonner les conditions civiles »<sup>23</sup> passe par un partenariat entre l'État et la société civile, réunis autour d'une action concertée qu'ils appelleront de la « communication stratégique », et qui sera une composante essentielle de la stratégie militaire et de la « diplomatie publique » (*public diplomacy*). La visée hégémonique de ce partenariat – coercition et consentement – est résumée par le Pentagone dans son *Commander's Handbook for Strategic Communication* et son *Field Manual (FM) 3.0 Operations*.

<sup>18.</sup> *Ibid.*, tome 2, cahier 6, § 87, p. 82.

<sup>19.</sup> *Ibid.*, tome 1, cahier 3, § 49, p. 297.

<sup>20.</sup> *Ibid.*, tome 3, cahier 12, § 1, p. 309.

<sup>21.</sup> *Ibid.*, tome 3, cahier 12, § 1, pp. 314-315.

<sup>22.</sup> *Ibid.*, tome 1, cahier 3, § 49, p. 297. Gramsci se distingue ici par une autre définition de la société civile que celle communément utilisée par la tradition libérale et marxiste, qui la situe dans l'infrastructure de la société.

<sup>23.</sup> *Ibid.*

« La communication stratégique doit être au cœur des efforts du gouvernement américain pour informer et influencer les auditoires clés à l'appui des intérêts, des politiques et des objectifs nationaux des États-Unis<sup>24</sup>. [...] La communication stratégique est axée sur les efforts du gouvernement des États-Unis [...] pour créer, renforcer ou préserver [...] les objectifs du gouvernement des États-Unis grâce à l'exploitation de programmes, plans d'action, thèmes, messages et produits en recourant de façon synchronisée à tous les instruments du pouvoir de la nation [national power]<sup>25</sup>. »

Selon le Pentagone, les éléments civils et étatiques composant ce *national power* sont l'armée, les forces de l'ordre, l'économie, la finance, la diplomatie, le renseignement et l'information<sup>26</sup>. Pour mener une stratégie efficace, elles devront être intégrées et former un tout harmonieux (*seamless integration*)<sup>27</sup>. À l'instar de Gramsci et de son analyse d'un « front idéologique » structurant par le biais des « intellectuels organiques »<sup>28</sup>, des efforts conjoints de l'appareil d'État et de la société civile, la communication stratégique étatsunienne devient le point de contact entre l'État, son appareil militaire et la société civile. On retrouvera ici les deux fonctions qu'occupent les intellectuels organiques américains, notamment les néoconservateurs, comme hauts fonctionnaires dans l'appareil d'État (*National Security State*) et comme vecteur idéologique dans la société civile à travers les *think tanks*, les médias et les universités. Le but idéologique : façonnner l'opinion avec « tous les instruments » de la puissance américaine, à l'échelle nationale, mais aussi internationale, comme le souligne la Maison Blanche en 2010<sup>29</sup>. La communication stratégique se voit en effet pour double mission de forger le consentement à l'usage de la force, non seulement à l'intérieur de la société américaine mais aussi à l'extérieur, c'est-à-dire à la défense de ses intérêts dans le monde entier.

En 2000, un document officiel du Pentagone souligne qu'« étant donné la nature globale de leurs intérêts et obligations, les États-Unis doivent maintenir [...] la capacité de projeter leur puissance dans le monde entier pour assurer leur *full-spectrum dominance* »<sup>30</sup>. Ce concept clé de l'ambition militaire américaine, avec la puissance capacitaire qui va avec, se définira comme une « domination du spectre complet », c'est-à-dire la capacité et

24. *Op. cit.*, *Commander's Handbook for Strategic Communication Message to the Joint Warfighter*, September 2008.

25. *Field Manual n° 3.0 Operations*, 27 février 2008.

26. *The National Defense Strategy, Sharpening the American Military's Competitive Edge*, Department of Defense, 2018.

27. *Ibid.*

28. Gramsci, *Cahiers de prison*, tome 3, cahier 12, p. 309.

29. « Une communication stratégique efficace est essentielle pour maintenir notre légitimité mondiale et soutenir [...] nos objectifs politiques », 27 mai 2010, White House, Washington DC.

30. *Joint Vision 2020*, Chairman of the Joint Chiefs of Staff: Government Printing Office, juin 2000. En 2008, le président Obama dira la même chose avec d'autres mots : « Pour garantir la prospérité chez nous et la paix à l'étranger, nous partageons tous cette conviction que nous devons conserver la plus puissante armée sur la planète. »

la liberté de mener et de dominer tous les adversaires dans tous les milieux, « espace, mer, terre, air et information »<sup>31</sup>. Et afin de maîtriser ce dernier milieu (l'information), le concours du département de la Défense à la diplomatie publique sera considéré comme « un rôle militaire clé dans le soutien du programme de communication stratégique du gouvernement américain »<sup>32</sup>.

Dans *National Security Strategy (2010)*, la Maison Blanche explique que « les communications stratégiques efficaces sont essentielles [...] au soutien de nos objectifs politiques [et] au maintien de notre légitimité mondiale »<sup>33</sup>. Au plan opérationnel, les commandants devront donc intégrer « la supériorité informationnelle dans la stratégie de la *full-spectrum dominance* dans les opérations militaires afin d'imposer leur volonté à l'environnement opérationnel. » Il est entendu que l'« information » doit être prise dans un sens large, c'est-à-dire comme tout ce qui concourt à donner sens et légitimation aux actions des acteurs d'un conflit.

Débordant le champ strictement opérationnel, le Pentagone recadre l'importance de l'information dans les guerres contemporaines en soulignant son enjeu stratégique : « Dans les conflits modernes, l'information est devenue aussi importante que l'action létale pour déterminer l'issue des opérations. [...] Toutes les parties à un conflit l'utilisent pour transmettre leur message à divers publics : forces ennemis, adversaires et populations neutres et amicales. [...] Les luttes du XXI<sup>e</sup> siècle se produisent dans un environnement opérationnel de communications instantanées. Les systèmes d'information sont partout, l'exposition aux médias d'information et d'opinion est omniprésente [et] peut avoir des implications stratégiques immédiates. À tous les niveaux du gouvernement des États-Unis et de sa communication stratégique, grâce à des capacités conjointes [gouvernementales et non gouvernementales, militaires et non militaires], l'information façonne l'environnement opérationnel. C'est un facteur critique, et parfois décisif, dans les campagnes militaires<sup>34</sup>. »

En s'appuyant à la fois sur l'État et sur les acteurs de la société civile ayant une portée mondiale (GAFAM, agences de presse comme AP et Reuters, télévision, Hollywood), les États-Unis mènent une « guerre de perception » grâce à leur domination de l'infosphère (infrastructure matérielle et idéologique), dernier volet du spectre pour assurer une *full-spectrum dominance* sur les opinions américaine et mondiale. Pour parfaire le dispositif, les réseaux sociaux seront, sur les sujets sensibles, orientés par des algorithmes qui bloqueront ces sujets, une fonction de

31. *Ibid.*

32. "Information Superiority and Full-Spectrum Operations", *FM 3.0 Operations*, 28 février 2008.

33. 27 mai 2010, White House, Washington DC.

34. *FM 3.0 Operations*

contrôle<sup>35</sup> confiée aux plateformes numériques privées (Google, YouTube, Facebook, Twitter), qui gèrent aussi les réseaux à l'échelle planétaire. Les liens organiques de ces sociétés avec l'État remontent à l'origine d'Internet et du Web quand la CIA et la NASA, par le biais de la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA) et de la National Science Foundation (NSF), financèrent la recherche informatique au sein des universités comme Stanford et les sociétés privées comme Google<sup>36</sup>.

Pour le *Commander's Handbook for Strategic Communication and Communication Strategy*, « la bataille du récit est une véritable bataille cognitive menée dans l'environnement de l'information, tout comme la guerre traditionnelle est menée dans les domaines physiques (air, terre, mer, espace et cyberspace). [...] En gagnant la bataille du récit, le récit de l'ennemi devient non seulement sans attrait pour ses partisans et ses soutiens, mais sans objet [irrelevant] »<sup>37</sup>.

Cette ambition (contrôler ce qu'il se passe sur le terrain, mais également ce que les gens pensent de ce qu'il se passe sur le terrain) ressemble à ce qu'écrivit Gramsci, alors enfermé dans les geôles de Mussolini, sur l'hégémonie qu'une classe dominante, même libérale, ambitionne d'exercer sur la société : « Qu'une seule forme dominante modèle l'opinion publique, et donc la volonté politique nationale, et que les voix dissidentes soient transformées en poussière individuelle et inorganique [désorganisée]<sup>38</sup>. » En quelque sorte, qu'une pensée dissonante soit rendue *irrelevant*, pour reprendre le terme employé par le Pentagone.

George Orwell, dans une version de sa préface à *Animal Farm* (1945) restée inédite jusqu'en 1972, décrivait lui aussi l'efficacité que l'hégémonie d'une classe dominante peut exercer sur la liberté d'expression : « Les idées impopulaires peuvent être réduites au silence et les faits gênants gardés dans l'ombre, sans qu'il soit nécessaire de les interdire officiellement. [...] Pour ce qui est des quotidiens, c'est facile à comprendre. La presse britannique est extrêmement centralisée et la plupart des journaux sont détenus par des hommes riches qui ont toutes les raisons d'être malhonnêtes sur certains sujets importants. Mais le même type de censure voilée s'exerce également sur les livres et sur les périodiques, ainsi que sur les pièces de théâtre, les films et la radio. Il existe à tout moment une orthodoxie, un ensemble d'idées que l'on suppose que tous les gens

35. Depuis son achat par Elon Musk, certaines archives de Twitter ont été rendues publiques. Elles ont révélé que des officiels de la Maison Blanche intervenaient régulièrement pour faire censurer certains comptes et tweets. On peut supposer que d'autres plateformes ont reçu des demandes d'intervention semblables.

36. Voir, «Google's true origin partly lies in CIA and NSA research grants for mass surveillance», by J. Nesbit, former director of legislative and public affairs, National Science Foundation, *Quartz*, 8 décembre 2017. <https://qz.com/1145669/googles-true-origin-partly-lies-in-cia-and-nsa-research-grants-for-mass-surveillance>

37. *Commander's Handbook for Strategic Communication and Communication Strategy (Ver. 3.0)*, 24 juin 2010.

38. Gramsci, *Cahiers de prison*, tome 2, cahier 7, § 83, pp. 228-229. Traduction modifiée par moi d'après *Quaderni del carcere*, Milan, Giulio Einaudi editore, 1975, pp. 914-915.

bien-pensants accepteront sans poser de questions. Il n'est pas exactement interdit de dire ceci ou cela, mais il n'est pas "correct" de le dire. [...] Quiconque conteste l'orthodoxie dominante se voit réduit au silence avec une efficacité surprenante<sup>39</sup>. »

Ce spectre des opinions publiques « acceptables » sera communément appelé aux États-Unis « fenêtre d'Overton » (*Overton window*), concept introduit dans les années 1990 par le lobbyiste, juriste et politologue Joseph P. Overton, vice-président du *think tank* conservateur Mackinac Center for Public Policy. Il s'agit d'identifier les idées qui définissent l'éventail d'acceptabilité des théories et sujets politiques dans le discours public.

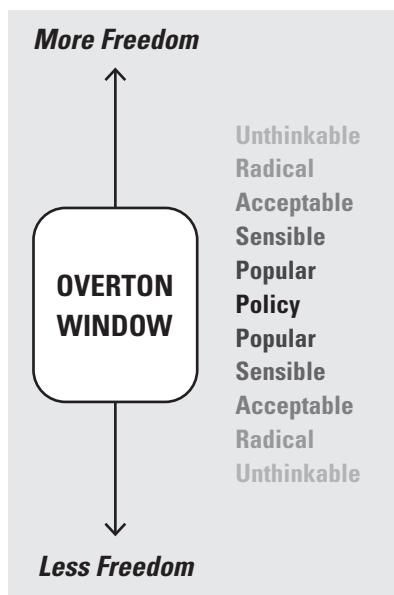


Figure 1. Overton Window

Aujourd'hui, à l'ère d'Internet et des réseaux sociaux, l'utilisation du *politically correct* pour fustiger les paroles dissonantes et légitimer la censure sera une arme idéologique très efficace des classes dirigeantes ; substituer dans le débat public les questions sur les rapports de pouvoir et de classe par des problématiques sociétales racialisées, ethnicisées, de genre, ou

<sup>39</sup>. *Proposed preface to Animal Farm, first published in the Times Literary Supplement on 15 September 1972 with an introduction by Sir Bernard Crick (traduction J. C. Barry).*

d'éthique et de morale individuelles<sup>40</sup>... La censure des discours déviants sera alors promue comme une mesure de salubrité publique. Un passage d'Orwell garde toute son actualité bien que, marqué par les tout débuts de la guerre froide, il visait alors la société totalitaire soviétique : « Il existe aujourd'hui une tendance répandue à affirmer que l'on ne peut défendre la démocratie que par des méthodes totalitaires. Si on aime la démocratie, l'argument court que l'on doit écraser ses ennemis par tous les moyens. Et qui sont ses ennemis ? Il apparaît toujours que ce ne sont pas seulement ceux qui l'attaquent ouvertement et consciemment, mais aussi ceux qui la mettent "objectivement" en danger en répandant des doctrines erronées. En d'autres termes, la défense de la démocratie implique la destruction de toute indépendance de pensée<sup>41</sup>. »

La domination unipolaire militaire et politique dont l'Amérique a bénéficié après l'implosion de l'Union soviétique en 1991 semble prendre fin. Le 3 novembre 2021, au Forum sur la sécurité d'Aspen, le chef d'état-major des armées américaines, le général Milley, déclarait que nous entrions « dans un monde tripolaire avec les États-Unis, la Russie et la Chine comme grandes puissances »<sup>42</sup>, reconnaissant de fait la fin du monde unipolaire autour de l'hyperpuissance américaine. Face à un monde qui leur échappe, militairement, économiquement et politiquement, les États-Unis s'appuient de plus en plus sur leur maîtrise du monde virtuel de l'information et du récit étroitement façonné, qui donne sens au cours des choses et des événements. Leur domination dans la communication sous toutes ses formes devient la clé de leur hégémonie dans la guerre de perception (*Infowar*<sup>43</sup>). Et la perception de leur toute-puissance devient plus importante que leur puissance effective.

Cette toute puissance reposeraît-elle plus que sur une manipulation spectaculaire de ses effets sur le monde, plutôt que sur sa capacité effective à maîtriser celui-ci ? Serions-nous en train d'assister à l'épilogue du siècle américain triomphalement annoncé à la fin de la Seconde Guerre mondiale ?

**40.** Pour une analyse de cette nouvelle « idéologie », voir J. Friedman, *PC Worlds, Political Correctness and Rising Elites at the End of Hegemon*, Berghahn Books, 2019.

**41.** *Op. cit.*, G. Orwell, *Proposed preface to Animal Farm*.

**42.** Aspen Security Forum Discussion, avec Lester Holt (NBC) et le général Mark Milley, 3 novembre 2021, <https://youtu.be/vSBN5xBC1L4>

**43.** La conception réductrice de la politique comme science de la manipulation (*shaping*) des espaces de combat et des esprits trouvera l'une de ses expressions théoriques dans la nouvelle théorie de l'OTAN intitulée *Cognitive Warfare* et son usage du *nudging* par le biais du Big Data, qui ciblera également la population américaine.



DANIEL RIVET

## VAINCRE OU RALLIER LES MAROCAINS : LE DILEMME DE LA FRANCE AU TEMPS DE LA CONQUÊTE

Lorsque, après l’entente cordiale réalisée en 1904 avec l’Angleterre, la question marocaine passe au premier plan des préoccupations politiques françaises, la France coloniale se dispute sur la méthode à employer pour absorber ce dernier gros morceau de l’empire que la III<sup>e</sup> République est en train de fonder. Faut-il, par une politique des tribus, croquées l’une après l’autre, recourir exclusivement à la manière forte des militaires, ou bien procéder par en haut, en satellisant l’État marocain, comme le soutiennent les diplomates et les financiers ? Dans la première approche, on mise sur toutes les forces de dissolution réduisant le Maroc à n’être qu’un agrégat de pays désunis (pour paraphraser Mirabeau en 1789). Dans la seconde, on prend appui sur le sultan et sur son appareillage étatique encore embryonnaire en s’inspirant du protectorat tunisien réalisé en 1881. Partisans de l’administration directe par l’armée et tenants du contrôle par en haut des autorités marocaines clivent en deux le parti colonial en ce début du XX<sup>e</sup> siècle.

Dès que l’armée française débarque à Casablanca en 1907 et s’empare de la région d’Oujda à l’est du pays, la résistance des Marocains se radicalise et sa virulence prend à contre-pied les militaires comme les diplomates. Si bien que la querelle d’école rejait et se transporte au sein même de l’armée d’occupation : faut-il appliquer au Maroc les recettes de la guerre soudanaise ? C’est-à-dire tracer une ligne d’étapes à partir d’une base de départ, un raid allant du connu à l’inconnu le long d’un fil jalonné par des postes afin de capturer le chef africain incarnant la résistance, et ce sans se préoccuper d’obtenir le ralliement des populations ; la colonne vit sur le pays et suscite la fuite des villageois, dont souvent les cases et les récoltes sont incendiées au passage. C’est ce que réalise le capitaine Gouraud en 1898, lorsque, avec deux cent soixante-dix hommes il s’empare par surprise de l’almamy (grand imâm) Samory et de ses deux mille *sofas* (soldats armés et rétribués). Et c’est ce que préconise le colonel Mangin en 1914 pour venir à bout des montagnards du Maroc central : renoncer à la méthode des petits paquets<sup>1</sup> et conclure en deux ans la reddition de l’ennemi en s’appuyant sur cinquante mille hommes, dont vingt mille Sénégalais (la fameuse « force noire »).

1. La méthode des petits paquets consiste à proportionner au minimum l’importance du corps numérique d’occupation pour s’épargner la critique du Parlement et ne pas effaroucher l’opinion en métropole.

Cette manière de faire implique que la colonne fonce sur l'ennemi et l'asphyxie en pratiquant la terre brûlée. Elle n'a pas la faveur des milieux républicains acquis à l'idée coloniale, qui ont été épouvantés par la sanglante expédition des capitaines Voulet et Chanoine, deux soldats perdus au Tchad, atteints de « soudanite aigüe » (folie meurtrière) en 1899<sup>2</sup>. Eugène Étienne, le mentor oranais des coloniaux, et le Comité du Maroc, un lobby colonial au bras long à Paris, optent donc pour un protectorat à la tunisienne. Les officiers de l'armée d'Afrique, dont le général Lyautey, commandant la division d'Oran, poursuivent à l'encontre une politique de grignotage des confins algéro-marocains.

Seulement le Maroc n'est pas la Tunisie, une régence avec à sa tête un bey héréditaire gouvernant une province semi-autonome de l'État ottoman. C'est un empire dont, certes, le sultan n'exerce pas son autorité partout, mais qui, de la Méditerranée à la mouvance saharienne, dispose d'un réseau d'influences (notables alignant un capital guerrier, chefs de confréries religieuses...) lui permettant de tenir d'en haut la société tout entière. Et puis, ce n'est pas un corridor de basses plaines steppiques comme la Tunisie. Plus encore, il comporte une forte composante berbère ancrée dans la montagne omniprésente, du Rif à l'Anti-Atlas. Le sultan dispose d'un *makhzen* (appareil étatique), qui négocie et maintient la société à l'état d'équilibre précaire plutôt qu'il ne commande et n'impose. Bref, cet empire n'a rien d'un État-nation et cela ni les officiers venus du Soudan ni les officiers d'Afrique imbus du modèle de l'Algérie ne le conçoivent. Le commandant Verlet-Hanus, premier chef du Service de renseignement, formule ce *credo* sans détour dès 1908 : « Les indigènes ne nous demandent qu'une chose pour être heureux, c'est qu'on leur supprime leurs sultans, leurs caïds, leurs cheikhs qui ne font que les sucer jusqu'à la moelle<sup>3</sup>. »

Et de fait, la saisie du Maroc s'opère d'abord de manière convulsive et chaotique. Le général Drude en 1907, puis le général d'Amade en 1908 avancent à tâtons en Chaouïa, l'arrière-pays de Casablanca, à coups de colonnes destructrices qui tournoient à l'aveuglette et ravagent une riche région céréalière et moutonnière. Au printemps 1911, le général Monier édifie une ligne d'étapes entre Rabat et Fès, qui se déroule comme un ruban filiforme exposé aux *rezzous* (attaques surprises) des tribus. Il est vrai que le traité du protectorat n'est imposé au sultan Moulay Hafid que le 30 mars 1912, ce qui interdit jusqu'alors l'élaboration d'une politique d'ensemble. Si bien qu'entre 1907 et 1912, il y a un *hiatus* entre les militaires qui font la

2. La mission, lancée en janvier 1899 depuis le Sénégal, consistait à atteindre le Tchad et le fleuve Niger puis à opérer la jonction sur le lac Tchad avec deux autres missions parties l'une d'Algérie et l'autre du Moyen-Congo, et parachever ainsi la conquête de l'empire français d'Afrique. Alors qu'elle devait être accompagnée de la signature de traités avec les chefs indigènes locaux, elle se transforma en colonne infernale, massacrant la population sur son passage.

3. Lettre de Verlet-Hanus à sa mère, 13 août 1908, rapportée dans *Un officier d'Afrique. Le commandant Verlet-Hanus*, Paris, J. Peyronnet, 1930, p. 157.

guerre et les diplomates qui entravent le souverain indécis, les Allemands qui renoncent à agir au Maroc (traité du 4 novembre 1911) et les Espagnols qui, à la convention du 27 novembre 1912, se résignent à n'y jouer qu'un second rôle – ils exercent une sorte de protectorat bis étriqué au nord (le Rif et ses bordures littorales) et dans le sud désertique (le Rio de Oro), cependant que Tanger devient une ville internationale désarmée en face de Gibraltar, l'une des places fortes de la route des Indes britanniques.

Une fois le sultan changé, le 13 août 1912 – Moulay Youssef, jugé plus docile, remplace Moulay Hafid, son frère aîné –, le général Lyautey, premier Résident général, rompt avec son passé oranaïs et s'engage dans une pratique du protectorat fondée sur la régénération de l'autorité du souverain protégé (c'est-à-dire captif avec des ménagements) et de son *makhzen*. Cette « politique indigène » implique en premier lieu de sauvegarder l'islam, dont le sultan, d'origine chérifienne, est le porte-parole et le symbole.

Sur le plan militaire, Lyautey applique son programme de réalisation de la « tache d'huile », une autre façon de faire la guerre apprise sous le commandement du colonel Gallieni au Haut-Tonkin en 1894 et expérimentée dans le Sud-Oranaïs à partir de 1903. Cette méthode va à l'encontre de celle des « Soudanais ». Le rebelle n'est pas un ennemi, mais un adversaire qu'il s'agit de convertir en collaborateur. Cela implique trois phases dans le déroulement de ce processus d'apprivoisement de l'indigène réfractaire au dispositif de « pacification », toujours ajusté aux circonstances historiques et à la configuration sociogéographique.

La première de ces phases est celle de la préparation, où intervient l'art de faire et le sens du contact des officiers du Service de renseignement : ils seront deux cent cinquante entre 1914 et les années 1950 à constituer ce corps d'élite, tous passés par le cours de préparation aux affaires indigènes, qui comporte un volet d'apprentissage substantiel aux langues parlées au Maroc et aux sciences sociales. Ce qu'ils proposent aux populations irréductibles, c'est la soumission au sultan, l'armée coloniale n'étant qu'un instrument au service du *makhzen* : elles ne se rendent pas à un chef militaire colonial, mais se soumettent à la personne du souverain et se rangent du côté de son *makhzen*, c'est-à-dire se rallient à la légitimité chérifienne, porteuse d'un État encore incomplet mais en voie d'achèvement grâce au protectorat.

Le colonel Berriau, qui dirige ce corps d'élite, affirme que c'est par le biais de ce procédé, qui tient du stratagème et peut-être du simulacre, que les « insoumis [...] trouvent un moyen de sauver la face, de se mettre en règle vis-à-vis de leur conscience, et de tolérer notre présence et notre

contrôle »<sup>4</sup>. On prépare ainsi un « bond en avant » sur le terrain par ce long travail qui combine l'étude de la carte, l'appel à la connaissance ethnographique et le contact oral afin de « gratter », « causer », trouver la fissure où s'infiltrer dans le « boc de la dissidence », comme le stipule souvent Lyautey<sup>5</sup>.

Après cette phase préparatoire, l'armée intervient pour occuper le terrain en force. C'est l'affaire des « groupes mobiles », qui comptent de trois à quatre mille hommes. On s'éloigne de la guerre à la Bugeaud en Algérie avec ses carrés à la manière des légions romaines et ses colonnes incendiaires qui ravagent le terrain parcouru. Le groupe mobile coordonne l'action des troupes françaises (Légion, tirailleurs nord-africains et sénégalais, artilleurs, aviateurs et sapeurs franco-gaulois), des goumiers levés en tribu par les officiers de renseignement et des partisans ralliés par les grands chefs indigènes. Il ne comprend que des engagés, pas des soldats-citoyens : c'est une armée de professionnels, non de conscrits. Le camion et l'avion, œil de l'artillerie, le mulet et le chameau sont associés dans des manœuvres polycentriques auxquelles il est prescrit de ne jamais s'emballer pour exploiter un succès local et de toujours garder le fil avec la perspective d'ensemble dessinée par Lyautey. L'objectif guerrier reste donc subordonné à des paramètres où prime le politique.

Intervient en dernier lieu la phase qui aura besoin de temps pour s'implanter dans la société dont l'armée d'occupation s'empare : la construction d'un *substratum* humain de sujets ralliés à la personne du sultan et non d'indigènes terrassés par la France coloniale. Écoles et dispensaires complètent les postes institués et créent une armature pour soutenir le processus par endosmose de civilisation. Les postes sont la plus petite pièce de l'échiquier où s'opère le processus de territorialisation du pays à la façon d'une pyramide. Chacun d'eux s'inscrit dans un cercle qui se fond dans un territoire découpé parmi six grandes régions, dont trois resteront, jusqu'au terme du protectorat, des zones militaires où les civils demeurent des subalternes.

Reste à évaluer si cette manière de pratiquer la guerre est un succès. De 1912 à 1914, Lyautey réussit à réoccuper le *bilâd el-makhzen*, c'est-à-dire le Maroc des plaines atlantiques et des steppes orientales, et à l'élargir par l'ouverture du couloir de Taza, un isthme qui coupait le territoire en deux et exposait sa partie orientale à glisser dans l'orbite algérienne. Le Résident général est activement épaulé par deux hommes de guerre éprouvés par leur expérience au Soudan : le général Gouraud et le colonel Mangin. C'est Gouraud qui, à la tête de la région de Fès, bat durement

4. Colonel Berriau, *L'Officier de renseignement au Maroc*, p. 10, cité par D. Rivet, *Lyautey et l'institution du protectorat français*, 1912-1925, t. 1, Paris, L'Harmattan, 1988.

5. Voir ses directives et ses programmes d'action militaire dans *Lyautey l'Africain. Textes et lettres du maréchal Lyautey*, 4 tomes, Paris, Plon, 1953-1957.

la campagne alentour en 1912 et vient à bout des tribus insurgées contre le *rûmî* (le romain, c'est-à-dire l'envahisseur chrétien) et le « sultan des Français » (Moulay Youssef). Gouraud réussit également à opérer la jonction à Taza avec le corps expéditionnaire venu de la région d'Oujda. Il passe pour le second le plus talentueux de Lyautey, qu'il remplacera durant le passage éclair de ce dernier au ministère de la Guerre fin 1916-début 1917<sup>6</sup>. Le colonel Mangin, lui, est, au début du protectorat, l'étoile qui monte, ce qui indispose Lyautey qui ne supporte pas son indépendance. Il réussit pourtant sa première affaire en écrasant les contingents mal armés et mal commandés du contre-sultan Ahmed el-Hiba à la bataille de Sidi bou Othman près de Marrakech, le 6 septembre 1912. Ce coup de main audacieux, conduit loin de ses bases, débarrasse le protectorat d'une alternative dynastique menaçant les Alaouites, la lignée régnante depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Mais Mangin échoue à défaire le vieux caïd Moha ou Saïd dans la montagne au-dessus de Kasba Tadla, ce qui offre à Lyautey l'occasion rêvée de le débarquer du Maroc.

Pourtant, la conviction que l'on peut venir à bout de la résistance tribale en capturant son chef quasi féodal perdure chez nombre d'officiers des troupes coloniales qui ont hérité de l'infanterie de marine. Le colonel Laverdure s'imaginera pouvoir réduire ainsi le valeureux caïd Moha ou Hamou près de Khenifra en pays zaïan (une grande confédération berbère et cavalière du Moyen-Atlas) ; sa colonne sera anéantie le 17 novembre 1914 – on compte plus de sept cents pertes du côté colonial. En 1919, le colonel Doury, qui commande le territoire de Boudenib dans le sud-est du pays, livre une guerre de chasse à courre au chef insurgé, le chef N'ifrouten, et essuie plusieurs revers sanglants faute de préparation politique.

Durant la Grande Guerre, la méthode Lyautey tient bon alors que, d'emblée, trente mille de ses hommes, parmi les meilleurs, doivent être reversés à la troupe en métropole. Mais les territoriaux et les grands blessés du front qui viennent au Maroc en convalescence sont bien plus que des soldats de fortune au rendement douteux. Parce qu'ils apportent un capital d'expérience professionnelle et humaine, et que la plupart traitent les Marocains comme des êtres humains non inférieurs, ils contribuent à dynamiser la « conquête pacifique ». La réduction du pays d'abord chloroformée par la guerre en Europe repart. Et, en juillet 1917, Lyautey parvient à crever le bloc de dissidence du Maroc central en rouvrant l'axe de Boudenib à Meknès passant par le Moyen-Atlas, entrouvert seulement depuis le XVII<sup>e</sup> siècle du fait de l'insoumission des tribus berbères au pouvoir central.

6. J. d'Andurain, *Le Général Gouraud. Un destin hors du commun, de l'Afrique au Levant*, Paris, Perrin, 2022.

En 1919, Lyautey doit faire le gros dos face à une nouvelle bousculade qui s'abat sur tous les « fronts actifs »<sup>7</sup>. Au nord, on assiste au dernier sursaut d'Abdelmalek, l'un des fils de l'émir Abd el Kader, qui fut l'un des agents du *jihad* ottoman équipé et financé par Berlin. Au sud-est (le Tafilalt) se dresse le chérif N'Ifrouten, vite éclipsé par Belgacem N'Gadi, un *condottiere* infatigable de la guerre de course camouflée en guerre sainte.

En 1920, il programme la soumission du Maroc central, épine berbère plantée dans le Maroc des Français. Il maintient en fronts « passifs » la zone qui remonte à partir de l'Ouergha en direction du Rif, où les Espagnols ne parviennent pas à prendre pied au-delà du préside (poste fortifié) de Melilla, ainsi que le sud tout entier livré à l'arbitraire et au bon plaisir des grands caïds : le Glaoui, le Goundafi et le M'Toulli. Ceux-ci neutralisent la rébellion hibiste qui sommeille dans l'Anti-Atlas et contiennent à force de *harkas* (expéditions guerrières dans le Maroc d'avant 1912) les tribus du Haut-Atlas oriental. Les plus guerrières d'entre elles poursuivent leur *jihad* jusqu'au bout sans se soumettre à un sultan qu'ils s'imaginent prisonnier des Français et qu'ils rejettent au nom de leurs libertés cantonales de montagnards, à la manière suisse du temps de Guillaume Tell. Lyautey promeut pour seul « front actif » la montagne berbère, mais il finit par se rabattre sur des objectifs limités : résoudre le problème de la « tache de Taza » où les Aït Tserrouchen du djebel Tichchoukt, enflammés par Sidi Raho, un *marabout* (homme saint en islam) indomptable, représentent un obstacle infranchissable, et s'emparer de la région de Ksiba, qui commande le château d'eau du Moyen-Atlas irriguant les plaines atlantiques.

Le plan de Lyautey est mis en route en 1921 et doit se dérouler en trois ans. Mais en 1923, la résistance dans le Tichchoukt ne désarme pas. Et la victoire éclatante, inespérée, providentielle du chef rifain Abdelkrim, remportée sur un corps d'armée espagnol à Anoual en juillet 1921, a pour effet de suspendre, en 1923, l'application du plan pour en finir avec la conquête du « Maroc utile ». Lyautey perçoit que l'émir du Rif est une doublure de Mustapha Kemal, le *ghazi*, le vainqueur des Grecs en 1922. Il projette d'endiguer sa poussée vers le sud par la création d'une poussière de postes tenus par des sous-officiers français et une poignée de tirailleurs sénégalais, et quelques plateformes fortifiées, comme le fort de Bibane, qui sera le Douaumont de la guerre du Rif. Dans le même temps, il contrarie l'accès des Rifains au grenier à blé de la vallée de l'Ouergha par une politique de blocus qu'il entrouvre selon la conjoncture.

<sup>7.</sup> Les « fronts actifs » sont ceux où la Résidence générale escompte une progression et dispose ses groupes mobiles. Les « fronts passifs », quant à eux, se limitent à marquer les territoires passés au *makzen* par des postes de tirailleurs et des réseaux de barbelés.

Mais cette politique indigène intensive s'avère inefficace lorsqu'Abdelkrim lance sa puissante offensive en direction de Fès et de Taza au printemps 1925. L'armée coloniale a été réduite après-guerre de près de vingt mille hommes : elle est passée de quatre-vingt-dix mille à soixante-dix mille, dont trente-cinq mille s'épuisent à coups de marches forcées pour stopper les *harkas*<sup>8</sup> de l'émir. Celles-ci sont en fait des tribus de la zone française à nouveau entrées en dissidence et encadrées par les *regulares*, soldats professionnels, soldés et équipés en armes à feu modernes récupérées sur les Espagnols. En août 1925, Taza est menacé. Lyautey envisage de l'évacuer, contre l'avis du colonel Noguès – qui sera Résident général de 1936 à 1943. Le Maroc tout entier retient son souffle.

Le rétablissement militaire a lieu lorsque Pétain prend la relève de Lyautey et qu'affluent les troupes de conscrits venus de métropole : on dénombre cent cinquante mille hommes en septembre 1925, plus du double de l'effectif dont disposait Lyautey en mars. Pétain préconise une autre approche que celle du « maréchal de l'islam », qui démissionne avec hauteur en octobre. Elle consiste à faire une guerre divisionnaire à l'instar de celle de 1914-1918, avec un grand renfort de matériel lourd. De fait, l'émir se rend le 27 mai 1926, écrasé dans son pays des Beni Ouriaghel par un déluge de feu : aviation de bombardement, artillerie lourde, automitrailleuses et chars légers. Lyautey condamne ce transport en Afrique de la guerre européenne et réprouve ses effets destructeurs. Après lui, ce sont ses lieutenants, notamment les généraux Giraud et Catroux en 1933, qui poursuivront, avec ses procédés, la réduction du Maroc rebelle au sultan et à la puissance protectrice.

Le niveau de base de la conscience patriote et religieuse des Marocains, qui avait atteint un paroxysme en 1912, retombe, sauf en 1925, l'« année du Rifain », comme on dit au Maroc. Ce sont des morceaux épars de tribus qui se rendent les uns après les autres dans le Haut-Atlas oriental (Aït Haddidou, Aït Sokhman) et dans le djebel Sagho plus au sud (Aït Atta, Aït Morghad). La résistance de ces pâtres armés de fusils à tir rapide est acharnée, galvanisée par des *marabouts* millénaristes et par les femmes, dont certaines tiennent l'emploi dévolu aux Amazones d'antan. Exceptée la bataille du Bou Gafer, livrée du 13 février au 25 mars 1933 par deux groupes mobiles aux Aït Atta de l'*amghar* (chef berbère coopté par ses pairs) Assou ou Basslam, c'est la méthode Lyautey qui prévaut : grignotage à la suite de pourparlers où triomphe l'art des officiers des Affaires indigènes à exploiter la culture locale du *baroud*. N'est-ce pas au sein des tribus qui résisteront le plus longtemps que ces officiers recruteront la plupart des goumiers et nombre de tirailleurs qui libéreront la France de Marseille à Strasbourg en 1944 ? À l'inverse, le mouvement national marocain puisera

---

8. Troupe levée par une autorité politique ou religieuse.

ses manifestants dans les vieilles médinas et les villes neuves du littoral atlantique, comme dans les campagnes percutées par la colonisation rurale.

L'armée d'Afrique promue par Lyautey demeurera au Maroc comme une survie de l'Ancien Régime jusqu'au dernier Résident général, Boyer de La Tour, un ancien des Affaires indigènes ayant trouvé femme au pays des Aït Tserrouchen et commandé le premier groupement de tabors marocains (GTM) de la Tunisie au Danube. Le Maroc fait figure de réserve de « bons Berbères » commandés par une phalange d'officiers souvent d'origine aristocrate.

C'est dans ce fond rural et montagnard que la monarchie renaissante, après 1956, trouvera une alternative contre la plèbe grossissante des villes qui s'insurge à Casablanca en mars 1965. Les quinze mille goumiers subsistants constitueront l'ossature première des Forces armées royales (FAR), avec la collaboration d'officiers français promus au rang de conseillers. D'une certaine manière, la continuité est saisissante entre l'armée d'Afrique et la première armée royale. L'histoire de l'armée française au Maroc ne se clôt pas avec le retour en gloire, le 16 novembre 1955, du sultan Sidi Mohammed Ben Youssef déposé le 20 août 1953 et exilé à Madagascar. Il n'y a pas de ligne brisée départageant un « avant » et un « après ». Pour le grand profit de la monarchie, c'est la solution de continuité qui s'est imposée. ■

XAVIER HÉLARY

## LA ROYAUTE FRANÇAISE DANS LA GUERRE DE CENT ANS : UNE VICTOIRE INÉLUCTABLE ?

Au nombre des traits qui singularisent la France, il faut mettre en bonne place l'importance qu'ont jouée dans son histoire ses déboires militaires. Même si une telle affirmation peut paraître paradoxale, il n'est pas exagéré de dire que ce sont ses défaites qui ont fait la France. Souvent hégémonique, toujours au cœur de l'histoire de l'Europe et, même, longtemps, de celle du monde, la France peut certes mettre en avant bien des chefs militaires couronnés de succès : dans sa préhistoire, Clovis ou Charlemagne ; dans son enfance, Louis VI ou Philippe Auguste ; plus tard, Du Guesclin, Louis XIV et Napoléon, en attendant, dans sa maturité, les maréchaux de la Première Guerre mondiale, Joffre et Foch en tête. Il est tout aussi vrai, néanmoins, que les grandes épopées guerrières se sont souvent terminées en catastrophes. L'offensive de Saint Louis sur Le Caire s'achève par la capture du roi et la destruction de l'armée croisée (1250). Jean le Bon est pris à Poitiers (1356), Jeanne d'Arc devant Compiègne (1430), François I<sup>e</sup> sur le champ de bataille de Pavie (1525). À la fin de son règne, Louis XIV doit en appeler à « ses peuples » pour trouver une issue à la guerre de Succession d'Espagne (1709). Napoléon est défait à Waterloo (1815), son neveu enfermé à Sedan (1870).

À bien des égards, et sans aller au-delà de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la défaite militaire est le fait récurrent dans la longue histoire de la France, bien plus que la victoire. Faut-il s'en étonner, puisque la première œuvre littéraire conservée en France, dans les premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle, est la *Chanson de Roland*, qui raconte la mort glorieuse, submergé par l'ennemi, du neveu de Charlemagne, appelé à devenir le héros par excellence de la chevalerie et d'un certain esprit français ? Au demeurant, il est frappant que la fin de la *Chanson*, qui voit le triomphe complet de Charlemagne, soit quasiment tombée dans l'oubli. Ce qui a retenu l'attention, ému les auditeurs ou les lecteurs, c'est bien la mort au combat de Roland et d'Olivier.

Rien n'illustre mieux cette fascination pour la défaite glorieuse que la guerre de Cent Ans. Le résumé des événements conduit souvent à égrener les déboires des Valois : Crécy (1346), Poitiers (1356), Azincourt (1415), Cravant (1423), Verneuil (1424), sans oublier la destruction de la flotte de Philippe VI à L'Écluse (1340) et la prise de Calais par Édouard III (1347). Dans cette sombre litanie, les victoires de Formigny (1450) et de Castillon (1453) font pâle figure, y compris aux yeux des contemporains.

Dans l'histoire telle qu'on la raconte en France depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les victoires n'ont jamais été aussi célébrées que les défaites n'ont été déplorées. Les batailles remportées au nom de Charles VII, aussi décisives qu'elles aient été pour le cours de la guerre, n'eurent pas le côté spectaculaire de Crécy, Poitiers ou Azincourt : pas de roi prisonnier ou fuyant le champ de bataille, pas d'orgueilleux chevaliers roulant dans la boue ou demandant merci, nul châtiment divin en vue. Formigny ou Castillon, deux belles victoires, certes, mais auxquelles il manque quelque chose. C'est peut-être que la victoire finale de la royauté française ne s'est pas jouée uniquement dans les batailles. Comment l'expliquer ? Deux personnalités, qui incarnent, chacune à sa façon, le courage malheureux, peuvent nous y aider : Jean le Bon et Jeanne d'Arc.

La guerre de Cent Ans s'ouvre en 1337, quand le roi d'Angleterre revendique la couronne de France. En 1328, à la mort de Charles IV, le dernier des trois fils de Philippe le Bel, tous morts sans laisser de fils, les barons et prélats français élisent comme roi Philippe, comte de Valois, neveu de Philippe le Bel et cousin germain des trois derniers souverains, reconnu par tous et rapidement sacré. Quelques années plus tard, le roi d'Angleterre Édouard III, se disant plus proche des derniers rois que ne l'est Philippe VI, réclame la couronne ; il est, de fait, le petit-fils, par sa mère, de Philippe le Bel, et le neveu des fils de celui-ci. Au départ, il ne s'agit peut-être pour lui que d'une tactique pour peser dans les contentieux interminables qui empoisonnent depuis longtemps les relations entre France et Angleterre : le duché d'Aquitaine, pour lequel le roi d'Angleterre est le vassal du roi de France, la navigation dans la Manche, la rivalité entre les deux souverains alors les plus puissants de la Chrétienté. Bientôt, toutefois, Édouard se prend au jeu. Ses chevauchées dévastent le prospère royaume de France, et les richesses qui y sont pillées affluent en Angleterre.

Face à la puissante armée anglaise, professionnelle et impitoyable, les Valois ont longtemps eu le dessous, incapables de défendre leurs sujets – peut-être était-ce un des objectifs de la stratégie d'Édouard III : sillonner le royaume de France pour rendre manifeste l'illégitimité de Philippe VI. Pourtant, la royauté française tient bon, même quand survient une crise inimaginable six ans après le décès de Philippe VI : la capture de son fils et successeur au trône Jean le Bon, à Poitiers, en septembre 1356, par le prince Noir, le fils aîné du roi d'Angleterre. Puisque Édouard III revendique la couronne de France et qu'il tient désormais prisonnier son adversaire, pourquoi la guerre continuerait-elle ?

Néanmoins, paradoxalement, la prise de Jean le Bon est le premier véritable tournant de la guerre. Édouard, en effet, se présente volontiers comme un roi-chevalier. À l'égard de l'ennemi à sa merci, il lui faut se montrer magnanime. Au soir de sa défaite et ensuite, Jean est donc traité en roi vaincu et non pas en usurpateur : Édouard est ainsi amené à mettre

au second plan la revendication de la couronne de France, pour engager des négociations longues et ardues, qui aboutissent finalement au traité de Brétigny. Les clauses en sont très lourdes pour le roi de France, qui doit acquitter une énorme rançon et céder de vastes territoires. Néanmoins, l'essentiel est sauf : puisque son vainqueur traite avec lui, il est reconnu comme le roi légitime ; Édouard, pendant un temps, a abandonné la revendication de la couronne de France.

L'autre raison pour laquelle la capture de Jean le Bon s'avère fondamentale touche à la réaction de la société politique, au sens le plus large. Les mois qui suivent le désastre de Poitiers sont marqués par de grands désordres. À Paris, le futur Charles V, alors dauphin et duc de Normandie, doit composer avec son cousin, le roi de Navarre Charles le Mauvais, et avec les États – que l'on appellera bien plus tard les États généraux –, dominés par la forte personnalité du prévôt des marchands de Paris, Étienne Marcel. Charles le Mauvais entend profiter de la crise pour étendre son influence et faire valoir ses droits de Capétien direct, ce qu'il est par sa mère, Jeanne, fille de Louis X. Quant à Étienne Marcel, issu de la bourgeoisie parisienne, il espère imposer au pouvoir royal le contrôle par les États, sur le modèle du Parlement anglais, qui, depuis plusieurs décennies, accorde au roi d'Angleterre les impôts dont il a besoin. Fort complexe, le déroulement de la crise aboutit finalement à l'éviction du roi de Navarre et à l'assassinat d'Étienne Marcel (31 juillet 1358). Alors que le pouvoir royal paraissait au bord de l'effondrement, le dauphin Charles le relève brillamment ; si ses relations avec son père, prisonnier en Angleterre, ne sont pas toujours faciles, il a néanmoins su jouer de la forte légitimité que la conduite héroïque de Jean le Bon sur le champ de bataille avait acquise aux Valois.

Il est difficile de dire ce qui serait arrivé si Édouard III avait refusé de négocier avec Jean le Bon et s'il avait poursuivi de façon active les opérations militaires en France, en mettant à profit l'affaiblissement inédit de son adversaire. Le fragile crédit personnel du dauphin Charles aurait-il été balayé ? Ou la société politique aurait-elle fait corps autour de lui ?

À bien y regarder, il est probable que la royauté française aurait tenu bon. Elle avait, en effet, quelques atouts. Son ancienneté était connue. On se récrie parfois, aujourd'hui, si on fait du baptême de Clovis, ou du règne de celui-ci, le point de départ de l'histoire de France. Pourtant, les hommes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, au moins au sein des élites, ne voyaient pas les choses autrement, et l'histoire telle qu'on la racontait à l'abbaye de Saint-Denis remontait volontiers fort loin, à Clovis, sans hésiter, et même aux ancêtres des Francs, qui n'étaient autres, selon les conceptions du temps, que les habitants de l'ancienne Troie : ceux-ci, après la chute de leur ville, avaient donné naissance à Rome, d'une part, avec Énée, et au peuple franc, de l'autre. Depuis la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, on aimait

à croire à Reims, par ailleurs, que le saint chrême par lequel l'évêque Remi avait baptisé Clovis avait été apporté par une colombe ; c'est ce même saint chrême qui servait aux sacres des rois et qui était conservé dans la Sainte Ampoule, gardée au monastère Saint-Remi. C'est parce qu'il était sacré que le roi pouvait guérir les malades des écrouelles : jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce don lui sera reconnu.

Entre deux sacres, par ailleurs, les instruments du sacre étaient déposés à l'abbaye de Saint-Denis, au nord de Paris, fondée par le Mérovingien Dagobert (623-639), qui s'y fit enterrer, avant beaucoup d'autres. Vers 1260, Saint Louis réorganisa les tombes des rois à Saint-Denis et commanda des gisants pour ceux qui n'en avaient pas : dans l'espace de l'abbatiale, la disposition des sépultures montrait la continuité des trois dynasties, mérovingienne, carolingienne et capétienne. Au plus tard depuis le règne de Philippe Auguste, en outre, les fleurs de lys étaient devenues l'emblème de la royauté : on les trouvait partout, inlassablement répétées, déclinées sur des bannières et des panonceaux, sur des stèles ou des manuscrits.

Il est clair que, formée progressivement depuis des siècles, toute une idéologie autour de la royauté s'était mise en place, mobilisant même la littérature. L'oriflamme, qu'à partir de Louis VI (1108-1137) les rois de France vont solennellement chercher à Saint-Denis quand ils entrent en campagne, renvoie sans doute à d'antiques bannières que conservaient les moines ; mais c'est certainement la *Chanson de Roland* qui la rend incontournable en en faisant l'étendard de Charlemagne.

Or, contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'idéologie royale était largement connue des populations, qui savaient en identifier les insignes et les marques. Jeune paysanne venue des confins du royaume, Jeanne d'Arc, à la fin du mois d'août 1429, dépose son armure à Saint-Denis, comme une sorte d'ex-voto : interrogée sur le sujet au cours de son procès, elle justifie son geste en disant que « c'est le cri de France ». De fait, « Montjoie Saint-Denis » est bien le cri de guerre attribué aux hommes du roi capétien depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Comment savait-elle cela, sinon parce que beaucoup le savaient comme elle ?

C'est donc bien à Jeanne d'Arc que l'on peut maintenant s'intéresser. Quand elle apparaît, au début de l'année 1429, la situation est encore plus grave qu'après la capture de Jean le Bon trois quarts de siècle plus tôt. En 1415, l'armée royale a été sévèrement battue à Azincourt ; entre 1417 et 1419, le roi d'Angleterre Henri V a conquis la Normandie, la plus riche région du royaume. Face au danger, la société politique française est profondément divisée.

En 1392, Charles VI, roi depuis la mort de son père Charles V (1380), a été frappé par sa première crise de folie. Autour de lui, les princes rivalisent pour prendre le contrôle du gouvernement, surtout le duc

d'Orléans, son frère, et le duc de Bourgogne, leur oncle, Philippe le Hardi. À la mort de celui-ci, en 1404, le nouveau duc, Jean sans Peur, n'est que le cousin du roi. Comme il ne peut plus prétendre au pouvoir, il décide de faire assassiner Louis d'Orléans (1407). Commence alors la guerre entre « Bourguignons » et « Armagnacs » – le nouveau duc d'Orléans épouse la fille du comte d'Armagnac, devenu son principal soutien.

Face aux Anglais, les deux camps cherchent à se réconcilier, mais la rupture est inévitable quand le dauphin Charles, dernier fils survivant de Charles VI et lié au parti armagnac, fait assassiner Jean sans Peur (1419). Le nouveau duc, Philippe le Bon, qui occupe Paris et contrôle la personne du roi fou, noue alors une alliance avec le roi d'Angleterre, et pousse à la conclusion, en mai 1420, du traité de Troyes, théoriquement approuvé par Charles VI. Le dauphin est exclu de la succession, attribuée au roi d'Angleterre, Henri V, qui épouse une des filles de Charles VI, Catherine. Le traité n'est bien sûr pas reconnu par le dauphin ; mais, en Île-de-France et notamment à Paris, que tiennent les Anglais ou leurs alliés bourguignons, les principales institutions de l'État royal et la population admettent le « traité de la paix finale », comme l'appelle la propagande anglaise : pour eux, la désignation de Henri V comme héritier légitime du trône de France mettra fin à une guerre qui dure alors depuis quatre-vingts ans. En août 1422, toutefois, Henri V meurt prématurément ; son beau-père Charles VI disparaît quelques mois plus tard. Suivant le traité de Troyes, le nouveau roi de France et d'Angleterre est le fils de Henri V et de Catherine de France, un enfant de quelques mois : Henri VI.

Le royaume de France est alors coupé en deux, dans un véritable « schisme royal » opposant deux légitimités : celle du sang, du côté de Charles VII, qui s'est proclamé roi dès qu'il a su la nouvelle de la mort de son père ; celle d'un traité reconnu par deux souverains et approuvé, à Paris, par une partie de la population et des élites. Au cours de la décennie 1420, les deux camps se font la guerre, sans que rien ne ressorte très clairement des opérations qui sont menées mollement de part et d'autre, faute de moyens. En septembre 1428, toutefois, les Anglais, leurs alliés bourguignons et leurs partisans français mettent le siège devant Orléans, verrou sur la Loire. Si Orléans tombe, la route sera ouverte en direction de Bourges, où Charles VII s'est installé depuis une dizaine d'années.

C'est dans ce contexte que se situe l'intervention de Jeanne d'Arc. Son rôle n'est pas principalement militaire. Bien sûr, c'est en partie à elle qu'il faut attribuer le sursaut qui voit une armée de secours contraindre les Anglais à lever le siège d'Orléans, le 8 mai 1429 ; à elle aussi qu'il faut reconnaître une action décisive, au début du mois de juillet, quand elle conduit Charles VII jusqu'à son sacre, reçu à Reims, le 17 juillet. Toutefois, ces deux hauts faits militaires, aussi impressionnantes soient-ils,

doivent avant tout être considérés sous l'angle politique. En convaincant Charles VII de se faire sacrer, Jeanne tranche la question restée pendante depuis le traité de Troyes : qui est le vrai roi de France ? Pour la Pucelle, tant que Charles n'est pas sacré, il n'est que le « gentil dauphin », le noble dauphin ; il n'est pas pleinement roi. Or, depuis 1422, Reims est toujours resté hors de la portée de Charles, dans les territoires contrôlés par les Bourguignons. Pour Jeanne, il est primordial qu'il profite de l'élan qu'elle a donné pour aller jusqu'à Reims. De fait, après le sacre, même en Île-de-France et en Normandie, le sentiment à l'égard de Charles change : aux yeux de beaucoup, puisqu'il est sacré, il est le vrai roi. C'est si vrai que les Anglais, en décembre 1431, font sacrer Henri VI comme roi de France à Notre-Dame de Paris ; pour l'opinion, toutefois, il ne s'agit cette fois que d'une parodie. Le vrai roi de France, celui qui guérit les écrouelles, on sait bien qui c'est.

À propos de Jeanne d'Arc, il faut laisser de côté la question des voix, insoudable mystère, qu'elle-même n'évoque explicitement qu'au cours de son procès, en février 1431, sans avoir jamais revendiqué auparavant autre chose que d'être la « fille de Dieu » – ce qui était déjà beaucoup. Ce qui frappe chez elle, de notre point de vue, c'est la perception qu'elle a du royaume de France. Au soir du sacre, le 17 juillet 1429, elle écrit au duc de Bourgogne pour lui demander de ne plus « guerroyer au saint royaume de France ». Quelques semaines plus tard, elle dépose son armure à Saint-Denis. Selon Matthieu Thomassin (1393-v. 1463), un juriste lyonnais devenu l'un des principaux officiers royaux en Dauphiné, Jeanne appelle le roi « l'auriflambe », c'est-à-dire « l'oriflamme ». À ses yeux, le roi et son vénérable étandard ne font qu'un. Sur sa propre bannière, enfin, savamment composée, où elle fait notamment figurer Dieu le Père tenant le monde, Jeanne fait également apposer des lys, depuis si longtemps le symbole des rois.

Jeanne d'Arc est bien sûr exceptionnelle. Mais qu'elle ait eu une si bonne connaissance de l'arsenal idéologique de la royauté française, le sacre, le cri de France, l'oriflamme, les fleurs de lys, nous donne la clé de la victoire de Charles VII, quelques années plus tard : c'est la force d'une idéologie royale construite depuis longtemps qui a permis aux Valois de tenir bon, puis de susciter l'élan nécessaire pour la reconquête de leur royaume, « le saint royaume de France ».

Du temps de Jeanne d'Arc, il y a encore beaucoup à faire, mais le mouvement est lancé, et il s'achève, une vingtaine d'années plus tard, par les victoires de Formigny et de Castillon. Les deux batailles, comme on l'a vu, n'ont guère marqué les esprits, même ceux des contemporains. De fait, elles ne conduisent pas à l'anéantissement du potentiel militaire de l'adversaire. En revanche, est resté en mémoire le souvenir de Jeanne d'Arc, non seulement à cause des voix, mais surtout du fait que cette toute

jeune fille, pétrie de la vénération qu'elle avait pour le roi et pour la royauté, avait changé le cours de l'histoire, catalysant l'ancien sentiment d'appartenance au royaume en un véritable sentiment national.

Et s'il n'y avait pas eu Jeanne d'Arc, que se serait-il passé ? Objectivement, la situation de Charles VII était mal engagée. Mené difficilement par les Anglais, le siège d'Orléans aurait peut-être quand même abouti, d'une façon ou d'une autre, en leur faveur, et fourni un pont stratégique sur la Loire. Le coup porté au moral des partisans de Charles VII aurait été sévère. Aurait-il été fatal ? En un sens, malgré son manque de charisme, en tout cas dans sa jeunesse – en 1429, il n'a encore que vingt-six ans –, Charles, le « roi de Bourges », disposait d'un appareil administratif reconstitué et d'une fiscalité relativement efficace. Comme le montre l'action de Jeanne d'Arc, il pouvait surtout compter sur une loyauté profondément ancrée chez ses sujets, grâce à une idéologie fortement charpentée et bien diffusée.

Face à lui, les Anglais avaient eux aussi quelques avantages. Ils estimaient avoir le bon droit de leur côté en suivant à la lettre le traité de Troyes. Dans la France qu'ils contrôlaient, notamment à Paris, l'idée d'une paix finale était séduisante. Leur férule était légère, sauf en Normandie. Le duc de Bedford, l'oncle de Henri VI, que l'on appelait le « régent de France », était un dirigeant habile et apprécié, grand amateur de manuscrits et de beaux objets. On a le sentiment, toutefois, que, dans les années 1420, la volonté d'en finir manquait du côté anglais, surtout au Parlement, où les opérations militaires en France étaient davantage vues, désormais, comme un coût que comme un investissement pouvant rapporter gros. Pour le gouvernement, il était difficile d'obtenir les fonds nécessaires à la poursuite de la guerre : d'où, sans doute, l'idée d'une offensive décisive à lancer contre Orléans.

Au début de l'année 1429, rien n'était donc joué. En définitive, Jeanne d'Arc a fait pencher la balance du côté de Charles VII. Il est possible que, même si elle n'avait pas été là, les choses auraient quand même tourné en faveur de ce dernier. Mais il est certain que la victoire finale de la royauté française ne fut pas avant tout militaire. En dernière analyse, c'est la reconnaissance de la légitimité des Valois, obtenue notamment grâce au sacrifice de Jean le Bon sur le champ de bataille de Poitiers et à celui, encore supérieur, de Jeanne sur son bûcher, qui explique la défaite finale des Anglais. En ce sens, le roi prisonnier et la Pucelle martyre prennent bien leur place dans la cohorte des vaincus glorieux de la longue histoire de la France. ■



CHRISTOPHE FURON

## LE ROI ET LES ÉCORCHEURS

En 1435, la signature de la paix d'Arras met fin au conflit entre Charles VII, roi de France, et Philippe le Bon, duc de Bourgogne. En faisant cesser les opérations militaires françaises contre les territoires bourguignons, ce traité laisse de nombreux hommes de guerre sans emploi. Pour subsister, ces derniers se livrent alors à toutes sortes de pillages dans le royaume de France et sur ses marges. Plusieurs milliers d'hommes vivent ainsi sur le pays, ravageant notamment les possessions bourguignonnes situées au nord et à l'est du royaume, violant l'accord qui vient d'être signé. Très vite appelés « Écorcheurs » par les Bourguignons en raison des violences commises, ils nuisent aux relations entre le roi et le duc pendant une dizaine d'années. C'est la réforme militaire instituant les compagnies d'ordonnance qui met fin au phénomène en 1445<sup>1</sup>.

Durant cette décennie, les relations entre Charles VII et ces Écorcheurs sont des plus ambiguës. D'un côté, le roi de France, en tant que garant de l'ordre, se doit de lutter contre ces pillards. Mais de l'autre, il a besoin d'eux pour ses opérations contre les Anglais et se révèle incapable de les réprimer. De plus, en pillant les territoires bourguignons, les Écorcheurs l'aident à maintenir une certaine pression sur un duc par ailleurs peu fiable, qui fait passer ses intérêts avant ceux du souverain.

Cette ambiguïté des relations entre Charles VII et les Écorcheurs est bien résumée par un épisode de la *Cronique martiniane*, dans lequel Antoine de Chabannes, que le roi vient de qualifier de « capitaine des escorcheurs », lui rétorque : « Sire ! je n'ay escorché que voz ennemys : et me semble que leurs peaulx vous seront plus de proufft que à moy<sup>2</sup>. » En plus de rappeler que le capitaine est un fidèle serviteur de Charles VII, cet échange, certainement apocryphe, montre le caractère poreux de la limite entre service armé du roi, qui implique parfois de piller des territoires ennemis, et exactions criminelles, le pillage non autorisé étant considéré comme un crime de lèse-majesté. L'Écorcherie invite donc à explorer la relation entre le pouvoir royal et les hommes censés le servir, car elle met

1. A. Tuetey, *Les Écorcheurs sous Charles VII. Épisodes de l'histoire militaire de la France au XV<sup>e</sup> siècle d'après des documents inédits*, 2 vol., Montbéliard, Henri Barbier, 1874. J. Delapoix de Frémiville, *Les Écorcheurs en Bourgogne (1435-1445). Étude sur les compagnies franches au XV<sup>e</sup> siècle*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1887. V. Toureille, « Pillage ou droit de prise. La question des écorcheurs pendant la guerre de Cent Ans », in L. Bourquin, P. Hamon, A. Hugon et Y. Lagadec (dir.), *La Politique par les armes. Conflicts internationaux et politisation (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Presses universitaires de Rennes, 2014, pp. 169-182. J'écris « Écorcheurs » avec une majuscule au même titre que le terme « Grandes Compagnies », qui désigne les troupes ravageant le royaume de France des années 1360 aux années 1390, est conventionnellement écrit avec des majuscules. La principale différence entre les Écorcheurs et les Grandes Compagnies tient au fait que les premiers restent globalement dans l'obédience française alors que les secondes vendent souvent leurs services au plus offrant, y compris au roi d'Angleterre. Le terme de « routier » est également utilisé pour désigner de manière générique les hommes de guerre se livrant au pillage.

2. *Cronique Martiniane*, Paris, P. Champion, 1907, p. 41.

en exergue les difficultés du premier à asseoir son autorité sur les seconds, mais aussi l'importance que les seconds accordent au premier dans leur carrière, cette dialectique étant aux sources de la réforme militaire de 1445.

## L'Écorcherie et ses enjeux politiques

Voir des troupes armées sans emploi se livrer au pillage n'a rien d'inhabituel durant la guerre de Cent Ans. Après la paix de Brétigny en 1360, les Grandes Compagnies ont ravagé la moitié sud du royaume pendant trois décennies<sup>3</sup>. Les périodes de faible activité militaire sont en effet propices aux exactions, les gens de guerre se livrant à la prédatation pour assurer leur subsistance alors qu'ils ne sont employés par personne. Les campagnes militaires sont également l'occasion de compenser par le pillage une rémunération trop faible, voire inexistante. Dès lors, la question de la discipline des troupes armées est une préoccupation majeure de la période et est corrélée à celle de l'efficience de l'autorité royale. Elle fait l'objet de développements et de préconisations dans tous les traités politiques et militaires de la fin du Moyen Âge. Quand Charles VII devient roi de France en 1422, le règlement de cette question apparaît d'ores et déjà comme l'un des enjeux majeurs du règne, sans lequel la victoire contre les Anglais ne pourra être obtenue. Cette année-là, quelques mois avant son avènement, Alain Chartier fustige ainsi les hommes d'armes préférant rançonner le pays plutôt que de servir le roi dans la défense du royaume<sup>4</sup>.

En tant que garant de la paix et protecteur de ses sujets, le roi de France a en effet le devoir de contrôler son armée. Depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, la législation dans le domaine de la discipline militaire s'est beaucoup étoffée. Une étape importante est franchie en 1374 avec l'ordonnance de Charles V organisant le recrutement des gens d'armes, qui se fait uniquement sous l'égide du roi par l'intermédiaire des capitaines et qui rend ces derniers directement responsables de la discipline au sein de leur compagnie. Mais la folie de Charles VI et la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons, qui redonnent aux princes du poids politique par rapport au souverain, entraînent le délitement de cette réforme militaire. Les capitaines dépendent alors plus des grands du royaume, dont ils sont les vassaux et parfois les officiers, que d'un roi affaibli.

De fait, à l'avènement de Charles VII, les capitaines agissent souvent en électrons libres, d'autant que l'autorité du nouveau roi est mise à mal par le traité de Troyes, qui l'a déshérité au profit du roi d'Angleterre en 1420, par la déliquescence du parti armagnac qui le soutient, par une guerre civile dans

<sup>3.</sup> G. Butaud, *Les Compagnies de routiers en France (1357-1393)*, Clermont-Ferrand, Lemme, 2012.

<sup>4.</sup> A. Chartier, *Le Quadrilogue invectif*, éd. Florence Bouchet, Paris, Honoré Champion, 2011.

laquelle l'avantage politique revient aux Bourguignons et par des vassaux qui font passer leurs intérêts avant ceux de leur suzerain. Dans ce contexte, les capitaines n'ont pas grand-chose à craindre de la justice royale et en profitent pour se livrer à toutes sortes d'exactions, sachant que le roi ne peut se permettre de les réprimer autant qu'il le faudrait sous peine de se priver d'une main-d'œuvre militaire nécessaire à la reconquête du royaume<sup>5</sup>.

En 1435, la signature du traité d'Arras amplifie un phénomène structurel. Le duc de Bourgogne n'étant plus un ennemi, les capitaines français n'ont plus le droit de conduire leurs hommes sur ses territoires sous couvert de servir le roi. Il reste certes la guerre contre les Anglais, mais les opérations contre ceux-ci ne mobilisent pas autant d'hommes que lorsqu'il fallait combattre aussi les Bourguignons. Dans la décennie qui suit, les effectifs participant à l'Écorcherie dépassent souvent les dix mille hommes. S'ils varient en fonction de la conjoncture militaire, le contexte climatique et économique joue un rôle non négligeable dans leur évolution. Les hivers 1437-1438 et 1438-1439 ayant été très rudes et suivis de fortes intempéries au printemps, les récoltes sont mauvaises durant ces années et les prix augmentent, forçant paysans et citadins à rejoindre les Écorcheurs pour acquérir par la force la nourriture qu'ils ne peuvent plus produire ou acheter<sup>6</sup>. Très peu de régions du royaume sont épargnées, mais les territoires bourguignons sont particulièrement visés par ces troupes qui voient encore le duc comme un ennemi, ce qui complique les relations déjà tendues entre Charles VII et Philippe le Bon. Régulièrement, ce dernier se plaint des pillages commis par les capitaines français dans ses domaines.

Les capitaines d'Écorcheurs sont en effet les mêmes qui combattent les Anglais et qui ont combattu les Bourguignons avant la paix d'Arras. Habituellement au service du roi, ils sont identifiés par les populations comme Français, même si des Écossais et quelques Anglais participent aux pillages. Ainsi, leurs appellations d'Écorcheurs en Bourgogne et, de manière plus explicite, d'Armagnacs en Alsace ont une dimension politique, soulignant l'incapacité de Charles VII à juguler leurs exactions. À travers les pillards, c'est l'autorité royale défaillante qui est critiquée<sup>7</sup>. Le roi est même parfois accusé de couvrir voire d'encourager leurs crimes, comme en 1445 lorsque les Écorcheurs ravagent l'Alsace, le comté de Bourgogne, le duché de Luxembourg et le comté de Rethé<sup>8</sup>.

5. L. Cazaux, *Les Capitaines dans le royaume de France. Guerre, pouvoir et justice au bas Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, 2022, t. I, pp. 186-225.

6. Je me permets de renvoyer à C. Furon, « Gens de guerre en hiver: le cas des Écorcheurs durant l'hiver 1438-1439 », *Questes* n° 34 « L'hiver », décembre 2016, pp. 85-118 (en ligne).

7. V. Toureille, *art. cit.*

8. Je me permets de renvoyer à C. Furon, « Les derniers feux de l'Écorcherie: la chevauchée de Robert de Flocques et Poton de Xaintrailles (printemps 1445) », *BUCEMA*, 26.2, 2022 (en ligne).

## Au service du roi ?

Pourtant, si tous les capitaines du roi semblent, à un moment ou à un autre, participer à l'Écorcherie, tous ne sont pas intégrés de la même manière à l'appareil monarchique. Quand le phénomène débute, ceux exerçant des offices importants sont peu nombreux. La Hire et Poton de Xaintrailles, au service de Charles VII depuis au moins vingt-sept ans, sont en effet des exceptions. Ces deux petits nobles gascons doivent au souverain leur ascension. La Hire est bailli de Vermandois depuis 1429 et lieutenant du roi dans les régions situées au nord de la Seine depuis 1433. Poton de Xaintrailles est premier écuyer d'écurie du roi depuis 1429 et sénéchal de Limousin depuis 1433 ; durant l'Écorcherie, il est fait bailli de Berry en 1437. Les deux capitaines bénéficient régulièrement des largesses royales. Charles VII a donné à La Hire la petite seigneurie du Castéra, dans le sud du royaume, en 1426, le comté de Longueville en 1429 et la seigneurie de Montmorillon en 1433. En 1437, il offre à Poton de Xaintrailles quatre mille écus d'or en guise de cadeau de mariage.

Proches du roi, dont ils sont des officiers fidèles et dévoués, ils n'en sont pas moins considérés comme deux des principaux capitaines d'Écorcheurs par leurs contemporains. Toutefois, l'analyse de leurs actions montre qu'ils ne franchissent pas les limites de la désobéissance, voire qu'ils agissent avec l'aval plus ou moins explicite de Charles VII. En 1438, en tant que bailli de Vermandois, La Hire reçoit de ce dernier l'ordre d'éloigner les Écorcheurs de sa circonscription puis du duché de Lorraine tenu par René d'Anjou, beau-frère et allié de Charles VII. Il les conduit jusqu'aux rives du Rhin et, de retour dans le royaume l'année suivante, respecte l'instruction qui lui est faite de ne pas entrer en territoire bourguignon alors que d'autres Écorcheurs passent outre. Dans le même temps, Poton de Xaintrailles est commissionné par le roi pour éloigner les routiers qui ravagent le sud du royaume – parmi eux figure le redoutable Rodrigue de Villandrando – et les conduire en Guyenne, dans les territoires tenus par les Anglais. Le service commandé du roi ne les empêche pas d'en profiter pour faire du butin, mais sans jamais contrevénir aux intérêts de Charles VII dans les régions qu'ils traversent. Au contraire, leur action participe à la restauration de l'ordre royal et, dans le cas de la Guyenne, à l'épuisement des ressources de l'ennemi<sup>9</sup>.

Si La Hire et Xaintrailles sont presque exclusivement les hommes de Charles VII, la plupart des capitaines sont partagés entre service du roi et service d'un prince. Bien qu'ayant mis leurs armes et leurs hommes sous les ordres du souverain, des capitaines de premier plan tels Rodrigue de

<sup>9</sup>. Je me permets de nouveau de renvoyer à C. Furon, « Servir le roi par les armes : La Hire et Poton de Xaintrailles, capitaines de Charles VII », thèse de doctorat sous la direction de J.-M. Moeglin, Sorbonne-Université, 2021, t. I, pp. 157-216.

Villandrando, Antoine de Chabannes ou le bâtard Alexandre de Bourbon sont d'abord et avant tout les hommes du duc Charles de Bourbon<sup>10</sup>. Quand celui-ci se révolte contre le roi lors de la Praguerie<sup>11</sup> en 1440, les deux derniers sont obligés de le suivre – le premier est retourné dans sa Castille natale. Pour ces capitaines, si le roi reste l'autorité supérieure, l'impécuniosité de ce dernier et les liens personnels avec le duc – Chabannes est son vassal, Alexandre est son frère bâtard et Villandrando a épousé sa sœur bâtarde – les rendent plus proches du prince que du roi. De fait, lors de l'Écorcherie, ils ont peu de scrupules à piller les territoires placés directement sous l'autorité royale : en 1437, lors de l'un de ces pillages en Berry, l'un des hommes de Villandrando va même jusqu'à tuer le bailli Giraud de Goulart. La faveur royale est trop difficile à atteindre ou pas assez substantielle, et celle du prince ne permet pas de s'enrichir ni même d'entretenir leur compagnie. Plus dépendants des vicissitudes géopolitiques et militaires que les officiers royaux, ils voient le pillage comme un moyen de subsistance nécessaire pour conserver leur rang dans la société militaire française.

Pour les « petits » capitaines, qui commandent peu d'hommes, ont peu de moyens financiers et sont généralement employés par des capitaines plus importants, la dépendance à la conjoncture politique, géopolitique, militaire et économique est très forte. N'ayant bien souvent aucun protecteur qui puisse les entretenir, le pillage n'est pas seulement un moyen de subsister mais engage leur survie « professionnelle » dans le sens où l'absence de revenus entraîne le départ de leurs hommes, déjà peu nombreux. Nous possédons peu d'informations sur eux – nous ne connaissons par exemple pas la véritable identité de ceux que les sources surnomment Tempête et Chapelle – et ils apparaissent souvent au service d'un capitaine de plus grande envergure : Robert de Sarrebrück, par exemple, a l'habitude d'en employer pour ses opérations<sup>12</sup>. Lorsque les possibilités d'engagement se tarissent avec le traité d'Arras, ils viennent donc rapidement grossir les rangs des Écorcheurs.

Pour autant, peut-on corrélérer le nombre et la gravité des atrocités commises au statut des capitaines d'Écorcheurs ? Les officiers royaux et leurs hommes commettent-ils des exactions moins importantes que les

10. L. Cazaux, « Antoine de Chabannes, capitaine d'Écorcheurs et officier royal : fidélités politiques et pratiques militaires au XV<sup>e</sup> siècle », in G. Pépin, F. Lainé et F. Boutouille (dir.), *Routiers et Mercenaires pendant la guerre de Cent Ans. Hommage à Jonathan Sumption. Actes du colloque de Berbiguières (13-14 septembre 2013)*, Bordeaux, Ausonius, 2016, pp. 165-177. M. -L. Fieyre, « Bâtards de princes : identité, parenté et pouvoir des enfants naturels chez les Bourbon (XIV<sup>e</sup>-milieu du XV<sup>e</sup> siècle) », thèse de doctorat sous la direction de D. Lett, université Sorbonne-Paris-Cité, 2017. J. Quicherat, *Rodrige de Villandrando, l'un des combattants pour l'indépendance française au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1879.

11. Face au souhait du roi de se doter d'une armée permanente et régulière, les grands féodaux du royaume se soulèvent entre la mi-février et la mi-juillet 1440. Les contemporains ont donné le nom de « Praguerie » à cette révolte en référence aux guerres civiles qui ont eu lieu peu de temps auparavant en Bohême, à Prague, avec lesquelles elle a beaucoup de points communs.

12. V. Toureille, *Robert de Sarrebrück ou l'honneur d'un écorcheur (v. 1400-v. 1462)*, Presses universitaires de Rennes, 2014.

« petits » capitaines ? La réponse à ces deux questions est négative. Si La Hire et Poton de Xaintrailles semblent moins participer à l’Écorcherie que Villandrando ou Chabannes, les crimes de leurs hommes n’en sont pas moins atroces. En réalité, si l’on se place du point de vue royal, le problème n’est pas tant le degré de gravité de leurs exactions que leur soumission à Charles VII. C’est leur capacité à ne pas franchir les limites plus ou moins implicites de l’obéissance au roi et à ne pas nuire à ses intérêts qui leur vaut une certaine mansuétude de la part de ce dernier.

Robert de Flocques sait ainsi très bien à quel moment il faut rentrer dans le rang. En 1438, il est au service d’Antoine de Vaudémont contre René d’Anjou. Charles VII, qui soutient ce dernier, envoie La Hire pour le débaucher : si les espèces sonnantes et trébuchantes ont certainement été décisives, il n’est pas à exclure que le fait que l’ordre émane du roi ait pu peser dans son choix de changer de camp. Quand, dans une dernière flambée d’Écorcherie en 1445, le capitaine, devenu entre-temps bailli d’Évreux, pille le duché de Luxembourg tenu par les Bourguignons, il sert les intérêts de Charles VII, alors en négociation avec Isabelle de Portugal, l’épouse du duc de Bourgogne, et l’aide à faire pression sur cette dernière. Bien qu’il ne semble jamais avoir été inquiété par le roi, il demande et obtient une lettre de rémission pour ses crimes en 1448<sup>13</sup>.

## La difficile domestication

Charles VII donne ainsi l’impression de laisser faire les Écorcheurs et est l’objet de critiques pour cela. En tant que roi, il montre son incapacité, voire son manque de volonté, à mettre fin aux pillages. En réalité, il est en proie à un dilemme : garant de l’ordre, il ne peut laisser faire les Écorcheurs, mais chef d’une armée en guerre contre les Anglais, il ne peut se passer de la main-d’œuvre militaire fournie par ces capitaines réputés autant pour leurs pillages que pour leurs qualités de meneurs d’hommes. Pour autant, l’Écorcherie est pour lui une véritable préoccupation : rien que durant l’année 1438, il envoie à La Hire deux lettres lui ordonnant de chasser les routiers de son bailliage de Vermandois et une troisième lui demandant de les éloigner du duché de Lorraine.

Le roi choisit donc de faire un usage modéré de la force pour ne pas altérer son potentiel militaire, préférant les mesures d’éloignement à des affrontements armés avec des troupes expérimentées. En 1438, en plus des ordres donnés à La Hire, il ordonne à Xaintrailles de conduire les Écorcheurs sévissant dans le sud du royaume en Guyenne anglaise. En

13. A. Plaisse, *Un Chef de guerre au XV<sup>e</sup> siècle. Robert de Flocques, bailli royal d’Évreux, maréchal héréditaire de Normandie, conseiller et chambellan du roi*, Évreux, Société libre de l’Eure, 1984.

1444, il organise une campagne dans le Saint-Empire pour les faire sortir des frontières françaises. Cette politique donne l'impression d'un manque de fermeté, y compris lorsque son autorité est directement bafouée : lorsque l'un des hommes de Villandrando tue son bailli de Berry en 1437, il se contente de bannir le capitaine castillan du royaume. Mais, l'année suivante, celui-ci est de retour en France et, au lieu de le combattre, le roi paie une partie de ses frais pour qu'il aille en Guyenne.

Charles VII mène toutefois quelques campagnes pour soumettre les Écorcheurs. En 1441, en Champagne, il fait condamner à mort plusieurs capitaines, dont Alexandre de Bourbon, enfermé dans un sac et jeté dans l'Aube après un procès expéditif qui n'a d'autre but que de faire un exemple. Par cette exécution, il s'agit également d'atteindre, à travers le bâtard de Bourbon, le duc : tous deux ont participé à la Praguerie de 1440. Comprenant le message, Robert de Sarrebrück, le redoutable et remuant sire de Commercy, vient lui demander pardon peu après.

L'année suivante, Charles VII mène une autre campagne de pacification en Poitou et en Saintonge. Les principaux capitaines visés sont Jacques de Pons, Guy de La Roche et Maurice de Plusqualec, déclarés coupables de lèse-majesté en raison de leurs pillages récurrents et condamnés au bannissement sauf s'ils viennent se soumettre. Si Jacques de Pons obtempère et promet d'être loyal, Guy de La Roche refuse. Le roi assiège alors son château de Verteuil, le prend et le fait raser. Là encore, il s'agit d'une démonstration de force. Mais les liens de Guy de La Roche avec la maison d'Orléans – il est sénéchal d'Angoumois pour Jean, frère du duc Charles d'Orléans et comte d'Angoulême – lui permettent d'échapper à la justice royale. Tout au moins semble-t-il, à partir de ce moment, rentrer dans le rang. Quant à Maurice de Plusqualec, son insoumission et le fait qu'il ne bénéficie pas des mêmes soutiens que Guy de La Roche le condamnent à la prison. Ces épisodes montrent que Charles VII conçoit la répression des Écorcheurs comme à la fois militaire et judiciaire, tout en accordant son pardon en cas de soumission<sup>14</sup>.

Mais, comme le montre le cas de Guy de La Roche, qui avait déjà promis de cesser ses exactions deux ans auparavant, cette politique ne permet pas de régler le problème structurel des pillages. C'est pourquoi, le 2 novembre 1439, Charles VII tente de réformer l'armée en organisant le recrutement et en rendant les capitaines responsables de leurs hommes uniquement devant lui. Cette ordonnance est contestée par les princes, qui ne veulent pas perdre le contrôle sur leurs capitaines : en étant nommés par le roi dans son armée, ces derniers deviendraient entièrement dépendants de lui. De plus, l'esprit de cette réforme est d'affirmer le monopole royal en matière militaire au détriment des

14. L. Cazaux, *Les Capitaines dans le royaume de France*, op. cit., t. I, pp. 407-449.

princes, qui estiment pourtant avoir le droit de commander leurs propres troupes. Début 1440, les ducs de Bourbon et d'Alençon, le comte de Vendôme et Dunois, soutenus par le dauphin Louis, entrent en révolte et mobilisent leurs réseaux de capitaines. Parmi ces derniers, on retrouve Antoine de Chabannes, Alexandre de Bourbon ou Jean de La Roche, le frère aîné de Guy, tous capitaines d'Écorcheurs. La révolte dure environ six mois : après la reprise en main militaire de Charles VII, les princes font leur soumission. Mais, pour éviter un retour des tensions, le roi abandonne la réforme<sup>15</sup>.

C'est finalement en 1445 qu'elle est mise en œuvre : elle instaure les compagnies d'ordonnance commandées par des capitaines sélectionnés par le roi et rémunérées, y compris en temps de paix, par l'impôt. Cette fois-ci, elle ne génère aucune opposition de la part de princes qui ont été mis au pas par Charles VII. De plus, après dix ans d'Écorcherie, la lassitude générale vis-à-vis des pillages rend le stationnement en garnison des compagnies acceptable aux yeux des populations<sup>16</sup>.

Comment cette réforme militaire met-elle fin à l'Écorcherie ? La rémunération régulière des troupes est un premier facteur de réussite. De plus, parmi les capitaines choisis pour commander une compagnie, beaucoup ont participé, avec plus ou moins d'assiduité, aux pillages de la décennie écoulée. Les intégrer, eux et leurs hommes, dans une armée payée avec régularité est donc une manière de s'assurer de leur discipline. Ces capitaines sont également des fidèles de Charles VII et du parti angevin, alors le principal soutien du roi. Poton de Xaintrailles, Pierre de Brézé et Robert de Flocques sont à la fois des officiers royaux et des proches de René d'Anjou. D'autres fidèles de Charles VII reçoivent des commandements : le connétable Arthur de Richemont, les maréchaux André de Lohéac et Philippe de Culant, le futur amiral Jean de Bueil (également lié à René d'Anjou), les Écossais Robin Pettylow et Robert Conningham, l'Italien Théaulde de Valpergue. Tous n'ont pas participé à l'Écorcherie, mais tous ont une renommée suffisante pour asseoir leur autorité sur leurs troupes et ont fait la démonstration de leurs qualités de meneurs d'hommes pour maintenir la discipline au sein de leur compagnie et éviter les pillages.

Cependant, cette armée ne compte que neuf mille cavaliers, ce qui est très en deçà des effectifs des Écorcheurs. Nombre de ces derniers se retrouvent donc sans emploi, les capitaines n'intégrant dans leur compagnie que les mieux équipés et leurs favoris. Pour faciliter leur

15. É. Lecuppre-Desjardin et V. Toureille, « Servir ou trahir. La réaction des grands féodaux face aux innovations étatiques au temps de la Praguerie », *Publications du Centre d'études bourguignonnes (XIV-XVI<sup>e</sup> siècle)* n° 60, 2020, pp. 7-20.

16. S. Péquignot, « De la France à Barcelone. Une version catalane de "l'ordonnance perdue" de Charles VII sur les gens d'armes (1445) », *Revue historique* n° 676, 2015, pp. 793-829. Ph. Contamine, *Charles VII. Une vie, une politique*, Paris, Perrin, 2017, pp. 270-274.

retour à la vie civile, Charles VII promulgue, parallèlement à la réforme, une amnistie générale pour tous les hommes de guerre. En pardonnant l'ensemble de leurs crimes, il empêche toute poursuite judiciaire à leur encontre, ce qui permet à ces hommes, qui ne bénéficient plus de la protection de leur capitaine, de quitter sereinement leur vie de rapines. Dans les années suivantes, beaucoup d'entre eux demandent toutefois une lettre de rémission personnelle par précaution.

Le pardon royal est ainsi l'occasion, pour ces hommes parfois marginalisés après plusieurs années, voire plusieurs décennies, d'une vie de pillages, de retrouver une place dans la société et de gagner en respectabilité. Certains capitaines acceptent même une rétrogradation. Pierre-Regnault de Vignoles, frère bâtard de La Hire et considéré comme l'un des plus redoutables Écorcheurs, finit sa carrière comme simple homme d'armes de la garnison de Falaise, sous les ordres de Poton de Xaintrailles<sup>17</sup>. Estévenot de Talaressa, qui a pillé l'Alsace et la Bourgogne en 1439, est lieutenant dans la compagnie d'Arnaud-Amanieu d'Albret, sire d'Orval avant de poursuivre une honorable carrière au service du roi, qui le nomme bailli de Montferrand en 1447 et capitaine d'ordonnance en 1457<sup>18</sup>. En attribuant des offices aux Écorcheurs non retenus par la réforme de 1445, Charles VII maintient ainsi un lien direct entre lui et ces hommes rentrés dans le rang, tout en leur procurant des revenus réguliers. Cela lui permet donc d'éviter que ces derniers ne retournent à leurs mauvaises habitudes.

Toutefois, si le nombre et l'intensité des pillages diminuent après la réforme de 1445, ils sont loin de disparaître. En 1449, la région du Puy-en-Velay subit des exactions qui conduisent le roi à nommer une ancien Écorcheur, Pierre de Louvain, capitaine de la ville<sup>19</sup>. Et certains Écorcheurs ne parviennent pas à retourner à la vie civile, comme le Messin Henri Grossemere qui, après avoir tenté de vivre de son métier de sellier, intègre vers 1450 la bande des Coquillards dans le Dijonnais, menant une vie de brigand aux marges d'une société qu'il n'est pas parvenu à réintégrer pleinement<sup>20</sup>.

Pour Charles VII, le principal enjeu de l'Écorcherie est donc politique. Elle est pour lui l'occasion de rappeler à tous qu'il est la plus haute autorité du royaume. Son attitude ambiguë vis-à-vis des pillards s'explique moins par un manque d'autorité sur ces derniers que par une activité militaire contre les Anglais peu importante et par l'opposition de certains princes qui ne veulent pas se voir privés de leurs commandements militaires.

17. C. Furon, « Servir le roi par les armes : La Hire et Poton de Xaintrailles », *op. cit.*, t. I, p. 306.

18. *Ibid.*, pp. 317-318.

19. L. Cazaux, *op. cit.*, t. I, p. 162.

20. V. Toureille, *Crime et Châtiment au Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 149.

De plus, les tensions qui l'opposent au duc de Bourgogne après le traité d'Arras l'amènent à regarder avec une certaine complaisance les pillages perpétrés sur les territoires de ce dernier. Durant toute cette crise, le roi apparaît pour les capitaines et leurs hommes comme le seul horizon d'attente : c'est lui qui distribue les offices les plus prestigieux, pardonne ou punit les crimes commis et, à partir de 1445, les intègre ou non dans son armée. Finalement, au terme d'un processus complexe et semé d'obstacles, l'Écorcherie permet à Charles VII de réaffirmer et de renforcer son autorité, non seulement sur les gens de guerre et leurs capitaines, mais aussi sur des princes récalcitrants. ↴

FRÉDÉRIC JORDAN

## PEUT-ON ENCORE RENDRE LES HONNEURS À UN VAINCU ?

Il y a quelques années, prenant mon commandement, et dans la perspective d'un parrainage du régiment avec la ville d'Haubourdin, événement qui devait tisser des liens devenus très forts entre cette petite ville du nord de la France et nos soldats, j'ai pris le temps de me replonger dans l'histoire du 40<sup>e</sup> régiment d'artillerie (RA). Composante de la 2<sup>e</sup> division d'infanterie nord-africaine (DINA)<sup>1</sup>, d'abord engagé en Belgique, il s'illustra en mai 1940 lors de la bataille de Gembloux, première bataille de chars de l'Histoire, mais aussi en défendant, avec ses canons de 75 mm, ainsi que la force morale de ses artilleurs, le périmètre défensif d'Haubourdin jusqu'au dernier obus, et ce malgré des pertes terribles, fixant ainsi de nombreuses unités de l'Axe qui perdront alors un temps précieux pour attaquer la poche de Dunkerque.

La combativité du 40, sa volonté de vaincre malgré un rapport de force défavorable et l'intrépidité des hommes du colonel Dutrey, notamment dans une ultime tentative pour percer les forces blindées ennemis en empruntant l'unique pont sur la Deule, sont telles que les Allemands décident, à la reddition des derniers combattants français encerclés, de rendre les honneurs de la guerre aux unités de cette division commandée par le général Dame. Celui-ci, impressionné par le comportement de ses artilleurs, demande à ce qu'ils défilent devant les vainqueurs en tête<sup>2</sup> des rescapés, en bon ordre et, fait majeur, avec leurs armes. Les quelques photos de l'événement que j'ai pu voir, conservées dans la salle d'honneur du régiment, mettent en scène cette reddition avec, d'un côté, le respect évident des soldats allemands qui viennent de remporter la bataille et, de l'autre, la fierté, visible dans les regards fatigués de ceux qui ont dû cesser le combat mais qui ont tenu tête jusqu'au bout de leurs forces sans démeriter, voire en impressionnant l'ennemi.

Les lois de la guerre, bien souvent non écrites mais tenant plutôt de l'ordre de la « courtoisie militaire », ou même du droit coutumier pour prendre une référence plus sociologique, ont, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle,

- 
1. En 1939, la 2<sup>e</sup> DINA était composée des 13<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> régiments de tirailleurs algériens, du 6<sup>e</sup> régiment de tirailleurs marocains, du 11<sup>e</sup> régiment de zouaves, du 40<sup>e</sup> régiment d'artillerie nord-africaine, du 92<sup>e</sup> bataillon du génie et du 240<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde nord-africaine.
  2. Traditionnellement, un défilé militaire est organisé selon l'ordre de la bataille, soit en premier l'infanterie, puis la cavalerie et enfin l'artillerie. Nous avons dans ce cas un bouleversement des usages afin de mettre à l'honneur le courage des soldats du 40<sup>e</sup> RA.

favorisé ce rituel permettant de rendre les honneurs<sup>3</sup> au vaincu afin de ne pas lui imposer une disgrâce comme une humiliation inutiles. Héritage des chevaliers et de leur code d'honneur, on peut y voir une forme primitive de maîtrise de la force, un respect pour le statut de soldat, pour son engagement, et probablement la volonté de maîtriser la violence dans la perspective des batailles futures – on attend d'être traité de la même façon en retour – et de la paix qu'il faudra, *in fine*, conclure avec celui que l'on a combattu.

Cette manifestation de respect mutuel s'est principalement exprimée lors de sièges de places fortes ou de villes, les défenseurs étant salués pour leur bravoure après avoir subi les assauts et les privations d'un blocus en règle durant plusieurs semaines voire plusieurs mois. La tradition militaire française est riche d'exemples, comme les combats de Camerone où les derniers survivants font l'objet d'un traitement respectueux par les troupes mexicaines victorieuses, ou le siège de Belfort, qui voit le général Denfert-Rochereau quitter la place avec ses hommes en bon ordre après cent trois jours de résistance acharnée.

Cela n'a pas toujours été le cas dans l'Histoire, notamment si on évoque les *captivus*, prisonniers de guerre faits par les légions romaines en campagne et qui deviennent *de facto* une part du butin, des esclaves exhibés lors du Triomphe, marchant devant le char du général vainqueur, les mains attachées derrière le dos.

Dans le domaine de la culture militaire, notamment en Asie, la reddition est perçue comme un déshonneur, une humiliation qui pèse sur le combattant qui se rend mais aussi sur sa famille et sur son souvenir. Comment ne pas évoquer ici les soldats japonais qui ont préféré le suicide à la captivité malgré une défense acharnée mais sans issue pendant la guerre du Pacifique, ou le traitement terrible réservé aux soldats américains captifs dans les camps nippons à l'image du roman de Pierre Boulle *Le Pont de la rivière Kwaï*, qui illustre parfaitement la perception différente du statut de prisonnier de guerre par les Britanniques et par les Japonais. La publication il y a une dizaine d'années par deux colonels de la République populaire de Chine d'un livre au titre évocateur, *La Guerre hors limites*, permet de comprendre que tous les moyens ou capacités disponibles seront utilisés pour vaincre l'adversaire sans notion d'honneur ou de respect vis-à-vis du vaincu. Plus récemment, on ne peut être qu'horriфиé par le massacre, souvent mis en scène à fins de propagande, par Daech de soldats syriens ou irakiens capturés et exécutés à l'arme blanche devant des caméras, parfois par des enfants endoctrinés, comme à Palmyre en juillet 2015.

<sup>3</sup>. Les honneurs de la guerre sont un ensemble de priviléges accordés à une armée vaincue lors de la cérémonie de reddition: elle peut défilé avec ses drapeaux flottants et en armes, sa fanfare peut jouer un air de son choix. Après le défilé, l'armée vaincue empile ses armes et les remet au vainqueur.

Le retour de la haute intensité et de la guerre dite conventionnelle, avec la guerre en Ukraine, aurait pu être l'occasion de revoir des comportements plus proches de mon évocation des combats de 1940. Malheureusement, c'est plutôt à un retour de l'« ensauvagement », pour paraphraser Thérèse Delpech, que l'on assiste, à l'image des soldats russes comme ukrainiens choisissant de garder une ultime grenade pour mourir plutôt que d'être faits prisonniers, probablement peu confiants dans le sort qui leur sera réservé. On ne compte plus les exécutions sommaires de combattants qui se rendent et dont les derniers instants sont filmés par des drones, images qui semblent être autant de trophées pour les bourreaux. De même, au travers de la guerre de l'information, ceux d'en face sont diabolisés et les soldats captifs instrumentalisés sur les réseaux sociaux pour exhiber tel ou tel tatouage censé justifier les combats.

Dès lors, la période contemporaine interroge sur la notion de vainqueur et de vaincu qui, aujourd'hui, peine à être définie en raison de conflits ou de crises pas toujours bornés dans le temps, l'espace, voire même faute d'une désignation claire des belligérants ou acteurs engagés. En outre, de nombreux adversaires potentiels ne respectent en aucune façon cette éthique du soldat occidental héritée d'une longue histoire militaire partagée, principalement par les armées européennes et anglo-saxonnes. Plus formellement, ces combattants de fortune, groupes terroristes ou mercenaires à l'image du groupe russe Wagner, n'ont aucune légitimité politique ou morale pour mettre en pratique le *jus in bello* dans la conduite de la guerre ou le *jus ad bellum* pour le droit à recourir à la force ou à la maîtriser. En effet, on ne trouve rien de plus opposé au droit des conflits armés que le recours à la torture, aux exécutions sommaires, aux actes de terrorisme ou à l'utilisation de candidats au suicide, y compris des femmes et des enfants.

Mais pour parler d'honneur, il faut aussi être capable de définir la manière dont on veut vaincre, les voies et les moyens vers la victoire. Aujourd'hui, que l'on parle de conflit, de guerre, d'opération ou d'intervention militaires, nombre d'observateurs sont souvent prompts à parler d'enlisement, d'échec, de violence contenue, d'instabilité chronique et d'efforts inutiles. Le terme de victoire semble avoir disparu du vocabulaire, cette notion ne correspondant plus aux engagements contemporains rythmés par des missions dites de stabilisation, d'interposition comme de gestion de crise.

Pourtant, la recherche de la victoire, cet équilibre politique et militaire, a toujours accompagné la conflictualité tout au long de l'Histoire, et permet de donner un sens à l'action, notamment à celle des forces armées déployées face à un ennemi ou, plus globalement, face à une menace loin de nos frontières ou dans nos rues à l'image de l'opération Sentinelle.

Mais ce n'est pas l'armée seule qui doit vaincre ; c'est toute une nation. En 1981, le général Westmoreland, ancien commandant des forces américaines au Vietnam, affirmait à propos de ce conflit : « Que les démocraties en tirent la leçon ! Aucune nation ne peut reporter le fardeau de la guerre sur les seules forces militaires. Il importe peu que la guerre soit totale ou limitée : le pays tout entier doit s'y consacrer totalement, avec fermeté et résolution, jusqu'au sacrifice. À défaut, la victoire restera toujours insaisissable. »

C'est bien sur les fondements d'une nation que se construit le code d'honneur d'un soldat qui sait que son combat ne s'arrêtera pas au champ de bataille, mais s'inscrira dans l'Histoire, influera sur la paix, sur la perception de l'engagement militaire par les acteurs externes et internes à la crise, et même sur la valeur d'une force armée comme de la respectabilité d'un État.

Aussi, pour les armées occidentales, ce cadre normatif, ce « milieu juridique naturel » de l'action militaire, est souvent remis en question, car il apparaît à certains inadapté pour lutter contre des ennemis tels que ceux décrits plus haut. Pour Marco Sassòli, professeur de droit, « beaucoup de militaires, diplomates, académiques, humanitaires et représentants de groupes armés font valoir que le droit international humanitaire ou droit des conflits armés n'est plus adapté aux réalités des conflits armés contemporains, car ceux-ci sont souvent asymétriques. Certes, cette affirmation sert souvent d'alibi pour justifier [...] le non-respect du droit international. Elle néglige également la réalité souvent asymétrique des conflits passés ».

En effet, à y regarder de plus près, hier comme aujourd'hui, les normes que les démocraties occidentales s'imposent dans les opérations comme les valeurs qui animent leurs soldats deviennent, d'un point de vue purement opérationnel, et aux yeux de certains groupes armés irréguliers ou belligérants, des faiblesses structurelles qui contraignent leur action, leur efficacité tactique. Il s'agit concrètement, sur les champs de bataille modernes, de choisir un mode d'action adapté à l'environnement humain ou au milieu, de respecter l'ennemi quand il est fait prisonnier, d'employer des munitions discriminantes, de disposer de procédés ou de déterminer des objectifs militaires pouvant permettre d'éviter les dommages collatéraux, et ce malgré l'emploi par la partie adverse de boucliers humains ou de sites protégés (lieux de culte, écoles, infrastructures vitales) comme points d'appui, dépôts d'armes ou centres de commandement.

Les coutumes comme celle de rendre les honneurs de la guerre ne peuvent être appliquées par des groupes terroristes ou des combattants animés par une idéologie de l'anéantissement de l'autre, de sa culture, de ses principes ou de ses valeurs. Il est inconcevable pour eux que celui qui

se rend puisse être respecté pour sa résistance ; seules la soumission ou la mort sont attendues par le vainqueur. Si on n'y prend pas garde, cette façon de penser pourrait avoir des répercussions sur nos propres forces pour lesquelles ces règles d'honneur viendreraient à être considérées comme désuètes, car allant finalement à l'encontre de consignes plus cartésiennes que sont les règles d'engagement, tout comme la présence de conseillers juridiques à tous les niveaux de commandement serait perçue comme inutile.

Fort heureusement en France, en amont de l'engagement, la formation à l'éthique de tous les militaires, l'adhésion à des valeurs partagées comme l'illustre le *Code d'honneur du soldat* de l'armée de terre, la maîtrise de la violence et la réversibilité des unités terrestres, aériennes ou navales donnent à nos unités la légitimité de se comporter dans l'honneur, y compris face au vaincu. Finalement, cet héritage, ce droit coutumier, qui pourrait nous amener à rendre les honneurs de la guerre à l'ennemi qui se rend après avoir combattu jusqu'à épuisement de sa capacité de combat, loin de nous lier les mains, donne de la légitimité à notre action en encadrant la conduite de la guerre. Il permet aussi de vaincre avec discernement et respect de la vie humaine sans insulter l'avenir pour celui qui engagera des négociations de paix et ce qu'il ait ou non respecté le droit de la guerre ou notre propre interprétation d'une violence maîtrisée.

Enfin, l'une des clés de forces morales solides que l'on cherche aujourd'hui à renforcer, réside dans la légitimité de celui qui se bat et use d'une violence adossée à des valeurs issues de sa culture, de ses institutions politiques ou de son armée. Ainsi, alors qu'il serait tentant de criminaliser l'ennemi, de n'en faire qu'un assassin ou un délinquant de droit commun, omettre le fait que celui-ci est un combattant serait les véritables entrave et fragilité à user de la force, à donner du sens à notre action ou à notre capacité à engager nos soldats dans des « guerres justes » et, donc, *in fine*, à vaincre, dans tous les sens du terme, maintenant et demain. 





OLIVIER ABEL

## VAINCRE SANS HUMILIER

On a tous à l'esprit les propos du président Macron affirmant qu'il fallait vaincre Poutine mais ne pas humilier la Russie, et la tempête de protestations qui s'en est suivie. Mon propos dans ces lignes est de revenir sur cette question en la prenant très au sérieux, car il y a des manières d'imposer la paix qui préparent des guerres, et il y a des manières de faire la guerre qui préparent la paix. L'humiliation a un lien évident avec la violence du vainqueur, comme dans le cas du traité de Versailles (1918), par lequel la France a profité de sa victoire pour venger l'humiliation de Sedan et écraser l'Allemagne. La France d'alors s'est sans doute montrée mauvaise gagnante ! Les évolutions contemporaines de la Turquie, de la Russie, de la Chine, et de nombreux pays africains tout récemment, ne se comprennent vraiment qu'à l'aune de cette histoire longue<sup>1</sup> des humiliations. Il ne faut jamais oublier le rôle terrible de l'humiliation dans la préparation des guerres de demain. Pire : on a vu souvent que les vaincus et les humiliés d'hier deviennent les oppresseurs les plus terribles et insensibles d'aujourd'hui. Comment faire alors pour vaincre, mais sans humilier ?

Un mot justement d'abord sur la belle énergie du verbe « vaincre ». *Nikè*, la victoire, l'une des seules divinités grecques à être ailées, dit au fond quelque chose d'essentiel à la vie, au sens où Nietzsche, à la suite d'Emerson, montre que toutes les grandes choses ont été, sont et seront un jour surmontées, un peu comme les vagues successives ou les cercles concentriques d'une onde qui s'élargit. La vie, en ce sens, c'est forcément la victoire du nouveau sur l'ancien. Mieux, vaincre vraiment ce serait convaincre, comme le rappelait Miguel de Unamuno dans son fameux discours de Salamanque aux fascistes rassemblés dans son université : ce n'est rien sinon qu'un mensonge bientôt dissipé. Ce serait convaincre son adversaire lui-même qu'il a été respecté et qu'il ne se soumet que de manière honorable à quelque chose de plus vaste, et être capable de le comprendre sans le supprimer.

Et plus encore : on ne peut vaincre que si l'on a appris à se vaincre soi-même. Rachel Bespaloff, une amie de Hannah Arendt, a publié en 1943 une magnifique étude, *De l'Iliade*, étonnamment parallèle à une autre sur le même sujet de la philosophe Simone Weil. Elle y montre comment Hector, qui est dans l'*Iliade* la figure la plus complète de l'« homme », a

---

1. C'est l'un des aspects de mon livre *De l'humiliation* (Paris, Les Liens qui libèrent, 2022) que l'humiliation dévaste à long terme les circuits de la reconnaissance mutuelle, avec des effets différés, apparemment sans rapport avec leur origine, et disproportionnés. L'humiliation est exactement le négatif de la reconnaissance, toutes les deux exercent leurs effets dans le temps long et peuvent même enjamber les générations.

dû déjà user le meilleur de ses forces à se vaincre lui-même et son propre désir de vie avant d'affronter Achille – on pense aux *Lettres à un ami allemand* de Camus.

## La loi de la force

Le plus souvent pourtant il n'y a pas de vainqueur réel sans réel vaincu. Il n'y a pas de victoire sans défaite, et il faut penser les deux côtés : l'actif et le passif. Vaincre, c'est non seulement imposer à l'autre son point de vue, faire triompher de manière unilatérale sa justice, mais c'est éventuellement lui imposer une épreuve de force, là où l'autre n'en voulait pas. On le sait, la guerre est une épreuve de force « imposable ». On en a un terrible exemple, mis en discours par Thucydide dans *Les Guerres du Péloponnèse*, dans le dialogue entre les Athéniens et les Méliens. Comme le commente Michael Walzer dans son grand livre, *Guerres justes et injustes*, « la guerre est infernale chaque fois que des hommes sont forcés de combattre, chaque fois que la limite du consentement n'est pas respectée »<sup>2</sup>. La guerre n'est pas qu'une rencontre de guerriers qui s'honorent réciproquement en tant qu'ennemis dignes d'être combattus, elle ne veut que la généralisation des rapports de force, la soumission universelle à la force, ou la destruction totale. On sous-estime ridiculement l'autonomie de la guerre comprise comme logique pure de la force par rapport au politique, sa tendance à chercher par tous les moyens son autonomie, sa pure rationalité.

Certes la force respecte ceux qui s'y soumettent, qu'ils l'exercent ou la subissent, mais les autres peuvent être traités de manière bestiale, comme des non-humains nuisibles, des insectes à traiter au glyphosate, ou du moins bannis dans des zones de non-droit, de manière humiliante, comme des citoyens de seconde classe. Bien sûr, la démocratie voudrait internaliser la conflictualité, la réguler, la transformer en débat argumenté et encadré par des droits imprescriptibles de la personne. Mais il semble que nos démocraties ont tendance à oublier leur propre origine guerrière, et que trop souvent elles ne peuvent se maintenir qu'en sous-traitant leur défense à une ceinture de pays plus ou moins militarisés. C'est une contradiction qui frise souvent l'hypocrisie, et une faiblesse stratégique parfois cruciale.

Méditant sur la force et la barbarie, Simone Weil, la philosophe, écrivait en 1938 qu'il fallait placer la loi de la force au cœur des rapports humains, une loi aussi inflexible que celle de la gravitation entre les corps pesants. Et elle ajoutait : « Je proposerai volontiers ce postulat : on est

2. M. Walzer, *Guerres justes et injustes* [1977], Paris, Gallimard, « Folio-Essais », 2006, p. 88.

toujours barbare envers les faibles<sup>3</sup>. » Elle ne disait pas qu'il ne faut pas être barbare, mais qu'on l'est de toute façon : ce qu'il faudrait, c'est que personne ne soit trop faible. Les forts, même s'ils sont gentils, et peut-être d'autant plus, écrasent les trop faibles. La seule issue n'est pas de croire que nous sommes civilisés et que nos ennemis sont des barbares, mais de reconnaître d'abord que nous sommes tous barbares, de mille manières, simplement par la loi de la force. La force, disait-elle encore, fait de qui lui est soumis une chose, une arme, ou un cadavre. Un homme désarmé et nu sur lequel se dirige une arme est déjà un cadavre (p. 530), mais le soldat victorieux est lui aussi une chose, une force brute. Des deux côtés on a comme une soumission à la causalité (c'est l'argument des Athéniens face aux Méliens chez Thucydide). Pour la force, il n'y a que des matériaux.

Ce qu'elle observe, lisant l'*Iliade*, c'est que la force et la peur passent et repassent des uns aux autres, chacun leur tour (p. 536). C'est que le fort n'est jamais absolument ni définitivement le plus fort, et il périt de trop y compter (p. 537). Sans cesse les humains vont au-delà de leur force, ils en abusent, et se livrent ainsi au sort sans recours, au retour quasi géométrique de la loi du plus fort, ce que les Grecs appelaient la *némèsis*. Ce sera ici pour nous un premier enseignement : ne pas oublier d'user de la victoire comme d'une chose qui passe (p. 538). Pour Simone Weil, Rome était fondée sur le culte et la religion de la force, de l'*imperium* ; il lui fallait des doses annuelles de victoires pour sa célébration. Ce fut sa grandeur, mais aussi son effondrement.

Et cette loi poursuit sa course folle. Le philosophe tchèque Jan Patočka, dans son grand texte « Le XX<sup>e</sup> siècle en tant que guerre », montre que les conflits du siècle dernier n'ont fait que perfectionner des puissances qui n'ont plus que la force comme foi et comme loi, « la transformation du monde en un laboratoire actualisant les réserves d'énergie accumulées pendant des milliers d'années doit se faire par voie de guerre [...], une transmutation de toutes les valeurs sous le signe de la force »<sup>4</sup>.

## De la pure épreuve de force au déchaînement des passions

Mais s'il en était ainsi, on saurait au moins à quoi s'en tenir, l'épreuve serait conduite par cette pure et simple « rationalité » de la force, d'un rapport de force presque mécanique, ne donnant lieu à aucune véritable humiliation, ni au désir d'humilier ni au sentiment d'être humilié. À vrai dire, ce rapport de force purement mécanique est justement terriblement

3. S. Weil, « Réflexions sur la barbarie » [1939], *Œuvres*, Paris, Gallimard, « Quarto », 1999, p. 506.

4. J. Patočka, « Les guerres du XX<sup>e</sup> siècle et du XXI<sup>e</sup> siècle en tant que guerre », *Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire*, Paris, Verdier, 1999, p. 160.

humiliant, parce qu'on est vaincu par une force indifférente : qui dira la rage et l'impuissance humiliée de ceux qui succombent sous les attaques de drones ? Cela nous dit déjà que l'on peut être humilié là même où l'attaquant ne cherche même pas à humilier. C'est l'humiliation de l'humain trop faible, mais qui comprend ce qui lui arrive, face à la pure force qui ne sent même pas ce qu'elle fait.

Notons qu'il existe aussi une humiliation du faible au fort, du petit au grand, qui joue sans doute un rôle central dans les moments de bascule où l'humilié devient humiliant, et l'humiliant humilié. Un des scénarios les plus profondément inscrits dans notre imaginaire raconte la victoire du petit berger David, armé seulement d'une fronde, contre le terrible guerrier Goliath. Évidemment, le récit conduit le lecteur ou l'auditeur à s'identifier au jeune, beau et frêle David. Difficile de s'imaginer dans la peau du méchant, énorme et bestial Goliath... Pourtant la victoire de David n'est pas tant l'issue d'un rapport de force que d'une formidable humiliation. Qu'un gamin puisse surprendre un guerrier professionnel armé de fer (métal presque ignoré alors) avec une arme aussi archaïque et rudimentaire qu'un lance-pierres, quelle ironie ! Il ne faut jamais sous-estimer l'humiliation des grands par les petits, où se préparent les futures formes de domination, d'autant plus féroces que les anciens dominants ne méritent aucune retenue...

La force victorieuse cependant est écrasante et dévastatrice par les passions terribles qu'elle déchaîne, de la peur, de la haine et de l'humiliation. Il ne lui suffit pas de tuer, elle voudrait humilier. Quand la force ne tue pas, d'ailleurs, elle transforme ceux qui s'y sont soumis en esclaves. Hegel décrit magnifiquement dans sa *Phénoménologie de l'esprit* ce passage par une peur totale qui liquéfie littéralement ceux qui auraient pu mourir. Et l'humiliation est bien ici le côté obscur de la lutte pour la reconnaissance, comme si la reconnaissance du vainqueur était inséparable, indissociable, de l'humiliation du vaincu.

Il ne faut d'ailleurs jamais sous-estimer ce que l'on pourrait appeler l'effet chorégraphique des gestes et des actions sur les sentiments. On ne fait pas mal à ceux qu'auparavant déjà on détestait : on déteste ceux à qui l'on a fait du mal, écrivait à peu près en substance le duc de La Rochefoucauld dans ses *Maximes*. On fait du mal par hasard, par erreur, ou par métier quand on est guerrier ou même « gardien de la paix » et que l'on doit exercer une contrainte physique, mais cela peut générer en nous les sentiments de mépris, de haine, le désir d'humilier, que nous n'avions pas au départ.

Les humains ne sont pas rationnels, et la guerre non plus. Dans leur désir de vaincre, ils vont au-delà de leurs limites, de leurs intérêts, de leurs droits, de leurs intentions même. Comme le remarquait Pierre Bayle dans sa « Dissertation sur un projet de dictionnaire », qui donne le programme

de son *Dictionnaire historique et critique* (1697), l'homme « aime mieux se faire du mal pourvu qu'il en fasse à son ennemi, que se procurer un bien qui tournerait au profit de son ennemi »<sup>5</sup>. Bayle est considéré par Voltaire et bien d'autres comme le père des Lumières, mais avec cette formule on est loin de l'optimisme libéral de celles-ci, qui ne voit des passions que les effets bénéfiques : si chacun vaquait à ses intérêts égoïstes, mécaniquement l'intérêt général serait optimisé. Les passions de l'âge classique sont plus démesurées, mais décrivent mieux l'humanité réelle. Qu'est-ce qui fait cette terrible préférence pour le mal, qui pousse les humains à se sacrifier, à donner leur vie pour pouvoir tuer ?

Remarquons d'abord que les grandes tragédies sont des scènes de reconnaissance dévastée. Dans la pièce d'Euripide, c'est ce qu'il se passe avec Médée, la fille du roi de Colchide, qui, après avoir été, contre son propre père, l'instrument de Jason en lui permettant de conquérir la Toison d'or, et lui avoir donné des enfants, est rejetée et abandonnée par lui. L'humiliation subie ne connaît alors sa mesure que dans la dévastation et réclame la destruction méthodique de toute scène de reconnaissance possible : la mère tuera tous ses enfants. Seule une humiliation sans nom peut générer la barbarie qui nous menace.

Pour traiter cette question, nous pouvons ensuite repartir du fait que l'épreuve de force, nous l'avons vu, était « imposable » à l'adversaire. Ce côté imposable de la force, qui oblige l'adversaire à devenir commensurable ou à disparaître, montre que l'on a ici affaire au versant technique de la guerre, qui se manifeste dans le déploiement d'armes d'agression de plus en plus puissantes, mais aussi de systèmes de protection de plus en plus efficaces. Or, dans l'histoire des guerres, il n'y a pas eu de progrès technique qui n'ait été bientôt rattrapé par un progrès « religieux » dans la capacité à sacriliser les causes : c'est le versant psychique de la guerre. On le mesure dans la galvanisation d'individus prêts à donner leur vie, des kamikazes, mais aussi dans le déploiement de capacités politiques de levée en masse (la Révolution française) et de mobilisation de toute la population. C'est ce qui fait que le plus faible peut toujours faire subir un tort insupportable au plus fort – c'est même le fondement du pacte politique selon Hobbes, ce qui oblige le plus fort à passer un accord avec le plus faible.

Mais Bayle objectait à Hobbes que ce pacte est encore un pacte de sécurité, quand on a intérêt à la préservation mutuelle de la vie et des biens. Il arrive cependant que l'on n'ait plus rien à perdre, que l'on ne soit pas seulement vaincu ou opprimé, mais trop faible pour pouvoir même faire un peu de mal au fort, ou même, comme le dit Bayle, que le salut de

5. P. Bayle, « Dissertation sur le projet d'un dictionnaire critique », *Oeuvres diverses. Volumes supplémentaires. Vol. 1-2*, Hildesheim/New York, Georg Olms Verlag, 1982, p. 1211.

l'« âme » prime sur le fait de sauver sa vie. Ce que je voudrais montrer ici, c'est que cela peut être l'effet de l'humiliation, cette dévastation dans laquelle on est prêt à se détruire, à détruire tout ce que l'on aime, pour sauver son âme.

Et puis, comme l'observait Simone Weil, quand sont morts les compagnons, les êtres aimés, quand on ne veut plus que mourir, on devient inflexible devant la plainte de la vie douce : « Il faut pour respecter la vie en autrui quand on a dû se mutiler soi-même de toute aspiration à vivre, un effort de générosité à briser le cœur » (p. 545). Et pourtant, dit-elle, il y a parfois ce miracle d'échapper à la loi de la force, il y a parfois ces moments divins de l'amitié pour la victime, pour l'ennemi même (p. 547). L'épopée voudrait l'équité dans le traitement des ennemis et, comme le remarquait Hannah Arendt, une manière d'accepter qu'on puisse considérer les choses des deux côtés. Mais comme l'écrivait encore Simone Weil, « il n'est possible d'aimer et d'être juste que si l'on connaît l'empire de la force et si l'on sait ne pas le respecter ».

Elle va plus loin et voit l'Évangile dans l'*Iliade*, ou l'*Iliade* dans l'Évangile. « Rien de ce qu'ont produit les peuples d'Europe ne vaut le premier poème connu qui soit apparu chez l'un d'eux. Ils retrouveront peut-être le génie épique quand ils sauront ne rien croire à l'abri du sort, ne jamais admirer la force, ne pas haïr les ennemis et ne pas mépriser les malheureux. Il est douteux que ce soit pour bientôt »<sup>6</sup>. Ce sera maintenant notre question : comment passer de la fureur dévastatrice générée par les passions sombres de l'humiliation à cette bonté qui refuse d'ajouter l'humiliation au malheur ?

## **Kant, la pensée de la guerre et les conditions d'un « vaincre » non humiliant**

Je proposerai ici au lecteur un petit détour par la pensée d'un auteur des Lumières, mais qui n'a cessé de penser la guerre, la discorde, pour tenter d'en dire à la fois la rationalité et l'irrationalité. Et je tenterai d'en tirer une éthique de la victoire, qui nous donnerait une sorte de kantisme post-nietzschéen. Le côté irrationnel de la guerre, comme Kant l'écrivait plaisamment, c'est qu'« elle fait plus de méchants qu'elle n'en supprime ». C'est un calme résumé de ce que nous venons de voir. La guerre est une fabrique de méchanceté. On a là d'ailleurs une vieille objection des manichéens<sup>7</sup> : pour battre le Mal, il faut être plus fort et peut-être plus

**6.** S. Weil « L'*Iliade* ou le poème de la force » [1940-1941], *Œuvres*, Paris, Gallimard, « Quarto », 1999, p. 552.

**7.** Au sens historique du terme, voir l'article « Manichéens » du *Dictionnaire de Bayle*.

méchant que lui<sup>8</sup>. Le pire selon Kant n'est d'ailleurs pas tant la guerre que « les préparatifs incessants et même régulièrement accrus en vue d'une guerre à venir »<sup>9</sup>, et ces expansions imaginaires que les fauteurs de guerre ont en tête et qui s'écrouleront peu après leur éventuelle victoire.

Mais la guerre elle-même peut avoir du bon, politiquement, au sens où un empire trop puissant pour avoir des ennemis et connaître jamais la guerre serait menacé de sombrer dans la tyrannie la plus insoluble<sup>10</sup> ; c'est à son avis alors le cas de la Chine. Et il y voit une chance de l'Europe, continent en guerre continue, mais qui oblige les sociétés à s'ouvrir bon an mal an à un minimum de libertés. Plus généralement, selon Kant, la guerre et les discorde sont bonnes pour le genre humain, car elles le dispersent à la surface du globe terrestre et diversifient ses formes de vie : au total la conflictualité est comme la chute, pénible pour les individus, mais positive pour l'humanité. « L'homme veut la concorde, mais la nature sait mieux que lui ce qui est bon pour son espèce : elle veut la discorde<sup>11</sup>. »

Chez Kant, entre le monde des phénomènes physiques, objet d'une connaissance scientifique, et le monde des noumènes et des libertés, domaine de la raison pratique, c'est-à-dire de l'éthique, la plupart des vraies questions se situent dans des intersections, des mixtes entre ces deux ordres. C'est le cas de la guerre, qui est à la fois du domaine de la nécessité causale, et de celui des libertés et du droit. Comment penser l'intersection entre le fait et le droit ? Dans sa *Méta physique du droit*<sup>12</sup>, Kant montre que le droit dans la guerre est celui qui présente le plus de difficultés. C'est que « nulle guerre entre États indépendants ne peut avoir un caractère pénal, [...] la punition n'est possible que de la part d'un supérieur vis-à-vis d'un inférieur ; or ce rapport n'est pas celui des États entre eux ». Comment concevoir une loi « dans cet état en dehors des lois [inter arma silent leges] » ? Kant propose de respecter la maxime qui voudrait que l'on fasse la guerre « d'après des principes tels qu'il soit toujours possible de sortir de cet état de nature des peuples (dans leurs rapports extérieurs) et d'entrer dans un état juridique ».

C'est ici sans doute le point fort de la position d'Emmanuel Macron par rapport à la guerre d'Ukraine. Il s'agit de vaincre la Russie, d'empêcher la Russie de Poutine d'écraser l'Ukraine, mais de mener la guerre de manière à ce que la paix soit ensuite possible. À vaincre sans humilier on gagne la paix, une paix durable. Mais justement, cela est-il possible ? N'est-il pas

8. Voir J. L. Borges, « Deutsches Requiem », *L'Aléph*, Paris, Gallimard, « L'imaginaire », et le film de Christopher Nolan, *Oppenheimer*.

9. E. Kant, « Conjectures sur les débuts de l'histoire humaine », *Philosophie de l'histoire*, Paris, Denoël-Médiations, 1985, p. 124.

10. Cela fait penser à l'argument de Lévi-Strauss contre le risque d'uniformisation de la civilisation planétaire.

11. E. Kant, « Conjectures sur les débuts de l'histoire humaine », *op. cit.*, p. 32.

12. E. Kant, *Méta physique des mœurs II. Doctrine du droit*, § 57, Paris, Garnier-Flammarion, 1994, p. 172.

trop tard ? N'est-on pas déjà dans un imbroglio d'humiliations anciennes, de rancœurs et de ressentiments inguérissables ? Quand on entend les mercenaires de Wagner dire qu'ils vont certes s'emparer de minerais rares, mais que ce qu'ils veulent c'est « enculer » l'Occident, cela montre à quel point le terrain est celui des passions de la revanche, trente ans après l'écrasement du camp soviétique. Et c'est parce qu'ils savent ce qu'est le ressentiment qu'ils peuvent jouer sur celui qu'éprouvent les sociétés africaines, comme savent le faire aussi les Turcs ou les Chinois. Il est très difficile de déconstruire une scène à ce point piégée, depuis si longtemps, et sans doute pour longtemps encore.

Reprendons cependant notre question. À quelles conditions une manière de mener le combat et de vaincre sans humilier serait possible ? Quelles sont les conditions et les limites d'une « éthique » de la victoire ? Il faudrait toujours faire en sorte d'humilier le moins possible et de vaincre de manière à ce que l'autre ne perde pas la face. Faire en sorte que l'ennemi puisse rester pour nous un ennemi honorable, et lui laisser non seulement son honneur, mais un minimum de contre-pouvoir. Lorsque l'on utilise son pouvoir sans laisser à l'autre le moindre contre-pouvoir, il y a non seulement violence mais humiliation. L'humiliation d'être non seulement battu, mais aussi laissé dans une place trop faible pour pouvoir faire, ou même dire quelque chose contre le plus fort. Le plus difficile, dans tous les rapports de force asymétriques, c'est de se montrer discrètement magnanime. Dans la victoire, il s'agit pour les vainqueurs de se montrer bons gagnants, de montrer dans leur manière de vaincre qu'ils savent qu'ils ne seront pas toujours les plus forts. Dans la défaite, il s'agit pour les perdants de ne pas être de mauvais perdants, ne souhaitant pas la vengeance à tout prix, et de savoir qu'ils ne seront pas toujours les plus faibles.

S'ils savaient vraiment cela, les uns et les autres feraient en sorte d'humilier le moins possible, de manière à rester des ennemis honorables. Mais cela demande une formation, un apprentissage. Cela suppose l'humour d'apprendre à être « grand » sans arrogance et « petit » sans être humilié. Dans la vie, on n'est jamais grand ou petit à tous les égards. Et puis le petit grandit et le grand diminue. Cela touche la dialectique des anciens et des nouveaux, mais aussi celle des forts et des faibles, et celle, non moins essentielle, des amis et des ennemis.

Cette éducation se fait très tôt, dès la forme et l'usage que nous faisons des jeux de société, qui sont par excellence l'exercice et l'apprentissage de ce savoir-faire. Savoir « faire avec » les règles du jeu, apprendre le fair-play de jouer au mieux dans le cadre des règles. Savoir être bien « dans » le jeu sans perdre conscience que ce n'est qu'un jeu. Savoir faire de celui-ci l'occasion de se connaître les uns les autres, de s'essayer autrement en jouant tous les rôles. Savoir reconnaître la part inévitable

de chance et de malchance, apprendre à faire au mieux avec ce que le sort nous offre, et savoir gagner et perdre avec panache. Voilà quelques-uns de ces apprentissages qui sont aussi des apprentissages de l'humour.

C'est évidemment valable aussi pour tous les jeux de sports collectifs, comme le rugby et tous ceux que l'éducation britannique avait mis au cœur de ses collèges. Le critique littéraire George Steiner, l'auteur des *Antigones*, s'était intéressé au nombre incroyable de traductions de l'*Iliade* et de l'*Odyssee* en anglais aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et avait montré leur influence sur l'éducation du fair-play et du « bon joueur ». « L'*Iliade* pourrait bien être l'unique fable suprême de la vaillance et de la souffrance des hommes où nous n'ayons pas à choisir. Hector demeure l'archétype du bon perdant, une configuration cruciale dans l'amour-propre anglais. Hector et Priam sont les saints patrons de tous les Dunkerque. L'épopée en appelle, intérieurement, à ce code désormais poignant du fair-play qui a défini l'attitude des Britanniques envers eux-mêmes comme envers le reste du monde<sup>13</sup>. »

## En épilogue : le point tragique de l'épopée humaine

Nous avions laissé au passage la graine d'une petite question : comment passer de la fureur dévastatrice générée par les passions sombres de l'humiliation à cette bonté bienveillante qui refuse d'ajouter l'humiliation au malheur ? De nombreux textes, antiques, bibliques, classiques (comme Shakespeare dans *Macbeth*), montrent que l'homme préfère rajouter au malheur plutôt que de subir passivement l'irréparable, de même qu'il préfère que le malheur soit la punition ou la conséquence d'une faute plutôt que d'accepter qu'il soit parfois simplement absurde.

Au fond, c'est ce point de bascule, au bout de l'épopée, que la tragédie grecque n'a cessé d'explorer, comme le montre un texte où se joue cette transmutation : la trilogie de l'*Orestie* d'Eschyle, et en particulier le troisième volet, intitulé *Les Euménides*. Soit, en français, justement : « les Bienveillantes ». *L'Orestie* se noue autour de la question de savoir comment on peut délivrer la cité des puissances de la vengeance sans négliger les rites de leur nécessaire apaisement. Ou, pour le dire en termes politiques, comment intégrer les cultes archaïques dans la cité démocratique. Les terribles Érinyes, déesses de la vengeance, comparées à des chiennes assoiffées de sang, sont sur la piste d'Oreste, meurtrier de sa mère pour venger son père. Peu à peu, elles vont être apaisées jusqu'à devenir les bienveillantes Euménides.

13. Il parle ici de l'héroïsme de l'armée anglaise en perdition à Dunkerque face aux Allemands en 1940 (G. Steiner, « Homère en anglais », *De la Bible à Kafka*, Paris, Bayard, 2002, pp. 144-149).

Mais cette transfiguration est due non à la victoire d'Athéna mais, au contraire, au fait qu'Athéna, loin d'humilier les déesses, leur reconnaît une place centrale dans la cité<sup>14</sup>. Au départ, le chœur crie leur colère contre l'arrêt de la fille de Zeus qui les prive de vengeance : « Elles ont subi, *ioh!* un grand échec *oyoï!* les filles de la Nuit, un grand affront. » Mais Athéna leur répond : « Croyez-moi, ne gémissiez pas si fort, vous n'êtes pas vaincues. » Et elle leur montre que l'on a besoin d'elles, car les puissances de la vengeance et de la mort sont aussi celles de la vie et de la fécondité. La tragédie grecque double ainsi la scène humaine d'une scène divine, métapolitique, qui vient limiter l'espace de la cité. Le tragique vise alors à désarmer la « colère des dieux » pour arrêter ce qu'il y a d'inhumain dans les fureurs des hommes, les détourner, les rendre fertiles, et dévoiler ce qu'il y a de proprement divin dans la bonté humaine. Si une reconnaissance déçue et humiliée peut s'inverser dans une fureur de destruction dévastatrice, comme on l'a vu avec l'histoire de Médée, la fonction de la sagesse tragique est de convertir ce désir de mort en compassion pour les vulnérables vivants.

Donnons une dernière fois la parole à Simone Weil, évoquant les peuples européens en guerre : « Ils retrouveront peut-être le génie épique quand ils sauront ne rien croire à l'abri du sort, ne jamais admirer la force, ne pas haïr les ennemis et ne pas mépriser les malheureux. »

---

<sup>14</sup>. Eschyle, *Les Euménides*, p. 937 sq., traduction J. Grosjean, in *Tragiques grecs. Eschyle, Sophocle*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de La Pléiade ».



ÉVELYNE GAYME

## QUE FAIRE DES VAINCUS ?

« La seule ressource des vaincus, c'est le désespoir<sup>1</sup>. » Ainsi Énée conclut-il son récit à la reine Didon des dernières défenses des Troyens après l'entrée du cheval des Grecs dans les murs de leur cité. L'idée communément admise, corroborée par nombre d'exemples – on songe au fameux *Vae Victis* (« malheur aux vaincus ») du Gaulois Brennus après sa victoire sur Rome –, est que le sort du vaincu repose entre les mains d'un vainqueur implacable. Et que les combattants ne sont pas les seuls concernés : au terme de la Troisième Guerre punique (149-146 av. J.-C.), Carthage est détruite, brûlée, et tous les survivants vendus en esclavage.

Ce sont la troisième Convention de Genève de 1949 et le premier protocole additionnel de 1977 qui définissent ce qu'est un prisonnier de guerre : « Un combattant tombé au pouvoir de l'ennemi lors d'un conflit armé, et ceci inclut les milices, les volontaires, les médecins, les journalistes, les fournisseurs et les membres d'équipages civils qui ont été affiliés aux forces armées ou ont une permission spéciale pour les accompagner. Les civils qui prennent les armes spontanément lors d'une levée en masse peuvent être considérés aussi comme des prisonniers de guerre. » On se limitera dans cet article au sort des soldats afin de comprendre les motivations qui sont à l'œuvre, suivant les lieux et les époques, dans la gestion des vaincus.



### Dans la poursuite des combats

La gestion des soldats vaincus et faits prisonniers alors que la guerre se poursuit obéit à certaines évidences : ne pas freiner les combats en cours, ne pas mobiliser trop d'hommes pour leur garde, éviter une manœuvre de l'ennemi cherchant à les libérer et empêcher que, détenus à l'arrière de la troupe, ils ne s'échappent pour attaquer à revers. À ces spécificités universelles s'ajoutent des considérations culturelles, religieuses et éthiques. Dans *L'Art de la guerre*, attribué au stratège chinois Sun Tzu (IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère), il est préconisé de prendre soin des ennemis vaincus, de les traiter humainement, afin que la victoire soit pleine de promesses. *A contrario*, lors de la bataille de Pavie, en 1525, Fernando de Avalos, marquis de Pescara et l'un des principaux capitaines de Charles Quint, ordonne qu'il ne soit fait aucun prisonnier afin que les soldats se

---

1. Virgile, *L'Énéide*, II, 354, traduction de Charles Nisard, 1868.

concentrent sur la victoire et non sur d'éventuelles rançons qui pourraient les enrichir. D'autant plus que ces massacres peuvent être utiles pour terroriser l'ennemi.

Face aux vaincus tués, quatre types de comportements peuvent être observés : le respect, l'acharnement, l'anéantissement et l'indifférence lors des morts de masse. Dans l'Antiquité, les corps sont incinérés, mais cette pratique cesse en Occident avec la diffusion du christianisme, sauf en cas de danger épidémique. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le ramassage des dépouilles sur le champ de bataille n'est pas une priorité ; elles sont détroussées puis enterrées sur les lieux du combat, dans des fosses, parfois plusieurs jours après la bataille. Si l'armée victorieuse est censée prendre à sa charge les inhumations, ce sont le plus souvent les populations civiles et riveraines des combats qui s'en chargent, soit dans les cimetières communaux, soit dans des fosses recouvertes de chaux vive par mesure sanitaire.

À la veille de la Grande Guerre, les traités internationaux recommandent que les corps des ennemis soient identifiés et leur tombe entretenue. C'est sans compter avec les conditions et les déplacements des combats, si bien que les sépultures sont généralement des fosses communes, sauf, parfois, pour les officiers. Il arrive que les corps des soldats ennemis soient regroupés dans des cimetières, par nationalité du côté français, sans distinction du côté allemand. Et le corps de l'ennemi se fait objet de propagande : durant la Grande Guerre, les rumeurs rapportent que les Allemands brûleraient les cadavres dans les hauts-fourneaux du Nord. La durée des combats et l'idéologie à l'œuvre conduisent parfois à s'acharner sur les morts : en 1993, par exemple, les dépouilles de soldats américains ont été mutilées et traînées dans les rues de Mogadiscio par les miliciens somaliens.

Qu'en est-il des soldats vaincus blessés ? Avant la création en 1864 de la Croix-Rouge par Henry Dunant, témoin de leur abandon après la bataille de Solferino, ils étaient dépourvus et/ou achevés, éventuellement faits prisonniers si leurs blessures n'étaient pas trop graves et s'ils présentaient une valeur monétaire ou politique. Car même si Ambroise Paré a perfectionné la cautérisation et la ligature des artères, ces progrès médicaux ne sont pas appliqués aux ennemis vaincus. C'est avec le Comité international de secours aux militaires blessés, futur Comité international de la Croix-Rouge, que, pour la première fois, des soins sont prodigués indépendamment de la nationalité du blessé ou du résultat de la bataille. Au XX<sup>e</sup> siècle, les blessés transportables peuvent être faits prisonniers. C'est le cas, par exemple, du capitaine Charles de Gaulle, victime d'un coup de baïonnette en 1916 durant la bataille de Verdun, qui reprend connaissance dans un hôpital à Mayence avant d'être retenu en captivité au camp d'Osnabrück en Allemagne. Dans la Convention de Genève de 1929,

il est précisé qu'un prisonnier de guerre doit recevoir des soins médicaux et qu'une blessure grave doit conduire à un rapatriement ou à un transfert dans un pays neutre.

Mais l'essentiel de la gestion des vaincus concerne les soldats valides. Leur capture présente plusieurs intérêts : elle affaiblit l'armée ennemie, permet de collecter des renseignements militaires, de dominer psychologiquement l'adversaire, d'obtenir éventuellement une rançon, elle procure une main-d'œuvre gratuite et permet des échanges de détenus. La guerre continuant, il est toutefois indispensable que la garde de ces détenus ne mobilise pas trop d'hommes et d'infrastructures. Aux officiers, il peut être demandé de jurer qu'ils ne vont pas s'enfuir en échange d'une captivité chez l'habitant.

La prise en charge des prisonniers s'avère souvent compliquée, surtout en cas de capture de masse. La capitulation de Sedan, en septembre 1870, transforme quatre-vingt mille soldats français en captifs ; les Allemands, non préparés à la gestion d'un si grand nombre, les regroupent dans la presqu'île d'Iges, sur l'un des bras de la Meuse, sans nourriture pendant une semaine. Lors de la Campagne de France, c'est l'arrière de l'armée allemande qui se voit contraint de prendre en charge les Français faits prisonniers, mais sans ordres précis : dans *Jardins et Routes*, le capitaine et écrivain Ernst Jünger explique qu'en juin 1940 il a dû gérer seul sept cents captifs.

Les Allemands avaient prévu de faire travailler les prisonniers français en remplacement de leurs concitoyens appelés sous les drapeaux, mais dépassés par le nombre ils ont besoin d'un temps d'adaptation.

Les captifs stationnent donc d'abord dans des FRONTSTALAGS en France, en zone occupée, avant d'être envoyés en Allemagne plusieurs semaines voire plusieurs mois plus tard. Jusqu'à leur arrivée outre-Rhin, ils sont en grande partie nourris spontanément par la population française. En Allemagne, les officiers ne travaillent pas et sont retenus dans les OFLAGS ; les autres prisonniers sont d'abord envoyés dans des STALAGS puis répartis dans des Kommandos très variés, allant d'un prisonnier seul travaillant dans une boulangerie à quelques hommes dans une ferme et jusqu'à plus de mille dans des usines<sup>2</sup>. Tous les secteurs de l'économie allemande profitent de cette main-d'œuvre. Ce traitement, conforme à la Convention de Genève, exclut les soldats indigènes de l'armée française qui, pour des raisons de racisme mais aussi d'inadaptation au climat allemand qui les rend malades et donc inaptes au travail, restent dans les FRONTSTALAGS et sont employés par des Français.

2. É. Gayme, « La politique de la Relève et l'image des prisonniers de guerre », *Inflexions* n° 21 « La réforme perpétuelle », 2012, pp. 202-208, et « Les OFLAGS, centres intellectuels », *Inflexions* n° 29 « Résister », 2015, pp. 125-132.

Malgré la surveillance constante exercée à la fois sur les prisonniers mais aussi sur la population allemande, malgré les punitions, des liens se créent entre les vaincus et les civils du pays vainqueur pendant les quatre années de captivité, et nombre de familles allemandes de l'est du pays, fuyant l'avancée des troupes soviétiques à la fin de la guerre, se placent sous la protection de « leur » prisonnier. Une hiérarchie, reposant à la fois sur les théories raciales nazies et sur la règle tacite de la réciprocité, établit des conditions de vie très différentes entre les prisonniers de guerre russes, peu nourris ni soignés et qui meurent en masse, et les prisonniers américains ou britanniques, dont les gouvernements poursuivent la guerre contre le Reich et font eux aussi des prisonniers.

Longtemps, les prisonniers de guerre n'ont pas été protégés et ont été livrés au bon vouloir des soldats ennemis et de leurs chefs : égorgés de sang-froid comme trois mille Athéniens lors de la guerre du Péloponnèse, mutilés pour ne pas pouvoir reprendre le combat – durant la guerre de Cent Ans, les Français coupaient aux archers anglais les deux doigts qui leur servaient à tirer sur la corde de leur arc –, vendus comme esclaves... Et cela jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est la Révolution française qui, en 1792, place les prisonniers de guerre sous la protection de la Nation : les rançons sont interdites, et les échanges réalisés à égalité de nombre et de grade. Les conférences internationales de La Haye (1899 puis 1907) précisent les règles à respecter. Le droit humanitaire, qui se donne pour objectif de protéger les civils mais aussi les combattants désarmés, s'affine avec les trois conférences de Genève et les textes additionnels : les prisonniers ne peuvent être exhibés ou torturés ; ils ne doivent fournir que leurs nom, date de naissance, grade et numéro d'identité militaire. Les enfants-soldats des Jeunesses hitlériennes capturés à la fin de la guerre reçoivent des cours pour poursuivre une scolarité dans les camps français où ils sont détenus.

Mais les textes ne sont pas forcément respectés ou les vainqueurs profitent de leurs failles. En 1917, sur leurs navires hôpitaux, les Français utilisent des officiers allemands, dont un général et quinze officiers supérieurs, comme boucliers humains contre les attaques des U-Boote. Et la règle de réciprocité de traitement n'empêche pas les exactions des nazis à l'égard des prisonniers soviétiques, hommes comme femmes, ou les Japonais de l'unité 731 de pratiquer la torture. Les captifs du Vietminh, eux, seront soumis à un véritable lavage de cerveau afin de les gagner à l'idéologie communiste.

L'ampleur du phénomène de la captivité au XX<sup>e</sup> siècle (entre sept et neuf millions pour la Première Guerre mondiale, dix environ pour la Seconde, sans compter ceux des autres conflits) permet de comprendre que les avantages de faire des captifs surpassent largement les inconvénients de leur gestion. La fin des combats change la donne.

## ¶ Préparer une paix durable

Les armes s'étant tues, il est fondamental pour le vainqueur que sa suprématie ne soit pas remise en cause et que le vaincu accepte la défaite, au risque qu'une résistance, une guérilla, se mette en place et empêche une paix durable.

Différentes modalités marquent la fin d'un conflit. Le cessez-le-feu suspend les hostilités de façon temporaire, souvent pour des raisons humanitaires ; chaque camp reste sur ses positions. Depuis 1945, il peut être imposé par une décision du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) et être accompagné par l'intervention des casques bleus, comme au Kosovo en 1999. Sa prolongation peut mettre un terme à la guerre ou conduire au maintien du *statu quo* ne réglant pas les causes du conflit, mais conduisant à un échange de prisonniers.

L'armistice, lui, est un accord conclu entre les chefs militaires belligérants qui suspend les hostilités pour que puissent se tenir des négociations et être signé un traité de paix qui impose des obligations contraignantes au pays vaincu. Le 11 novembre 1918 fait cesser les combats, mais les traités de paix ne sont signés qu'entre 1919 (traité de Versailles) et 1923 (traité de Lausanne). Néanmoins, des clauses de l'armistice du 11 novembre, par exemple, organisent le rapatriement immédiat et sans réciprocité des prisonniers français. Celui de Panmunjeom (1953) entre la Corée du Nord et la Chine d'un côté et l'ONU de l'autre n'a, lui, été suivi d'aucun traité de paix, la Corée du Sud ayant refusé la ratification. La gestion des soldats vaincus est au cœur des négociations : l'ONU souhaite que les prisonniers libérés aient le choix de rentrer ou non dans leur pays, ce que refusent la Corée du Nord et la Chine qui craignent une fuite massive de leurs citoyens, soixante-quinze mille prisonniers ayant demandé à rester dans le camp occidental. Deux opérations permettent la libération de captifs en 1953 : le « petit échange » en avril, avant l'armistice, concerne environ six mille prisonniers, le « grand échange » ensuite. Soixante-cinq mille prisonniers nord-coréens et chinois restent au Sud, et un peu moins de quatre cents prisonniers sud-coréens, britanniques et américains choisissent la Corée du Nord.

La reddition, enfin, résulte de l'ascendant militaire décisif de l'une des parties. Le vaincu reconnaît sa défaite et cesse le combat ; il capitule. En Occident, elle n'est pas infamante, à la différence de la fuite, tant que le vaincu s'est battu vaillamment, comme François I<sup>er</sup> à Pavie. Tel n'est pas le cas dans d'autres régions du monde, au Japon par exemple, où reddition et captivité déshonorent le soldat et sa famille.

Le 22 juin 1940 n'a pas donné lieu à un traité de paix, mais a conduit à la reddition de troupes françaises dès après le discours radiodiffusé de Pétain le 17 juin, quand bien même l'armistice n'entre en vigueur que

le 25. Ces troupes invaincues et encore armées constituent 50 % des soldats français faits prisonniers entre le 17 et le 25 juin. Certains officiers indiquent d'ailleurs à leurs hommes qu'ils sont « prisonniers d'honneur » puisque contraints de se rendre par l'armistice et non par une défaite lors de combats. Et des prisonniers vont même jusqu'à faire établir un certificat en mairie indiquant s'être présentés libres et en uniforme après le 26 juin : ils n'ont pas été faits prisonniers mais pris sur ordre. Le 25 juin, une majorité des ouvrages de la ligne Maginot n'est pas tombée aux mains de l'ennemi lorsqu'est reçu l'ordre de déposer les armes et de se rendre. Par endroits, les honneurs de la guerre sont rendus aux soldats français par des officiers allemands. Et le général de Gaulle déclare qu'un combat a été perdu mais pas la guerre, refuse de s'avouer vaincu et gagne l'Angleterre. La résistance commence.

Une fin de conflit n'est pas toujours gérée uniquement par les pays belligérants. Des autorités, des arbitres, peuvent se faire médiateurs afin de permettre des rapprochements, des discussions et finalement garantir le respect des accords, notamment ceux concernant le traitement des vaincus. En 1360, c'est le légat du pape Innocent VI qui supervise les négociations de libération de Jean II le Bon. François I<sup>er</sup>, prisonnier de Charles Quint, reçoit la visite du pape Clément VII, qui suggère ensuite à l'empereur de libérer son captif sans condition pour s'en faire un obligé utile – Charles Quint préfère exploiter cette détention pour obtenir la Bourgogne et la Provence. Des organismes participent aussi à la gestion des vaincus comme l'ONU ou le Comité international de la Croix-Rouge qui, le premier, dresse les listes des prisonniers de guerre afin de pouvoir donner des nouvelles aux familles.

Lorsque la guerre est terminée, les vainqueurs doivent gérer le sort du pays vaincu, de ses dirigeants et de ses populations, dont les prisonniers faits durant le conflit. En septembre 1945, l'acte de capitulation du Japon précise que « toutes les forces armées japonaises [...] ainsi [que le] peuple japonais [doivent] cesser immédiatement les hostilités ». Il s'agit de montrer sa puissance en affaiblissant l'autre et en l'empêchant de reprendre le combat, même s'il a admis sa défaite. Les réparations, en argent et/ou en territoire, sont fondamentales : en 1919, l'Allemagne est amputée de 15 % de sa superficie et de 10 % de sa population, et doit payer aux vainqueurs cent trente-deux milliards de marks or. Peut s'ajouter une volonté de vengeance et d'humiliation : Vercingétorix est enchaîné pour participer au Triomphe de César ; en 1919, l'Allemagne est rendue responsable du conflit, et est contrainte d'accepter que son armement et les effectifs de son armée soient limités, que certains de ses territoires soient démilitarisés et que ses colonies lui soient retirées pour être désormais gérées par la Société des Nations (SDN) dont les Allemands sont exclus. De ces conditions de fin de guerre particulièrement sévères ne peut sortir une paix durable.

*A contrario*, les procès de Nuremberg et de Tokyo, même imparfaits dans leurs procédures et leurs décisions, ont pour objectif de gérer les vaincus en distinguant les populations des responsables du conflit et des crimes commis, de manière à éviter humiliation et désir de revanche. Les civils doivent être protégés des exactions des troupes et les prisonniers de guerre libérés le plus vite possible, soignés si nécessaire et acheminés dans de bonnes conditions vers leur pays – leur gestion représente un coût pour le vainqueur et il semble difficile d'envisager une paix sans leur libération. Cette règle n'a pas toujours prévalu : les deux fils aînés de François I<sup>er</sup> sont envoyés en Espagne comme otages pour assurer la solidité de la paix signée en 1526. Et les vainqueurs ne respectent pas toujours leur parole ou la Convention de Genève : en 1945, les Français ne sont pas pressés de libérer les prisonniers de guerre allemands qui aident à la reconstruction du pays et qui leur assurent le statut de vainqueur ; c'est sous la pression des États-Unis, du Vatican et de la Croix-Rouge que les derniers quittent la France en décembre 1948. L'Union soviétique pratique elle aussi les représailles : seulement 5,5 % des soldats de l'armée du III<sup>e</sup> Reich qui capitule à Stalingrad rentrent en Allemagne. Enfin, comme en 1918, certains prisonniers découvrent que leur pays n'existe plus lors de leur libération, ou refusent de rentrer pour des raisons politiques, religieuses ou éthiques, à l'instar de vingt-deux mille prisonniers nord-coréens en 1953, ce qui bloque les négociations de paix.

La gestion des vaincus est également liée au contexte international. L'organisation de la capitulation du Japon en 1945 est en grande partie influencée par la confrontation qui se prépare avec l'Union soviétique. Parce que les Américains ont besoin du Japon pour endiguer le communisme, ils décident de ne pas traduire en justice l'empereur lors du procès de Tokyo qui doit déterminer les responsabilités de l'armée nippone dans la guerre, alors que c'est la déclaration impériale qui déclenche le conflit, et que Hirohito est généralissime et commandant suprême des forces armées. Ainsi préservé, il peut continuer à exercer une fonction symbolique définie dans la Constitution de 1946, ce qui permet d'assurer une continuité entre l'avant et l'après-guerre. Le Japon retrouve sa souveraineté en 1951, mais les troupes américaines restent présentes sur son territoire en raison de la guerre froide.

Que nous apprend des vainqueurs la gestion des vaincus ? En premier lieu, que les massacres sont peu nombreux dans l'Histoire. Néanmoins, rares sont les cas où le vainqueur ne profite pas de sa victoire : Charles Quint emprisonne François I<sup>er</sup> mais n'envahit pas le royaume de France, ne provoque pas de graves crises internes et n'obtient ni la Bourgogne ni la Provence.

C'est que la gestion des vaincus par les vainqueurs obéit à des principes raisonnables : collecter des renseignements pour gagner la guerre ; obtenir

une rançon pour s'enrichir ; utiliser les vaincus comme main-d'œuvre. Mais c'est surtout qu'elle poursuit des principes politiques. La guerre ne peut être un état de fait constant entre deux pays. Certes, le vainqueur montre sa force, mais il doit aussi envisager l'après-guerre, c'est-à-dire un fonctionnement diplomatique apaisé, ne serait-ce que parce qu'un conflit coûte cher et qu'un pays ne peut subir cet état longtemps sans voir naître des révoltes contre son dirigeant. Gérer un pays vaincu en lui imposant des concessions trop sévères conduit à un sentiment de revanche partagé par les dirigeants et la population, et génère de nouvelles guerres. La victoire militaire doit être transformée en victoire politique, le vainqueur allant jusqu'à imposer sa vision du monde : en modifiant la configuration géopolitique, comme ce fut le cas avec le Congrès de Vienne en 1815 qui a cherché à rééquilibrer les puissances européennes, ou bien en créant l'ONU en 1945 dont le préambule proclame « la volonté de préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Une gestion des vaincus bienveillante et raisonnée permet de limiter les conflits, même si la guerre n'est pas nécessaire pour être vaincu, comme l'a rappelé Churchill à propos des accords de Munich de septembre 1938 : « Ils ont essayé une défaite sans avoir fait de guerre. »

BRICE ERBLAND, LAURENT GARIN ET JORDAN MARTEAU

## INSTRUIRE POUR VAINCRE. UNE SOMME DE « PETITS RIENS »

« Ils s'instruisent pour vaincre. » La devise de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr accompagne les élèves-officiers de l'armée de terre depuis plus de deux siècles, tant et si bien qu'elle finit par y passer un peu inaperçue. Elle est pourtant inscrite sur l'insigne de l'école, mais celui-ci est très vite oublié au profit des insignes de promotion, qui envahissent l'espace des locaux aussi bien que les esprits. Elle mérite pourtant qu'on s'y arrête un instant, d'autant plus lorsqu'on est en charge de la fameuse instruction permettant de vaincre ! À la tête d'un bataillon de saint-cyriens, je ne suis pas à proprement parler responsable de toute l'instruction qui est délivrée aux élèves-officiers, mais je suis en charge entre autres, avec mon équipe de cadres, de l'entraînement sur le terrain et de ce qui ne peut réellement être décrit dans un inventaire de formation : l'éducation au savoir-être militaire. C'est pourtant dans cet aspect essentiel et difficilement normalisable que se trouve selon moi l'enseignement de l'esprit permettant d'aller jusqu'au bout et de vaincre.

Avec mes deux adjoints, l'un en charge de la discipline générale et des projets de promotion, l'autre des activités d'instruction, nous avons tenté de répondre à cette épineuse question. Car il est clair que si la réponse était évidente, la recette serait déjà bien connue.

### Générosité d'âme

Une première approche nous a pourtant paru assez claire en ce qu'elle tient dans l'expression de l'objectif fixé par le questionnement : aller jusqu'au bout et vaincre. Pour atteindre cet objectif, encore faut-il en avoir la culture, s'être projeté dans la possibilité d'aller « jusqu'au bout », développer une volonté de gagner de tous les instants. Cette culture n'est pas forcément naturelle, et peu de personnes en sont dotées d'embleée. Inculquer cette façon d'être est donc primordial pour forger nos futurs officiers à cette culture de la victoire. Les persuader que, comme le disait le capitaine de Cathelineau, cette dernière appartient à celui qui tient dans le dernier quart d'heure. Pour cela, la scolarité à Saint-Cyr offre de multiples occasions de nourrir cette culture de la victoire, de différentes façons. Nous pouvons d'ailleurs les classer par ordre d'importance dans l'éducation du saint-cyrien.

En premier lieu se tient ce qui relève du « sacré » dans la scolarité de Saint-Cyr : la transmission des traditions – « Les traditions sont une part de notre âme de soldat et de notre esprit guerrier », écrivait le général Bosser en introduction du « livre kaki » *Aux sources de l'esprit guerrier*. Elle offre l'opportunité pour chaque jeune élève-officier de s'inscrire dans une histoire, de prendre le pas d'aînés qui ont fait le même choix de vie que lui et qui lui donnent l'exemple de sacrifices et de combats qui firent leur grandeur, d'être finalement transcen<sup>d</sup>é pour l'aider à se dépasser.

Les réflexions menées entre élèves-officiers lors du parcours de transmission de traditions contribuent à donner du sens à tout sacrifice, à tout engagement en vue de la victoire, au service de la France. Elles permettent de se préparer intellectuellement à aller « jusqu'au bout », c'est-à-dire à donner sa vie et celles de ses hommes, si nécessaire, pour des causes plus grandes que soi, mais aussi donner la mort. Pour un jeune Français s'engageant dans la carrière des armes, ces réflexions sont absolument fondamentales afin de se préparer aux chocs futurs. Et le fait qu'elles soient menées dans un parcours s'achevant par la remise du grand uniforme et l'atteinte du statut de saint-cyrien les rend d'autant plus marquantes.

Ces transmissions de traditions sont également l'occasion d'une édification du groupe, du sens collectif. C'est par l'histoire et les racines communes que la force collective se construit. Celle-ci, associée à l'acceptation de l'idée de subordonner sa vie à quelque chose qui la dépasse, est le moteur véritable du courage au combat. Et s'il est souvent reproché aux traditions militaires de ne mettre en avant que des défaites par le biais de fêtes d'armes célébrant des sacrifices (Camerone et Bazeilles en premier lieu), n'oublions pas que les deux plus grandes traditions de Saint-Cyr se trouvent être celles du Triomphe et de la victoire d'Austerlitz !

Vient ensuite l'indispensable : le cœur, l'attitude, l'être profond, qui ne peut se révéler que dans la difficulté, dans l'adversité. Cette disposition du cœur et de l'esprit qui accueille les difficultés avec le sourire et est naturellement disposée au don de soi est en effet indispensable au chef militaire qui prétend atteindre la victoire. Bien entendu, les élèves-officiers arrivent à l'incorporation avec cette générosité d'âme déjà inscrite en eux. Mais la plupart ne la soupçonnent même pas, n'en imaginent pas la profondeur. Il nous revient alors de la révéler. Pour cela, il n'existe pas beaucoup d'autres moyens que de tremper les caractères.

L'inconfort et l'incertitude qui marquent sans cesse la vie des premiers mois de la formation et de nombreuses séquences durant les trois ans de scolarité en sont un premier procédé. À force de surprises et de variations d'emploi du temps, l'élève-officier développe une capacité d'adaptation et apprend à surmonter le découragement ou la paralysie intellectuelle.

L’aguerrissement, ensuite, parachève l’œuvre par la nécessité du dépassement de soi et par la révélation des caractères profonds de chacun. Cet aguerrissement revêt de multiples formes : la rusticité d’une vie en campagne prolongée quelles que soient les conditions météo, un entraînement physique de plus en plus exigeant au fil des mois et des stages spécifiques à certains milieux ou à certains savoir-faire (stage parachutiste, brevet d’aguerrissement montagne, stage de survie en forêt équatoriale, monitorat commando). Lors de ces rendez-vous, les élèves-officiers doivent faire preuve, dans la durée, d’un mental très solide et d’une volonté à toute épreuve. Au-delà du bénéfice de l’entraînement conduit durant ces séquences, ces dernières représentent ensuite un repère, un référentiel de souffrance endurée et de dépassement de soi, qui permettent une plus grande assurance face à la difficulté. « On en a vu d’autres ! », peut-on se dire après de tels rendez-vous.

Vaincre, c’est d’abord gagner contre soi-même, s’oublier et se dépasser. En trempant les caractères par l’exigence de la formation et par l’aguerrissement, on forge les élèves-officiers à gagner contre eux-mêmes et à développer une saine confiance en leur capacité à dépasser n’importe quelle épreuve. Car pour vaincre et aller jusqu’au bout, il faut également du courage. La vertu de courage, représentation ultime de cette disposition de cœur et d’esprit abordée plus haut, s’acquiert par des *habitus*, des multitudes de petits courages quotidiens. On ne gravit pas la côte ennemie tous les matins ; en revanche, on doit se lever tôt, faire preuve de rigueur malgré la fatigue, se forcer à suivre les nombreux cours académiques malgré une baisse de motivation, affirmer ses convictions et savoir les défendre, faire preuve de volontariat même pour les missions les plus ingrates. Ce sont ces petits courages physiques, intellectuels et moraux du quotidien qui permettent également de forger cette vertu qu’est le courage<sup>1</sup>.

Au sacré et à l’indispensable, il ne faut pas oublier d’ajouter le nécessaire : le savoir-faire. Nul ne peut prétendre achever une œuvre s’il ne maîtrise pas ses outils. Il en est de même en tactique. Acquérir des compétences en matière d’armement, de communications, de schémas et procédés tactiques, d’analyse de l’ennemi, d’emploi des différentes armes, est nécessaire au chef militaire. Le plus ardu demeure de maintenir ces savoir-faire sans cesse à niveau, et de faire comprendre à chacun comment ces outils se complètent et se choisissent au bon moment pour permettre la victoire.

À cette « science » de la guerre, on peut ajouter l’« art ». De nombreuses définitions ont tenté de différencier ces deux approches. On pourrait ici arguer que l’art de la guerre, c’est d’être capable de se mettre à la place de son ennemi pour le comprendre et le contrer. D’où l’importance de forcer

---

1. Consulter les n°s 22 et 48 d’*Inflexions*, le premier intitulé « Courage ! » (2013), le second « Valeurs et vertus » (2021).

les élèves-officiers à faire cet exercice dans leur réflexion tactique, afin d'avoir en permanence un affrontement de volontés dans l'entraînement. Nous tentons ainsi, à chaque phase d'instruction sur le terrain, d'entretenir tous les savoir-faire techniques dans un environnement tactique, face à un ennemi qui manœuvre réellement.

Ainsi, par ces trois étapes de formation, le sacré des traditions qui inculquent le fondement de l'engagement, l'indispensable allant du cœur qui surpasse toutes les difficultés et la nécessaire maîtrise de leur métier, les élèves-officiers sont déjà suffisamment équipés pour prétendre être capables de vaincre.

## Humilité et amour

Une autre approche du problème nous a semblé être intéressante, en ce qu'elle s'écarte des notions évidentes abordées précédemment. C'est celle de l'humilité et de l'amour, deux concepts à première vue très éloignés du sujet. En effet, ces deux vertus ne sont pas nécessaires à la victoire ; on a déjà vu des chefs militaires au cœur sec et aux chevilles enflées gagner des batailles. Mais elles apportent de nombreuses qualités qui, mises bout à bout, sont favorables à la victoire.

L'humilité, tout d'abord. Apprendre à vaincre, c'est d'abord apprendre à faire vaincre son chef en remplissant sa mission coûte que coûte. Le chef militaire, à tous niveaux, qui ne considère que son action propre sans respecter l'objectif supérieur ou la manœuvre collective ne donnera que des coups d'épée dans l'eau. Vaincre seul dans son fuseau n'est pas gage d'une victoire collective. Il faut donc faire comprendre aux élèves-officiers que la recherche de gloire à tout prix ne fait pas le bon chef militaire. La quête du coup de feu pour obtenir une médaille est très rarement compatible avec la manœuvre du niveau supérieur. En revanche, la recherche permanente d'atteinte de l'objectif fixé par son chef, de lui obtenir des opportunités, de conquérir pour lui une liberté d'action par le respect de l'esprit de sa mission, voilà ce que l'humilité du chef tactique peut apporter pour la victoire.

Apprendre également à concourir à la victoire, quel que soit son rôle : tout le monde n'est pas destiné à l'action principale, à vaincre directement contre l'ennemi. Beaucoup n'ont que des rôles secondaires à jouer, parfois moins reluisants qu'espéré, souvent peu reconnus par leurs pairs ou encore oubliés par l'Histoire. Mais ces petits rôles peuvent être essentiels à la manœuvre et donc à la victoire. Éduquer à servir, quelle que soit sa place, quelle que soit sa déception de ne pas avoir la mission principale, est gage de succès. Car si peu de personnes participent directement à la victoire, beaucoup peuvent l'empêcher par inertie ou par petitesse intellectuelle.

Nous recherchons donc à donner à nos élèves le goût du service pour le bien commun, non pas pour se servir personnellement, et chaque jour pour la peine qui lui suffit.

L'humilité, c'est également faire preuve d'honnêteté envers soi-même. Il est impératif que les élèves-officiers forgent une idée juste de leurs capacités, ni en présumant trop d'eux-mêmes ni en se rabaissant inutilement ou en se laissant impressionner par les « forts en gueule ». Nous leur devons de leur dire la vérité pour cela, même si elle est parfois dure à entendre. Nous devons les éduquer à ne pas jouer un rôle, mais à oser assumer leur personnalité, à en reconnaître les qualités et les défauts, afin de travailler à combler ces derniers. En étant honnête avec soi-même, on sait également prendre la bonne place. Enseigner et comprendre quelle est la place du chef, selon le contexte et selon le moment, est également essentiel si l'on veut vaincre.

L'amour, ensuite. On peut vaincre parce que l'unité va conquérir « la crête d'après » pour son chef, pour l'amour de son chef, pour le regard de son chef. Cette dimension d'abandon pour une personne que l'on admire et en qui on a confiance peut transformer l'efficacité d'un subordonné ou d'une unité. Pour cela, il faut que le chef soit crédible, compétent, qu'il aime ses hommes et se donne entièrement pour eux. C'est un amour à double sens, qui exige énormément du chef. Cet amour est transcendental, parce qu'il dépasse la vie même de son subordonné. Il est bien entendu essentiellement teinté de confiance mutuelle, gagnée lorsque l'officier cherche à servir, ose aimer ses hommes sans faux-semblant, et assume son commandement.

Je répète souvent à mes élèves-officiers que le chef doit à la fois assumer les ordres qu'il donne, quelles qu'en soient les conséquences, et les erreurs de ses subordonnés, même s'il n'en est pas directement responsable. Malheureusement, je n'ai pas trouvé de solution originale pour leur enseigner la potentielle puissance de cette confiance et de cet amour. Seul l'exemple d'un tel commandement peut le leur inculquer. Je n'ai pas la prétention d'être à ce niveau, mais j'ai tout de même noté qu'en deux années de scolarité à Saint-Cyr, nous sommes progressivement sortis de la relation d'instructeur à élève pour entrer dans une relation de chef à subordonné telle que j'ai pu la connaître en unité opérationnelle. La considération que mes cadres et moi portons envers les élèves-officiers leur fait, j'en suis persuadé, prendre confiance en eux.

De la même façon, leur apprendre que le chef doit donner de sa personne dans les moments de flottement pour insuffler de l'énergie à l'unité s'inculque par l'exemple. Être présent dans les phases difficiles de la scolarité, les encourager lorsque l'abattement guette, permettra je l'espère de faire leur l'antienne du maréchal Leclerc qui est d'une nécessité absolue à toute victoire : « Ne me dites pas que c'est impossible ! »

## Impétuosité et insouciance

Enfin, une dernière approche de la question, très décalée, nous a fait sortir des sentiers normés de la victoire pour nous faire nous demander si vaincre n'exigeait finalement pas l'anormalité.

La victoire contient très souvent une part de mystère ou de providence. On ne peut pas totalement normaliser la façon dont on peut vaincre. Comment en effet différencier ce qui tient de l'audace, de la chance ou de la folie ? Ce qui est certain, c'est que le chef tactique trop « discipliné », c'est-à-dire manquant de prise d'initiative, ne saura pas exploiter les opportunités. Celui trop « normal » se fera surprendre par un chef tactique plus original en face. C'est pourtant dans ces saisies d'opportunités que se trouve bien souvent le chemin de la victoire. L'esprit cyrard de débrouille, de provocation, d'impétuosité, d'exploitation des failles est parfaitement adapté à cette prise d'initiative que l'on pourrait juger un peu folle.

Pour vaincre, il faut donc tolérer l'atypique. Celui qui outrepasse les normes, les procédures, les habitudes. Celui dont l'insouciance se rit des difficultés annoncées. En cela, c'est un peu mes saint-cyriens qui m'ont donné la leçon. Quatre de mes sous-lieutenants sont venus me voir récemment, car ils voulaient réaliser une expédition sur les traces de l'aventurier Raymond Maufrais, disparu sur le sentier des Émerillons en 1950. Ces quinze dernières années, trois expéditions ont tenté de traverser la Guyane d'ouest en est, de Maripasoula à Camopi, comme Raymond Maufrais. Toutes ont été un échec. Et mes quatre sous-lieutenants, sans expérience autre qu'un stage de survie en forêt équatoriale, ont réussi. Ils l'ont fait en vingt et un jours, certes difficiles ; en pirogue, à pied et en kayak gonflable, avec le concours du 9<sup>e</sup> RIMA. Ils ont posé une plaque en hommage à l'aventurier français sur le lieu de sa disparition. Alors que tout indiquait une difficulté extrême pour ce projet, ils se sont lancés avec toute la fougue de leur jeunesse et toute l'insouciance de ceux pour qui aucun obstacle n'est insurmontable.

Ce que l'on peut leur inculquer, en revanche, c'est le danger de la procédure. On observe dans nos armées, surtout depuis l'Afghanistan, une tendance croissante à utiliser en tout temps et en tout lieu les procédures au combat. Cette influence toute otanienne a quelque chose de pratique en ce qu'elle permet une interopérabilité efficace. En revanche, par son aspect de *check-list* ou de recette toute faite, elle met un terme à toute réflexion ou innovation. La manœuvre, clé de toute victoire parce qu'elle se crée par rapport à l'ennemi et au terrain du moment, s'oppose à la procédure, construite par rapport aux capacités d'un matériel et qui demeure la même quel que soit le contexte. J'encourage donc régulièrement mes élèves-officiers à se méfier des procédures au combat, afin qu'ils ne brident par leur réflexion.

Enfin, il ne faut pas minimiser l'importance de l'humour<sup>2</sup> ! « Allez-y gaiement » a-t-on envie de leur dire sans cesse. L'humour est à n'en pas douter la marque extérieure de cette disposition d'esprit prête à surmonter toutes les difficultés. Il faut donc le laisser s'exprimer, tout en l'éduquant afin qu'il ne se transforme pas en un mauvais esprit qui, par son aspect critique permanent, en deviendrait un frein au courage et à la victoire.

Générosité d'âme, humilité, amour, impétuosité et insouciance, voilà donc les principales qualités que l'on inculque ou que l'on encourage dans cette scolarité atypique qu'est celle de Saint-Cyr, afin d'enseigner l'esprit permettant d'aller jusqu'au bout et de vaincre. Et j'ose croire qu'au jour de la conquête, pétris d'éthique et riches de leur culture d'histoire militaire, ils sauront atteindre la victoire sans humilier l'ennemi, afin d'éviter d'inscrire la revanche dans les esprits vaincus. ■

## Des parrains en exemple

Les idées émises par le colonel Erblard et ses adjoints dans cet article peuvent être éclairées par les exemples fournis par quelques parrains de promotion de Saint-Cyr. Tous, d'une manière générale, sont allés jusqu'au bout de leur engagement, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont morts au combat, mais qu'ils ont combattu et donc tué pour leur pays.

Pour l'importance du sacré de la mission et le sentiment de se battre pour quelque chose de plus grand que soit, il est possible de donner en exemple celui qui a été deux fois instructeur à Saint-Cyr et qui est mort à la tête du maquis des Glières : le capitaine Anjot (parrain de la promotion 2019-2022). Au moment de monter sur le plateau, il expliquait à un proche : « Je sais que j'engage une bataille perdue, mais il y a l'honneur, il y a le pays, il y a la France. » Et à sa famille : « J'ai décidé de monter. Je sais que je ne reviendrai pas. Je vous dis adieu. »

Le lieutenant-colonel (colonel à titre posthume) Le Cocq (parrain de la promotion 2021-2024), quant à lui, après s'être battu victorieusement contre les Thaïs en 1941, prépare son bataillon de tirailleurs tonkinois à affronter les Japonais qui occupent l'Indochine française. Il meurt le 11 mars 1945 en allant secourir l'un de ses postes qui, comme lui, avait résisté au coup de force du 9 mars.

Pour l'optimisation des savoir-faire, deux noms viennent à l'esprit. Tout d'abord celui du lieutenant Bulle (parrain de la promotion 2010-2013), qui, le 21 juin 1940, accroché en rappel sur une paroi, tire sur un bataillon italien qui essaye de franchir la frontière au col de l'Enclave, puis organise l'exfiltration nocturne de sa section, homme par homme et par les crêtes. Ensuite, celui du lieutenant Brunbrouck (parrain de la promotion 2004-2007), qui, à Dien Bien Phu, voyant les lignes du point d'appui Dominique submergées, décide d'employer ses canons en tir tendu, une utilisation peu classique qui lui permet de stopper une offensive majeure sur le camp retranché et oblige Giap à revoir ses plans.

2. Voir le n° 54 d'*Inflexions* consacré à ce thème, paru en mai 2023.

Comment ne pas penser au chef d'escadron de Neuchâtel (parrain de la promotion 2014-2017) pour évoquer le service du chef et l'humilité conjugués ? Après avoir combattu avec les cadets de Saumur, organisé l'exfiltration de son régiment vers l'Afrique du Nord par l'Espagne, avoir été capturé, s'être évadé, avoir récupéré l'étendard de son régiment, il rejoint son chef de corps en s'échappant à bord d'un sous-marin. Le 30 août 1944, en touchant le sol de France parmi les premiers du 2<sup>e</sup> dragons, il prend une poignée de terre dans sa main et vient la placer dans celle du colonel Sauzey, son chef.

S'il avait été choisi comme parrain de promotion, le général Sevez aurait pu être cité comme exemple de l'intérêt général passant avant l'ego et la gloire personnelle. En juin 1944, alors que lui et le général de Monsabert pouvaient prétendre organiser la prise de Sienne, il décide de basculer l'effort pour faciliter le travail de son camarade de la division voisine. Mais c'est donc plutôt le général Guillaume (parrain de la promotion 1990-1993) qu'il convient d'étudier : le 28 février 1956, en désaccord avec la politique du gouvernement en Afrique du Nord, l'ancien Résident général, chef d'état-major des armées et président du comité militaire de l'OTAN démissionne de ses fonctions et demande sa radiation des cadres immédiate.

Le capitaine Beaumont (parrain de la promotion 2005-2008) serait celui qui, en dehors de Charles de Foucauld (parrain de la promotion 1941-1942), évoquerait la notion d'amour et de crédibilité tant il était apprécié comme chef et comme subordonné.

Tous les parrains de promotion ont donné de leur personne, dispensé leur énergie pour tenir et pour avancer. Cependant, l'épopée de Leclerc (parrain de la promotion 1946-1948) et son style font de ce commandant devenu général d'armée en six ans un cas à part. Il pourrait figurer comme modèle d'audace avec les prises de Koufra, de Paris et de Strasbourg. Mais, pour ce point, nous retiendrons plutôt l'action du général de Monsabert (parrain de la promotion 1982-1985) lors de la prise de Marseille. Chargé en août 1944 de couvrir la prise de Toulon par la 1<sup>re</sup> armée face à Marseille, il s'aperçoit qu'il peut profiter à la fois de la rusticité de ses troupes, de leur capacité de déplacement dans les montagnes qui dominent la ville et du déclenchement d'actions menées par la Résistance. Il fait alors encercler et attaquer les défenses extérieures de Marseille et pénètre dans la ville, faisant réduire une à une les défenses allemandes prises entre deux feux. Le général Guillaume, alors sous ses ordres, réussit à le joindre à son PC. « Qu'est-ce que c'est que cette histoire de fou mon général ? » lui demande-t-il. Et Monsabert de lui répondre en riant : « Le plus fou, c'est moi ! » Avec la prise de Marseille en 1944, en avance de trois semaines sur la planification américaine, nous sommes face à un cas parfait de refus des procédures habituelles. Personne n'aurait pu imaginer qu'il était possible de prendre une ville en commençant les combats avec trois mille Français face à quatorze ou seize mille Allemands.

La palme de l'humour, elle, revient incontestablement à ce général de hussards de trente-deux ans, mort à Wagram le 6 juillet 1809, qui déclare à ses hommes : « Tout hussard qui n'est pas mort à trente ans est un jean-foutre » : le général Lasalle (parrain de la promotion 1979-1981).

*Jean-Luc Cotard*

BERNARD BARRERA

## DE TOMBOUCTOU À BALARD, « UN SEUL BUT : LA VICTOIRE ! »

Pour le soldat, la victoire est l'objectif unique de sa préparation et de son engagement. Elle se caractérise par la destruction de l'ennemi, le drapeau planté sur le poste de commandement (PC) de celui-ci, la protection des frontières et de la population, l'atteinte des buts de guerre. Elle est la première étape du processus de sortie de crise avant que les actions politiques et économiques prennent le relais et assurent la paix. À défaut, le soldat se retrouve incapable de résoudre un conflit et il est vite désigné comme perdant sinon coupable du chaos. Au cours de sa carrière, il peut rencontrer plusieurs formes de victoire : celle des armes et celle des dossiers invisibles. Si la première est la plus emblématique, l'étape finale de son action, elle n'est possible que si la planification et le fonctionnement organique sont assurés dans le silence des casernes et des états-majors, que si l'adhésion des hommes est solide autour de leurs chefs.

Dix ans après la victoire remportée par la force Serval, il est temps de revisiter cette campagne et les facteurs de succès, de montrer la force du collectif, de mentionner d'autres victoires, plus éloignées des champs de bataille, mais primordiales pour l'avenir, pour voir loin et ne pas subir.

À la mi-janvier 2013, les unités Guépard<sup>1</sup> de la 3<sup>e</sup> brigade mécanisée étaient projetées au Mali, renforcées par les autres brigades pour former la brigade Serval, un véritable concentré d'armée de terre, composé d'unités aéromobiles, parachutistes, blindées, à pied, d'appui et de soutien de tous types pour combattre au Sahel sur de grands espaces. S'ensuivirent quatre mois de projection sans préavis, la libération d'un pays bien plus grand que la France et la destruction des repères djihadistes sur quatre fronts (Tombouctou, Gao, Ménaka et l'Adrar) en simultané pendant deux mois de combats ininterrompus. Six mois plus tard, victorieux, les hommes et les femmes de Serval défilaient sur les Champs-Élysées aux côtés de leurs camarades africains, des marins et des aviateurs, frères d'armes de combats acharnés sous le soleil brûlant du Sahel.

À quelques semaines de l'élection d'un nouveau président malien, le défilé du 14 juillet 2013 fut celui de la victoire sur l'obscurantisme, de la fin de l'oppression des populations du Nord-Mali, du soulagement des pays limitrophes, du succès remporté par une armée projetée sans

1. Le dispositif Guépard prévoit que cinq mille cinq cents hommes tenus en alerte, par périodes de six mois, puissent être mobilisés et déployés, par échelons successifs, dans un délai de douze heures à neuf jours.

interruption depuis plus de trente ans, depuis la guerre du Golfe. Ce jour-là, les unités défilèrent au son des *Africains*, tous bérets confondus, en treillis sable sans fioritures à l'exception de leur insigne de brigade portant l'inscription « Un seul but, la victoire » ; jour de victoire et jour de dissolution de cette grande unité de circonstance.

Pour tous, cette campagne éclair restera un moment extraordinaire, une expérience humaine et opérationnelle exceptionnelle que rien ne saurait ternir. Revenir sur les raisons de cette victoire militaire nécessite de s'intéresser à la conduite des opérations, mais aussi à la préparation des unités, tant il est vrai qu'une victoire se remporte avant le début des combats. Elle est le résultat d'une préparation individuelle et collective intensive, d'un entraînement adapté et exigeant, d'une sélection sans complaisance, d'une cohésion indispensable, fruit d'une confiance mutuelle et d'une expérience opérationnelle partagée.

2012 fut pour la 3<sup>e</sup> brigade l'année de la préparation, une suite ininterrompue d'exercices en camps de manœuvre, de tirs, de terrains libres en Haute-Loire, de déploiements de PC à l'initiative de la brigade avec l'appui des forces terrestres, en privilégiant les grands espaces et l'autonomie des unités. Pour tous, il s'agissait d'être prêts, de ne pas être surpris, sans savoir ni le lieu ni l'heure, avec comme seule assurance qu'une projection majeure n'avait jamais été réalisée.

« Hasards heureux » diront plus tard les capitaines, les exercices de préparation n'auraient pas pu être mieux ciblés. Les deux compagnies de véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI) du 92<sup>e</sup> régiment d'infanterie (RI), juste rentrées du centre d'entraînement en zone urbaine (CENZUB) et d'une mission en Afghanistan, seront engagées en combat urbain à Gao à plusieurs reprises et détruiront les groupes djihadistes sans pertes dans leurs rangs. « Mon général, le CENZUB a été notre meilleure protection », me dira un caporal-chef rentrant du marché de Gao en feu. L'escadron du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie de marine (RIMA), qui, peu de temps avant, avait rejoint le camp de Canjuers par les petites routes après deux semaines de terrain libre à l'est du Puy-en-Velay, était celui à qui j'ordonnai de prendre Tessalit, à cinq cents kilomètres de Gao, sans cartes et seulement accompagné de quelques guides touaregs. « C'est comme en terrain libre mon capitaine, mais avec l'ennemi et le soleil en plus. » Moments de complicité et de grande confiance entre chefs, moments inoubliables forgés à l'entraînement. La préparation opérationnelle conditionne le succès des armes.

Moins visible et moins reconnu, mais tout aussi primordial, fut le professionnalisme des transmetteurs, des états-majors, des maintenanciers, des hommes de l'ombre, artisans de la victoire. Loin des PC fixes d'Afghanistan, la compagnie de transmissions s'était entraînée plusieurs mois pour permettre à l'état-major brigade d'effectuer des

bascules de postes de commandement, des mouvements de grande ampleur, des solutions de commandement à plusieurs pc sans rupture, cas de figure non conforme en 2012.

Hasard heureux, paris judicieux, cette victoire fut celle de la préparation, de la cohésion des chefs et des unités tendues vers cette alerte improbable, conscients qu'il était interdit de ne pas être prêts, qu'il n'y aurait pas de séance de rattrapage le jour du départ.

La victoire n'est pas la propriété d'un homme, mais celle d'une équipe soudée. Elle s'obtient par la capacité à dialoguer, à choisir le bon mode d'action défini avec la participation de tous, décidé par un chef, mis en œuvre avec la discipline intellectuelle de l'équipe une fois les ordres donnés. La confiance entre soldats ne se décrète pas, elle se mérite et se gagne avec le temps, souvent au feu. C'est celle d'une compagnie de Bisons<sup>2</sup> partageant son bivouac avec la batterie d'artilleurs d'Afrique qui, quelques mois plus tôt, en Kapisa, l'avait sauvée d'une embuscade grâce à des tirs précis ; celle des mécaniciens qui passent leurs nuits sous la pluie à réparer les blindés en terrain libre et qui viennent annoncer à quatre heures du matin, les mains sales, les yeux tirés mais avec le sourire : « Ils partiront avec tous leurs chars ; le dernier est sorti de l'atelier. »

En opération, comme en état-major, la victoire appartient à ceux qui fédèrent, qui unissent et qui savent tirer le meilleur de chacun sans corporatisme. Chacun est fier de son arme, de son régiment, de sa compagnie, tous unis et dépendants des autres au combat : pas de raid blindé sans logisticiens et mécaniciens ; pas d'assaut d'infanterie sans appui d'artillerie, d'hélicoptères armés ; pas de franchissement sans sapeurs. Issue de quasiment toutes les grandes unités de l'armée de terre, la brigade Serval se retrouva vite unie dans l'adversité et le brouillard de la guerre des premiers jours, unie au moment d'encaisser ses pertes et de poursuivre dans l'incertitude sous forte contrainte logistique et climatique. Jamais les paras n'ont autant aimé les blindés et les artilleurs en appui, les Gaulois<sup>3</sup> les pilotes d'hélicoptères les dégageant au canon, tous tendus vers la nécessité de vaincre, de remplir leurs missions, de ne pas décevoir.

Sur le terrain, la guerre est avant tout une affaire d'hommes et d'équipements, un affrontement de deux volontés, des capacités et des doctrines différentes. Les principales raisons du succès de 2013 sont connues. Les unités se sont battues comme elles s'étaient entraînées, en respectant les principes du combat interarmes et interarmées sans chercher à s'affranchir de la doctrine. « Pas un pas sans liaison, sans renseignement, sans appui, sans logistique », avait-on l'habitude de rappeler pour tenter de ne rien oublier, et sans faire d'impasse sur l'appui feu, le ravitaillement

2. Surnom des soldats du 126<sup>e</sup> RI basé à Brive-la-Gaillarde.

3. Surnom des soldats du 92<sup>e</sup> RI basé à Clermont-Ferrand.

en eau, les évacuations sanitaires prioritaires, et alors même que le « système D » permettait de continuer d'avancer et de combattre.

Les équipements ont tenu : les VBCI climatisés, les CAESAR<sup>4</sup>, les *Tigre*<sup>5</sup>, les moyens satellitaires pour les plus modernes, mais aussi les vieux blindés (VAB, AMX 10 RC) en limite d'endurance. En seconde semaine de combats dans la vallée de l'Amattetaï, il ne restait plus que quatre blindés opérationnels sur dix face aux djihadistes, juste assez pour détruire les résistances, et faire la jonction avec les légionnaires parachutistes et les forces tchadiennes. Pourtant, certaines capacités firent défaut : les drones tactiques et les moyens de soutien de l'homme pour assurer un minimum d'hygiène et éviter les épidémies. Les soldats ont combattu dans des conditions extrêmes de chaleur, de fatigue et de rusticité, animés par des forces morales intactes et tendus vers la victoire. Au fil des semaines, ils ont défendu leurs emprises assiégées et conquis les vallées brûlantes de l'Adrar et du « Grand Gao ».

Cette campagne éclair, faite d'imprévus, de raids, de coups durs, fut celle du soldat français courageux et combattif, endurant et généreux. Pour le commandant de brigade que je fus, cette victoire fut l'aboutissement d'une vie tournée vers les hommes, les opérations et les capacités. Elle confirma dans les faits le rôle central du chef, le bien-fondé de principes pertinents et éprouvés du commandement en situation de crise, enseignés et surtout acquis et enrichis au fil du temps par l'expérience et le bon sens. Au quotidien, il s'agissait de commander, de comprendre, de rassurer, de garder le cap et de s'en tenir à l'essentiel, à l'esprit, à la mission, à l'application de ces principes.

Lorsqu'une brigade est étirée sur mille kilomètres en combattant dans des espaces lacunaires, ravitaillée par des convois livrés à eux-mêmes, il devient impératif de privilégier l'esprit plus que la lettre, de faire confiance aux subordonnés tout en restant exigeant, en évitant l'entrisme qui tire le chef vers le bas alors même qu'il doit fixer le cap, anticiper et préparer le temps d'après. Plus que jamais en pareilles circonstances, il est important de pouvoir compter sur son équipe, son chef d'état-major, ses adjoints, ses chefs de groupement tactique interarmes (GTIA), ses capitaines ; important de fédérer, de garder un lien privilégié de proximité et de confiance ; important d'être transparent et d'expliquer les objectifs fixés, de parler vrai, en un mot, de commander avec sa tête, son cœur et ses tripes.

En période difficile, les masques tombent et les hommes ne suivent que ceux en qui ils ont confiance, ceux qui les aiment et qui partagent les mêmes conditions de vie et de combat, ceux qui fédèrent, donnent l'exemple et

**4.** Le camion équipé d'un système d'artillerie (CAESAR) est un canon de 155 mm, long de 52 calibres, soit un peu plus de huit mètres, monté sur la plateforme arrière d'un camion.

**5.** Le *Tigre* est un hélicoptère de reconnaissance et d'attaque.

signent des ordres réalisables. En situation de crise, le rôle des chefs devient primordial. À eux d'absorber le stress et de diffuser la sérénité ; à eux de ne pas exporter leurs doutes, leurs peurs. La victoire remportée par Serval fut celle de l'avant, celle du capitaine isolé avec son escadron à Tombouctou, dont l'emprise était régulièrement attaquée de nuit, terminant sa mission avec un seul chef de peloton valide sur quatre – les trois autres, blessés, ont été évacués – ; celle de son camarade de Tessalit dépassant le premier blindé en flammes et poursuivant la mission de reconnaissance de la vallée de Terz avec le reste de son escadron. Cette victoire fut celle des chefs de section, de peloton, d'escadrille qui ont tiré leurs hommes malgré les pertes, les blessés. À terre, Serval fut une victoire collective.

En complément de l'exemplarité dans le commandement, les succès tactiques furent rendus possibles par le respect des principes appris en école, l'application des règles, sans tomber dans la tentation de s'en abstraire grisé par les premiers succès. Avant et pendant l'opération, la brigade se fixa un certain nombre de principes, gages de bon fonctionnement : pas d'impasse dans la conception mais de l'audace dans la réalisation, la décentralisation dans l'exécution, la responsabilisation des subordonnés. L'audace, ce fut le contournement des positions djihadistes par les paras et légionnaires du GTIA4 dans l'Adrar, la prise nocturne de l'île de Kadji sur le Niger par les plongeurs et les kayaks du 31<sup>e</sup> régiment du génie (RG). La subsidiarité : la boucle courte donnée aux colonels pour les tirs d'artillerie et les appuis hélicoptères et avions. Au-delà de ces recettes, des forces morales et des capacités engagées, cette victoire au sol peut s'expliquer par d'autres facteurs plus intimes qui ne font pourtant l'objet d'aucun cours : la mise à profit de l'expérience, la connaissance de l'Histoire, la part laissée à l'intuition et le facteur chance.

N'en déplaise à ceux qui auraient souhaité aller plus loin, plus vite, la réalité du combat est un compromis permanent. Le choix d'attendre une parfaite coordination avec les Tchadiens avant l'attaque commune dans l'Adrar, le refus d'héliporter une section sur l'itinéraire de repli des djihadistes ont été autant de décisions de commandement de niveau brigade qui permirent d'éviter des pertes inutiles inévitables en cas de prise de risques disproportionnés au vu des enjeux attendus. L'expérience accumulée sur d'autres théâtres, la mise en garde d'un père grièvement blessé en Algérie pour avoir été positionné un « piton trop loin » avec sa section ont été d'autres références utiles pour sentir et décider jusqu'où aller.

Le 14 juillet 2023, les premières unités SCORPION<sup>6</sup> descendent les Champs-Élysées, dix ans après le défilé de la brigade Serval, marquant

6. Lancé en 2014, le programme Synergie du contact renforcée par la polyvalence et l'info-valorisation (SCORPION) vise à renouveler les principaux véhicules blindés médiens en y associant des capacités de combat collaboratif (postes Contact, système d'information).

une autre victoire, celle des états-majors, de nos ingénieurs et de nos industriels. Les victoires tactiques se gagnent aussi en amont par la volonté, la vision des équipes responsables de préparer l'avenir dans le temps long. Si Serval restera l'exemple d'une victoire de grande unité plus qu'un fait d'armes ponctuel, elle ne doit pas faire oublier l'engagement quotidien des états-majors pour adapter les armées aux changements de cap, aux nouvelles menaces et fournir aux forces les hommes et les équipements dont elles ont besoin.

Moins valorisantes mais tout aussi essentielles, les victoires du temps de paix sont des succès collectifs qui nécessitent de manœuvrer, de persuader, d'argumenter pour obtenir les moyens adaptés aux missions, aux attentes des soldats. Obtenir un niveau de recrutement attractif, de préparation opérationnelle suffisant, maintenir un soutien adapté, prévoir les armes de demain et leur doctrine d'emploi sont autant de combats que conduisent nos officiers au fil des exercices budgétaires et d'une comitologie complexe dans un contexte de forte concurrence. Ces officiers et leurs chefs, totalement investis dans leurs dossiers, n'ont pas les honneurs du communiqué. Ils ont la satisfaction de servir les forces, de préparer l'armée de demain. Invisibles pour la troupe, leurs combats sont à l'origine des victoires capacitaires et organiques.

Restreindre la victoire au seul volet opérationnel, à l'exemple de Serval, serait donc injuste. Concevoir SCORPION au sein d'une petite équipe, définir l'évolution du combat futur et conduire une transformation capacitaire majeure ont été des victoires invisibles mais déterminantes pour les forces. Avoir obtenu l'accélération de la production des équipements à l'aube de la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 fut pour l'état-major de l'armée de terre (EMAT) un vrai succès collectif conduit avec l'état-major des armées (EMA), la Direction générale de l'armement (DGA) et les industriels concernés. Avancer de quatre ans le plan hébergement avec la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) afin d'améliorer les conditions de vie des soldats mal logés restera une victoire pour les mineurs de fond en charge du dossier. Certes, ces victoires ne remplissent pas les livres d'histoire, mais elles sont essentielles pour nos armées, pour nos soldats. Elles se gagnent en silence et sont l'œuvre d'hommes, d'équipes totalement investis pour leur armée, plus que pour leur avenir propre.

Au final, la victoire présente la caractéristique d'être une œuvre collective, celle d'une équipe soudée, commandée, préparée, unie et motivée, qui sait encaisser les mauvais coups, suivre des chefs décidés et visionnaires, respecter des principes intangibles, tenir le cap et manœuvrer pour faire aboutir un dossier, pour battre l'ennemi et ne jamais subir. Lorsqu'il s'agit de la vie des hommes et de la nation, l'important n'est pas de participer mais bien de vaincre. 

INTERVIEW AVEC JEAN-FRANÇOIS LAMOUR

## VAINCRE POUR UN SPORTIF DE HAUT NIVEAU

**Inflexions:** Monsieur le ministre, quelle différence faites-vous entre la victoire et la notion de vaincre ? Sont-elles pour vous deux choses différentes ?

**Jean-François Lamour:** Oui, il s'agit de deux choses bien différentes. La victoire, c'est le fait de battre un adversaire, de monter sur la plus haute marche du podium, de recevoir une médaille et d'écouter l'hymne de son pays. C'est l'aboutissement d'une longue période de préparation. Vaincre, c'est vaincre quelque chose. C'est cette capacité à surpasser ses propres faiblesses, à se dire qu'avant de l'emporter sur un adversaire il faut l'emporter sur soi-même. Ainsi m'a-t-il fallu vaincre mes doutes, mes lacunes pour parvenir à la victoire sportive. À mes yeux, c'est avant toute chose une victoire sur soi-même. Un champion, s'il n'a pas le sentiment d'être bien dans sa peau, s'il n'a pas fait taire les démons du doute, du sentiment de supériorité, du manque d'humilité, ne peut pas s'inscrire dans une dynamique de victoire. Avant d'accéder à la première marche du podium, il faut avoir réglé ses propres problèmes, qui sont souvent nombreux. La peur, par exemple. Quand on se met en danger, il faut la vaincre. Moi, j'avais peur au début de chaque compétition.

L'entraînement et les enseignements prodigués par un maître d'armes sont orientés vers cela. À un certain niveau de compétition, comme les championnats du monde ou les Jeux olympiques, tous les tireurs se valent à peu près. Untel est un peu plus technique que physique, untel a plus d'expérience, tel autre possède la fougue de la jeunesse... mais le niveau est proche. Ce qui fait la réussite se trouve ailleurs. Dans la capacité à entrer dans un état second après avoir vaincu ses doutes et ses lacunes. Vaincre est un état d'esprit, pas une finalité en soi. Et en écho, la véritable victoire n'est pas en priorité contre l'autre, mais bien contre soi-même et ses doutes.

Je pars du principe qu'un athlète de très haut niveau est un homme ou une femme en déséquilibre permanent. C'est-à-dire qu'un sportif, pour gagner, ne doit pas, ne peut pas être dans un état de stabilité trop important parce qu'alors il est pétri de certitudes et donc pas suffisamment aux aguets pour capter les informations émanant de son environnement et de son adversaire. Or, au-delà des doutes et de la peur que j'ai évoqués, la capacité à s'adapter à une situation ou à un adversaire est essentielle. Elle implique de remettre en permanence en question ses acquis, parce qu'un adversaire peut être radicalement différent à trois mois d'intervalle. Et dans un match de sabre qui dure une minute et demie ou deux minutes, un tireur qui mettrait trois minutes à comprendre qu'un adversaire a modifié

son jeu, ou qu'il a corrigé certaines faiblesses, est irrémédiablement battu. En escrime, tout peut basculer sur une touche. On s'inscrit dans un temps court. Un petit accroc peut suffire pour faire perdre l'avantage et le match qui s'annonçait assez facilement gagnable.

Le déséquilibre et la capacité à surmonter ses doutes sont donc essentiels. Ils sont les fruits de l'entraînement et de l'expérience acquise lors de compétitions précédentes. Je me souviens d'un match à Séoul, en 1988, où je suis « à la ramasse » face au Bulgare Vasil Etropolski. Alors qu'il doit mener six touches à trois, j'aperçois au bord de la piste Christian d'Oriola, deux fois champion olympique de fleuret, à Helsinki en 1952 et à Melbourne en 1956. Il est là et je me raccroche à son image. J'arrive alors à trouver des ressources au plus profond de moi et je me remets sur les rails. C'est sa présence qui a été l'élément constitutif du retournement de situation, parce que j'avais appris à rechercher tout ce qui pouvait me renforcer.

Vaincre, c'est tout cela. Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est plus la préparation en amont que le moment de l'action qui conduit à la victoire.

**Inflexions :** *L'entraînement est donc un ingrédient essentiel ?*

**Jean-François Lamour :** L'essentiel de la stratégie d'entraînement de mon maître d'armes se fondait sur une remise en question permanente des résultats obtenus lors de la saison précédente. Cela s'exprimait d'une manière très simple : mes coéquipiers et moi refaisions sans cesse des mouvements de base, ceux que l'on enseigne aux enfants de sept ans qui débutent en escrime. Malgré nos victoires, nous recommencions à zéro. En plus, il nous donnait un thème pour chaque leçon et le modifiait sans nous en informer, pour nous déstabiliser. Avec le volume du temps d'entraînement qui nous obligeait à dépasser notre fatigue et à tenir bon, cela nous permettait d'apprendre à vaincre l'instabilité de l'adversaire, ce que nous n'attendions pas chez lui.

Vaincre ses propres faiblesses nécessite un travail important en amont de la compétition. Et des répétitions ; beaucoup de répétitions. C'est un état d'esprit qui s'acquiert par l'effort. Ce n'est pas inné, même s'il y a bien entendu un fond propice à cela. Mais surtout, la capacité de vaincre se travaille et se développe. Prenons mon cas personnel. J'ai commencé l'escrime à sept ans, et jusqu'à onze je n'ai pas perçu mes aptitudes. C'est à partir de cet âge que j'ai eu conscience qu'en travaillant, mes capacités augmentaient. Mon état d'esprit a alors évolué et je suis devenu un compétiteur. C'est une chose que mes coéquipiers m'ont reprochée plus tard. Pour me mettre dans l'état d'esprit de vaincre, je partais du principe que tout entraînement était une compétition, c'est-à-dire que je refusais de m'engager à moitié, à faible régime. Quand je montais sur la piste, je donnais tout, alors que j'avais face à moi des coéquipiers qui,

eux, modulaient un peu leur effort en fonction de la date de la prochaine compétition, de leur état de forme, de ce qu'ils avaient fait la veille ou de ce qu'ils allaient faire le lendemain. Moi, je tapais fort. Le travail et l'entraînement poussés permettent de développer un tel état d'esprit.

**Inflexions :** *Pour un champion titré comme vous, une forme de lassitude de l'entraînement ne peut-elle pas s'installer ? Et donc une diminution de la volonté de vaincre ?*

**Jean-François Lamour :** Non, pas du tout. À trente-sept ans, âge auquel j'ai arrêté ma carrière, je continuais à progresser. En technique, car physiquement j'étais un peu usé. Avec mon entraîneur, on continuait à inventer de nouvelles phrases d'armes, à améliorer tel ou tel domaine. La capacité à vaincre est indissociable de la notion de progression, qui est aussi une remise en question permanente de ce que l'on est, de ce que l'on a appris. C'est essentiel. Il faut apprendre à se renouveler, à se recréer. Recréer un état d'esprit, un modèle technique, une distance vis-à-vis de l'adversaire. Encore une fois, il n'y a rien de pire que d'être pétri de certitudes, enfermé dans son passé glorieux et ses médailles. La notion de progression, d'apprentissage, c'est aussi ce qui différencie un champion d'un pratiquant lambda. À la fin d'une compétition ou d'un entraînement, il faut avoir le sentiment d'avoir progressé dans des domaines où l'on était moins bon. C'est aussi très valorisant, quel que soit le niveau où l'on évolue, y compris, et surtout, au plus haut.

Que l'on gagne ou que l'on perde, il faut avoir progressé. Dans mon club, toutes les semaines, sauf celles où il y avait une compétition le week-end, mon maître d'armes organisait une compétition entre nous. On se rencontraient tous et ensuite il y avait des matchs à élimination. Et chaque lundi matin, les résultats, match par match, étaient affichés. On y trouvait toutes nos données : le nombre de touches que l'on avait mises, le nombre de celles que l'on avait reçues, le nombre de victoires, le nombre de défaites. La logique était de pouvoir apprécier nos progrès d'une semaine sur l'autre. Ça n'était pas juste une compétition, mais la somme de nos réussites et de nos échecs. C'était l'essence même de nos entraînements. La première chose que l'on faisait en arrivant le lundi, c'était d'aller voir le tableau des résultats. Et moi, avec deux titres olympiques, j'allais regarder pour savoir si j'avais progressé ou non. Le nombre de touches données ou reçues était un bon indicateur de mon état de forme et de mes capacités. Il faut toujours vouloir progresser, quel que soient le niveau atteint et les victoires acquises.

**Inflexions :** *Si elle est fondamentale, cette envie naît-elle des résultats ou est-ce l'inverse ?*

**Jean-François Lamour :** L'escrime est un sport très technique, et c'est le travail qui développe l'envie de vaincre. À partir de mes seize ans, et

jusqu'à vingt-deux ou vingt-trois ans, j'ai connu une période très difficile car mes entraîneurs n'avaient pas le niveau nécessaire. Mon premier maître d'armes, Augustin Parent, était trop âgé pour me faire monter à un niveau international suffisant pour pouvoir disputer une finale d'un championnat du monde ou des Jeux. Et les entraîneurs nationaux n'étaient pas non plus au niveau pour y parvenir. Il y avait donc chez moi beaucoup de frustration. Beaucoup. J'avais la hargne pour y arriver, mais pas les résultats. Une forme de lassitude s'est alors installée. Et puis, en 1981, est arrivé un entraîneur hongrois, Laszlo Szepesi, qui a radicalement modifié le modèle d'entraînement. C'est de lui dont je parlais précédemment. Il a matérialisé la notion de progression et de remise en question permanente, la notion de vaincre. Il nous a inscrits dans une dynamique qui a conduit à nos victoires. À son arrivée, il a fixé comme objectif au petit groupe des dix sabreurs de l'INSEP<sup>1</sup> les Jeux de Séoul de 1988. Or, en 1984, je gagne à Los Angeles. Cela n'a rien changé. Ce n'était pas un aboutissement, mais seulement une étape. Nous nous sommes tenus à l'objectif fixé et j'ai pu gagner un second titre olympique, avec un titre mondial entre les deux, en 1987 à Lausanne. Et cela ne concernait pas que moi. Mes coéquipiers gagnaient aussi. Peut-être un peu moins de médailles aux Jeux, mais des titres par équipe ou d'autres. Cela a duré de 1981 à 1992, année où j'ai arrêté ma carrière sportive. C'est bien l'accumulation, la somme de travail, qui permet d'avoir envie de vaincre. Ses propres doutes, je l'ai dit, et ensuite ses adversaires.

**Inflexions :** *Vous avez évoqué la volonté de progresser. Mais lorsque les résultats arrivent, il semble inévitable qu'une forme de certitude l'accompagne. Comment avez-vous évité de tomber dans la suffisance ?*

**Jean-François Lamour :** Il faut absolument éviter cet écueil. Quand on commence à gagner des titres importants, de champion du monde ou de champion olympique, le regard des autres évolue. Si l'escrime n'est pas aussi médiatisée que le tennis, il y a quand même un vrai changement. En ce qui me concerne, j'étais reconnu, invité partout... Une forme de sentiment de supériorité peut alors s'installer. Mon maître d'armes avait une façon très simple de nous remettre, mes coéquipiers et moi, les pieds sur terre – je l'ai évoqué brièvement un peu plus tôt – : après un titre, pendant un mois – un mois plein, ce qui est long dans la vie d'un sportif –, il nous faisait recommencer les gestes qu'apprend un débutant. Des marches et retraites, sans toucher une arme. Pendant un mois. Et même après un second titre olympique ! Il nous faisait repartir

**1.** L'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) placé sous la tutelle du ministère chargé des Sports. Il est depuis 1975 un acteur incontournable de la politique sportive de haut niveau en France, et le centre d'entraînement olympique et paralympique de référence du sport français.

d'une feuille blanche ; il nous empêchait de prendre la grosse tête. Et cela a déteint sur la façon de nous comporter face à nos adversaires. Nous portions de loin, car la France n'était pas une nation majeure du sabre. Du coup, nous restions très sobres dans notre façon d'exprimer notre joie de battre les Russes ou les Hongrois, les deux meilleures nations du monde. Nous n'étions pas suffisants et nous ne voulions pas humilier nos adversaires.

**Inflexions :** *Après votre retraite sportive, cette envie de vaincre vous a-t-elle aidé en politique ?*

**Jean-François Lamour :** Elle m'a été indispensable, surtout pour surmonter des moments de stress très lourds. Contrairement au sport, en politique, on ne combat jamais directement son adversaire, à l'exception de la présidentielle où il peut y avoir des débats face à face. On ne rencontre que des publics acquis. C'est donc très différent. En ce qui me concerne, l'analogie entre politique et sport tient surtout à la relation que j'ai entretenue avec Jacques Chirac, sans qui je n'aurais jamais plongé dans ce milieu. Avec un maître d'armes, il y a un lien très fort, empreint de respect. Un maître d'armes n'est pas un ami, mais il s'instaure avec lui une relation puissante, qui s'inscrit dans le temps et implique une très grande confiance mutuelle, notamment parce qu'on peut se faire mal en s'entraînant. Avec lui, on prend une leçon, on lui tape dessus, il peut nous taper dessus, on peut lui faire mal. J'ai d'ailleurs transpercé mon deuxième maître d'armes avec une lame qui s'était cassée. Avec Jacques Chirac, j'ai retrouvé ce type de relation et c'est ce qui m'a motivé. Si cela n'avait pas été le cas, je n'aurais jamais fait de politique.

**Inflexions :** *Pour conclure cet entretien, pensez-vous que l'on peut vaincre sans gagner ?*

**Jean-François Lamour :** Tout ce que j'ai évoqué va dans ce sens. Même dans la défaite on peut progresser dans plusieurs domaines. On peut améliorer sa capacité à régler ses propres problèmes comme sa technique de combat, voire même battre des adversaires qui semblaient inaccessibles. Et puis tomber sur une difficulté et ne pas gagner la compétition. Mais les progrès réalisés alimentent la volonté de vaincre qui pousse à persévéérer. C'est donc toujours positif.

*Propos recueillis par Hugues Esquerre* 



# POUR NOURRIR LE DÉBAT



GILLES HABEREY

## BAIE DES COCHONS. « COMMENT AVONS-NOUS PU ÊTRE AUSSI STUPIDES<sup>1</sup>? »

19 avril 1961, 17h30, Playa Girón : les derniers membres de la brigade 2506<sup>2</sup> déposent les armes. Fidel Castro jubile. L'opération Zapata de libération de l'île de Cuba par des opposants soutenus par les États-Unis s'achève en fiasco. Après un bombardement des aéroports et des bases castristes par des avions américains B26 repeints aux couleurs de l'armée de l'air cubaine, mille cinq cent onze hommes avaient débarqué le 16 avril dans la nuit dans la baie des Cochons. Moins de soixante-douze heures plus tard, cent quatorze ont été tués et mille cent quatre-vingt-dix-sept faits prisonniers. Aucune tentative de soulèvement intérieur n'a été observée. Le gouvernement de Castro en ressort renforcé, y compris sur la scène internationale. Pire : le 24 avril, le président John Fitzgerald Kennedy est obligé en conférence de presse de reconnaître l'entièvre responsabilité des États-Unis dans cette invasion ratée.

Rapidement, une première commission d'enquête est mise en place, dirigée par le général Maxwell Taylor, qui pointe les erreurs de conception tactique avant qu'une seconde, menée par l'inspecteur général Lyman Kirkpatrick<sup>3</sup>, ne conclue à un défaut des méthodes utilisées par la Central Intelligence Agency (CIA)<sup>4</sup>. Les raisons de l'échec avancées sont multiples : difficulté à évaluer la résistance du gouvernement cubain, déficit de moyens, manque de renseignement sur l'armée cubaine, problèmes d'organisation... Mais l'explication de ce revers est, sans doute, prioritairement à trouver dans les conditions de la prise de décision, ce que reconnaît implicitement le président des États-Unis dans les propos tenus à son plus proche conseiller.

- 
1. Propos attribués au président John Fitzgerald Kennedy par son conseiller, Ted Sorensen, au lendemain de l'échec de l'opération de débarquement de la baie des Cochons.
  2. Formation militaire composée d'exilés cubains anticastristes entraînée et formée par la CIA en mai 1960 en vue d'attaquer et de renverser le régime communiste cubain.
  3. Lire *Bay of Pigs declassified: the Secret CIA Report on the Invasion of Cuba (National Security Archive Documents)*, The New Press, 1998.
  4. Son directeur, Allen Dulles, est limogé le 28 novembre 1961; son adjoint, Charles Cabell, et l'adjoint en charge de la planification, Richard Bissell, sont également écartés.

## ■ Un processus de décision biaisé

### ■ Le poids d'un renseignement trop orienté

Pour ce qui est du renseignement préalable à la prise de décision, il est acquis que la CIA n'a pas été vigilante et rigoureuse. Les réfugiés anticastristes en exil, révolutionnaires trahis ou fervents anticomunistes, ont été considérés comme pleinement fiables. L'Agence a notamment repris à son compte sans la vérifier l'idée que la population se soulèverait à l'annonce du débarquement<sup>5</sup>. Tout renseignement contradictoire a été écarté, seuls les éléments allant dans le sens d'une opération ont été retenus et validés.

Or il est évident que sans une appréhension rigoureuse de l'environnement et de l'ennemi, toute tentative de prise de décision est instable. Le renseignement a pour tâche de percevoir au plus juste la réalité du périmètre d'action ; le cadre ainsi établi est fondamental pour préciser et orienter la prise de décision. Dans la masse d'informations reçues, parfois contradictoires, il convient de trier ce qui est du ressort de l'essentiel et ce qui est accessoire. Mais qui dit « tri » dit « choix » et « renoncement ». Le sociologue américain Robert Jervis a relevé<sup>6</sup> combien une information devient d'autant plus acceptable qu'elle renforce une intuition ou le fruit d'un raisonnement initial. Ainsi les personnes sont fortement influencées par leurs propres attentes, et tendent à ne voir et à ne considérer que ce qui alimente leurs désirs : toute donnée les validant sera jugée appropriée tandis qu'un fait ou un facteur s'y opposant sera estimé non pertinent<sup>7</sup>. Dès lors, le processus de prise de décision est biaisé d'emblée.

### ■ Des conseillers individuellement brillants...

Le 17 mars 1960, le président Eisenhower signe un décret autorisant des tentatives de déstabilisation du régime de Fidel Castro, mais sans implication directe des forces armées américaines. Lorsqu'il accède au pouvoir en janvier 1961, John F. Kennedy hérite donc d'un plan déjà avancé<sup>8</sup> et doit composer avec des acteurs engagés sur le sujet, mais à des

5. Le rapport Lyman Kirkpatrick confirme que la CIA ne disposait d'aucun élément avéré permettant d'assurer qu'une part significative de la population rejoindrait les anticastristes.

6. Lire R. Jervis, *How Statesmen think: the Psychology of International Politics*, Princeton University Press, 2017, et *Perception and Misperception in International Politics*, nouvelle édition Princeton University Press, 2017.

7. Penser, à l'occasion de la planification de l'opération aéroportée Market Garden (septembre 1944), à la réaction du chef du 1<sup>er</sup> corps aéroporté, le général Browning, qui refuse de valider le renseignement transmis par les Américains et la population hollandaise concernant un regroupement de blindés aux alentours d'Arnhem. Il n'hésite pas, devant son état-major, à considérer que les opposants à cette opération risquée ont perdu leurs nerfs. L'avenir confirmera la présence des 9<sup>e</sup> SS Panzer Division Hohenstaufen et 10<sup>e</sup> SS Panzer Division Frundsberg sur les lieux. Lire en particulier D. P. Houghton "Understanding Groupthink: The Case of Operation Market Garden", *The US Army War College Quarterly: Parameters*, vol. 45-3, 2015.

8. Des anticastristes s'entraînent déjà au Guatemala sous le contrôle de la CIA.

degrés divers. Irving Janis<sup>9</sup>, ancien psychologue de l'université de Yale, relève que certains d'entre eux sont considérés comme faisant partie de l'élite intellectuelle des États-Unis : Robert McNamara, Douglas Dillon, Robert Kennedy, McGeorge Bundy, Arthur Schlesinger, Dean Rusk, Allen Dulles<sup>10</sup>, sans oublier les chefs d'état-major des armées. Tous sont des experts. Certains sont en place depuis longtemps, d'autres sont arrivés avec le président nouvellement élu. Théoriquement, des personnalités intelligentes ne peuvent produire que des décisions parfaitement adaptées. Or rien n'est moins sûr. Ainsi le journaliste scientifique britannique David Robson souligne que « les personnes intelligentes et instruites sont, par exemple, moins disposées à apprendre de leurs erreurs ou à recevoir des conseils d'autrui. Et lorsqu'elles se trompent, elles sont davantage en mesure d'élaborer des arguments complexes pour justifier leur raisonnement de sorte qu'elles se montrent de plus en plus dogmatiques »<sup>11</sup>.

## ¶ ... qui mènent à une réflexion de groupe bancale

La mise en commun des compétences vise à essayer d'obtenir, par une approche collective et le croisement des avis, des décisions au plus proche de la réalité. Intuitivement, cette démarche serait de nature à limiter les extrêmes pour obtenir une approche raisonnée et raisonnable. Or la « réflexion de groupe » produit parfois des résultats étonnantes. Selon Irving Janis, elle génère, notamment en période de stress individuel et collectif, des déviations qui s'articulent autour de huit caractéristiques :

- l'illusion de l'invulnérabilité : les individus ont le sentiment que le groupe est le plus compétent pour prendre la décision et ne peut se tromper ;
- le sentiment de rationalité : plus le groupe est soudé autour de compétences multiples et croisées, plus il est persuadé de couvrir toute la complexité d'un problème ;
- la croyance en une supériorité morale et intellectuelle : le groupe est convaincu de la justesse de la cause à étudier, phénomène renforcé par le fait de réfléchir sur délégation et au profit d'une très haute autorité. L'isolement (groupe restreint qui ne communique pas avec le reste de l'organisation) renforce ce phénomène ;
- la transformation de l'opposant et de l'environnement en stéréotypes : du fait de préjugés, l'adversaire ou le milieu sont estimés incapables de s'opposer ou de contraindre les orientations et décisions prises par le groupe ;

9. I. L. Janis, *Victims of Groupthink: a Psychological Study of Foreign-policy Decisions and Fiascoes*, Houghton Mifflin, 1972.

10. Respectivement secrétaire d'État à la Défense, secrétaire du Trésor, ministre de la Justice, conseiller à la sécurité, assistant spécial, secrétaire d'État et chef de la CIA.

11. D. Robson, *Pourquoi l'intelligence rend idiot*, Paris, Fayard, 2020.

- la pression de la conformité : les individus doivent se soumettre et s'aligner sur la volonté du groupe au titre de la cohérence d'ensemble<sup>12</sup> ;
- l'autocensure : les membres du groupe ne veulent pas déplaire et être exclus ; ils préfèrent donc garder leurs préventions et divergences d'opinions pour eux ;
- l'illusion de l'unanimité : les dissensions internes sont cachées afin de donner le sentiment d'un système puissant, pertinent et cohérent ;
- les gardiens de la pensée : certains membres du groupe s'engagent activement à protéger celui-ci de toute dissidence ou information contraire à ce qu'ils considèrent de nature à remettre en cause la cohésion de l'ensemble<sup>13</sup>.

Ainsi, pendant les travaux relatifs à l'opération de la baie des Cochons, non seulement le directeur de la CIA, Allen Dulles, dirige les débats, mais, en raison de sa personnalité et de sa supposée maîtrise du renseignement, impose le cadre de réflexion. Lorsque le conseiller Dean Acheson souligne le problème du rapport de force initial<sup>14</sup>, sa remarque est balayée sans qu'aucun membre du groupe ne l'appuie. Arthur Schlesinger, peu convaincu du succès du projet, rédige un mémorandum soulignant les fragilités de l'opération, mais subit la pression du groupe et décide de ne pas le remettre au Président. Kennedy décide donc de suivre les recommandations du groupe et déclenche l'opération qui se révèle être une catastrophe. Au-delà des explications propres à ce cas très spécifique, quels enseignements utiles pouvons-nous en tirer pour aujourd'hui ?

## ■ Quelles préventions mettre en œuvre ?

### ■ Considérer l'échec comme une option probable...

Le rapport au risque et la part accordée à la prise de risque sont par nature intégrés à tout choix d'autorité. Dans les méthodes de prise de décision modernes, une fois le but à atteindre défini et les modalités pour y parvenir élaborées, sont étudiés des cas dits « de conduite » visant à préparer des options où la manœuvre serait entravée par l'ennemi ou par des facteurs externes. Ces *what if*, intégrés dans la planification<sup>15</sup>,

<sup>12.</sup> Penser à l'expérience du psychologue Solomon Asch (1951) qui démontre, avec ses lignes témoin, la puissance du conformisme de groupe.

<sup>13.</sup> Graham Allison, professeur à l'université de Harvard, complète cette approche en ajoutant que certains acteurs du groupe peuvent volontairement ne pas faire preuve de raison, mais assurer un jeu dont les ambitions personnelles ne sont pas absentes (autorité, influence ou prestige). Lire G. Allison, *Essence of Decision: explaining the Missile Cuban Crisis*, LittleBrown and Company, 1971.

<sup>14.</sup> Mille cinq cents anticastaïstes contre deux cent mille militaires cubains.

<sup>15.</sup> Ce point est en particulier intégré dans la *Military Decision making Process* de l'armée de terre américaine. Lire <https://militarydecisiongr.files.wordpress.com/2015/05/a-guide-to-the-mdmp.pdf>, en particulier pp. 39-52.

permettent d'anticiper un éventuel blocage de la manœuvre générale. Pour autant, il ne s'agit que d'un procédé pour ajuster un plan sans en remettre en cause l'économie générale.

Le chercheur américain Gary Klein a réfléchi à une technique complémentaire de consolidation de la décision<sup>16</sup>. Il a développé l'idée d'une *premortem analysis* intégrée à l'étape d'analyse des modes d'action. Partant du postulat que l'accumulation de données autour d'une méthodologie robuste génère un sentiment dangereux de *overconfidence* (« sur-confiance »), et fort de l'idée que le plan choisi n'est jamais véritablement contesté au sein d'une organisation, il introduit le besoin d'une méthodologie alternative : il pose comme présupposition qu'au final le plan a échoué, et propose une réflexion pour déterminer les causes de l'échec et identifier les recours de nature à l'éviter.

Pour cela, la mise sur pied d'une équipe externe est privilégiée. Celle-ci, forte d'une compétence professionnelle et d'une expérience opérationnelle avérée, veille à estimer les raisons réalistes pour expliquer l'échec en déclinant les causes sous une forme très concrète, faisant ressortir ce qui est du domaine d'une absence ou d'une mauvaise application de procédures ou de principes. Par ailleurs, les techniques ou les délais de mise en œuvre, l'organisation ou les processus de prise de décision pourront être interrogés. *In fine*, les raisons de l'échec seront transmises à l'équipe qui a réalisé la planification, non pour réfuter l'approche choisie, mais pour l'obliger à s'interroger sur les failles possibles<sup>17</sup>. Dans le cas de la prise de décision préalable au lancement de l'opération Zapata, ce processus a été inexistant ; appliqué, sans doute aurait-il suscité une attention plus forte des décideurs, en particulier en matière de renseignement.

## ■ Choisir un fou... comme garde-fou...

Dans son rapport avec son équipe de planification, qui plus est lorsque celle-ci est composée de personnalités aux talents incontestés, le décideur est parfois démunie et entre dans une asymétrie de compétences voire dans un renversement des légitimités. Le professeur Jean Lebreton, directeur scientifique du mastère spécialisé (MPIS) à Centrale Supélec, introduit la nécessité d'intégrer un troisième acteur dans la prise de décision, qu'il

16. G. Klein, *Sources of Power. How People make Decisions*, MIT Press, 1999.

17. L'analyse *premortem* est encore très peu utilisée dans les états-majors français alors qu'elle est connue et couramment employée chez leurs alliés d'outre-Atlantique. Ce constat s'explique sans doute par un aspect organisationnel qui amène, en France, à concentrer l'état-major sur la production d'ordres plutôt que sur la consolidation des travaux en amont de la planification, un frein intellectuel qui rend encore aujourd'hui la critique positive de travaux sensible et comprise comme une remise en cause des responsables, mais aussi peut-être par une culture militaire qui ne privilie pas, dans les *cursus*, la maîtrise de l'art de la planification opérationnelle...

nomme « fou du roi »<sup>18</sup>. Il souligne en particulier que cette personne « devra, par ses commentaires et ses questionnements, déranger, bousculer, chavirer ce que l'on tient trop pour acquis et ce que l'on évite d'affronter dans nos organisations ».

Appelé aussi *candide*<sup>19</sup>, ce nouvel acteur doit disposer d'une liberté de ton avec l'autorité responsable et d'une liberté structurelle par rapport aux équipes d'experts. L'idée sous-jacente n'est pas de remettre en cause par principe ou de contrebalancer un travail de groupe, mais d'apporter un regard désinhibé sur les processus ou les décisions retenues, souvent techniquement justes mais parfois peu opératoires. Traditionnellement, le fou du roi vivait à la Cour, ce qui lui permettait d'en maîtriser les codes et d'en identifier les travers et les fragilités<sup>20</sup>. Dans le même esprit, les armées anglo-saxonnes ont développé le concept de *red teaming* défini comme « une approche cognitive flexible de la pensée et de la planification spécifiquement adaptée à chaque organisation et à chaque situation. [...] Elle utilise des outils et des techniques structurés pour aider à se poser des questions plus pertinentes, à remettre en question les hypothèses explicites et implicites, à exposer des informations que nous aurions manquées sans cela et à développer des alternatives dont nous n'aurions peut-être pas soupçonné l'existence. [...] Cela conduit à une meilleure compréhension, à disposer de plus d'options générées par plus d'intervenants (quels que soient le rang ou la fonction tenus), à de meilleures décisions et à un niveau de protection contre les préjugés et les tendances invisibles inhérents à chacun de nous »<sup>21</sup>.

## ■ ... et un chef pour leader

Les notions de chef et de *leader* sont souvent confondues : la première renvoie à une position hiérarchique, investie d'une autorité de nature à prendre des décisions au profit d'un groupe, la seconde aux qualités et au caractère d'une personne qui sait conduire un collectif dans une direction donnée. Dans les armées, les deux sont censées être confondues. Or, dans les faits, il arrive qu'un chef ne dispose pas forcément des capacités charismatiques de nature à faire de lui un *leader*,

**18.** Lire les actes du colloque « Face à la haute intensité, quel chef tactique pour demain ? », organisé par le Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC) à l'École militaire, à Paris, le 6 février 2020. Dans l'esprit du professeur Lebreton, l'objectif de ce fou du roi ou bouffon n'est pas uniquement de faire rire, mais d'utiliser l'humour et la proximité pour asséner des perceptions ou des vérités masquées par le poids de la hiérarchie.

**19.** Le mot « *candide* » vient du latin *candidus* qui signifie « blanc » et a pour second sens « de bonne foi, avec candeur, simplement ». Voltaire donne ce prénom au héros de son ouvrage *Candide ou l'optimisme* paru en 1759. Il le décrit en ces termes : « Il avait le jugement assez droit, avec l'esprit le plus simple : c'est je crois, pour cette raison qu'on le nommait Candide. » L'enfant des *Habits neufs de l'empereur*, fameux conte d'Andersen, remplit la même fonction, désinhibé car externe aux liens hiérarchiques.

**20.** Le recours à des cabinets d'audit externes pour juger de la pertinence d'un système ou d'une organisation bute souvent sur la minoration ou l'absence de prise en compte des cultures, souvent non écrites, internes.

**21.** Lire TRADOC G2 Operational Environment Entreprise, *The Army's Guide to making Better Decisions*, v. 9, 2019, p. 23. <https://community.apan.org/wg/tradoc-g2/ufmcs-red-team-central/>

de même qu'un *leader* soit limité dans ses actions par le simple fait qu'il n'a pas l'autorité nécessaire pour décider et imposer ses choix.

Pour sa part, un expert est une personne réputée maîtriser la connaissance technique d'un domaine donné pour résoudre des problèmes afférents avec la plus grande efficience<sup>22</sup>. L'expertise est censée être reconnue par des pairs ou sanctionnée par un niveau de maîtrise. Elle apporte de nombreux bénéfices, parmi lesquels une habitude à analyser tout problème à partir de procédures méthodiques, l'astreinte à une forme de rigueur intellectuelle et une stimulation mentale constante. Les positionnements de l'expert dans la prise de décision sont donc attendus comme rationnels.

Le rapport entre décideur et expert s'éclaire sous l'angle utilitariste : théoriquement, puisque celui qui décide, le chef, est investi d'une autorité, il ne peut y avoir de débat sur le positionnement de l'un par rapport à l'autre. Or l'épisode de la baie des Cochons met en relief le fait que la hiérarchie peut être facilement brouillée. En effet, ainsi que le souligne le chercheur Howard Zinn<sup>23</sup>, la majeure partie des personnes considère que les experts, au-delà de leurs connaissances scientifiques, seraient toujours plus lucides que les autres citoyens quant aux solutions à apporter et toujours dignes de confiance. Rassurants au travers de l'emploi de termes techniques, formules ou sigles qu'eux seuls semblent maîtriser, ils peuvent aisément capter le processus de prise de décision dans le sens qui leur convient. C'est le cas de la CIA lors de la planification de l'opération Zapata. Irving Janis<sup>24</sup> relève ainsi que « lors de chaque réunion, au lieu d'introduire l'ordre du jour pour permettre l'expression d'avis contradictoires, le président Kennedy permettait aux représentants de la CIA de prendre la direction de tous les échanges. Le président leur octroyait ainsi la possibilité de réfuter immédiatement chaque doute que l'un des autres membres pouvait exprimer, au lieu de demander si quelqu'un d'autre avait le même doute ou voulait creuser les implications du point qui avait été soulevé ».

De toute évidence, le président (le chef) n'oriente pas son équipe et la laisse entre les mains d'un expert qui se trouve, par ailleurs, être un leader, en l'occurrence Allen Dulles. L'autorité de fait s'étant déplacée du chef vers l'expert, la prise de risque n'est plus contrebalancée par un juste sens des responsabilités. En ce sens, le président Kennedy est bien le premier responsable de l'échec de l'opération.

22. Pour Philippe Roqueplo, « il y a expertise dès lors que les sciences sont convoquées pour éclairer, justifier ou fonder au moins partiellement une décision. L'expression d'une connaissance scientifique ne revêt donc une valeur d'expertise que dans la mesure où elle s'articule à un processus décisionnel et c'est précisément cette articulation qui lui confère valeur d'expertise » (*Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, INRA Editions, 1997).

23. Lire H. Zinn, *Désobéissance civile et démocratie*, Marseille, Agone, 2010.

24. I. L. Janis, *op. cit.*, p. 42.

L'opération de la baie des Cochons est un fiasco pour des raisons multiples. Depuis 1961, nombreux sont les spécialistes et les historiens qui ont souligné la faiblesse du renseignement, les erreurs tactiques, le manque de coordination des acteurs, le refus d'intégrer les capacités des forces armées américaines. L'analyse par la distorsion du processus de prise de décision a été moins avancée, tant du fait de l'absence de sources – le rapport Lyman Kirkpatrick met trente-six ans à être publié – que de la sensibilité politique des acteurs concernés.

Cet exemple historique ne remet pas en cause le principe de la prise de risque ou l'essence même de la réflexion de groupe. En revanche, il permet de souligner combien les fragilités des hommes et des processus peuvent peser sur la pertinence des choix et sur le résultat final. La question du discernement est posée, tout autant que la capacité à accepter des conflits pertinents dans une équipe, à les résoudre complètement et équitablement par le jeu de débats et d'informations complémentaires, puis à arbitrer. Quitte à renoncer, *in fine*, au projet initial<sup>25</sup>. Fort de cet échec, en octobre 1962, à l'occasion d'une nouvelle crise avec Cuba, le président Kennedy saura démontrer qu'il a tiré, au plan décisionnel, toutes les leçons de l'opération Zapata... ┌

---

25. « Une des qualités les plus essentielles d'un général, c'est de ne pas s'entêter de projets qui frappent et qui séduisent, parce qu'ils peuvent avoir des suites très fâcheuses. On renonce avec peine à une entreprise une fois commencée, parce qu'on s'expose, en quelque manière, de manquer de prévoyance ou de constance, ce qui est également mortifiant pour l'amour-propre ; cependant il y a plus de gloire à revenir sur ses pas qu'à persister dans ses fautes » (H. Lloyd, *Histoire des guerres d'Allemagne*, Paris, Économica, 2001).

ANASTASIA PAILLARD

## LES ATHÉNA EN GUERRE. NOMS, ESPACES ET PRATIQUES RITUELLES

Parmi l'ensemble des divinités du polythéisme hellénique, Athéna est aujourd'hui considérée comme l'incarnation de la sagesse, de la guerre avisée et de la stratégie militaire. Or, dans l'Antiquité, les champs d'action de la déesse sont bien plus variés et illustrent sa fluidité fonctionnelle. Si elle exerce des compétences dans le domaine guerrier, elle opère aussi sur la protection de la cité, des citoyens et des institutions politiques ; dotée de la *mètis*<sup>1</sup> (« intelligence rusée »), elle agit sur l'artisanat, la maîtrise des chevaux et l'espace maritime.

Son action en tant que puissance divine martiale est consacrée par les récits homériques et par l'iconographie ; elle est régulièrement représentée armée et casquée, selon le prototype de la *Promakhos* (« qui combat en avant »), la lance tendue et prête à frapper<sup>2</sup>. Aussi, l'image de la fille de Zeus exerce un poids symbolique dans notre imaginaire contemporain. Ce phénomène est observable dans l'iconographie des emblèmes et insignes des forces armées modernes, notamment de l'armée française. Ainsi, la déesse est le visage du Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC), organisme chargé de la réflexion stratégique et de la formation au commandement de l'armée de terre. Cet exemple illustre parfaitement la réception contemporaine de la figure d'Athéna en tant qu'entité symbolique liée à la stratégie guerrière.

La relation fonctionnelle entre Athéna et la guerre n'a pas fait l'objet d'une attention majeure dans les études sur la religion grecque, en raison de l'évidence du caractère martial de la déesse<sup>3</sup>. Pourtant, cet aspect mérite d'être examiné afin de souligner les stratégies de « fabrication » de l'Athéna guerrière. Par l'examen des dénominations divines qui lui sont attribuées, des espaces et des pratiques rituelles qui lui sont dédiés, nous tâcherons de voir si, en effet, Athéna joue un rôle actif auprès des soldats et, plus généralement, de la guerre dans sa dimension stratégique et technique<sup>4</sup>.

1. M. Detienne et J.-P. Vernant, *Les Ruses de l'intelligence : la mètis des Grecs*, Paris, Flammarion, 1974.

2. *LIMC* /s.v. Athena, pp. 969-976.

3. Voir N. Yalouris, « Athena als Herrin der Pferde », *Museum Helveticum* n° 7/2, 1950, pp. 65-101 ; R. Lonis, *Guerre et Religion en Grèce à l'époque classique. Recherches sur les rites, les dieux, l'idéologie de la victoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1979, pp. 203-209 ; et P. Brûlé, « Athéna-Artémis. Tentative d'esquisses de deux sœurs par leurs épicyclées mêmes », in C. Bonnet (dir.), *Nom de dieux. Portraits de divinités antiques*, Toulouse, Anarchasis, 2021, pp. 330-335.

4. E. Debouy et I. Warin, *Arma. L'Antiquité en guerre*, Paris, Les Belles Lettres, 2021, p. 134.

## La victoire en étandard ? Les dénominations d'Athéna en guerre

Afin d'assurer l'efficacité de l'adresse rituelle, les divinités antiques sont invoquées selon une logique classificatoire et désignées par un nom-sujet (théonyme) suivi, parfois, d'un ou plusieurs éléments qui servent à définir sa (ou ses) fonction(s) : ce sont les épithèses ou séquences onomastiques<sup>5</sup>. Les combinaisons sont infinies, et permettent de configurer et de bricoler l'identité de la divinité en fonction des acteurs, des besoins et des contextes. En bref, les noms des dieux « éclairent la façon dont les hommes se les représentaient et dont ils s'efforçaient d'interagir avec eux »<sup>6</sup>.

Dans l'Antiquité, Athéna est invoquée sous une pluralité de noms qui illustre l'étendue de ses champs d'action. Or, le caractère martial d'Athéna n'est pas prédominant au regard de l'ensemble de ses dénominations cultuelles (fig. 1). En effet, elle apparaît avant tout comme une divinité topique, associée à la protection d'une cité et de ses institutions politiques. Bien que cette catégorie prime, le lien de la déesse avec la sphère militaire existe ; elle est convoquée en vingt-sept occasions en tant qu'entité guerrière, sous dix dénominations différentes elles-mêmes catégorisées en trois groupes : les séquences liées à la guerre active, les séquences liées à la préddation et les séquences liées à la victoire (fig. 2).

En de rares occasions, Athéna intervient sur le champ de bataille comme protectrice du combat hoplitique. Avec les dénominations de *Lageitarra* (« conductrice de l'armée »), *Promakhorma* (« qui s'élance la première au combat ») et *Promakhos* (« qui combat aux premiers rangs »), elle se tient au premier rang de l'armée et y exerce un rôle apotropaïque ; sa présence divine, associée à son regard pétrifiant, épouvante l'ennemi, le détourne et assure la victoire aux communautés qui l'invoquent. Cependant, ces trois épithèses sont peu diffusées et apparaissent de manière ponctuelle : à Larissa pour Athéna *Lageitarra*, à Hermione pour Athéna *Promakhorma* et à Athènes pour Athéna *Promakhos*.

D'autres noms, au caractère militaire moins évident, sont également attribués à la déesse pour illustrer sa martialité, comme *Salpinx* (« trompette ») à Argos<sup>7</sup>. Bien que cette association avec un instrument de musique semble hors de propos, la relation entre la musique et l'armée est indéniable dans l'Antiquité, notamment pour transmettre des ordres

5. C. Bonnet, M. Bianco, T. Gallopin *et al.*, « Les dénominations des dieux nous offrent comme autant d'images dessinées » (Julien, Lettres 89b, 291 b). Repenser le binôme théonyme-épithète », *Studi e materiali di storia delle religioni* n° 84/2, 2018, pp. 567-591 ; T. Gallopin, E. Guillon, A. Lätzter-Lasar *et al.* (éd.s.), *Naming and Mapping the Gods in the Ancient Mediterranean. Spaces, Mobilities, Imaginaries*, Berlin, De Gruyter, 2022.

6. C. Bonnet (dir.), *Nom de dieux*, *op. cit.*, p. 10.

7. Pausanias II, 21, 3.

et rythmer la marche des troupes<sup>8</sup>. La trompette est utilisée pour signaler la présence d'ennemis aux portes de la cité<sup>9</sup>, pour marquer le début de l'offensive et pour accompagner les chants entonnés par les soldats<sup>10</sup>. Par conséquent, l'Athéna *Salpinx* argienne pourrait nourrir un lien particulier avec l'armée, même si la trompette est également employée dans d'autres contextes comme les processions religieuses ou les concours<sup>11</sup>.

CATÉGORIES	NOMBRE DE DÉNOMINATIONS	POURCENTAGE
Animal	7	4 %
Artisanat	9	5 %
Connaissance	2	1 %
Genre / Violence	27	16 %
Génération / Croissance	2	1 %
Justice	1	1 %
Maritime	1	1 %
Parenté / Domestique	7	4 %
Perception	3	2 %
Nature / Phénomène naturel	6	4 %
Politique	29	18 %
Protection	14	8 %
Relationnel	11	7 %
Santé	4	2 %
Social	2	1 %
Sport/Spectacle	2	1 %
Toponyme	38	23 %

Figure 1. Les dénominations divines d'Athéna classées par catégories.

Par ailleurs, Athéna est associée à Arès en tant qu'Athéna *Aréia* (« d'Arès »), dont les compétences sont complémentaires à celles du dieu de la guerre. Elle est invoquée dans les sources épigraphiques à cinq reprises : une fois en Arcadie, en Béotie et en Phocide, puis deux fois en Attique où elle est honorée au côté d'Arès, ce qui renforce davantage sa fonction. L'*Hymne homérique à Athéna* soulignait déjà la relation entre ces deux divinités, qui partagent les mêmes prérogatives : le conflit armé, la

8. A. Vincent, « Les musiciens de l'armée romaine », *Jouer pour la cité. Histoire sociale et politique des musiciens professionnels de l'Occident romain*, École française de Rome, 2016, pp. 15-117.

9. Homère, *Iliade*, XVIII, 219-221.

10. Euripide, *Les Phéniciennes*, 1102; Xénophon, *Anabases*, VI, 5, 27.

11. M.-F. Billot, « Sanctuaires et cultes d'Athéna à Argos », *Opuscula Atheniensia* n° 22-23, 1997-1998, pp. 7-52.

préddation et les cris de guerre<sup>12</sup>. Néanmoins, seule la déesse est appelée à protéger les individus et à assurer leur bon retour au foyer. Par son association à Arès, les compétences martiales d'Athéna sont renforcées, ce qui met en valeur son caractère belliqueux.

DÉNOMINATION DIVINE	TRADUCTION	COMPTE
<b>Séquences liées à la guerre active</b>		
Areia (Ἀρειος, α, ον)	D'Arès	5
Lageitarra (Λαγείταρρα)	Conductrice de l'armée	1
Promakhorma (Προμαχόρμα)	Qui s'élance la première au combat	1
Promakhos (Πρόμαχος)	Qui combat aux premiers rangs	1
Salpinx (Σάλπιγξ)	Trompette	1
Zôsteria (Ζωστήριος, α, ον)	Qui ceint son baudrier	4
<b>Séquences liées à la préddation (butin)</b>		
Agelaa (Ἀγελάα)	Preneuse de butin	1
Lèitis (Ληῆτις)	Du butin	1
<b>Séquences liées à la victoire militaire</b>		
Nikè (Νίκη)	Victoire	9
Nikèphoros (Νικηφόρος)	Qui apporte la victoire	3
<b>Total</b>		<b>27</b>

Figure 2. Les dénominations divines d'Athéna dans la catégorie guerre/violence.

Après la mêlée, les vainqueurs s'arrogent le droit de piller les vaincus. Si le fait de s'approprier des biens par la force est aujourd'hui considéré comme une pratique illégale, le pillage était constitutif de l'activité guerrière dans les sociétés anciennes. C'était un vecteur de domination et un moyen de marquer sa victoire sur l'ennemi<sup>13</sup>. Le butin récolté pouvait être matériel, monétaire, mais aussi humain (captifs, esclaves)<sup>14</sup>. Dans ces actes de préddation, Athéna joue un rôle actif sous les dénominations d'*Agelaa* (« preneuse de butin ») et de *Lèitis* (« du butin »).

Les compétences d'Athéna sont déterminantes dans les victoires militaires. Dès le début du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., elle est vénérée en tant que *Nikè* (« victoire ») sur l'acropole d'Athènes et intégrée aux cultes officiels de la cité au lendemain de la Seconde Guerre médique. Un décret d'environ

12. Homère, *Hymne homérique à Athéna* (II), 1-4.

13. R. Kellet et L. Sarti, *Pillages, tributs, captifs. Prédation et sociétés de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2018.

14. A. Maffi, « Le butin humain dans le monde ancien. Normes et pratiques de la guerre et de la rançon », *Hypothèses* n° 10/1, 2007, pp. 307-312.

450 av. J.-C.<sup>15</sup> annonce l'instauration d'une prêtrise en son honneur, ainsi que la construction d'un autel et d'un temple dont le programme iconographique célèbre la victoire des Grecs contre les Perses<sup>16</sup>.

La popularité de ce culte à Athènes est telle que la déesse est pleinement intégrée aux célébrations des Petites Panathénées<sup>17</sup>. Néanmoins, aux époques archaïque et classique, la déesse de la victoire reste l'apanage des Athéniens. Ce n'est qu'au moment de l'émergence des royaumes hellénistiques que sa popularité s'accroît et dépasse les frontières de l'Attique. En 307 av. J.-C., Démétrios Poliorcète libère les Athéniens de la garnison macédonienne et reçoit, avec son père Antigone le Borgne, les honneurs divins. Ils sont désignés comme *Sôteres* (« sauveurs »), au côté d'Athéna *Nikè* et d'*Agathè Tychè* (la « bonne fortune »), dans un décret daté de 304/3 av. J.-C., afin d'assurer la sauvegarde des soldats en campagne. On assiste ici à une récupération du culte d'Athéna *Nikè* par deux dirigeants de la dynastie des Antigonides, mais toujours en contexte athénien.

En parallèle, le culte d'Athéna *Nikèphoros* (« qui apporte la victoire ») se développe en Asie Mineure grâce à l'influence de la cité de Pergame. La déesse y fait l'objet d'une dévotion particulière par les membres de la dynastie des Attalides qui domine la région de 281 à 133 av. J.-C.. Soldats et monarques dédient leurs succès militaires à Athéna *Nikèphoros*, parfois accompagnée de Zeus, dans un ensemble de vingt-quatre inscriptions mises au jour dans le sanctuaire de la déesse<sup>18</sup>. La plupart de ces dédicaces datent du règne d'Attale I<sup>er</sup> (241-197 av. J.-C.) et de ses fils, Eumène II (197-158 av. J.-C.) et Attale II (158-138 av. J.-C.).

## **Espaces cultuels et ouvrages fortifiés : une connexion spatiale ?**

En plus de dénominations spécifiques, les communautés humaines accordent à Athéna des espaces qui pourraient attester de son caractère martial. Le choix de l'emplacement d'un sanctuaire fait partie du processus de fondation<sup>19</sup> ; il s'agit de marquer l'exceptionnalité du lieu, mais aussi de souligner les fonctions de la divinité qui y est installée.

15. *IG*³ 35.

16. I. S. Mark, *The Sanctuary of Athena Nike in Athens: Architectural Stages and Chronology*, Princeton, American School of Classical Studies at Athens (Hesperia suppl. 26), 1993.

17. Les Petites Panathénées sont des fêtes annuelles consacrées à Athéna. Elles donnent lieu à une procession, à des sacrifices à Athéna *Hygieia* (« Hygie »), Athéna *Polias* (« de la cité ») et Athéna *Nikè*, puis à un banquet. Il faut distinguer les Petites Panathénées des Grandes Panathénées qui, elles, sont pentétériques et panhelléniques.

18. *IvPI*, 33; *IvPI*, 34; *IvPI*, 35; *IvPI*, 36; *IvPI*, 37AB; *IvPI*, 37C; *IvPI*, 51; *IvPI*, 52; *IvPI*, 53; *IvPI*, 54; *IvPI*, 55; *IvPI*, 58; *IvPI*, 60; *IvPI*, 62a; *IvPI*, 63; *IvPI*, 64; *IvPI*, 65; *IvPI*, 66; *IvPI*, 167; *IvPI*, 214; *IvPI*, 215; *IvPI*, 216a; *IvPI*, 225; *SEG* 4, 688.

19. S. Agusta-Boulart, S. Huber et W. Van Andringa (dir.), *Quand naissent les dieux. Fondation des sanctuaires antiques : motivations, agents, lieux*, École française d'Athènes/École française de Rome, 2017.

À plusieurs occasions, Athéna est établie à proximité d'ouvrages fortifiés comme pour renforcer l'efficacité des défenses de la cité et lutter contre d'éventuels assaillants. C'est le cas à Tégée, où elle est honorée en tant que *Poliatis* (« brillant ») dans un sanctuaire nommé Rempart ou *Éryma* (*Ἐρυμα*) : « Les Tégéates ont encore un autre sanctuaire d'Athéna, celui d'Athéna *Poliatis*. [...] Ils nomment ce sanctuaire *Éryma*, car, disent-ils, Képheus, fils d'Aléos, aurait obtenu comme faveur de la part d'Athéna que Tégée restât à jamais imprenable, et ils ajoutent que pour la protection de la ville, la déesse lui aurait donné des cheveux qu'elle avait coupés sur la tête de Méduse<sup>20</sup>. » Ici, Athéna offre à la cité une mèche de cheveux de Méduse afin de renforcer ses capacités défensives. Cette « relique » mythologique devait jouer un rôle apotropaïque, rappelant la capacité des Gorgones à pétrifier d'un seul regard. Malheureusement, on ignore tout de la relation spatiale entre le rempart et le sanctuaire de l'Éryma, car son emplacement n'a pas encore été identifié archéologiquement.

D'autres espaces cultuels témoignent d'une connexion directe avec des structures fortifiées, comme à Thasos et à Érétrie. Fondée au VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. par des colons pariens, Thasos est une cité insulaire du nord de la mer Égée dont le sanctuaire d'Athéna *Poliouchos* (« protectrice de la cité ») est situé sur l'acropole. Vers 500 av. J.-C., la cité se dote d'un réseau de fortifications qui délimite le centre urbain. Au même moment, le sanctuaire d'Athéna fait l'objet d'une campagne de réfection, avec l'agrandissement de sa terrasse, la construction d'une entrée monumentale et d'un nouveau temple qui resta inachevé<sup>21</sup>. Profitant de l'escarpement naturel du rocher, une partie des fortifications est implantée à la limite sud du lieu de culte ; un décrochement marque la présence d'une tour-bastion au sud-est, tandis qu'un tronçon du rempart est établi au contact des fondations du temple de la déesse<sup>22</sup>.

Il en est de même à Érétrie sur l'île d'Eubée. Le culte d'Athéna y est instauré à l'époque archaïque sur l'acropole de la cité. Les vestiges préservés du sanctuaire sont lacunaires, fortement altérés par l'érosion naturelle du rocher et par la récupération de matériaux dès l'Antiquité<sup>23</sup>. La découverte de tronçons de la muraille a montré que l'Athénaion était enveloppé par une enceinte, d'abord édifiée à l'époque archaïque, mais dont l'essentiel des vestiges remonte au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et à l'époque hellénistique<sup>24</sup>. Bien que l'on puisse suggérer une relation fonctionnelle entre le rempart

<sup>20</sup>. Pausanias, VIII, 47, 5.

<sup>21</sup>. J. des Courtis, « Le temple inachevé d'Athéna à Thasos », *Bulletin de correspondance hellénique* n° 114.2, 2020, pp. 477-530.

<sup>22</sup>. Y. Grandjean et F. Salvati, *Guide de Thasos*, École française d'Athènes, 2<sup>e</sup> édition, 2000.

<sup>23</sup>. S. Huber, « L'Athénaion sur le plateau sommital de l'acropole », *Antike Kunst* n° 58, 2014, p. 132.

<sup>24</sup>. S. Fachard, « L'enceinte urbaine d'Érétrie : un état de la question », *Antike Kunst* n° 47, 2004, pp. 91-109.

et le sanctuaire d'Athéna, ce lien reste à éclaircir au bénéfice de futures explorations archéologiques<sup>25</sup>.

Dans les deux cas présentés, le rempart est édifié après l'installation de l'activité cultuelle. La construction de l'enceinte est conditionnée par les avantages du terrain plutôt que par la présence de la déesse qui, néanmoins, pourrait renforcer la capacité défensive de l'ouvrage.

## Pratiques rituelles et célébrations militaires

Les actes rituels permettent d'invoquer la protection de divinités spécifiques pour assurer le bon déroulement des opérations militaires avant les combats, sur le champ de bataille et après la victoire<sup>26</sup>. Ils jouent également un rôle dans la formation et l'entretien des forces armées antiques.

Des offrandes sont consacrées à Athéna à la suite de conflits armés. Il peut s'agir d'un monument célébrant un succès militaire, mais aussi d'armes ou d'objets pris sur des ennemis. C'est le cas des entraves suspendues dans le sanctuaire d'Athéna *Aléa* (« aléa ») à Tégée. Hérodote<sup>27</sup> et Pausanias<sup>28</sup> rapportent les circonstances de cette consécration : les Lacédémoniens, vaincus par les Tégéates lors de leur tentative de conquête de l'Arcadie, sont faits prisonniers et enchaînés avec leurs propres entraves. Les habitants de Tégée consacrent ensuite ces objets à Athéna *Aléa* pour la remercier d'avoir favorisé leur victoire. Ici, les compétences martiales de la déesse se révèlent dans les pratiques rituelles qui lui sont accordées. En outre, les recherches archéologiques ont montré la présence d'armes parmi le mobilier votif. Longtemps considérées comme marginales dans les espaces cultuels de divinités féminines, les pièces d'armements sont en réalité consacrées aux dieux comme aux déesses, indépendamment de leur genre. C'est Athéna qui reçoit le plus d'armes dans ses sanctuaires, devant Apollon et Artémis<sup>29</sup>.

En plus d'offrandes et de dédicaces, Athéna est honorée dans le cadre de célébrations militaires qui impliquent des sacrifices, des processions en armes et/ou des jeux entre différents corps d'armée. Ces rites permettaient

25. S. Huber et P. Maillard, « Cavaliers et dédicantes. Les terres cuites de l'Athénaion et la communauté civique d'Érétrie », in S. Huysecom-Haxhi et A. Muller (dir.), *Figurines grecques en contexte. Présence muette dans le sanctuaire, la tombe et la maison*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2015, p. 160.

26. P. Ducrey, « Guerre et religion en Grèce ancienne », in S. Fachard et P. Ducrey (éds.), *Polemica. Études sur la guerre et les armées dans la Grèce ancienne*, Paris, Les Belles Lettres, 2019, pp. 48-96.

27. Hérodote I, 66.

28. Pausanias VIII, 47, 2.

29. J. Larson, « Arms and Armor in the Sanctuaries of Goddesses: a Quantitative Approach », in C. Prêtre (dir.), *Le Donateur, l'Offrande et la Déesse. Systèmes votifs des sanctuaires de déesses dans le monde grec*, Presses universitaires de Liège, 2009, pp. 123-133.

de fédérer les soldats autour de pratiques communes. Dans les *Histoires*, Polybe rapporte la procession de l'ensemble des hommes mobilisables, en armes, jusqu'au sanctuaire d'Athéna *Chalkioikos* (« À la maison de bronze ») sur l'acropole de Sparte<sup>30</sup>. Un sacrifice traditionnel y était accompli par les éphores qui, dans le système politique spartiate, organisaient la mobilisation des troupes. Les rites retranscrits par Polybe pourraient se rapporter à la fête des *Athanaia*<sup>31</sup>. D'après les sources épigraphiques<sup>32</sup>, ce festival religieux triennal était accompagné de compétitions sportives. Ainsi, ces festivités soulignent l'action d'Athéna auprès de l'armée spartiate constituée mais non combattante.

D'autres festivités en l'honneur d'Athéna attestent de ses liens avec l'armée, comme les *Pamboiotia* dans le sanctuaire d'Athéna *Itônia* (« d'Itôn ») en Béotie<sup>33</sup>. Ce sanctuaire, installé sur le territoire de la cité de Coronée, est commun à toutes les cités qui se reconnaissent une origine béotienne. Cette fête donnait lieu à des sacrifices sanglants et à des concours sportifs. La dimension martiale de ces jeux est attestée par des textes épigraphiques<sup>34</sup> à partir du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ; ils mentionnent des compétitions athlétiques et hippiques, qui impliquent la participation d'unités militaires venues de toute la Béotie sous la forme de combats armés et de manœuvres équestres. Ces épreuves collectives illustraient les qualités martiales de l'unité et renforçaient l'esprit de cohésion d'un groupe de soldats qui pouvaient être amenés à lutter ensemble dans le cadre de conflits armés. Tout ceci se faisait sous le patronage de la déesse Athéna, protectrice du corps civique.

## ■ Remarques conclusives

Le caractère martial d'Athéna est indéniable au regard des noms, des espaces et des rites qui lui sont associés. Toutefois, l'action de la déesse sur le champ de bataille est marginale. Le plus souvent, ses compétences s'activent auprès des soldats, après la victoire ou dans leurs pratiques quotidiennes. En effet, les hommes mobilisables – mais pas toujours combattants – se placent sous sa protection par le biais d'offrandes, de processions, de sacrifices et de concours sportifs. En plus de renforcer l'esprit de corps, les jeux assurent les qualités martiales des soldats et

<sup>30.</sup> Polybe, *Histoires*, IV, 35, 2.

<sup>31.</sup> N. Richer, *La Religion des Spartiates. Croyances et cultes dans l'Antiquité*, Paris, Les Belles Lettres, 2012, p. 39, n° 117.

<sup>32.</sup> *IGV*, 1213; *IGV*, 1222.

<sup>33.</sup> G. Lalonde, *Athena Itonia: Geography and Meaning of an Ancient Greek War Goddess*, Leiden/Boston, Brill, 2020, pp. 151-165.

<sup>34.</sup> A. Schachter, « La fête des *Pamboiotia*. Le dossier épigraphique », *Cahiers des études anciennes* n° 8, 1978, pp. 81-107; A. Schachter, « La fête des *Pamboiotia*. Le dossier épigraphique », *Cahiers des études anciennes* n° 11, 1980, pp. 81-107.

favorisent les succès lors de conflits armés. Le rôle d'Athéna dans les victoires militaires est souligné par ses noms et célébré par des offrandes, souvent réalisées sur le butin pris aux ennemis. Quant aux espaces cultuels qui lui sont consacrés, leur proximité avec des ouvrages fortifiés relève moins d'un intérêt fonctionnel que topographique : les acropoles offrent naturellement des avantages défensifs à exploiter. En somme, le rôle d'Athéna comme divinité guerrière est d'assurer la victoire, la formation et l'entretien militaire du corps civique pour protéger la cité placée sous son égide. ↴



THIERRY BOUZARD

## LA MUSIQUE MILITAIRE, AGENT D'INFLUENCE

La création des orchestres militaires ne remonte qu'à 1766, mais dès lors ceux-ci ont occupé une place considérable dans la vie culturelle française et internationale, constituant ce que l'on peut appeler un outil d'influence au service de la France.

Après la dispersion des maîtrises par la Révolution, ce sont les maîtres de musique militaires qui ont assuré l'enseignement de cet art. L'exemple venait des Gardes françaises, car « une sorte d'école avait été fondée pour l'instruction des jeunes musiciens et, vers 1784, un nommé André, qui faisait partie depuis quinze ans de la musique de Versailles, entra au dépôt en qualité de maître de musique "pour enseigner les jeunes gens" »<sup>1</sup>. En 1789, Bernard Sarrette réunit les élèves musiciens de l'école de musique des Gardes françaises pour former la musique de la Garde nationale puis, en 1792, une école de musique au sein de celle-ci. L'Institut national de musique est créé en brumaire an II (novembre 1793) et la loi du 16 thermidor an III (3 août 1795) l'organise définitivement sous le nom de Conservatoire national de musique, dont Sarrette conserve la direction jusqu'en 1815<sup>2</sup>. Georges Kastner précise les effectifs des musiciens formés : « On assure qu'environ depuis 1791 jusqu'à l'an V, le Conservatoire put fournir quatre cents élèves pour le service des armées de la République<sup>3</sup>. »

S'ils suppriment les musiques d'église, les révolutionnaires ont parfaitement compris l'intérêt de la musique de plein air. En juillet 1795, lors des débats sur l'organisation de l'Institut, le conventionnel Marie-Joseph Chénier justifie l'intérêt de la musique aux armées : « Si donc cet art est utile, s'il est moral, si même il est nécessaire pour les armées, pour les fêtes nationales et, ce qui comprend tout, pour la splendeur de la République, hâtez-vous, représentants, de lui assurer un asile. Déjà, depuis vingt ans, les progrès rapides qu'il a faits parmi nous ont augmenté la gloire que la France s'est acquise dans les beaux-arts. L'Allemagne et l'orgueilleuse Italie, vaincues en tout le reste par la France, mais longtemps victorieuses en ce genre seul, ont enfin trouvé une rivale<sup>4</sup>. »

Ainsi les chefs de musique militaires sont à l'origine de la plupart des conservatoires et des écoles de musique, ainsi que des harmonies

1. P. Constant, « La musique des gardes françaises », *L'Art musical*, 32<sup>e</sup> année, n° 26, 23 novembre 1893.

2. P. Constant, *B. Sarrette et les origines du Conservatoire national de musique et de déclamation*, Paris, Delalain Frères, 1895.

3. G. Kastner, *Manuel général de musique militaire à l'usage des armées françaises*, Paris, Firmin Didot Frères, 1848, p. 166.

4. *Ibid.*, p. 125.

municipales. Le premier concours d'orchestres de plein air a lieu le 14 juillet 1807 à Douai<sup>5</sup>. Dès l'Empire, dans cette région du nord de la France, les chefs de musique avaient formé suffisamment de bons musiciens pour confronter leurs formations en public. En région parisienne, le premier concours de musiques militaires se tient à La Villette en 1827, avec un jury composé de professeurs du Conservatoire<sup>6</sup>. Il est reconduit par la municipalité jusqu'en 1844. En 1845, un autre concours se tient sur le Champ-de-Mars devant la commission en charge de la réorganisation des orchestres militaires afin de départager les différentes propositions en concurrence. Il débouche sur l'adoption de l'orchestre de plein air qui va servir de modèle à toutes les armées du continent ainsi qu'aux très nombreuses harmonies civiles qui sont créées sur son modèle en France et en Europe puis très rapidement aux Amériques.

Ce développement des orchestres de plein air, conjointement avec les orphéons<sup>7</sup>, est encouragé et financé par les politiques qui voient dans la musique un outil d'harmonie et de paix sociale capable de répondre aux complots, aux attentats et aux émeutes.

## Le meilleur orchestre d'Europe

Traduisant ce besoin d'harmonie, le Printemps des peuples<sup>8</sup>, avec la prise de conscience des aspirations nationales, amène l'adoption d'hymnes nationaux, chantés mais aussi exécutés par les orchestres militaires. Comme l'observe Patrick Péronnet, le concert de la musique des Guides au Crystal Palace à Londres en 1854 est probablement le premier déplacement à l'étranger d'un orchestre militaire « en l'absence de champ de bataille et surtout de la présence du souverain »<sup>9</sup>, inaugurant le nouveau rôle diplomatique de ces formations et illustrant leur fonction d'agent d'influence. C'est de cette prestation que date l'usage d'exécuter les hymnes nationaux, même si le régime impérial n'a alors pas encore officiellement adopté le sien. Un usage lors des cérémonies protocolaires qui va progressivement s'étendre à toute la planète au fur et à mesure du développement de l'enseignement du solfège et de l'adoption des instruments de plein air européens.

5. D. Théophile, *Le Corps de musique de la ville de Douai*, 1862, p. 9 (document transmis par Axel Chagnon).

6. *Revue musicale*, 1<sup>re</sup> série, tome II, volume 2, n° 25 (août 1827), pp. 17-19.

7. Regroupés en chorales, les orphéonistes développent la pratique musicale dès la Restauration (voir Ph. Gumplowicz, *Les travaux d'Orphée*, Paris, Aubier, 2001).

8. Mouvement révolutionnaire qui touche une grande partie de l'Europe au printemps 1848.

9. P. Péronnet, « Musiques militaires et relations internationales de 1850 à 1914 : le cas français », *Relations internationales* n° 155, 2013/3, pp. 47-60.

La guerre de Crimée (1853-1856) est l'occasion d'une confrontation des orchestres militaires qui confirme l'excellence française depuis l'adoption de l'orchestre de Sax. Surclassée, l'armée britannique répond en créant la Royal Military School of Music de Kneller Hall<sup>10</sup>.

On peut donc considérer que l'adoption de l'organisation proposée par Adolphe Sax<sup>11</sup> constitue une revanche culturelle française sur la défaite militaire de Waterloo. Le développement du rôle protocolaire et diplomatique de ces orchestres n'a été possible qu'avec l'organisation que celui-ci a mis en place et le résultat esthétique obtenu. Napoléon III et la France sont fiers de leur musique. Ils n'hésitent pas à la faire entendre et les compositeurs nationaux en profitent pour étendre leur réputation. Même le quotidien de référence britannique *The Times*, rarement complaisant avec le rival d'outre-Manche, est obligé de constater en 1854 que « l'orchestre des guides reste sans rival en Europe »<sup>12</sup>.

## Concours international

La prééminence de la France est reconnue par les pays européens quand ceux-ci acceptent de participer au premier concours international de musiques militaires, organisé à Paris en 1867. Si l'absence de l'Angleterre et des États-Unis est officiellement justifiée par l'expédition du Mexique<sup>13</sup>, on peut penser qu'elle est plus profondément l'expression d'une rivalité ancestrale. Cette manifestation consacre incontestablement le rôle de représentation diplomatique dévolu à ces orchestres protocolaires. C'est aussi une reconnaissance de leur qualité et, plus généralement, du rôle de la musique dans l'harmonisation des sociétés et de la concurrence qui s'établit pour en prendre le contrôle.

En 1872, les États-Unis organisent à Boston un festival international de musiques militaires. Deux ans après la guerre de 1870, un concours, donc une confrontation, notamment entre la France et l'Allemagne, était impossible. Il n'est plus envisageable de classer ces formations dont le rôle est désormais réservé à la représentation. Le déplacement de l'orchestre de la Garde républicaine est donc diplomatique ; il vise à faire oublier la calamiteuse campagne du Mexique.

10. D. Francfort, « Pour une approche historique comparée des musiques militaires », *vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 85, 2005/1, pp. 85-101.

11. Voir T. Bouzard, « L'orchestre militaire français a 175 ans », *Inflexions* n° 45, pp. 169-175.

12. E. Neukomm, *Histoire de la musique militaire*, Paris, Librairie Baudouin, 1889, pp. 125-126.

13. Entre 1861 et 1867, la France mena une expédition militaire au Mexique dans le but de mettre en place un régime qui lui soit favorable et qui contrebalance en Amérique la puissance des États-Unis alors en pleine expansion.

## Diplomatie musicale

En 1899, l'orchestre de la Garde est invité en Russie pour célébrer l'amitié franco-russe. Puis les tournées se succèdent : Turin en 1902, Genève en 1903, États-Unis en 1904, Londres, Milan et Genève à nouveau en 1906, Valence en 1907. « Tout ceci vient seconder la diplomatie nationale et la politique d'alliances hyperactive du ministre des Affaires étrangères, Théophile Delcassé, entre 1898 et 1905<sup>14</sup>. » En 1913, son effectif est porté à soixante-dix-sept instrumentistes au lieu de cinquante-trois, norme des autres formations.

La Grande Guerre fait évoluer le rôle des orchestres. Il ne s'agit plus de se confronter musicalement avec des adversaires, mais de soutenir les populations. Après quelques mois de flottement – réglementairement en temps de guerre, les formations sont dissoutes et les musiciens sont transformés en brancardiers<sup>15</sup> ou affectés à des tâches administratives –, les concerts reprennent au printemps 1915<sup>16</sup>.

Les hécatombes et l'absence de perspective sur la fin du conflit ont réorienté les prestations vers l'exaltation du patriotisme, les commémorations et les spectacles de bienfaisance. Ainsi, pour répondre à l'invitation du secrétaire d'État à la Guerre et du secrétaire d'État au Trésor des États-Unis, l'ancien chef de la musique de la Garde, Gabriel Parès, démissionnaire en 1910, est sollicité pour monter avec des musiciens militaires blessés ou libérés une formation de quarante instrumentistes qui va se produire durant les trois mois que dure l'exposition universelle de San Francisco. En 1916, après la sanglante bataille de la Somme (quatre cent mille morts), la musique de la Garde républicaine donne cinq grands concerts en Angleterre, en septembre et octobre, afin de soutenir le moral de la population. Celui qui se tient à Green Park réunit cent cinquante mille auditeurs, ce qui montre l'importance de ce type d'événement et sa portée sur les populations. En février 1918, une réunion des musiques alliées est organisée à Rome au bénéfice de la Croix-Rouge, marquant le soutien des alliés à l'Italie après le désastre de Caporetto. Pour appuyer l'effort de guerre, la mission française aux États-Unis demande au gouvernement l'envoi de musiciens. Clemenceau nomme Gabriel Parès chef d'une musique des poilus ; celui-ci dirige plus de deux cents concerts aux États-Unis entre mai 1918 et février 1919.

14. P. Péronnet, *op. cit.*

15. Lettre collective n° 21 du 3 octobre 1883, JMO, 1883, partie supplémentaire, p. 303.

16. S. Hue, *150 ans de musique à la Garde républicaine*, Nouvelle Arche de Noé éditions, 1998, p. 102.

## Extension planétaire

L'extension des empires coloniaux a permis la diffusion de la musique européenne. Aujourd'hui, la généralisation de l'enregistrement et de la musique gratuite font oublier le rôle joué par les formations musicales militaires<sup>17</sup> parmi les populations indigènes de ceux-ci. Si les prestations de ces orchestres de plein air (leur puissance comme leur répertoire) avaient été un choc en Europe alors que ses populations étaient déjà formées à la musique écrite, ce fut une véritable révolution culturelle dans des pays dont les habitants ne connaissaient que les musiques de tradition orale, essentiellement destinées au chant et à la danse. En effet, même les plus anciennes civilisations n'avaient pas conçu d'écriture musicale permettant d'archiver les mélodies et surtout de jouer sur des partitions différentes. Les orchestres traditionnels, aux effectifs limités, ne réunissaient donc que des improvisateurs qui brodaient autour du thème lancé par le meneur. Répartis dans tout l'empire au sein des régiments, les chefs de musique militaires ont formé des musiciens en même temps que l'armée formait des soldats. On ne trouve pas de trace de ce travail dans la réglementation militaire, mais il suffit d'observer des représentations de fanfares de tirailleurs pour remarquer la présence d'instruments de musique indigènes<sup>18</sup>, attestant que les chefs de musique savaient s'adapter aux cultures autochtones en incorporant leurs sonorités et être ainsi plus accessibles aux populations.

## Enseigner la musique

Le pouvoir de séduction de la musique européenne agit même sur les ennemis séculaires du Vieux Continent. En 1828, Mahmoud II, sultan de l'Empire ottoman, fait appel à Giuseppe Donizetti – le frère de Gaetano – pour composer le premier hymne national. Fait instructeur général de la musique impériale ottomane, Donizetti contribue à la diffusion du solfège et de la musique européenne.

Après 1845 et l'adoption des instruments d'Adolphe Sax, plusieurs chefs d'État sont séduits par les orchestres militaires français. En 1868, Alfred Lemaire, lauréat de flûte et d'harmonie du Conservatoire en 1863, et sous-chef de musique aux voltigeurs de la Garde impériale, est envoyé en Perse par le ministre de la Guerre : il y compose le nouvel hymne l'année suivante et devient directeur général des musiques militaires nationales.

17. À cette époque, chaque régiment disposait réglementairement d'un orchestre (musique ou fanfare).

18. Dès 1864, une musique des turcos est créée, qui utilise des instruments traditionnels : râita, flûte nay, darboukas, tbel, karkabous...

Il introduit l'enseignement musical<sup>19</sup> dans cette très ancienne civilisation. En 1884, le ministère des Armées japonais recrute Charles Leroux, chef de musique du 78<sup>e</sup> régiment d'infanterie<sup>20</sup> ; il va former le premier orchestre militaire japonais et enseigner le solfège, qu'il introduit dans ce pays. Quatorze ans après la défaite de l'armée française à Sedan, c'est un chef de musique français qui est recruté plutôt qu'un Allemand<sup>21</sup> !

## Du dialogue musical en Europe

En 1933, *L'Intransigeant*, une publication commerciale, organise un festival des musiques militaires à Paris. Signe de son succès, il est reconduit l'année suivante avec des formations étrangères (musique du Royal Sussex Regiment ; fifres, tambours et cornemuses de l'Irish Guards de Londres ; musique du régiment des Grenadiers belges ; musique des Carabinieri Reali de Rome ; musique de la Landwehr suisse ; musique de la Garde grand-ducale luxembourgeoise). En 1936, pour la quatrième édition, la situation internationale empêche l'invitation de formations étrangères. Des échauffourées entre les forces de l'ordre et les ligues pendant les concerts traduisent les tensions internationales, dessinant un front musical.

En 1952 sont créées à Paris les Nuits de l'armée, des manifestations à grand spectacle organisées au Palais des sports. Elles se tiennent aussi à Lyon en 1954 et à Marseille en 1955. Les trois armes et la Garde républicaine y participent avec matériels roulants, chevaux, musiques et fanfares. Elles connaissent un succès grandissant avec un nombre de représentations passant de six à seize et de trente mille à cent cinquante mille spectateurs. Plusieurs enregistrements sont commercialisés, confirmant leur popularité et augmentant leur audience<sup>22</sup>. La dernière édition a lieu en 1955. La même année, l'OTAN envisage, sur le modèle français, un Festival atlantique à Paris, Bruxelles, Anvers, Londres, Milan et Copenhague, mais l'évolution de la situation internationale fait avorter le projet. En 1957, le Vél d'Hiv accueille seize représentations des fêtes franco-britanniques<sup>23</sup>, dont une en présence de la reine Elizabeth, comme en écho à l'opération de l'année précédente sur le canal de Suez.

19. *Le Ménestrel* n° 35, 2 août 1885, p. 279.

20. N. Masaya, « Les missions militaires françaises au Japon entre 1867 et 1889 », thèse de doctorat USPC, 2018.

21. Affecté à son retour en 1890 au 98<sup>e</sup> régiment d'infanterie, il prend la direction de l'harmonie des mines de Blanzy en 1911. H. Blanluet, *Lyon et ses musiques militaires, deux cents ans d'histoire*, tome 1, COMMAT, 2021, p. 27.

22. *Les Nuits de l'armée*, 25 cm, Philips, p. 73, 120R. *Nuits de l'armée* n° 1, 30 cm, Decca, 153 669. *Nuits de l'armée* n° 2, 30 cm, Decca, 153.761.

23. *Festival militaire franco-britannique*, 25 cm, Philips, p. 76.141R.

## ¶ Coopération et influence

En 1929, une école des sous-chefs de musique est créée à Courbevoie – elle sera dissoute en 1940. Dans les années 1960, les chefs de musique militaires sont de véritables agents d'influence de la culture française, tels Jean Avignon au Sénégal et René Gaudron au Cambodge. Tout comme Alexis Chottin, qui a débuté comme musicien dans la fanfare des zouaves, qui fonde en 1960 le Conservatoire national de musique de Rabat et harmonise l'hymne national chérifien.

En 1965, c'est la création du Centre de formation et de perfectionnement des sous-officiers musiciens de l'armée de terre (CFPSOMAT) à Rueil-Malmaison, transformé en 1978 en Conservatoire militaire de musique de l'armée de terre (CMMAT), qui assure aussi la formation de musiciens étrangers, essentiellement africains. Ce rayonnement culturel perdure aujourd'hui, notamment avec l'ancien chef de musique de la Garde républicaine, Antoine Langagne, qui enseigne périodiquement en Afrique tout en dirigeant l'École intercommunale de musique de la CCHF à Bergues (Nord).

Plus largement, il faut considérer que le modèle français, même oublié, est toujours présent puisque, dans le monde entier, les orchestres du cérémonial d'État sont aujourd'hui encore des formations d'harmonie héritières de l'organisation conçue par Adolphe Sax. Ils restent indispensables, spécialement dans le protocole. Les funérailles d'Elizabeth II en septembre 2022 ont magistralement montré leur importance. Notons toutefois que les Anglo-Saxons sont adeptes du *Brass Band*<sup>24</sup>, et que les Turcs ont reconstitué les *mehters*<sup>25</sup>, affichant ainsi des spécificités nationales.

## ¶ Des influenceurs musicaux

L'horizon de la musique militaire est aujourd'hui limité par des impératifs budgétaires qui peinent à prendre en compte sa dimension immatérielle et son influence. Pour mesurer celles-ci, il suffit d'apprécier la popularité de la musique de la Légion étrangère, intimement liée à son institution et indispensable au recrutement international de cette dernière. Malgré le statut en double emploi de ses musiciens et la perte de

<sup>24</sup>. Un *Brass Band* est un ensemble musical composé d'instruments de la famille des cuivres et d'une section plus ou moins importante de percussions.

<sup>25</sup>. À l'origine, les *mehters* étaient une composante de l'ordre des janissaires en charge de l'intendance militaire et de l'orchestre. Les instruments traditionnellement utilisés sont le *Kós* (grosse timbale utilisée par paire), les *Nakkares* (timbales), le *Daval* (tambour), les *Zilzen* (cymbales), le *Nay-y-Turki* (cor turc), la *Zurna* (hautbois), la *Boru* (sorte de trompette) et le *Cevgen* ou *Tchogan* (bâton orné de clochettes).

son rang de musique principale, elle conserve sa notoriété. Elle a même obtenu le premier disque d'or français de musique militaire en 2013. La popularité toujours importante de la musique de l'infanterie à Lille est héritée de l'ancien nom de la formation (la musique du 43<sup>e</sup> RI) ; elle met en lumière l'inscription d'une audience dans la mémoire longue des populations, qu'il est nécessaire de considérer pour ne pas dilapider ce capital de popularité.

Le succès des concerts de l'orchestre d'harmonie de la Garde républicaine avec le groupe Indochine en 2019 et 2021 illustre l'influence et la popularité des musiciens militaires. S'ils représentent l'armée, leur musique incarne la communauté nationale. Les occasions de se produire entretiennent des liens et témoignent de proximités culturelles qui peuvent ainsi être rappelées et renforcées en dehors de tout discours ou cérémonial officiel. Ces orchestres sont donc des caisses de résonance de la culture nationale. L'outil est d'autant plus efficace qu'il agit sur une grande assistance et joue sur les émotions, qu'il participe plus des festivités que des événements institutionnels ou politiques. Agents d'influence, ces formations ne sont pas des relais de la politique conduite par leurs représentants puisqu'elles agissent dans la longue durée. Leur emploi mérite donc d'être conduit dans cette perspective. ■

# L TRANSLATION IN ENGLISH





BEN BATHURST,  
FRANCISCO FERNÁNDEZ SÁNCHEZ,  
DARIO GIACOMIN, JÉRÔME GOISQUE

## WINNING OR OVERCOMING AS SEEN BY DIFFERENT ALLIES

Several Allied generals, sitting side by side in the NATO's Military Committee, have agreed to take up the challenge of defining the word "overcoming". Far from academic definitions, the analysis of these officers reveals the profoundly paradoxical character of this notion. Ultimately, what does victory mean?



### Overcoming rather than winning. A British perspective

I was asked to reflect what winning or overcoming means and in a historical context, which battles are emblematic for me. Living in Brussels, midway between Waterloo and the First World War Battlefields in Flanders, it was a difficult choice. However, as a military-diplomat I thought it best to choose the latter and to focus on the last hundred days of World War I from March to November 1918. In this period, Field Marshal Haig stated that he had finally achieved the high operational tempo he had sought throughout the War. To my mind, it was more of a case of overcoming than winning and the principal factors explaining Allied success in 1918 included advances in technology, especially in the air, along with artillery, tanks and infantry cooperation, enabled by wireless communications. However, I was also point to the significance of the appointment of Marshal Foch as the Supreme Commander and the effective separation of the levels of command that contrasted sharply with the strategic responsibility that General Ludendorff assumed and overwhelmed him in the end. The quality and conviction of the respective alliances was equally distinctive with troops from France, Great Britain and from what is now the Commonwealth, along with the reassuring presence of seemingly unlimited numbers of Americans. This contrasted with the rapid capitulation of Germany's allies in quick succession. Finally, the ability of each side to sustain itself proved critical with our Navies' blockade proving effective and the industrial capacity of Britain, France and America outstripping the Germans in every respect. Marshal Foch's statue in London has the inscription "*I am conscious of having served England as I served my own country*", testimony to the longstanding friendship and partnership between France and the United Kingdom,

based on shared memory, common values, respect mutual interest and a shared vision for our bilateral future and as part of the NATO Alliance.

*Lieutenant General Sir Ben Bathurst KCVO, CBE  
United Kingdom Military Representative to NATO*

## Overcoming to win. A Spanish perspective

Due to the so close connection I see between both concepts ‘winning’ and ‘overcoming’, I permit myself to play with the title of this “*inflexion*” and transform it into a very similar new one: “overcoming to win”.

To me winning is not merely a result. Winning starts with the attitude of: “To be the best we can be”. This is the clear and real origin of this more than relevant concept.

The concept of winning is more a philosophy, for which you do not need someone else losing to consider you are winning. Even more, in my consideration when you are well prepared for losing, you are considered to have a perfect and complete winning attitude.

And this is why to overcome a complicated situation definitely implies to win. The self-preparation we must have to properly face new problems, and the self-force we generate after overcoming from adversity, make an undoubted winning attitude to appear inside of us. The personal victory of achieving this outstanding feeling increases one’s self-confidence and it helps to continue building the “weapons” that will be used in the forthcoming “battles”.

A good example of my rational within the military context can be found in many emblematic Battles along the history, in which the excellent winning attitude of defeated participants after the end of the war made them to overcome being able to face new confrontations with the required attitudes that permitted them to win.

*Lieutenant General Francisco Fernández Sánchez  
Spain Military Representative to NATO and EU*

## Winning and victory. An Italian perspective

“Victory” is an all-purpose word used to describe imprecisely the concept of success in war, in other words “winning”. Despite the clear reference to achievement, it would be reductive to simplify the process of winning to the accomplishment of a preferred outcome.

Theories of victory look at victory from a tactical, operational, or strategic point of view. While winning tactically is generally measurable through quantifiable criteria, victory in war not necessarily can be explained in

a quantitative way. In other words, the strategic outcome defined as the achievement or the attainment of a political condition, is what matters the most. In winning war computable parameters still matter but what matters most is the ultimate perception of the situation, not the facts.

Moreover, conflict termination is basically the achievement of a desired outcome - not necessarily a success - that is preferable than continuing the war. This is "state of affairs" should not be confused with victory.

Sir Basil H. Liddell Hart recognized that is also possible that one side can win big without the other side necessarily losing big, or even at all. I want to conclude with his words: "Peace through stalemate, based on a coincident recognition by each side of the opponent's strength, is at least preferable to peace through common exhaustion - and has often provided a better foundation for lasting peace." This thought is more actual than ever. The realization of this condition is equivalent to breaking the will. It is therefore necessary to question one's own cognitive paradigm of "victory": sometimes not achieving victory is a victory!

*Vice Admiral Dario Giacomin  
Italy Military Representative to NATO and EU*

## Victory and panache. A French perspective

Overcoming or achieving victory are paradoxical notions. Military victory can lead to political defeat, and defeat in arms can sometimes serve higher strategic purposes. History is full of examples of this. And to add to this often somewhat confusing picture, French armed forces have a singular tradition of celebrating glorious defeats. The glorious defeated are celebrated in our armies, and are held as examples of loyalty and staying true to one's word. One such example is the memorable battle of Camerone during the Mexican campaign ordered by Napoleon III in 1863, where 63 brave legionnaires fought an army, with only four survivors surrendering on condition of keeping their weapons (and this defeat contributing to the success of the overall manoeuvre). Another example is the sacrifice of the French Marine troops in the House of the Last Cartridge in Bazeilles against the Germans and the Bavarians in 1870. But there are many other examples of glorious and celebrated defeats!

These defeats are celebrated each year in the regiments. On these occasions, the cult of the mission is elevated above all else. This galvanizes not only the soldiers, but also their leaders, and forms a particular culture. Without in any way detracting from the strategic – or political-military – approach, panache seems to go hand in hand with victory *à la française*.

Who better than Emperor Napoleon Bonaparte to illustrate this concept of "panache"? During the decisive battle of Austerlitz on 2 December 1805,

which opposed the Great Army to the Prussians and the Tsar, France's victory became so symbolic that a new calendar was set for the officers of the French army. Ultimately, "overcoming" is embodied by both glorious defeat and resounding victory: there will always be a victory somewhere if there is "panache"!

*Lieutenant General Jérôme Goisque  
France Military Representative to NATO and EU* 



OLIVIER ABEL

## DEFEATING WITHOUT HUMILIATING

President Macron's statement regarding the fact that Putin must be defeated without humiliating Russia is still fresh in all of our minds, as is the wave of protests that ensued. In the following lines, I intend to explore this issue in all seriousness, as there are ways of imposing peace that are conducive to war, just as there are ways of waging war that are conducive to peace. It is clear that the humiliation of the defeated is related to the level of violence imposed by the victor; this was the case of the Treaty of Versailles (1918), through which France used its victorious position to crush Germany, thereby avenging the humiliation it had previously faced in Sedan. In this instance, France unquestionably proved to be a sore winner! Contemporary developments in Turkey, Russia, China and, more recently, numerous African countries, can only be understood in light of this long history of humiliation<sup>1</sup>. We must never forget the horrendous role that humiliation plays in fomenting the wars of tomorrow. Worse still, we have often seen how yesterday's defeated and humiliated become today's most ruthless and insensitive oppressors. How, then, can we win without humiliating?

First of all, let us reflect upon the graceful energy of "victory" itself. In the Greek pantheon, *Nike* – the goddess of victory – is one of the only winged divinities. This says something essential about life; Nietzsche – in the wake of Emerson – expressed the fact that all great things have been, are and will one day be overcome, rather like the concentric circles formed by an ever-widening wave. In this sense, life is ultimately the victory of the new over the old. Furthermore, true victory is achieved through the ability to convince, as illustrated by Miguel de Unamuno in his famous speech in front of the fascists who had gathered at his university in Salamanca: crushing victory is nothing but a lie, soon to be dispelled. True conquest resides in understanding without suppressing; this means convincing one's opponent that they are respected, and that they are merely and honorably submitting to something greater.

What's more, we can only conquer once we have learned to conquer ourselves. In 1943, Rachel Bespaloff, a friend of Hannah Arendt, published a magnificent study titled *On the Iliad*. As it so happens, this study emerged in parallel to another on the very same subject by philosopher Simone Weil. In her study, Rachel Bespaloff shows how Hector – who is the

---

1. This is one of the topics of my book *De l'humiliation* [On humiliation] (Paris, Les Liens qui libèrent, 2022). Humiliation shatters the conduits of mutual recognition in the long run, the effects of which are both delayed – rendering them seemingly unrelated to their origins – and disproportionate. Humiliation is the exact opposite of recognition, both of which have lasting effects, sometimes spanning several generations.

most accomplished figure of “man” in the *Iliad* – first had to use all of his might to overcome himself and his own desire for life before confronting Achilles. This reminds one of Albert Camus’ *Letters to a German Friend*.

## The law of force

Yet, more often than not, there is no true winner without a true loser. There is no victory without defeat, and both sides – i.e. the active and the passive – must be taken into consideration. To win is not only to impose one’s point of view upon the other, to make one’s own justice unilaterally triumphant; it also implies imposing a trial of force that the other did not call for. As we know, war is an “imposable” test of strength. Thucydides’ *History of the Peloponnesian War* portrays a frightful example of this reality through the dialogue between the Athenians and the Melians. In his excellent book *Just and Unjust Wars*, Michael Walzer comments: “war is hell whenever men are forced to fight, whenever the limit of consent is breached<sup>2</sup>.” War is not merely a collision between warriors who honor each other as enemies worthy of being fought; war is simply a path towards the generalization of power relations, universal submission to force, or total destruction. We preposterously underestimate war’s autonomy – as a pure philosophy of force – from politics, i.e. its tendency to seek its own autonomy and distinct rationality by all means.

Though force does indeed respect those who submit to it, whether the latter are exercising it or suffering from it, all others, on the other hand, can be treated in a truly bestial and humiliating way; as vermin-like non-humans, as insects to be doused in glyphosate or at the very least banished to lawless lands... as second-class citizens. Of course, democracy would ideally like to internalize its conflicts, to regulate them, to transform them into an argumentative debate framed by imprescriptible human rights. Yet it seems that our democracies tend to forget that they too are rooted in war and that, all too often, they are only able to maintain themselves by subcontracting their own defense to an assortment of more or less militarized countries. This contradiction often borders on hypocrisy and can even constitute a crucial strategic weakness.

In 1938, philosopher Simone Weil broached the topic of force and barbarism. She wrote that the law of force must be placed at the heart of human relations and that it should be viewed as a law as inflexible as the gravitational attraction that affects massive bodies. She went on to add: “I would gladly propose the following postulate: we are always barbaric

<sup>2</sup>. M. Walzer, *Just and Unjust Wars: A Moral Argument with Historical Illustrations* (1977), 5<sup>th</sup> edition, United States, Basic Books, 2015, p.28.

towards the weak<sup>3</sup>.” That was not to say that we should not be barbaric, but rather that we are invariably so: what is truly needed is for no one to be too weak. The strong – no matter how kind they are, and perhaps all the more so – crush those who are too weak. The only way out of this predicament is not for us to believe that we are civilized and that our enemies are barbarians, but rather to recognize that we are all barbarians, in a thousand ways, by simple virtue of the law of force. Force, she went on to say, turns those who submit to it into either a thing, a weapon or a corpse. An unarmed, naked man upon whom a weapon is aimed is already a corpse (p. 530). The victorious soldier is also a thing: a form of brute force. Both sides experience a kind of submission to causality (this is the argument of the Athenians against the Melians in Thucydides’ work). From force’s standpoint, all is but a material to be used.

Simone Weil observed that, in the *Iliad*, force and fear are constantly being passed from one side to the other (p. 536). The strong are neither absolutely nor definitively the strongest, and by relying too much on the assumption that they are, the strong perish (p. 537). Human beings constantly exceed their own strength, abuse it and thus surrender themselves to an inevitable fate, i.e. the quasi-geometric backlash of the law of force, which the Greeks called *nemesis*. Herein lies our first lesson: we must not forget to view victory as a passing thing (p. 538). For Simone Weil, Rome was founded on the cult and religion of strength, of *imperium*; thus, it required annual doses of victory to celebrate. This trait made all of its greatness, but also led to its downfall.

Thus, the law of force pursues its fierce course. Czech philosopher Jan Patočka, in his excellent text on *The Twentieth Century as War*, illustrates how the conflicts of the last century have merely perfected certain powers, who have thus taken on force as their sole faith and rule: “the transformation of the world into a laboratory for releasing reserves of energy accumulated over billions of years can be achieved only by means of wars [...] a transvaluation of all values under the sign of power<sup>4</sup>.”

## From a pure test of strength to an unleashing of passions

Yet, if Patočka’s view were entirely true, we would at least know where we stand: tests of strength would be conducted in virtue of the pure and simple “rationality” of force, of an almost mechanical balance of power, giving rise to no real humiliation – i.e. to neither the desire to humiliate

3. S. Weil, “Réflexions sur la barbarie” (1939) [Thoughts on barbarism], *Œuvres*, Paris, Gallimard “Quarto”, 1999, p. 506.

4. J. Patočka, “Wars of the Twentieth Century and the Twentieth Century as War”, *Heretical Essays in the Philosophy of History*, Transl. Erazim Kohák, Chicago and La Salle, Open Court, 1996, p. 124.

nor the feeling of being humiliated. Nevertheless, this purely mechanical balance of power would, in fact, be terribly humiliating, as one would then be defeated by an indifferent force: who could begin to comprehend the rage and humiliated powerlessness felt by those who have succumbed to a drone strike? This example goes to show how one can be humiliated even when the attacker is not truly trying to humiliate. This is the humiliation of a human being who is too weak, yet understands what is happening to them when faced with pure and entirely unheeding force.

Let us also note that there exists a form of humiliation of the strong by the weak, of the large by the small, which undoubtedly plays a sizeable role in the turning point where the humiliated becomes humiliating, and the humiliating humiliated. One of the scenarios most deeply rooted in our minds is the victory of the small shepherd David, armed with but a slingshot, against the terrific warrior Goliath. Obviously, the story leads the audience to identify with the young, handsome and frail David. It is hard to imagine oneself in the shoes of the evil, huge and rather beastly Goliath. Yet David's victory is not so much the result of a balance of power than of a tremendous form of humiliation. How ironic that a mere boy could surprise a professional warrior armed with iron (a metal that was almost unheard of at the time), by using a weapon as archaic and rudimentary as a slingshot! We must never underestimate the humiliation of the great by the small, one in which future forms of domination are brewed. These future instances of domination will prove to be all the more ferocious, as the former dominants are seen as deserving no restraint.

Victorious force, however, is an overwhelming and devastating one, due to the terrific types of passion it unleashes: fear, hatred and, indeed, humiliation. Killing is not enough; the true intention is to humiliate. When this type of force does not kill, it enslaves those who submit to it. In *The Phenomenology of Spirit*, Hegel magnificently describes this experience of total fear, which literally liquefies those who could have died, but did not. Humiliation is the dark side of the struggle for recognition, as if the victor's recognition were inseparable from the humiliation of the defeated.

We should never underestimate what one might call the choreographic effect of actions upon feelings. In his *Maxims*, the Duke of La Rochefoucauld wrote something along the lines of "we do not hurt those we already hated: we hate those we have hurt". We do harm by chance, by mistake, or by profession – when we are warriors or even "peacekeepers" and are compelled to exert physical force. Yet this can arouse within us feelings of contempt, hatred and the desire to humiliate – ones that we did not possess to begin with.

Human beings are not rational, and neither is war. In their desire to win, humans go beyond their limits, their interests, their rights, their intentions even. As Pierre Bayle noted in his *Dissertation sur le projet d'un Dictionnaire critique*

(*Dissertation on the project for a Critical Dictionary*), which laid the foundations for his *Historical and Critical Dictionary* (1697), man “prefers to do harm to himself as long as it does harm to his enemy, rather than do any good to himself which might turn to his enemy’s advantage<sup>5</sup>.” Voltaire and many others considered Bayle to be the father of the Enlightenment, yet the above maxim is far removed from the liberal optimism of the Enlightenment, which exclusively considered the beneficial effects of passions: in other words, if everyone pursued their own selfish interests, it would automatically benefit the common good. The passions of Classical Antiquity are more disproportionate, but better describe true humanity. What could possibly explain this horrendous preference for evil, the very same that drives humans to sacrifice themselves, to give their lives in order to kill?

Let us begin by noting that the great tragedies of Classical Antiquity are portrayals of devastated recognition. Take Medea, for example, the daughter of the King of Colchis in Euripides’ play: after enabling Jason – against her own father’s will – to acquire the Golden Fleece and bearing his children, she was then rejected and abandoned by Jason. The humiliation she suffered was nothing short of devastating, one that called for the methodical destruction of any form of recognition: thus, the mother went on to kill all of her children. Ineffable humiliation is the only thing that could generate such life-threatening barbarism.

To address this issue, let us start with the fact that trials of force are, as we have seen, “imposable” upon one’s adversary. Force’s imposable quality, which compels the adversary to either measure up or disappear, point to the fact that we are dealing with the technical side of warfare. This aspect is manifested through the deployment of increasingly powerful weapons of aggression, as well as increasingly effective systems of protection. Yet in the history of warfare, there has never been a technical advance that has not rapidly been surpassed by a “religious” advance, i.e. the ability to make a cause sacred: this is the psychic side of war. This facet can be measured in the galvanization of individuals ready to give up their lives, such as the kamikaze, but also in the deployment of political capacities for mass mobilization (the French Revolution) and the rallying of entire populations. Thereby, the weak will always be able inflict unbearable harm upon the strong. According to Hobbes, this even constitutes the foundation of political pacts, which force the stronger to come to an agreement with the weaker.

Bayle, however, disagreed with Hobbes in that such agreements constitute pacts of security, as they protect interests relating to the mutual

---

5. P. Bayle, “*Dissertation sur le projet d’un Dictionnaire critique*” (1697) [*Dissertation on the project for a Critical Dictionary*], *Oeuvres diverses. Volumes supplémentaires. Volumes 1-2*, Hildesheim/New York, Georg Olms Verlag, 1982, p. 1211.

preservation of life and property. Yet sometimes, one of the parties has nothing left to lose; this party is not only defeated or oppressed, but too weak to be able to do the slightest harm to the strong. What's more, in certain cases, the salvation of the "soul" takes precedence over saving one's life, as Bayle put it. The point I wish to illustrate here is that such behavior can be a product of humiliation, of a form of devastation due to which we are willing to destroy ourselves – and everything we love – to save our soul.

Furthermore, Simone Weil noted that when our companions and loved ones are dead, when all that we want is to die, we become inflexible to the complaints of gentle life: "To respect life in somebody else when you have had to castrate yourself of all yearning for it demands a truly heartbreaking exertion of the powers of generosity" (pp. 21-22). And yet, she says, we are sometimes miraculously able to escape the law of force; there are sometimes those divine moments of friendship towards the victim, towards the enemy even (p. 24). The epic favors fairness in the treatment of one's enemies and, as Hannah Arendt remarked, a way of accepting that things can be viewed from both standpoints. Yet, as Simone Weil once wrote, "[o]nly he who has measured the dominion of force, and knows how not to respect it, is capable of love and justice."

Simone Weil goes further still, in that she sees the Gospel in the *Iliad*, or the *Iliad* in the Gospel: "But nothing the peoples of Europe have produced is worth the first known poem that appeared among them. Perhaps they will yet rediscover the epic genius, when they learn that there is no refuge from fate, learn not to admire force, not to hate the enemy, nor to scorn the unfortunate. How soon this will happen is another question<sup>6</sup>" (p. 30). At this point, our question is the following: how do we move from the devastating fury generated by the dark passions of humiliation, towards the kindness that refuses to compound humiliation and misfortune?

## Kant: considering war and the conditions for a non-humiliating "victory"

Here, I would like to take the reader on a short detour through the work of an author of the Enlightenment, one who never ceased to think about war and discord, in an attempt to express both their rationality and irrationality. I will then try to distill an ethic of victory from these teachings, resulting in a sort of post-Nietzsche Kantianism. The irrational side of war, as Kant so elegantly put it, is that "it makes more evil people than it takes away." This is a quiescent summary of what we have just seen. War is a factory of wickedness. In fact, this is an age-old objection made

---

<sup>6</sup>. S. Weil, *The Iliad, or the Poem of Force* (1945), *Chicago Review*, 18:2, 1965.

by the Manicheans<sup>7</sup>: to defeat evil, you have to be stronger and perhaps meaner than evil itself<sup>8</sup>. According to Kant, the worst part of war is not so much war itself, but rather “the never relenting and even ceaselessly increasing *armament* for future war<sup>9</sup>”, as well as the imaginary expansions that warmongers envision, ones that are set to collapse soon after their supposed victory.

Nevertheless, war itself can be good, politically speaking, in the sense that an empire too powerful to have enemies and ever know war would in fact be in danger of sinking into the most intractable form of tyranny<sup>10</sup>; for Kant, this was the case of China. He saw Europe, a continent perpetually at war, as enjoying an opportunity, as its nations were driven – year in year out – to embrace at least a bit of freedom. More generally, according to Kant, war and discord are good for humankind, because they spread humankind over the surface of the globe and help it to be more diverse: all in all, conflict is like taking a fall; painful for the individual, but positive for humanity as a whole. “Man wishes concord; but Nature knows better what is good for the race; she wills discord<sup>11</sup>.”

For Kant, most true questions lie at intersections, within mixtures between the two orders that are the world of physical phenomena – i.e. the object of scientific knowledge – and the world of noumena and freedoms – i.e. the domain of practical reason, or ethics. Such is the case with war, which belongs to both the realm of causal necessity and the domains of freedom and law. How, then, can we reflect upon the intersection between fact and law? In *The Philosophy of Law*<sup>12</sup>, Kant shows that the right of going to war presents the most difficulties in this respect. This is because “[n]o war between independent States against each other, can rightly be a war of Punishment [...] For punishment is only in place under the relation of a superior [...] to a subject [...]; and this is not the relation of the States to one another”. How, then, can we conceive of a law “*Inter arma silent leges*” (in this state outside the law)? Kant proposes that we follow the maxim according to which war should be waged “as being still in a state of Nature, but as exercising this Right [to go to war] in order to establish some condition of society approaching the juridical state.”

This is undoubtedly the strong point of Emmanuel Macron’s position on the war in Ukraine. The issue at hand is to defeat Russia, to prevent

7. In the historical sense of the term. See the article on “Manicheans” in Bayle’s *Dictionary*.

8. See J. L. Borges, “Deutsches Requiem” (1949), *The Aleph and Other Stories*, London, Penguin Classics, 2004; and see the movie *Oppenheimer* directed by Christopher Nolan.

9. I. Kant, “Conjectural Beginning of Human History” (1786), *Anthropology, History, and Education*, Eds. G. Zöllez and R. Louden, Transl. M. Gregor et al., Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 124.

10. This brings to mind Lévi-Strauss’ argument against the risky standardization of a planetary civilization.

11. I. Kant, “Idea for a Universal History from a Cosmopolitan Point of View” (1784), Transl. L. White Beck, *Kant on History*. Ed. Lewis White Beck, New York, Bobbs-Merrill, 1963.

12. I. Kant, *The Philosophy of Law*, Transl. W. Hastie, Edinburgh, T & T Clark, 1887, p. 215.

Putin's Russia from crushing Ukraine, yet to conduct the war in such a way that peace will remain possible in the aftermath. By defeating without humiliating, we gain peace, and a lasting one at that. Yet, is this truly possible? Is it not too late? Are we not already standing in a quagmire of age-old humiliations, ingrained resentments and grudges? When we hear Wagner's mercenaries state that they are going to seize rare minerals, but that their true intention is to "fuck" the West, it goes to show just how much the situation is riddled with passionate revenge, some thirty years after the Soviet Union was defeated. Given that the Russians know what resentment feels like, they can play on the resentment felt by African societies, as do the Turks and Chinese. Thus, it is rather difficult to disentangle a situation with such deep historical roots, ones that will no doubt remain entrenched so for quite some time.

Now, let us return to our initial question: under what conditions would it be possible to fight and defeat without humiliating? What are the conditions and limits of an "ethic" for victory? It is invariably necessary to humiliate as little as possible, to win in such a way that the other side does not lose face. We should make sure that the enemy remains an honorable enemy for us, by letting them retain not only their honor, but also a minimum amount of counter-power. When we use force without leaving the slightest counter-power to the other, it is no longer mere violence, but humiliation. This is the humiliation of being not only beaten, but also left in too weak a position to be able to do – or even say – anything against the stronger force. In all asymmetrical power relations, the most difficult task is remaining discreetly magnanimous. In victory, this means that the victors should be good winners, capable of showing – in their approach to victory – that they are aware that they will not always be the strongest. In defeat, it is about the losers not being sore losers – i.e. not seeking revenge at any cost – and knowing that they will not always be the weakest.

If victors truly understood the above, they would do their best to humiliate as little as possible so as to remain honorable enemies. This, however, requires training and learning. It requires the wit to learn how to be "big" without being arrogant, and how to be "small" without feeling humiliated. In life, we are never big or small in every respect. Eventually, the small grows and the big dwindles. This touches upon the dialectic of the old and the new, of the strong and the weak and – in essence – of friends and enemies.

This learning process starts very early on in life, in the form of board games, which are an exercise *par excellence* for this form of understanding. Knowing how to "deal" with the rules of the game. Learning "fair play", i.e. playing as well as possible within the framework of the rules. Knowing how to be "in" the game, without losing sight of the fact that it is indeed just a game. Knowing how to see the game as an opportunity to get to know

each other, to try out new ways of playing all types of role. Recognizing the inevitable realities of luck and misfortune. Learning to make the best of what fate has to offer. And finally, knowing how to win and lose with panache. These are just some of the lessons we learn, and they are also lessons in humor.

The same applies, of course, to all team sports, such as rugby and all of those that were once central to the form of education dispensed at British colleges. Literary critic Georges Steiner, author of *Antigones*, took an interest in the incredible number of translations of the *Iliad* and the *Odyssey* into English during the 17<sup>th</sup> and 18<sup>th</sup> centuries. He went on to illustrate their influence on the teaching of fair play and the qualities of a “fair player”. “The *Iliad* could be the only supreme tale of human valour and suffering in which we *can* have it both ways. Hector remains the archetype of the good loser, a pivotal configuration in English self-regard. Hector and Priam are the patron saints of all Dunkirks<sup>13</sup>. The epic appeals, at an inward level, to that now poignant code of ‘fair play’ which defined British mores to themselves and the world at large.”

## Epilogue: the tragic aspect of the human epic

Further up, we seeded the following short question: how do we move from the devastating fury generated by the dark passions of humiliation, towards the kindness that refuses to compound humiliation and misfortune? Numerous texts – ancient, biblical and Classical (such as Shakespeare’s *Macbeth*) – show that man prefers to double down on misfortune rather than passively suffer the irreparable. Likewise, man prefers misfortune to be the punishment for or consequence of a fault, rather than accepting that misfortune is sometimes quite simply absurd.

In essence, it is the tipping point – at the end of each epic – that Greek tragedies ceaselessly aimed to explore. This principle is exemplified by the transmutation that plays out in Aeschylus’ *Oresteia* trilogy – particularly in the third part, titled *Eumenides*. In French, the title translates as “The Benevolent ones” (*Les Bienveillantes*). The *Oresteia* revolves around the issue of freeing the city from the powers of vengeance without neglecting the rites required to pacify them. In political terms, the issue is how to integrate archaic cults into the democratic city. The terrible Erinyes, or Furies – goddesses of vengeance likened to bloodthirsty hounds – were on Orestes’ trail, since the latter had murdered his mother to avenge his father. Little by little, they were appeased and became the benevolent Eumenides.

13. The author is referring to the heroism of the British army in its struggle at Dunkirk against the Germans in 1940 (G. Steiner, *Homer in English*, London, Penguin Books, 1996, pp. 19-20).

Yet this transfiguration is due not to Athena's victory, but rather to the fact that Athena, far from humiliating the goddesses, recognizes their central role in the city<sup>14</sup>. At the outset, the chorus cries out in anger at the ruling uttered by Zeus' daughter, which deprived the Erinyes of vengeance: "Alas, most wretched are thy daughters, Night! Enduring this dishonourable slight." To this, Athena replies: "Not slighted are ye, powers august! Through rage Curse not with hopeless blight the abode of man." She shows them that they are needed, for the powers of vengeance and death are also the powers of life and fertility. Greek tragedy thus superimposes, upon the human stage, a divine, meta-political stage, which delimitates the realm of the city. Thus, tragedy aims to defuse the "wrath of the gods" in order to hinder the inhumane facet of man's fury, divert it, make it fertile and reveal the divine aspect of human goodness. If disappointed and humiliated recognition can be turned into a furious and devastating form of destruction, as we have seen with the story of Medea, the function of tragic wisdom is to convert this desire for death into compassion for the vulnerable living.

Let us give the final word to Simone Weil, as she evoked the European peoples at war: "Perhaps they will yet rediscover the epic genius, when they learn that there is no refuge from fate, learn not to admire force, not to hate the enemy, nor to scorn the unfortunate." ▶

---

14. Aeschylus, *Eumenides* (458 BC), United Kingdom: Prentice-Hall, 1970, pp. 177-178.

# COMPTES RENDUS DE LECTURE

Le titre surprend, interpelle *a minima*. N'est-il pas prétentieux ? Pourquoi ambitionner de rédiger une histoire totale de la Seconde Guerre mondiale ? Et avec quelle équipe ? Poser ces questions d'emblée, c'est commencer à découvrir les différents niveaux d'intérêt de cet ouvrage. Ce panorama « total » apporte bien sûr des connaissances, mais donne surtout une clé de lecture nouvelle en soulignant le manque de maîtrise de la situation par l'ensemble des acteurs, mais aussi les engrenages successifs qui conduisent aux catastrophes économiques et humaines. Poser ces questions, c'est découvrir en creux le travail de l'historien, suivre l'évolution de son analyse en fonction de l'apport de ses sources, ses limites en leur absence ou en leur unicité. Indirectement, cela souligne que, contrairement à une idée reçue, il ne peut travailler totalement seul. Ainsi, paradoxalement, le fait qu'Olivier Wiewiorka soit l'unique auteur de ce livre montre l'ampleur de la tâche qu'il a accomplie, affiche d'emblée que la perfection n'est pas l'objectif.

Cet objectif est bien expliqué dans l'introduction : l'ouvrage cherche à décrire l'ensemble des aspects d'une guerre, non seulement dans un pays, un continent, mais aussi à l'échelle du globe. Il ne s'agit pas d'énumérer des campagnes militaires, des batailles, des événements qui se succèdent, mais plutôt si ce n'est de comprendre au moins de connaître l'ampleur du séisme qui a secoué la planète dans les domaines politique, diplomatique, économique, technique, militaire et, bien sûr, humain. Dans ces conditions, l'adjectif « total » ne cherche pas à conclure, mais plutôt à donner une vision globale des bouleversements pendant et après ce conflit général qui ne ressemble à aucun autre. « Total » n'est pas une marque d'arrogance, de prétention, mais une invitation à une prise de recul, une invitation à réfléchir à la boule de neige des causes qui submerge « involontairement » le monde pendant cinq ans et qui ne finit pas d'avoir une influence sur notre vie quotidienne contemporaine. « Total », c'est montrer le rôle fédérateur des États-Unis entrés en guerre tardivement, puis leur rôle de repoussoir. « Histoire totale », c'est décortiquer le passé, y puiser des clés de lecture liant des phénomènes étudiés de façon disjointe, c'est briser les réflexions typologiques en silo pour englober le passé et le lier au présent.

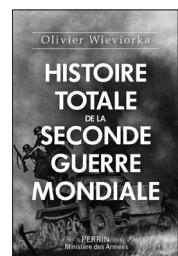
Olivier Wiewiorka s'appuie sur les recherches récentes qui « bien que connues ne percent pas dans le public » pour briser les légendes et lutter contre la propagande, pour comprendre les logiques des acteurs, leur rationalité. Il ne cherche pas à présenter une thèse mais à décrire, s'inspirant de l'historien britannique Tony Judt qui écrivait après-guerre qu'il n'avait pas « de grande théorie [...] à proposer dans ces pages ; pas de thème général à exposer ; pas d'histoire unique, qui embrasserait tout, à raconter ». Il invite ainsi à la curiosité et à la réflexion.

Logiquement, l'ouvrage suit la chronologie, ou peu s'en faut, de la genèse du conflit à l'analyse de ses conséquences. Au milieu, presque parsemés, sans que le lecteur soit perdu, des chapitres de synthèse extrêmement riches sur le pourquoi du concept de la Seconde Guerre mondiale, sur ce que représentent les prétentions impériales nazies et japonaises. Il est

**Histoire totale de la Seconde Guerre mondiale**

Olivier Wiewiorka

Paris, Perrin/  
ministère des  
Armées, 2023



rare d'avoir un tel éclairage sur la question raciale sous-jacente à tous les événements, avec certes l'antisémitisme, mais aussi le fait génocidaire, l'indifférence et la protection face au phénomène, le fait colonial. L'action des gouvernants est autant abordée que celle des populations. Le chapitre « Subir ou agir ? » souligne les mécanismes communs de défense ou de réaction, partout dans le monde, face à la répression comme à la résistance. « Combattre » étudie les motivations des acteurs et des soldats en particulier. Bien entendu, le dernier chapitre ouvre sur « Les nouvelles donnes », dont le problème de l'Europe orientale, le péril communiste, déjà présent de façon aveuglante dans l'esprit des dirigeants français de 1939, et l'apparition du Tiers-Monde.

L'ensemble est particulièrement agréable à lire, même si les spécialistes trouveront matière à critiquer. Peut-on tout connaître ? Peut-on tout évoquer dans ce type d'ouvrage ? Assurément non. Des choix ont forcément été faits. Pour l'auteur de ces lignes, en fonction de ses recherches personnelles et peut-être surtout de son passé militaire, il est possible de sentir deux difficultés chez Olivier Wiewiora. La première réside dans la forte prégnance des sources anglo-saxonnes très largement majoritaires lorsqu'on lit la bibliographie, et une certaine méconnaissance de la chose militaire. Cela induit quelques biais, en particulier sur les actions de généraux français.

Ainsi les Alliés auraient préféré que le général Barré, commandant supérieur des troupes de Tunisie fin 1942, conserve le contrôle de la plaine tunisienne avant leur arrivée à la suite de l'opération Torch. Or, face aux atermoiements d'Alger durant les quelques jours qui ont suivi, ne sachant pas ce qu'était la menace qui pesait sur lui, et étant en désaccord avec l'amiral Esteua très favorable à Vichy, Barré « [avait ordonné] de s'opposer à toutes les troupes qui tenteraient de débarquer, allemands compris, puis de prendre position sur la grande dorsale [...] en attendant les ordres. De toute évidence, il ne savait à quel saint se vouer ». Oui, de fait, en cette période trouble il ne savait pas ce qu'il fallait faire. Ses supérieurs ne l'y aidaient pas : Darlan et Juin, ses chefs directs, qui avaient été surpris par le débarquement, étaient indécis. Or, dans une telle configuration, un chef doit garantir l'avenir en préservant ce qu'il a de plus précieux, c'est-à-dire le potentiel de ses unités, lequel, dans le cas présent, était déjà faible. Barré les positionne donc logiquement sur la dorsale tunisienne, afin d'être en mesure soit d'intervenir en Algérie, soit de protéger l'Algérie, ce qu'il n'aurait pu faire en aucun cas s'il avait laissé ses régiments dispersés sur l'ensemble du territoire tunisien. Ce ne sont pas « les tergiversations du général Barré pour prendre le contrôle de Sousse, Sfax et Gabès dès novembre », comme le suggère Liddell Hart, qui sont à récriminer, mais bien le fait accompli dans lequel les Français sont placés avec le débarquement, la mauvaise perception par les Alliés des possibilités françaises en Tunisie tout autant que la division, du côté français, entre militaires vichystes antibritanniques et militaires désireux de reprendre le combat, pour simplifier les nombreuses visions existantes au sein de l'armée française, Marine nationale, armée de l'air et armée d'Afrique comprises. L'action du général Barré étudiée uniquement sous l'angle anglo-saxon permet aux Britanniques comme aux Américains de se dédouaner, alors que, par son seul positionnement, il a permis aux Alliés de débarquer à peu près en sûreté, c'est-à-dire à l'abri des Allemands qui arrivaient. En fait, il cède du terrain afin de gagner du temps pour une opération future. Comprendons-nous bien, il ne s'agit pas ici de dédouaner le général Barré de toute erreur, mais bien d'analyser le comportement de quelqu'un qui, responsable de la vie d'hommes, se trouve placé dans une situation inédite. Ce point de vue est d'ailleurs conforté par l'analyse de l'action du général

Welvert commandant la division de marche de Constantine, donc du côté algérien, que réalise Robin Leconte<sup>1</sup>.

Le lecteur perçoit bien, avec ce cas, l'importance des sources et de la bonne compréhension des logiques qui peuvent présider à une prise de décision. Mais si on ne connaît pas la culture de l'objet étudié, s'il n'existe pas d'étude connue sur le sujet, il est difficile d'avoir une vision globale d'une décision. Or, dans le cas présent, ces sources existent avec, a minima, *Les Forces françaises dans la lutte contre l'Axe en Afrique : 1940-1943* des colonels Spivak et Léoni<sup>2</sup>. À partir de ce seul exemple, l'ambition de cette histoire totale souligne la difficulté de l'entreprise.

En poursuivant dans cette logique, il est possible de souligner d'autres faiblesses visibles par les spécialistes, il est vrai peu nombreux. Cette armée française en Afrique du Nord, même réarmée et actrice de la défaite allemande, semble, dans tout l'ouvrage, être victime de sa défaite initiale d'une part et de sa nature coloniale d'autre part. Sa résistance au début de la campagne de Tunisie malgré son sous-équipement, son adaptation rapide aux matériels militaires américains, ses victoires en Italie et en France ne sont évoquées que par le rôle de Juin lors de la bataille du Garigliano. Il est indéniable que l'échec stratégique de la campagne d'Italie est patent; il n'est pas de la responsabilité des Français et cela est bien clair dans le livre. Mais l'action des Français peut-elle se résumer aux seules « marocchinate », c'est-à-dire les viols perpétrés par les troupes marocaines sous commandement français dans le Latium, ou aux exactions comparables en Allemagne occupée ? La prise de Sienne intacte début juillet 1944 à la suite de la percée du Garigliano en mai justifie techniquement, c'est-à-dire militairement, que les Alliés confient aux Français la prise de Toulon et de Marseille, deux ports importants, pour leur logistique lors de l'opération Dragoon. Qu'en est-il du franchissement de vive force, c'est-à-dire sous le feu allemand, du Rhin à Germersheim par le 2<sup>e</sup> corps d'armée français, après le passage de la Lauter au nord de l'Alsace ? Le lecteur sait que l'armée française n'a pas pu reprendre le combat sans l'aide américaine, mais elle est presque systématiquement présentée sous un mauvais jour. Elle n'a certes pas été facile à gérer<sup>3</sup>, mais réduire son action en Italie et en Allemagne aux seuls problèmes de viols ne peut être satisfaisant. Comment expliquer que, dans ces conditions, les Alliés aient pu accepter la présence de la France à la table des signataires de la victoire ?

Là encore le problème des sources apparaît: les ouvrages sur la campagne d'Italie de Goyet et Boulle, publiés par le Service historique de l'armée de terre au début des années 1980 à partir des journaux de marche et opérations des grandes unités et unités de l'époque, auraient permis d'éviter l'écueil – ces sources sont accessibles au Service historique de la Défense. Ils ne se contentent pas de décrire le mouvement des unités, mais effectuent des synthèses très riches aux conclusions parfois cruelles qui auraient pu concourir au projet d'Olivier Wieviorka. En dehors de ces ouvrages, il existe aussi beaucoup de livres de témoignages certes parfois trop hagiographiques. Rares sont les historiens de valeur qui se sont intéressés à l'armée d'Afrique

1. R. Leconte, « Face au débarquement allié en novembre 1942. La division de marche de Constantine entre obéissance et résistance aux ordres », in Actes du colloque international « Militaires en Résistance » (Vincennes, 14-15 juin 2018), Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2021.
2. M. Spivak et A. Léoni, *Les Forces françaises dans la lutte contre l'Axe en Afrique : 1940-1943*. Tome II : *La campagne de Tunisie : 1942-1943*, Château de Vincennes, Service historique de l'armée de terre, 1985, sans oublier les Mémoires en 1950 du général Barré dans « Tunisie 1942-1943 », forcément plus sujets à analyse critique, et de façon comparable les Mémoires du général Koeltz parus chez Hachette en 1959.
3. S. Weiss, *Le Réarmement français de 1944-1945. Faire flèche de tout bois*, Presses universitaires de Rennes, 2022.

au cours de cette période<sup>4</sup>. Il serait intéressant de savoir ce qu'a fait cette armée entre 1940 et 1942, de s'interroger sur les mentalités de chacune de ses composantes en écho ou en refus de la société civile qui l'entoure. Comment la société militaire en Afrique du Nord réagit-elle réellement face aux épisodes auxquels elle semble assister en spectatrice ? La thèse en cours de Robin Leconte lèvera une partie du voile<sup>5</sup>. Une étude comparant les échanges du Service de renseignement d'Alger avec les Américains ou avec les forces de l'Axe éclairerait certainement la difficile position d'apparente neutralité de l'armée d'Afrique. Les travaux du lieutenant-colonel Lahaie n'en sont qu'un prémissé<sup>6</sup>. Un travail complet sur les combats au moment du débarquement du 8 novembre 1942, sur la campagne de Tunisie manque. Il serait intéressant qu'universitaires et militaires unissent leurs forces sur le sujet afin d'articuler les connaissances culturelles et le regard extérieur.

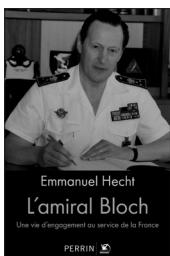
Dans le cours de l'ouvrage, on sent l'auteur hésiter dans son appréciation de l'opération Torch. Parfois il souligne l'intérêt de ce débarquement pour les Britanniques, parfois il suggère qu'il a été coûteux. Néanmoins, sa position est nettement moins tranchée que dans l'ouvrage collectif *Les Erreurs de la Seconde Guerre mondiale*. Ces exemples montrent par effet miroir les qualités de l'historien au travail qui écoute, doute, lit et analyse, tout en étant capable d'évoluer dans ses avis. Cela est précieux.

La lecture de cette somme fait apparaître une expression et deux mots : impréparation, lenteur et séismes successifs. Impréparation des démocraties, des empires coloniaux par exemple, mais aussi du Japon entraîné dans la guerre par les militaires englués en Chine ; séismes successifs de la défaite de la France débouche sur l'occupation de l'Europe orientale et l'*imperium* américain ; lenteur systématique des généraux britanniques dans leur façon de mener leurs batailles.

Que le lecteur de ces lignes se rassure : si la masse, au sens physique du terme, de ce livre est impressionnante, si son épaisseur peut faire peur, tout comme son titre, il est parfaitement lisible, fluide même. Ce travail, du fait même de son ambition, ne pouvait être parfait. Il est cependant particulièrement réussi dans sa logique. Le lecteur se surprend parfois même à jubiler. Les critiques formulées plus haut ne doivent pas être un arbre qui cache la forêt. Cette somme suscite beaucoup de questions, ouvre beaucoup de perspectives. Cette histoire totale est une sorte d'introduction générale à la compréhension de la Seconde Guerre mondiale, un ouvrage qu'il convient désormais d'avoir lu autant comme historien que comme décideur.

Jean-Luc Cotard

**L'Amiral Bloch**  
Une vie  
d'engagement  
au service  
de la France  
Emmanuel Hecht  
Paris, Perrin, 2023



Les ingénieurs militaires sont des personnages clés lorsque l'on parle de la défense de la France. Pourtant, bien peu de biographies sont consacrées à leurs grandes figures. Cet essai d'Emmanuel Hecht, historien de formation et ancien journaliste aux *Échos* et à *L'Express*, participe donc à combler un vide. Il faut dire que la très riche vie de René Bloch (1923-2016) méritait particulièrement d'être étudiée. Sa personnalité, son goût de l'organisation, son aptitude à faire aboutir des projets font de lui un ingénieur « hors pair ».

4. C. Levisse-Touzé, *L'Afrique du Nord dans la guerre 1939-1945*, Paris, Albin Michel, 1998 ; J. Le Gac, *Vaincre sans gloire*, Paris, les Belles Lettres/ministère de la Défense, 2013 ; C. Miot, *La Première Armée française. De la Provence à l'Allemagne, 1944-1945*, Paris, Perrin, 2021.
5. R. Leconte, « Obéissance, désobéissance et logiques d'allégeance dans les forces armées de terre françaises entre 1940 et 1945. Étude comparée de l'armée de Vichy, des Forces françaises libres et de l'Armée d'Afrique », en cours.
6. O. Lahaie, *Guerre et services spéciaux en Afrique du Nord 1941-1944. Les souvenirs inédits du général Jean Chrétien, ancien chef du contre-espionnage à Alger (1918-1947)*, Paris, Histoire et collections, 2015.

Ce livre, qui ne suit pas une trame chronologique, débute par la fin de la vie militaire de Bloch et son poste le plus emblématique: ses onze années à la tête du Centre d'essai de Bloch des Landes (CEL), près de Biscarrosse, où sont testés les missiles. Il s'y impose comme un « grand patron » pour les cinq cents personnes qu'il dirige et se trouve alors au cœur de la dissuasion nucléaire. Mais en 1981, au tout début du mandat de François Mitterrand, il est « saqué comme un malpropre ». Ce congédiement restera comme une plaie ouverte pour « l'amiral ». Proche de Pierre Messmer, il demeurera très connecté au monde des programmes d'armement et continuera à distiller ses conseils.

L'auteur revient ensuite sur les débuts de la vie de René Moïse Bloch. Né dans une famille juive alsacienne, il restera marqué par la tradition religieuse. Dévoué serviteur de l'État, il s'engage dans la France libre à dix-sept ans et devient officier dans la 1<sup>re</sup> DFL. Il participe notamment à la campagne d'Italie en 1943 et au débarquement de Provence en 1944. Diplômé de Polytechnique après la guerre, ingénieur du génie maritime, il devient une figure de l'aéronautique. En effet, alors que la Marine se dote de deux porte-avions, René Bloch va lancer les programmes d'aviation embarquée modernes. D'abord, le *Sea Venom* britannique, qui deviendra l'*Aquilon* et sera construit dès 1952 en France. Puis, le CM 175 *Zéphyr*, le BR 1050 *Alizé* de lutte anti-sous-marin (Breguet) et l'*Étandard IV* (Dassault). Son « chef-d'œuvre » est le *Breguet Atlantic*, avion de patrouille maritime dont il est le directeur de programme. Premier système d'arme entièrement réalisé en coopération entre plusieurs pays de l'OTAN, il coûta 6 % de moins que prévu et fut livré dans les temps. Une rareté ! Emmanuel Hecht met également en lumière les difficultés engendrées par la création de la Délégation ministérielle pour l'armement (DMA, ancêtre de la DGA) en 1961, qui entraîne notamment la fusion des onze différents corps d'ingénieurs militaires, dont le génie maritime. Bloch est très opposé à cette réforme et n'hésite pas à en informer ses supérieurs en restant fidèle à ses valeurs et ses engagements. Ainsi, en 1964, il écrit: « Trois ans après l'instauration de la Délégation ministérielle pour l'armement, il ne fait plus aucun doute pour aucune des personnes réellement compétentes en la matière que l'expérience se solde par un échec total. »

Au final, cette biographie courte et enlevée, qui exploite des archives inédites, permet de mettre en avant un profil de chef militaire d'un autre genre. Sa lecture est à conseiller à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'aéronautique et des programmes d'armement.

Rémy Hémez

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a mis en lumière les nombreuses défaillances des forces armées russes sur le plan opérationnel. Leur échec à s'emparer de l'État ukrainien les a plongées dans une guerre de haute intensité, une lutte armée interétatique. Le contraste est frappant avec la décennie 2010. Après la saisie et l'annexion de la Crimée en 2014, le soutien direct au régime de Bachar el-Assad en Syrie ou la présence grandissante des mercenaires de Wagner en Afrique, le tout combiné à des opérations d'influence, Moscou paraissait suivre fermement un cap tout en mettant en difficulté les pays occidentaux. Loin de s'impliquer dans la lutte armée, les Russes étaient au contraire parvenus à atteindre des objectifs politiques par des actions indirectes. Dans ce cadre, la guerre d'usure opposant l'Ukraine et la Russie est-elle une anomalie ?

À la suite de la chute de l'Union soviétique, la recherche stratégique russe a été l'objet d'un bouillon d'intellectuel. C'est ce dont rend compte *Pensée et culture stratégiques russes. Du contournement de la lutte armée à la guerre en Ukraine*, ouvrage, issu de sa thèse, dans lequel Dimitri Minic

**Pensée  
et culture  
stratégiques  
russes**

**Du  
contournement  
de la lutte armée  
à la guerre  
en Ukraine**

**Dimitri Minic**  
Paris, Éditions  
de la Maison des  
sciences  
de l'homme, 2023



s'intéresse à la pensée militaire russe post-soviétique en axant ses recherches sur la théorisation du contournement de la lutte armée. Son travail, sourcé et détaillé, offre de passionnantes clés de compréhension non seulement sur les concepts stratégiques russes, mais également sur le cheminement menant au 24 février 2022. Il démontre un paradoxe fascinant de la théorie militaire russe post-soviétique : ses penseurs ont créé et nourri des concepts novateurs tout en étant persuadés que ceux-ci sont mis en œuvre depuis des décennies par l'Occident, à commencer par les États-Unis. Irrigées par l'héritage soviétique (notamment l'idéologie marxiste-léniniste) et le souvenir cuisant de la guerre froide, des réflexions profondément originales sur la guerre côtoient des propos lunaires illustrant une vision du monde complotiste. Les failles sont également méthodologiques : les théoriciens russes (en grande partie des officiers généraux et des officiers supérieurs formés durant l'ère soviétique) n'hésitent pas à citer des sources déformées ou inventées de toutes pièces.

Au-delà de fournir une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de la pensée stratégique russe, cet ouvrage nourrit notre propre réflexion sur les biais qui peuvent entraver ou canaliser notre propre pensée, notre propre analyse de la guerre. Une doctrine est le produit d'une dynamique sociale. Celle de la Russie post-soviétique est marquée par l'effondrement d'un monde et la volonté de rebâtir un modèle de puissance. Qu'en est-il de la nôtre ? Cette question n'est qu'une de celles, multiples, qui surgissent en cours de lecture. La description et l'analyse des vifs débats au sein de la communauté stratégique russe à propos de la définition de la guerre sont passionnantes. Dimitri Minic nous offre un moment intellectuellement très stimulant grâce à un travail fourmillant de références qui peuvent permettre au lecteur d'aller plus loin s'il souhaite approfondir sa lecture.

Maxime Yvelin

« Je t'écris  
dans le fond  
d'un trou »  
Joël Thierry  
Presses  
universitaires  
de Rennes, 2023



Encore une correspondance de guerre, diront certains. Oui, mais cet épais volume se distingue par son ampleur (plus de six cent cinquante lettres), par la période couverte (du 8 novembre 1913 au 8 avril 1919), par le fait que son auteur traverse toute la guerre comme simple 2<sup>e</sup> classe dans l'infanterie, toujours dans des unités de première ligne, effectuant plusieurs stages qui illustrent bien l'extraordinaire évolution de la « reine des batailles » pendant le conflit (grenadier, signaleur, mitrailleur...), parce qu'il est blessé à plusieurs reprises et a séjourné plusieurs fois dans les hôpitaux de l'arrière... Bref, une « vraie » guerre, pas celle d'un « planqué ».

L'ouvrage est organisé en douze chapitres chronologiques, de l'avant-guerre (« Le service militaire, octobre 1913-juillet 1914 ») à l'immédiate après-guerre (« De l'armistice à la démobilisation, novembre 1918-avril 1919 »). Au fur et à mesure, le lecteur suit Joël Thierry pendant la bataille des frontières, en Argonne à l'hiver 1914-1915, à Vauquois en 1915, en Champagne mais aussi à l'hôpital, pratiquant la guerre des mines au milieu de l'année 1916, à Verdun pour la phase de contre-offensive française à l'automne, au Chemin des Dames au premier semestre 1917, à La Courtine, encerclant les soldats russes révoltés à l'été, à la bataille de La Malmaison à l'automne, lors de la reprise de la guerre de mouvement au début de l'année 1918, en direction de la Meuse à l'automne. Un parcours exemplaire. Et pourtant, bien qu'il reçoive deux citations, c'est toujours comme 2<sup>e</sup> classe que Joël Thierry rentre dans son village, près de Coulommiers.

Présentée par Yann Lagadec, cette correspondance est accompagnée d'un certain nombre de graphiques statistiques éloquents, comme celui qui montre les grandes phases de la guerre pour Joël Thierry : la très grande diversité de ses activités est significative (« On l'oublie trop souvent, y compris pour le

simple fantassin, la guerre n'est pas faite que des temps en première ligne »). Globalement (mais est-ce une façon de présenter les choses à ses proches restés au village, ou une attitude que l'on peut considérer comme largement partagée par d'autres soldats?), Joël Thierry semble surtout résigné; il respecte la hiérarchie et obéit aux ordres, mais ne se lance pas dans de longues diatribes patriotiques. Il attend la fin du conflit. Les opérations sont peu décrites (il raconte la guerre à son niveau de simple soldat), mais la mort et la misère sont bien présentes. Sa principale préoccupation reste le fonctionnement de l'exploitation familiale. Une correspondance, valorisée par de nombreuses notes explicatives et complémentaires, qui mérite absolument de figurer dans toute bonne bibliothèque sur la Grande Guerre.

PTE

Après *La Seconde Guerre mondiale en six batailles* (2019) et *Le Moyen-Âge en sept batailles* (2020), Gilles Haberey et Hugues Perot, tous deux officiers de l'armée de terre, poursuivent leur série de livres illustrés présentant des affrontements significatifs d'une époque ou d'une guerre. Les six batailles choisies pour l'Antiquité sont Leuctres, entre Spartiates et Thébains en 371 av. J.-C.; Gaugamèles, où Alexandre le Grand et Darius se font face en 331 av. J.-C.; Cannes, affrontement entre Carthaginois et Romains en 216 av. J.-C.; Carrhes, combat entre Romains et Parthes en 53 av. J.-C.; Teutobourg, embuscade géante des Romains par les Germains en l'an 9 de notre ère; et enfin Massada, où les Romains assiègent les Juifs en l'an 73.

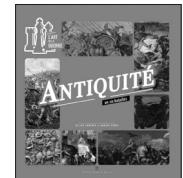
Après une introduction générale de quelques pages, fidèles à leur méthode, ils présentent chaque bataille selon un plan identique : contexte et situation générale, forces en présence et intentions des deux chefs, déroulement de l'affrontement et enseignements tactiques. Chaque analyse est accompagnée, sur une double page, d'une superbe carte inédite réalisée par Julien Peltier, infographiste qui a déjà démontré son grand talent, par exemple, dans *Infographie de la Révolution française* (Passés/Composés, 2021). En plus de ces cartes très pédagogiques, les illustrations sont nombreuses et bien choisies. S'y ajoutent des encarts présentant un soldat caractéristique tel que l'hypaspiste macédonien ou le cataphractaire (illustrations de Victor Lepointe), une arme comme le pilum (dessins de Laurent Lecocq), ainsi que les principaux « chefs à la manœuvre » (Varus et Arminius, par exemple, pour Teutobourg). Grâce à un récit très vivant et à ses cartes inédites, ce livre est à conseiller comme une excellente introduction à l'histoire militaire de l'Antiquité. Ses superbes illustrations, en partie inédites, en font également un beau cadeau à destination des amateurs d'histoire militaire.

Rémy Hémez

Lorsque l'on évoque les guerres de religion, on pense instinctivement à la Saint-Barthélemy ou à la conversion d'Henri IV et à l'édit de Nantes. Or cette longue crise ne fut pas uniquement française, loin de là, et le présent volume en présente les aspects européens. Ses huit contributeurs dressent un véritable tableau de l'Europe du XVI<sup>e</sup> siècle, des conflits confessionnels dans le Saint-Empire romain germanique à l'attitude des États italiens face à la guerre civile qui déchire la France. Ils étudient ainsi la crise dans l'Angleterre des Tudors, les oppositions entre les protestants et la Ligue dans le nord de la France, mais aussi la montée en puissance des difficultés et les sévères divisions dans le sud du royaume, la stratégie européenne du parti huguenot pour survivre puis essayer de s'imposer, le rôle moteur de la très catholique monarchie espagnole ou les révoltes dans les Pays-Bas. L'ensemble se termine

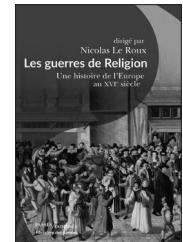
## L'Antiquité en six batailles

Gilles Haberey et Hugues Perot  
Paris, Éditions Pierre de Taillac, 2023



## Les Guerres de religion

Une histoire de l'Europe au XVI<sup>e</sup> siècle  
Nicolas Le Roux (dir.)  
Paris, Passés/Composés, 2023



sur une solide bibliographie, grâce à laquelle ceux qui souhaitent aller plus loin pourront poursuivre. En nous aidant à porter notre regard au-delà des questions franco-françaises, le livre apporte une véritable plus-value à notre connaissance de la période et de ses événements.

PTE

## Okinawa 1945

Ivan Cadeau  
Paris, Perrin/  
ministère des  
Armées, 2023



La bataille d'Okinawa, qui débute le 1<sup>er</sup> avril 1945 par le débarquement des forces américaines, s'insère dans la trajectoire finale de la guerre du Pacifique. Durant ces deux mois et demi de combats pour la conquête de l'île, prolongés par d'interminables opérations de nettoyage jusqu'à la reddition du Japon, Américains et Japonais luttent âprement. Une féroce des combats qui persuade le président Harry Truman d'employer l'arme atomique pour faire flétrir la résistance japonaise. Tout cela est clairement narré par Ivan Cadeau. Le récit suit le déroulement désormais classique de la collection « Champs de bataille » (trois parties : contexte, déroulement de la bataille, mémoire et mémoires de la bataille). Un découpage qui répond efficacement aux objectifs de la collection consistant à amener l'histoire-bataille au grand public et à prendre de la hauteur sans se laisser enfermer dans la pure narration fastidieuse des événements. D'un point de vue stylistique, il faut souligner la précision du vocabulaire militaire employé par Ivan Cadeau. Ce point de forme illustre les interactions entre les mondes militaire et universitaire, et la manière dont l'un et l'autre peuvent s'enrichir mutuellement.

Plus largement, la bataille d'Okinawa offre plusieurs prismes de réflexion. Tout d'abord, elle montre bien que les forces morales ne sont pas le fanatisme et le jusqu'au-boutisme. En dépit d'une détermination farouche, allant jusqu'aux attaques-suicides aériennes, navales et terrestres, les Japonais plient face à la machine de guerre américaine. Mais il ne faut pas réduire cette défaite à la lutte du pot de terre contre le pot de fer. En réalité, ce sont bien les forces américaines qui exploitent au mieux leurs forces morales en les combinant efficacement avec leur masse d'hommes et de matériels. Sur le plan strictement opérationnel, Okinawa constitue un cas d'étude intéressant dans la mesure où il s'agit d'une opération par nature interarmées. L'action amphibie initiale, menée conjointement par l'US Army et l'US Marine Corps, puis l'opération de conquête de l'île sont soutenues et appuyées par une force aéronavale massive. Concernant l'aspect logistique, les données citées dans l'ouvrage sont vertigineuses. Derrière le soldat américain dans son trou de combat sous la pluie, c'est une chaîne logistique d'envergure mondiale qui se déploie depuis les États-Unis jusqu'à cette île du Pacifique. Sa mise en œuvre par les planificateurs et les logisticiens américains est un tour de force majeur. *In fine*, la victoire américaine fut le fruit d'un élan constamment entretenu par le flot d'hommes, de munitions, de véhicules et de pièces détachées débarqués jour après jour sur les plages d'Okinawa. Enfin, la bataille voit l'imbrication permanente des civils et des deux armées au combat. La population paye un lourd tribut sans être réellement un objet d'attention des uns et des autres, si ce n'est pour servir de main-d'œuvre forcée ou de chair à canon pour l'armée japonaise. Le fil tiré par Ivan Cadeau au sujet de la population mène jusqu'à nos jours. La situation stratégique de l'île, entre le Japon et Taiwan, aboutit à l'installation durable de troupes américaines sur son sol, suscitant des tensions récurrentes avec la population en raison d'incidents réguliers.

*Okinawa 1945* constitue une nouvelle réussite pour la collection « Champs de bataille ». Grâce à un texte clair et précis, Ivan Cadeau emmène le lecteur au cœur de cette féroce bataille. Il livre un cas d'étude passionnant sur ce qu'est une opération interarmées soutenue dans la durée. Enfin, en ces temps où

l'interrogation sur les forces morales, non seulement des combattants mais également des non-combattants, est forte, la détermination des belligérants de cette bataille constitue un bel objet de réflexion.

Maxime Yvelin

Auteur de plusieurs ouvrages sur les questions de renseignement et d'espionnage, Sébastien Albertelli publie aujourd'hui la première biographie d'une très grande figure de la France libre, dont la carrière est brusquement brisée en 1946. Le livre est bien sûr centré sur la période de la Seconde Guerre mondiale, et l'auteur présente avec un luxe de détails le parcours de son héros, André Dewavrin, dit Passy, qui rejoint le général de Gaulle dès juin, entre 1940 et 1945 : « Passy est devenu une véritable légende bien avant la fin de la guerre et cette légende constitue un voile opaque. » Polytechnicien, capitaine de vingt-neuf ans, il est reçu par le Général le 1<sup>er</sup> juillet 1940, qui lui confie la responsabilité des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bureaux de la France libre, à construire et à organiser. Bref, tout est à faire à partir de zéro. Sans être en rien un connaisseur des services de renseignement, Passy va mettre sur pied une organisation particulièrement efficace, le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA). Une dizaine de chapitres de cet ouvrage est ainsi consacrée aux années de guerre, avec leurs aléas et leurs difficultés, dans le domaine des missions sur le continent bien sûr, mais aussi en matière de relations avec les Anglo-Saxons. On y croise des figures importantes de la France libre et de la Résistance, dont bien naturellement le colonel Rémy. Albertelli n'évacue pas des relations parfois tendues entre Passy et de Gaulle, en dépit d'une estime réciproque, ni les difficultés en termes d'effectifs et de moyens matériels, à l'origine de heurts récurrents avec les Anglais comme avec les opérationnels des FFL. Avec la libération de la métropole, la priorité devient l'Indochine et le livre est très précis sur l'organisation, les hommes, les missions de la France libre en Extrême-Orient. En avril 1945, Passy prend la tête du BCRA, réorganisé et baptisé Direction générale des études et recherches (DGER). Il quitte l'armée et se trouve confronté à une véritable campagne menée contre lui par les communistes. C'est à cette époque que commence à se nouer l'affaire des « caisses noires ». Sa vie privée est mise à nue, son train de vie ausculté, son épouse soupçonnée d'avoir eu une attitude douteuse sous l'Occupation... Il est accusé de s'être personnellement enrichi, est incarcéré mais jamais jugé... *L'Humanité* le désigne comme cagoulard. L'affaire se termine cependant en « queue de poisson » et Passy va consacrer les années suivantes à la rédaction de ses *Souvenirs*, dont la publication tient parfois du roman à épisodes. Un livre passionnant, sur une personnalité trop peu connue, dont le rôle absolument essentiel au sein de la France libre dès les premiers jours méritait indiscutablement d'être présenté dans sa globalité comme dans ses détails.

PTE

Ferdinand Foch (1851-1929), triple maréchal (de France, de Grande-Bretagne et de Pologne), est une figure centrale de la pensée militaire française. En 2023, ses réflexions structurent encore cette dernière et les trois grands principes de la guerre reconnus par l'armée française (liberté d'action, économie des moyens, concentration des forces) sont ouvertement inspirés de lui. Pourtant, qui a réellement lu Foch ? L'intérêt du présent volume est de réunir ses deux textes majeurs, les deux grandes conférences qu'il a prononcées alors qu'il était professeur à l'École supérieure de guerre – « Les principes de la guerre » (1903) et « La conduite de la guerre » (1904) –, et de les accompagner d'un important

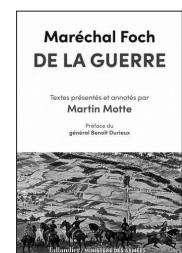
**Le Colonel Passy**  
Le maître espion  
du général de Gaulle

Sébastien Albertelli  
Paris, Tallandier,  
2023



**De la guerre**

Maréchal Foch  
Paris, Tallandier/  
ministère  
des Armées, 2023



appareil critique produit par Martin Motte, lui-même en charge de cours de stratégie à l'École de guerre. L'introduction et les notes permettent de mettre en perspective un texte centenaire dont les références peuvent parfois paraître obscures à un lecteur de 2023. Martin Motte a également fait le choix d'abréger le texte tout en introduisant des intertitres. Si cela peut choquer les puristes, cela permet de rendre accessible le propos pour des non-militaires, peu familiers du vocabulaire tactique ou de la narration potentiellement longue et pesante de combats. D'autant plus que, comme le souligne Martin Motte, le style de Foch, « abrupt et rocailleux », ne rend pas aisément l'accès au texte. Ainsi, l'appareil critique, les annexes, la bibliographie commentée ouvrent au lecteur la voie vers la pensée de Foch.

Il est passionnant de pouvoir suivre directement, mot à mot, paragraphe après paragraphe, le cheminement intellectuel de Foch, tant sur le fond que sur la forme. La première conférence est surtout un texte théorique sans être abstrait, ponctué de plusieurs exemples historiques, orienté sur la méthode de raisonnement. La seconde est un exposé où le futur maréchal de France articule sa pensée avec un cas concret, celui des combats en Alsace-Lorraine en août 1870. Il ne s'agit ni de délivrer une vérité absolue sur la guerre ni d'élaborer un système théorique définitif, mais de donner aux jeunes officiers des clés de compréhension afin de faire face le jour venu au chaos du champ de bataille. De fil en aiguille, au-delà des seuls principes, l'ensemble aide à mieux saisir l'influence de Foch dans la pensée militaire française, tout particulièrement lorsqu'il évoque le but à atteindre, c'est-à-dire la finalité du combat. Il est passionnant de placer dans le temps long les outils intellectuels employés dans les états-majors contemporains en décelant leurs origines. Cette lecture accroît la connaissance et la compréhension de notre propre culture tactique et de ses spécificités. Identifier et comprendre ces dernières aident à saisir ce qui nous lie ou nous différencient d'autres cultures tactiques. Cette étape franchie, il devient alors possible de réfléchir à leur articulation en vue de créer et d'enrichir un référentiel élargi. De sortir de ses habitudes intellectuelles, de mobiliser plus aisément ses ressources intérieures, de gagner en confiance. Face au choc de l'affrontement, dans les tourments et l'incertitude du combat, cela consolidera les forces morales du chef pour la prise de décision.

Maxime Yvelin

# SYNTHÈSES DES ARTICLES

## JACQUES TOURNIER

### LE BESOIN DE VAINCRE

Parce que le déploiement de l'univers et le processus d'évolution qui en résulte sont travaillés par des jeux aléatoires de forces violentes, l'existence des créatures vivantes, donc celle des êtres humains, revêt une dimension de combat. Leur nature d'animal désirant confère une acuité singulière au besoin qu'ont les hommes de vaincre, mais les invite aussi à en maîtriser les ressorts en faisant l'apprentissage du renoncement à leur soif de domination.

## MARC VIGIÉ

### MARSEILLE FACE À LA PESTE

Comme la guerre, l'épidémie est pour une société un moment de vérité. Elle tue, beaucoup et sans distinction. Son assaut brutal suspend le cours de l'ordinaire, confronte les croyances aux connaissances, teste la robustesse et la résilience des structures politiques, sociales, économiques, morales et culturelles. Elle exige une réaction collective. Surtout, elle pose une question essentielle : comment la vaincre ? L'exemple de la peste qui ravage Marseille et la Provence entre 1720 et 1722 le montre.

## OLIVIER HANNE

### QU'EST-CE QUE VAINCRE DANS UNE PERSPECTIVE MONOTHÉISTE ?

Les trois monothéismes formalisent différemment la dynamique qui conduit à la victoire : profondément éthique dans le judaïsme, nécessairement spirituelle dans le christianisme, multiforme dans l'islam. Pourtant, chaque mouvement religieux a su adapter, et parfois trahir, ses textes sacrés pour répondre aux circonstances historiques, sans jamais négliger l'idée d'un inachèvement de toute victoire dans le temps et dans l'Histoire.

## BEN BATHURST, JAVIER FERNÁNDEZ SÁNCHEZ, DARIO GIACOMIN ET JÉRÔME GOISQUE

### OTAN. GAGNER OU VAINCRE SELON LES DIFFÉRENTS ALLIÉS

Quatre généraux alliés, siégeant côté à côté au sein du comité militaire de l'OTAN, se sont prêtés au jeu d'une définition du mot « vaincre ». Loin des définitions académiques, leur analyse révèle le caractère profondément paradoxalement de cette notion. Finalement, qu'est-ce que vaincre ?

## YANN ANDRUÉTAN

### L'ILIADE OU LA VICTOIRE AMÈRE

En profanant le cadavre d'Hector qu'il vient de vaincre en combat singulier, Achille commet un acte terrible, précipitant Grecs et Troyens dans une montée aux extrêmes qui ne peut se terminer que par l'anéantissement de l'un ou de l'autre des adversaires. La philosophe Simone Weil montre que c'est la force qui agit à travers les héros. La force qui subjugue les vainqueurs comme les vaincus et qui conduit à faire d'autrui une chose. La force dont l'exercice peut conduire à des extrémités dangereuses, qui implique de pouvoir s'empêcher d'agir.

## **F JOHN CHRISTOPHER BARRY ENTRE FORCE ET CONSENTEMENT. DE GRAMSCI À LA « COMMUNICATION STRATÉGIQUE » AMÉRICAINE**

Après leurs victoires sur les puissances de l'Axe en 1945, les États-Unis sont devenus hégémon à l'échelle du globe, se posant en gardiens de la liberté du monde. Or, si on suit Gramsci, toute hégémonie est « cuirassée de coercition ». Aujourd'hui, alors que l'Amérique ne gagne plus de guerres majeures, le Pentagone mise sur la « communication stratégique », un champ de bataille cognitif, pour vaincre sur le terrain et dans les opinions.

## **F DANIEL RIVET VAINCRE OU RALLIER LES MAROCAINS : LE DILEMME DE LA FRANCE AU TEMPS DE LA CONQUÊTE**

Quelle méthode employer pour conquérir le Maroc et l'intégrer à l'empire que la III<sup>e</sup> République est en train de fonder ? Telle est la question qui divise la France coloniale au début du XX<sup>e</sup> siècle. Faut-il, par une politique des tribus, croquées l'une après l'autre, recourir exclusivement à la manière forte des militaires, ou bien faut-il procéder par en haut, en satellisant l'État marocain en prenant appui sur le sultan et sur son appareillage étatique encore embryonnaire, à l'instar du protectorat tunisien réalisé en 1881, comme le soutiennent les diplomates et les financiers ?

## **F XAVIER HÉLARY LA ROYAUTÉ FRANÇAISE DANS LA GUERRE DE CENT ANS : UNE VICTOIRE INÉLUCTABLE ?**

Comment Charles VII a-t-il réussi à vaincre l'ennemi anglais ? Au début de l'année 1429, rien n'était joué. Et si Jeanne d'Arc a fait pencher la balance de son côté, il est possible que, même si elle n'avait pas été là, les choses auraient quand même tourné en sa faveur. C'est peut-être que la victoire finale de la royauté française ne s'est pas jouée uniquement dans les batailles. Comment l'expliquer ? Deux personnalités, qui incarnent chacune à sa façon le courage malheureux, vont nous y aider : Jean le Bon et Jeanne d'Arc.

## **F CHRISTOPHE FURON LE ROI ET LES ÉCORCHEURS**

En 1435, la signature de la paix d'Arras met fin au conflit entre Charles VII, roi de France, et Philippe le Bon, duc de Bourgogne. En faisant cesser les opérations militaires françaises contre les territoires bourguignons, ce traité laisse de nombreux hommes de guerre sans emploi. Pour subsister, ces derniers se livrent alors à toutes sortes de pillages dans le royaume de France et sur ses marges. C'est la réforme militaire instituant les compagnies d'ordonnance qui met fin au phénomène en 1445. Au final, au terme d'un processus complexe et semé d'obstacles, l'Écorcherie permet à Charles VII de réaffirmer et de renforcer son autorité, non seulement sur les gens de guerre et leurs capitaines, mais aussi sur des princes récalcitrants.

## **F FRÉDÉRIC JORDAN PEUT-ON ENCORE RENDRE LES HONNEURS À UN VAINCU ?**

Les coutumes de la guerre, comme celle de rendre les honneurs au vaincu, semblent aujourd'hui s'effacer. Faut-il donc accepter de voir ces pratiques disparaître sous prétexte que le champ de bataille aurait changé de nature au regard des engagements de plus en plus complexes auxquels nous sommes confrontés ? Il s'agit de démontrer que nos soldats doivent continuer de se les appropier pour pouvoir vaincre.

## OLIVIER ABEL VAINCRE SANS HUMILIER

Peut-on vaincre sans humilier? La loi de la force, qui impose à l'autre l'obligation de se mesurer ou de disparaître, est barbare, et abandonne tôt ou tard les vainqueurs eux-mêmes. Comment mener la guerre en sachant qu'on ne sera pas toujours victorieux, et de manière à ce que la paix soit encore ensuite un jour possible? La force victorieuse est écrasante et dévastatrice par les passions terribles qu'elle déchaîne, car on hait et on méprise ceux à qui on a fait du mal, et les puissances de la vengeance sont insatiables. Il s'agit ici de comprendre à quelles conditions elles pourraient être apaisées.

## ÉVELYNE GAYME QUE FAIRE DES VAINCUS ?

La gestion des soldats vaincus doit s'envisager à deux moments clés: pendant et après la guerre. Durant les combats, et ce quelle que soit l'époque, il s'agit de les désarmer et de les neutraliser sans freiner l'offensive ni mobiliser trop d'hommes pour leur garde. Ils peuvent aussi permettre d'obtenir des informations, une rançon, de la main-d'œuvre. Ils sont donc rarement exécutés. Après le conflit, la question est de transformer la victoire militaire en victoire politique et en paix dont la durabilité dépend pour l'essentiel du degré de sévérité et d'humiliation imposé aux perdants.

## BRICE ERBLAND, LAURENT GARIN ET JORDAN MARTEAU INSTRUIRE POUR VAINCRE. UNE SOMME DE « PETITS RIENS »

« Ils s'instruisent pour vaincre » est la célèbre devise de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr qui accompagne les élèves-officiers de l'armée de terre depuis plus de deux siècles. Elle mérite que l'on s'y attarde. C'est ce que font ici le colonel Erbland, aujourd'hui à la tête du premier bataillon de saint-cyriens, et ses deux adjoints, en charge, entre autres, de ce qui ne peut réellement être décrit dans un inventaire de formation: l'éducation au savoir-être militaire. C'est pourtant dans cet aspect essentiel et difficilement normalisable que se trouve l'enseignement de l'esprit permettant d'aller jusqu'au bout et de vaincre.

## BERNARD BARRERA DE TOMBOUCTOU À BALARD, « UN SEUL BUT : LA VICTOIRE ! »

Pour le soldat, la victoire est l'objectif unique de sa préparation et de son engagement. Au cours de sa carrière, il peut la croiser sous plusieurs formes: celle des armes et celle des dossiers invisibles. Si la première est la plus emblématique, l'étape finale de son action, elle n'est possible que si la planification et le fonctionnement organique sont assurés dans le silence des casernes et des états-majors, que si l'adhésion des hommes est solide autour de leurs chefs. Alors, qu'est-ce que vaincre? L'exemple de la victoire remportée par la brigade Serval.

## INTERVIEW AVEC JEAN-FRANÇOIS LAMOUR VAINCRE POUR UN SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Double champion olympique de sabre, Jean-François Lamour livre dans cet entretien sa vision de ce que vaincre revêt comme réalité pour un sportif de haut niveau, permettant d'appréhender la réalité d'une préparation souvent ignorée du grand public. Il évoque l'état d'esprit qui était le sien, mais aussi la préparation, le travail, l'opiniâtreté et l'humilité qui sont nécessaires pour renforcer la volonté de vaincre l'adversaire, mais surtout soi-même, dans la quête de la victoire.

## **GILLES HABEREY** **BAIE DES COCHONS.**

### **« COMMENT AVONS-NOUS PU ÊTRE AUSSI STUPIDES ? »**

Le 19 avril 1961, l'opération Zapata de libération de l'île de Cuba s'achève en fiasco. Pire, le président Kennedy est obligé de reconnaître l'entièr responsabilité des États-Unis dans cette invasion ratée. Rapidement des erreurs de conception tactique et un défaut dans les méthodes utilisées par la CIA sont pointés du doigt. Mais l'explication de cet échec n'est-elle pas à trouver dans les conditions de la prise de décision ?

## **ANASTASIA PAILLARD** **LES ATHÉNA EN GUERRE.** **NOMS, ESPACES ET PRATIQUES RITUELLES**

Si l'on considère l'ensemble des divinités qui composent le polythéisme hellénique, la guerre est un domaine en partie circonscrit à Athéna. Partageant cette prérogative avec Arès, elle interviendrait plutôt comme stratège car détentrice de la *mètis*, l'intelligence rusée, souvent confondue avec la sagesse. Or l'aspect martial de la déesse n'a pas fait l'objet d'une attention majeure dans les études sur la religion grecque. Cet aspect mérite d'être examiné au prisme de l'ensemble des données à disposition, qu'elles soient littéraires, épigraphiques et archéologiques, afin de déterminer les modes d'action d'Athéna en tant que divinité guerrière dans l'Antiquité, de l'époque archaïque à l'époque impériale.

## **THIERRY BOUZARD** **LA MUSIQUE MILITAIRE, AGENT D'INFLUENCE**

La création des orchestres militaires ne remonte qu'à 1766, mais dès lors ceux-ci ont occupé une place considérable dans la vie culturelle française et internationale, constituant ce que l'on peut appeler un outil d'influence au service de la France. Aujourd'hui encore, ces orchestres, en particulier celui de la Garde républicaine, représentent la communauté nationale, et pas uniquement lorsque le cérémonial d'État nécessite sa présence. Retour sur une grande épopée culturelle.

# L TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH

## ■ JACQUES TOURNIER

### THE NEED FOR VICTORY

As the universe unfolds, the resulting evolutionary process is shaped by a random interplay of violent forces. Thus, the very existence of living creatures and, therefore, of human beings takes on a war-like quality. As a desirous animal, humankind has a need for victory; one that is particularly acute, but that also invites us to master its inner workings by learning to renounce our thirst for domination.

## ■ MARC VIGIÉ

### THE PLAGUE IN MARSEILLE

Much like wars, epidemics constitute a moment of truth for the societies they affect. Epidemics kill, massively and indiscriminately. Their brutal onslaught halts the course of ordinary life, challenges beliefs with knowledge and tests the resilience of political, social, moral, cultural and economic structures. What's more, they demand a collective response. Above all, epidemics pose an essential question: how can they be defeated? The plague that ravaged Marseille and Provence between 1720 and 1722 constitutes a poignant example.

## ■ OLIVIER HANNE

### WHAT IS VICTORY FROM A MONOTHEISTIC PERSPECTIVE?

The three major monotheistic religions formalize the means of securing victory in rather different ways: in Judaism, these means are profoundly ethical; in Christianity, they are necessarily spiritual; and in Islam, they are multifaceted. Yet each of these religious movements has adapted – and sometimes betrayed – its sacred texts in response to historical circumstances, without ever losing sight of the notion that all victory is, in all time and history, invariably incomplete.

## ■ BEN BATHURST, JAVIER FERNÁNDEZ SÁNCHEZ, DARIO GIACOMIN AND JÉRÔME GOISQUE

### NATO: WINNING OR DEFEATING ACCORDING TO THE ALLIES

Four Allied generals, who sit side by side on NATO's Military Committee, engaged in a rather unique exercise: to define the word "defeating". Their analysis is far removed from academic definitions, yet reveals the profoundly paradoxical nature of this concept. After all, what *does* defeating truly mean?

## ■ YANN ANDRUÉTAN

### THE *ILIADE*, OR BITTER VICTORY

By desecrating Hector's corpse after defeating him in single combat, Achilles committed a terrible act that precipitated Greeks and Trojans into an escalation of violence – one that could only end in the annihilation of one of the two sides. Philosopher Simone Weil demonstrated that heroes are in fact vessels through which force is enacted; a type of force that subjugates victors and vanquished alike, one that transforms "others" into mere "things"; a type of force that can lead to dangerous extremes and thereby implies the ability to prevent oneself from acting.

## **JOHN CHRISTOPHER BARRY** **BETWEEN FORCE AND CONSENT: FROM GRAMSCI TO AMERICAN** **“STRATEGIC COMMUNICATION”**

Following its victories over the Axis powers in 1945, the United States became a global hegemon that posed as the guardian of the world's freedom. Yet, according to Gramsci, hegemony is invariably “protected by the armor of coercion”. Today, America is no longer fighting and winning major wars. Instead, the Pentagon relies on “strategic communication”, a cognitive battlefield designed to claim victory both on the ground and in the eyes of the public.

## **DANIEL RIVET** **TO CONQUER OR TO WIN OVER THE MOROCCANS:** **FRANCE'S DILEMMA IN TIMES OF CONQUEST**

There is a question that divided colonial France in the early 20<sup>th</sup> century: how to conquer Morocco and integrate it into the empire that the Third Republic was in the process of building? Should France adopt a tribal policy, by crushing one tribe after the next and exclusively resorting to military force? Or, as diplomats and financiers argued, should it proceed from the top down, i.e. by marginalizing the Moroccan state and relying on the sultan's still-embryonic state apparatus, in a process similar to the Tunisian protectorate established in 1881?

## **XAVIER HÉLARY** **FRANCHE ROYALTY IN THE HUNDRED YEARS WAR:** **AN INEVITABLE VICTORY?**

How did Charles VII manage to defeat the English? At the start of 1429, the outcome of the war was entirely uncertain. Yet, while Joan of Arc tipped the balance in favor of Charles VII, it is indeed possible that France would still have emerged victorious without her. Perhaps the final victory enjoyed by French royalty did not only play out on the battlefield. To expand upon this, let us analyze two different personalities, both of whom embodied a form of unfortunate courage in their own way: John II of France and Joan of Arc.

## **CHRISTOPHE FURON** **THE KING AND THE ÉCORCHEURS**

The year 1435 was marked by the signing of the Treaty of Arras, which put an end to the conflict between Charles VII, King of France, and Philip the Good, Duke of Burgundy. By ending French military operations against Burgundy, the treaty left many warriors unemployed. To survive, the latter engaged in all manner of plundering throughout the kingdom of France and its surroundings, leading them to become known as the *Écorcheurs* (flayers). The military reform of 1445 finally put an end to this trend, through the creation of a standing army dubbed the “*compagnies d'ordonnance*”. After a complex process fraught with obstacles, the era of the *Écorcheurs* ultimately enabled Charles VII to reassert and reinforce his authority, not only over the warriors and their captains, but also over fractious princes.

## **FRÉDÉRIC JORDAN** **CAN THE DEFEATED STILL BE HONORED?**

The customs of war, such as honoring the defeated, seem to be dying out. Should we accept the disappearance of these practices, under the pretense that the battlefield has changed and is getting increasingly more complex? Here, the aim is to show that our soldiers, if they are to emerge victorious, must continue to make these practices their own.

## OLIVIER ABEL DEFEATING WITHOUT HUMILIATING

Is it possible to win without humiliating? The law of force, which pushes others to either measure up or disappear, is barbaric. What's more, the victors will eventually find themselves on the receiving end of this law. How, then, can we wage war while knowing that we will not always be victorious, and in such a way that peace is still possible in the aftermath? Victorious force is both overwhelming and devastating due to the terrific types of passion it unleashes; for we hate those we have wronged, and the powers of vengeance are insatiable. Here, the aim is to understand the conditions under which these forces can be appeased.

## ÉVELYNE GAYME? WHAT TO DO WITH THE DEFEATED?

How to deal with defeated enemy soldiers? This question must be considered at two key stages: during and after the war. During combat, they must be disarmed and neutralized without slowing down the ongoing offensive or mobilizing too many men to stand guard – a principle that applies throughout history. They can also be utilized in order to obtain information, ransoms or as labor. Thus, the defeated are rarely executed. After the conflict, the aim is to transform military victory into a political victory and peace, the durability of which mainly depends on the degree of severity and humiliation imposed upon the defeated.

## BRICE ERBLAND, LAURENT GARIN AND JORDAN MARTEAU TEACHING TO WIN: A SUM TOTAL OF “LITTLE NOTHINGS”

The famous motto of Saint-Cyr Military Academy translates as: “They learn to win”. The school has now trained army officer cadets for no-less than two centuries. Let us give the academy a well-deserved closer look. In this article, Colonel Erbland, who is now Head of Saint-Cyr’s First Battalion, does just that. He and his two deputies are in charge – among other things – of conveying a concept that can hardly be described in a list of training specifications: military righteousness. This essential, yet difficultly definable facet of military life forges the spirit that enables one to go all the way and claim victory.

## BERNARD BARRERA FROM TIMBUKTU TO BALARD: “A SINGLE GOAL: VICTORY!”

In a soldier’s mind, the sole objective of both their commitment and preparation is victory. Over the course of their career, they may be brought to experience victory in several forms: victory on the front, and victory in the rear. Though the former may be more emblematic, as it is the final accomplishment of military undertakings, it is only made possible through planning and the organic procedures that take place in the silence of the barracks and headquarters. What’s more, victory in arms is only possible if leaders enjoy solid support from their men. What, then, does victory truly entail? An answer can be found in the success of France’s “Operation Serval”.

## INTERVIEW WITH JEAN-FRANÇOIS LAMOUR VICTORY THROUGH THE EYES OF A TOP ATHLETE

Two-time Olympic sabre champion Jean-François Lamour shares his vision of what victory truly means to a top athlete. He gives us his insight on the reality of preparation, one that is often unknown to the public. He talks about his own state of mind, as well as the training, hard work, perseverance and humility required to strengthen one’s will in view of overcoming one’s opponent and, above all, oneself on the road to victory.

## **GILLES HABEREY**

### **THE BAY OF PIGS. "HOW COULD WE HAVE BEEN SO STUPID?"<sup>1</sup>**

On April 19, 1961, the mission to liberate the island of Cuba, dubbed "Operation Zapata", ended in disaster. Worse still, President Kennedy was compelled to acknowledge the United States' full responsibility for the failed invasion. Fingers were soon pointed at errors in America's tactical planning and the CIA's flawed methods. Could it be that this failure was in fact rooted in the conditions that surrounded the decision-making process?

## **ANASTASIA PAILLARD**

### **ATHENAE AT WAR: NAMES, PLACES AND RITUAL PRACTICES**

In Hellenic polytheism, "war" is a concept partly attributed to Athena. She shared this realm with Ares, yet Athena was more of a strategist, possessing the cunning intelligence known as *metis* – a notion often confused with wisdom. In reality, studies on Greek religion tend not to pay much attention to the goddess' martial role. This aspect deserves to be examined in light of all available data – be it literary, epigraphic or archaeological. This will allow us to determine Athena's *modi operandi* as a war-waging deity of Antiquity, from the Archaic Period to the Age of Imperialism.

## **THIERRY BOUZARD**

### **MILITARY MUSIC: A TOOL OF INFLUENCE**

The concept of military orchestras is as recent as 1766. Since then, these musical ensembles have played a major role in French and international cultural life, constituting what could be called a "tool of influence" for France. To this day, military orchestras – and particularly that of France's Republican Guard – represent the nation as a whole during state ceremonies and beyond. Let us look back on this great cultural epic.

---

<sup>1</sup>. A question supposedly uttered by President John Fitzgerald Kennedy – according to his advisor Ted Sorensen – in the aftermath of the failed Bay of Pigs landing operation.

# L BIOGRAPHIES

## LES AUTEURS

### ■ Olivier ABEL

Professeur émérite de philosophie éthique à l’Institut protestant de théologie de Montpellier, ancien membre du Comité national consultatif d’éthique, Olivier Abel a enseigné au Tchad et à Istanbul, puis à Paris de 1984 à 2014, où il a créé le Fonds Ricceur. Il est notamment l'auteur de *Pierre Bayle, les paradoxes politiques* (Michalon, 2017), *Le Vertige de l’Europe* (Labor et Fides, 2019) et *De l’humiliation* (Les Liens qui libèrent, 2022).

### ■ Bernard BARRERA

Saint-cyrien de la promotion « Général de Monsabert » (1982-1985), Bernard Barrera a servi en Bosnie et au Kosovo avant de prendre part, à la tête du 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, aux opérations Épervier et Dorca au Tchad et Licorne en Côte d’Ivoire. Commandant la 3<sup>e</sup> brigade mécanisée, il dirige la force terrestre de l’opération Serval, au Mali. Il sera ensuite directeur adjoint de la Délégation à l’information et à la communication de la Défense (DICO), sous-chef d’état-major « plans-programmes » de l’état-major de l’armée de terre (EMAT), major général de l’armée de terre (MGAT) et, enfin, inspecteur général des armées, élevé aux rang et appellation de général d’armée à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020. Il est aujourd’hui conseiller défense chez Thalès.

### ■ Ben BATHURST

Le lieutenant-général Sir Ben Bathurst est diplômé de l’université de Bristol et de l’Académie militaire royale de Sandhurst. Il a été engagé dans les Welsh Guards en 1987. Il a servi comme commandant de section d’infanterie mécanisée en Allemagne, puis comme officier des opérations au Belize avant de retourner en Allemagne en tant qu’aide de camp du commandant du 1<sup>er</sup> corps. Il a participé à trois missions en Irlande du Nord avec le régiment de défense de l’Ulster à Belfast et avec le 1<sup>er</sup> bataillon des gardes gallois. Il a également servi au sein des Nations unies en Bosnie en 1995. Il a occupé trois postes au sein du ministère de la Défense à Londres. Major, il a redéfini les besoins du Royaume-Uni en matière d’armement antiblindé terrestre. Lieutenant-colonel, il a été responsable de la politique britannique otanienne et a contribué à la planification stratégique pour l’Irak. Colonel, il a dirigé les relations publiques de l’armée. Brigadier, il a commandé le groupe de formation initiale de l’armée avant de rejoindre le quartier général de l’armée en tant que directeur de la formation de 2011 à 2014, chargé de redéfinir la formation individuelle et collective de l’armée. Il a effectué trois missions en Irak et une en Afghanistan. Parallèlement, il a été conseiller du ministre afghan de la Défense et du ministre de l’Intérieur à Kaboul dans le cadre de la FIAS et du soutien de l’OTAN. Avant d’être affecté au siège de l’OTAN en tant que représentant militaire du Royaume-Uni, il a servi pendant trois ans en tant qu’officier général commandant le district de Londres. Il a suivi la division II du Royal Military College of Science (1995), le cours de commandement et d’état-major de l’armée (1996), le cours de commandement et d’état-major

supérieur (2007) et le Royal College of Defence Studies (2015). Il est titulaire d’une maîtrise de l’université de Cranfield.

### ■ Thierry BOUZARD

Docteur en histoire, spécialiste de la musique et des chants, en particulier militaires, Thierry Bouzard est chargé de cours d’histoire de la musique militaire au sein du commandement des musiques de l’armée de terre (COMMAT). Il a notamment publié *Histoire du chant militaire français* (Grancher, 2009), *L’Orchestre militaire français, histoire d’un modèle* (Feuilles, 2019) et *Histoire des signaux d’ordonnance* (L’Harmattan, 2021).

### ■ Javier FERNÁNDEZ SÁNCHEZ

Javier Fernández Sánchez est entré dans l’armée de l’air espagnole en 1976 et fait partie de la 34<sup>e</sup> promotion de l’Académie de l’armée de l’air. En juillet 1982, il a obtenu son brevet de lieutenant, puis a été promu aux grades de capitaine (1985), de commandant (1991), de lieutenant-colonel (2000), colonel (2009), général de brigade (2012), général de division (2015) et général de corps d’armée (2017). Il a servi à la 14<sup>e</sup> escadre, Albacete AB, à la division des plans de l’état-major et au bureau du chef exécutif de l’armée de l’air ainsi qu’au commandement de la logistique et du soutien. Il a participé à la force de mise en œuvre de l’OTAN (IFOR) en tant qu’officier de liaison aérienne au Centre de coordination de l’opération aérienne ARRC Malnón. Il a acquis une grande expérience au sein de l’OTAN après ses deux affectations à la division des opérations, au commandement allié pour les opérations, au quartier général du SHAPE, en Belgique, et à la branche formation et entraînement du commandement allié pour la transformation (OG SACT), à Norfolk (États-Unis). En juillet 2009, il a été promu au grade de colonel et a pris le commandement de la 11<sup>e</sup> escadre et de la base aérienne de Mórón, où il a piloté l’*Eurofighter* et le *P-3 Orion*. Général de brigade, il est nommé chef adjoint du commandement aérien des Canaries. Général de division, il est affecté au commandement de la logistique et du soutien avant de servir comme chef des services techniques, des systèmes de communication et d’information de l’armée de l’air espagnole. Général de corps d’armée, il est vice-chef d’état-major de l’armée de l’air espagnole. En juin 2021, il est nommé représentant militaire auprès des comités militaires de l’OTAN et de l’Union européenne.

### ■ Christophe FURON

Agrégé et docteur en histoire médiévale, Christophe Furon est enseignant en lycée, chargé de cours dans le supérieur et chercheur associé au CRHIA de Nantes-Université. Il a soutenu sa thèse d’histoire médiévale « Servir le roi par les armes : Le Hire et Poton de Xaintrailles, capitaines de Charles VII » à Sorbonne-Université en 2021. Ses recherches portent sur les capitaines de Charles VII et les violences de guerre pendant la guerre de Cent Ans. Il vient de publier *Les Écorcheurs. Violence et pillage au Moyen Age. 1435-1445* (Arkhé, 2023).

### ■ Laurent GARIN

Né en 1969, le capitaine Laurent Garin est un officier rang qui a effectué une première moitié de carrière en tant que sous-officier dans l'infanterie mécanisée. Formé en tant qu'« expert véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) », il a été le premier chef de section sur VBCI et a participé à la projection de ce matériel en Afghanistan. Il a servi sur de nombreux théâtres d'opérations, notamment en Afrique, en ex-Yugoslavie, au Kosovo, en Afghanistan. Officier de Légion depuis son accession à l'épaulette, il a commandé sa compagnie au 4<sup>e</sup> régiment étranger (RE). Il est aujourd'hui officier supérieur adjoint d'un bataillon de l'ESM de Saint-Cyr.

### ■ Évelyne GAYME

Professeure agrégée d'histoire-géographie, membre de l'Association pour les études sur la guerre et la stratégie (AEGES), Évelyne Gayme a soutenu en 2002 une thèse sur « L'image des prisonniers de guerre français de la Seconde Guerre mondiale, 1940-2000 », sous la direction de Jean-Jacques Becker. Elle a publié *Les Prisonniers de guerre français. Enjeux militaires et stratégiques (1914-1918 et 1940-1945)* (Économica, 2010) et *Prisonniers de guerre. Vivre la captivité de 1940 à nos jours* (Imago, 2019).

### ■ Dario GIACOMIN

Après avoir fréquenté l'Académie navale, Dario Giacomin devient sous-marinier en 1984. Il a occupé divers postes à bord jusqu'à devenir commandant des sous-marins *Mocenigo*, *Dandolo* et *Longobardo*. Il a ensuite commandé la frégate *Grecale*, la deuxième corvette *Squadron* et le porte-avions *Giuseppe Garibaldi*. Au cours de sa carrière, il a été instructeur à l'école de commandement naval d'Augusta, en Sicile, a occupé plusieurs postes axés sur le programme des sous-marins U212A, a servi à l'état-major interarmées en tant que chef adjoint du bureau de planification stratégique, a rempli les fonctions d'attaché de défense et d'attaché naval au Royaume-Uni, en Irlande et en Islande, a été chef du service des sous-marins (y compris les responsabilités de l'état-major, du commandement opérationnel et des achats), chef d'état-major du commandement de la flotte, et chef du département de l'infrastructure et de la logistique de l'état-major général de la marine. Le 30 octobre 2018, il a été nommé secrétaire général adjoint à la défense/directeur national adjoint de l'armement. Depuis mai 2022, il est le représentant militaire italien auprès des comités militaires de l'OTAN et de l'Union européenne.

### ■ Jérôme GOISQUE

À sa sortie de Saint-Cyr (promotion « Lieutenant Tom Morel », 1987-1990), Jérôme Goisque rejoint l'école d'infanterie de Montpellier (1990-1991). Il sert ensuite au 110<sup>e</sup> régiment d'infanterie (RI), au sein de la brigade franco-allemande. Son premier déploiement extérieur se fera en 1994 dans le cadre de la mission d'observation de l'Union européenne à Sarajevo en Bosnie, comme officier de liaison au sein de l'état-major de la Force de protection des Nations unies en ex-Yugoslavie. En 1995, il rejoint le 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie puis retourne en Allemagne pour commander la première compagnie d'infanterie du 110<sup>e</sup> RI avant de servir au sein du bureau opérations instruction du régiment. Promu chef de bataillon en 2000, il devient instructeur à l'école d'infanterie de Montpellier, puis est en 2002 déployé à Pristina, au Kosovo, comme officier planification, dans l'état-major du REPFRANE au sein

de la KFOR. Il intègre ensuite la 116<sup>e</sup> promotion du Cours supérieur d'état-major et la 11<sup>e</sup> du Collège interarmées de défense. Lieutenant-colonel, il est affecté au siège de l'OTAN à Bruxelles, au sein de la division coopération et sécurité régionale de l'état-major international. En 2007, il rejoint l'état-major de la 3<sup>e</sup> brigade mécanisée comme chef du bureau opération. En 2008, il est déployé comme sous-chef d'état-major opérations de la Force Licorne en Côte d'Ivoire avant d'être promu colonel et de prendre le commandement du 126<sup>e</sup> RI à Brive-la-Gaillarde, avec lequel il sera déployé en Afghanistan à la tête du GTIA « Bison ». En 2011, il est auditeur de la 61<sup>e</sup> promotion du CHEM et de la 64<sup>e</sup> session nationale de l'IHEDN. En 2012, il est chef du bureau OTAN de l'état-major des armées à Paris. En 2016, il est nommé secrétaire général de l'état-major du commandement des forces terrestres à Lille. Général de brigade en 2018, il sert en tant qu'ACOS J3 au commandement des forces interarmées alliées à Brunssum aux Pays-Bas. En 2020, il est nommé chef d'état-major du général commandant le quartier général du corps de réaction rapide-France, à Lille, et est promu général de division le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Général de corps d'armée le 31 août 2022, il prend la fonction de représentant militaire et de la défense auprès de l'OTAN et de l'Union européenne.

### ■ Gilles HABEREY

Gilles Haberey a fait le choix de l'infanterie à l'issue de sa scolarité à Saint-Cyr. Affecté à plusieurs reprises en corps de troupe, en école et en état-major opérationnel, il prend le commandement du 92<sup>e</sup> régiment d'infanterie de 2010 à 2012 avant de rejoindre l'état-major de l'armée de terre où il occupe des fonctions au bureau Plans, puis dirige le bureau Emploi. Il a été déployé dans le cadre d'une douzaine d'opérations extérieures, notamment dans le Golfe, à plusieurs reprises dans les Balkans, en Afrique, au Liban, en Afghanistan et récemment au Mali. Après avoir été chef d'état-major au Centre de doctrine et d'enseignement du commandement, puis, général de brigade, commandant adjoint du Commandement du territoire national (COMTN), il est aujourd'hui adjoint au chef du Service historique de la défense (SHD). Passionné d'histoire militaire, docteur au Centre Thucydide, il a publié plusieurs ouvrages, en particulier liés à la tactique générale, dont certains ont été primés. Les plus récents : *Qui ose vaincra* (Pierre de Taillac, 2021) et *L'Antiquité en six batailles* (Pierre de Taillac, avril 2023).

### ■ Olivier HANNE

Agréé d'histoire, docteur en histoire médiévale (HDR), professeur d'université (qualifié) Olivier Hanne est chercheur au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de l'université de Poitiers, spécialiste du monde religieux, en particulier musulman. Il enseigne actuellement à l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Son dernier ouvrage : *Papes en guerre ! La papauté et la violence armée au Moyen Âge* (Presses universitaires Rhin et Danube, 2023).

### ■ Xavier HÉLARY

Xavier Hélary est professeur à Sorbonne-Université et directeur d'études à l'École pratique des hautes études. Ses recherches portent sur l'histoire de la guerre dans les derniers siècles du Moyen Âge. Il a notamment publié *Jeanne d'Arc. Histoire et dictionnaire* (avec Philippe Contamine et Olivier Bouzy, Robert Laffont, « Bouquin », 2012) et *L'Armée du roi de France. La guerre de Saint Louis*

à *Philippe le Bel* (Perrin, 2012), et contribué à l'*Histoire militaire de la France* (Perrin/ministère des Armées, 2018), parue sous la direction d'Hervé Drévillon et Olivier Wiewiorka.

#### Frédéric JORDAN

Saint-cyrien et breveté de l'École de guerre, le colonel Frédéric Jordan a servi dans l'artillerie et a été engagé dans diverses opérations extérieures, en ex-Yugoslavie, en Afrique, en Afghanistan et en Irak. Il a ainsi commandé un groupement tactique interarmes (GTIA) au Tchad et au Niger en 2014 ainsi que la Task Force Wagram en 2017 et 2018. Après avoir servi au Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO), été titulaire de la chaire de tactique générale de l'armée de terre puis secrétaire général d'état-major au Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC), il est aujourd'hui chef d'état-major de l'état-major de force interarmées (EMFIA). Enfin, il est l'auteur de deux ouvrages dont *Pour le succès des armes de la France* (Economica, 2020), qui a reçu le Prix Edmond Fréville-Pierre Messmer de l'Institut de France.

#### Jean-François LAMOUR

Jean-François Lamour est un ancien sportif de haut niveau, double champion olympique au sabre à Los Angeles (1984) et à Séoul (1988), et porte-drapeau de la délégation française aux Jeux de Barcelone en 1992. Après avoir mis un terme à sa carrière sportive, il entre en politique et devient conseiller aux sports de la mairie de Paris, rôle qu'il occupe à partir de 1995 au palais de l'Élysée auprès du président Jacques Chirac, avant de devenir en 2002, et jusqu'en 2007, ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. Dans le même temps, il est également vice-président de l'Agence mondiale anti-dopage. De juin 2007 à 2017, il siège à l'Assemblée nationale en tant que député de la 13<sup>e</sup> circonscription de Paris. Il est aujourd'hui vice-président du groupe Ovalto, présidé par Jacky Lorenzetti.

#### Jordan MARTEAU

Saint-cyrien de la promotion « Capitaine de Cacqueray » (2009-2012), le chef de bataillon Jordan Marteau est actuellement instructeur au 1<sup>er</sup> bataillon de France, en charge de l'entraînement militaire de la promotion « Colonel Le Cocq ». Il a effectué sa première partie de carrière au sein du 2<sup>e</sup> régiment étranger d'infanterie (REI) de 2013 à 2021. Projeté à plusieurs reprises, il a notamment été engagé en Centrafrique en 2015 comme chef de section et dans la bande sahélio-saharienne en 2021 comme commandant d'unité.

#### Anastasia PAILLARD

Anastasia Paillard est doctorante à l'université de Lille (UMR 8164-HALMA) depuis 2019, et attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'université de Montpellier depuis septembre 2023. Ses recherches portent sur le polythéisme hellénique, et plus particulièrement sur les espaces et les cultes consacrés à Athéna aux époques archaïque et classique.

#### Daniel RIVET

Professeur émérite de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, ancien directeur de l'Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman (IISMM) rattaché à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Daniel Rivet est spécialiste du Maghreb à l'époque coloniale. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages, dont *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc*,

*1912-1925* (L'Harmattan, 1988), *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation* (Hachette littérature, 2002) et *Islam et politique au xx<sup>e</sup> siècle* (La Découverte, 2022).

#### Marc VIGIÉ

Ancien élève de l'École normale supérieure (Saint-Cloud), agrégé d'histoire, habilité à diriger des recherches en histoire moderne, Marc Vigié a été professeur dans l'enseignement secondaire (1981-1993) et chargé de cours à l'université Paris-X-Nanterre avant d'exercer des fonctions d'inspecteur d'académie — inspecteur pédagogique régional dans les académies d'Orléans-Tours et de Versailles jusqu'à son départ à la retraite en 2018. À Versailles, il a été responsable du Trinôme Éducation-Défense, référent mémoire et citoyenneté, et responsable du comité académique du Centenaire de la Première Guerre mondiale. Il a publié de nombreux ouvrages et articles scientifiques ou didactiques. Il a aussi contribué à plusieurs colloques nationaux ou européens consacrés à l'enseignement de sa discipline dans ses rapports avec les enjeux des sociétés contemporaines.

## LE COMITÉ DE RÉDACTION

### ■ Yann ANDRUÉTAN

Issu de l'École du service de santé des armées (ESSA) Lyon-Bron, le médecin en chef Yann Andruétan a servi trois ans au 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs d'Épinal, avec lequel il a effectué deux missions au Kosovo en 2000 et 2002. Il a ensuite rejoint l'IA Desgenettes afin d'effectuer l'assistantat de psychiatrie. En 2008, il est affecté à l'IA Sainte-Anne de Toulon comme médecin-chef adjoint du service de psychiatrie. En 2009, il a effectué un séjour en Afghanistan. Chef du service psychologique de la Marine jusqu'à l'été 2021 puis coordinateur national du service médico psychologique des armées, il est aujourd'hui chef du bureau stratégie, relation et transformation hospitalière à la Direction des hôpitaux des armées. Il est aussi titulaire d'un master 2 en anthropologie.

### ■ Jean ASSIER-ANDRIEU

Né en 1982, le commissaire en chef de deuxième classe Jean Assier-Andrieu entre à l'École militaire supérieure d'administration et de management (EMSAM) de l'armée de terre en 2006 (promotion « Intendant général Bally »), après des études de droit à la faculté de Montpellier. Il a principalement servi au sein d'unités parachutistes, en tant que directeur administratif et financier du 2<sup>er</sup> régiment étranger de parachutistes, puis au sein de l'état-major tactique du 2<sup>er</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine. Avec ces unités, il a participé à des engagements opérationnels (Afghanistan) et à des missions de coopération internationale. Il occupe de 2013 à 2016 le poste de chef du bureau finances de la direction du commissariat d'outre-mer de La Réunion-Mayotte, avant de rejoindre la direction des affaires financières du ministère des Armées en tant que chef de section synthèse. Il intègre la 28<sup>e</sup> promotion de l'École de guerre en 2018. Après avoir servi à l'EMA de 2019 à 2021, il est actuellement affecté à la représentation militaire française auprès de l'OTAN et de l'Union européenne en tant que chef de cabinet. Il a publié *La Trace du soldat. Recherche d'une narration* (Éditions de l'École de guerre, 2021) et *Militaire. Pour quoi faire ?* (DSN/Solidarité Défense, 2021).

### ■ Yves AUNIS

Saint-Cyrien de la promotion « Colonel Cazeilles » (1995-1997), le colonel Yves Aunis a servi successivement au 3<sup>er</sup> RIMA, au RIMA-P, au 8<sup>er</sup> RPIMA et au 3<sup>er</sup> RPIMA qu'il a commandé de 2018 à 2020. Il a été engagé à plusieurs reprises en opération dans les Balkans et en Afrique. Il a également servi au Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, en mobilité extérieure au ministère de l'Intérieur, à l'état-major de l'armée de terre ainsi qu'au Centre de planification et de conduite des opérations à l'état-major des armées. Il est actuellement en charge des relations extérieures de l'armée de terre. Il est diplômé de Sciences-Po Paris et ancien auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

### ■ John Christopher BARRY

Né à New York, diplômé d'histoire et de sciences politiques aux États-Unis (UCLA et NYU), de philosophie et de sociologie de la défense, et d'études stratégiques en France (Paris-X et EHESS), John Christopher Barry a co-animé durant plusieurs années un séminaire de recherche intitulé « La globalisation sécuritaire » à l'EHESS et été chargé de cours

à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Il a soutenu en 2022 une thèse en études politiques à l'EHESS intitulée « Violence, sacrifice et légitimité. Le cas américain, 1945-2021 », à paraître en 2024 sous le titre provisoire de *Requiem pour un empire*.

### ■ Marc-Antoine BRILLANT

Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et de l'École de guerre, titulaire du mastère spécialisé « Business performance management » de l'ESCP, le lieutenant-colonel Marc-Antoine Brillant est actuellement chef du service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères (*Virginiuum*), le service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères rattaché au secrétariat général de défense (SGDSN). Dans ses affectations précédentes, il a notamment commandé des unités de combat en Afghanistan et au Liban, avant de servir comme analyste performance opérationnelle pour l'armée de terre puis, plus récemment, comme chef des opérations d'un groupement tactique de sept cents hommes au Sahel. Il a coécrit avec Michel Goya *Israël contre le Hezbollah. Chronique d'une défaite annoncée* (Éditions du Rocher) ainsi que de nombreux articles pour la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue Défense nationale et Stratégique*.

### ■ Nelly BUTEL

Après un début de carrière dans les métiers du livre, Nelly Butel a entamé des études de théologie protestante, puis rejoint, en septembre 2016, l'aumônerie protestante aux armées.

### ■ Bénédicte CHÉRON

Bénédicte Chéron est historienne. Elle a fait sa thèse sur le cinéma de Pierre Schoendoerffer, soutenue à la Sorbonne (Paris-IV) en 2012, et a publié *Pierre Schoendoerffer* (CNRS Éditions) en 2012, rééditée en collection de poche (Biblis) en 2015. Chercheuse partenaire au SIRICE (UMR 8138), maître de conférences à l'Institut catholique de Paris, elle mène ses recherches sur le traitement médiatique du fait militaire français (médias d'information, reportages, documentaires et fictions) et sur les relations armées-société. Elle fait régulièrement bénéficier de son expertise des organismes dépendant du ministère des Armées. Elle a aussi publié « L'Image des militaires français à la télévision, 2001-2011 » (IRSEM, 2012), ainsi que de nombreux articles et chapitres d'ouvrages collectifs sur ses sujets de recherche. *Le Soldat méconnu. Les Français et leurs armées : état des lieux* est paru à l'automne 2018, chez Armand Colin.

### ■ Patrick CLEROY

Élève au collège militaire de Saint-Cyr-l'École puis à l'École du service de santé des armées de Bordeaux, le docteur Patrick Cleroy, médecin chef des services (2S), a été médecin d'unité pendant quatre années au profit de régiments de la 9<sup>e</sup> division d'infanterie de marine. Il a participé à plusieurs opérations qui l'ont amené à intervenir sur des théâtres extérieurs en Afrique centrale, en Guyane, en ex-Yougoslavie, en Afghanistan, au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Il est professeur de médecine à l'École du Val-de-Grâce et fut, de 2010 à 2015, titulaire de la chaire de psychiatrie et de psychologie clinique appliquée aux armées. Il est l'auteur de publications sur les thèmes du soutien psychologique des forces – *Les Psy en intervention* (Doin, 2009) – et de la prise en charge des vétérans – *Le Syndrome de Lazare. Traumatisme psychique et destinée* (Albin Michel, 2007), *Dix semaines à Kaboul. Chroniques*

d'un médecin militaire (Steinkis, 2012). Ses derniers ouvrages : *L'Effet Lucifer. Des bourreaux ordinaires* (CNRS éditions, 2013), *Traumatismes et blessures psychiques* (Lavoisier Médecine, 2016), *Les Pouvoirs de l'esprit sur le corps* (Odile Jacob, 2018), *Vérité ou mensonge* (Odile Jacob, 2021) et *Le Hasard enchanté et les forces de l'espoir* (Odile Jacob, 2022).

### ■ Jean-Luc COTARD

Saint-cyrien ayant servi dans l'arme du génie, le colonel (er) Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la communication après avoir servi en unité opérationnelle et participé à la formation directe de saint-cyriens et d'officiers en général. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, d'un DESS de techniques de l'information et du journalisme, et a réfété, dans le cadre d'un diplôme universitaire à l'Institut français de la presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1989 à 1999. Il a servi en Bosnie en 1992-1993, au Kosovo en 2001 (Mitrovica) et 2008 (Pristina), ainsi qu'en Côte d'Ivoire en 2005-2006. Après avoir eu des responsabilités au SIPRA-Terre, il a conseillé le général commandant la région terre Nord-Est. Il a choisi de quitter l'uniforme en 2010, pour créer son entreprise de communication spécialisée dans la communication de crise.

### ■ Catherine DURANDIN

Catherine Durandin est historienne et écrivain. Après de nombreux ouvrages consacrés à la France, aux relations euro-atlantiques et à la Roumanie, elle s'oriente vers une recherche portant sur la mémoire des Français et leur relation à la guerre, avec un roman, *Douce France* (Le Fantoscope, 2012), puis *Le Déclin de l'armée française* (François Bourin, 2013). Après, notamment, *La Guerre froide* (PUF, « Que sais-je ? », 2016), elle a récemment co-publié *1918. Nation et révolutions. Roumanie, Bessarabie, Transylvanie* (L'Harmattan, 2022) et *Ma Roumanie communiste* (L'Harmattan, 2023).

### ■ Brice ERBLAND

Né en 1980, le colonel Brice Erbland est un officier saint-cyrien qui a effectué son début de carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). Chef de patrouille et commandant d'unité d'hélicoptères de combat *Tigre* et *Gazelle*, il a été engagé plusieurs fois dans la corne de l'Afrique, en Afghanistan et en Libye. Il a ensuite servi au cabinet du ministre de la Défense, avant de rejoindre l'École militaire pour sa scolarité de l'École de guerre. Après une formation d'ingénieur d'essais en vol à l'École du personnel navigant d'essais et de réception (EPNER) à Istres, il a été affecté au cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre en mobilité extérieure à l'audit de la SNCF, puis au 1<sup>er</sup> RHC comme chef BOI. Il est aujourd'hui commandant de bataillon de l'ESM de Saint Cyr. Il a publié en 2013 un livre de témoignages et de réflexions sur ses opérations intitulé *Dans les griffes du Tigre* (Les Belles Lettres), qui a reçu le prix L'Épée et la Plume, le prix spécial de la Saint-Cyrienne et la mention spéciale du prix Erwan Bergot, et, en 2018, « Robots tueurs ». *Que seront les soldats de demain ?* (Armand Colin).

### ■ Hugues ESQUERRE

Saint-cyrien, breveté de l'École de guerre, Hugues Esquerre a servi vingt ans dans les troupes de marine jusqu'au grade de lieutenant-colonel. Ancien auditeur de la 10<sup>e</sup> promotion du Cycle des hautes études pour le développement économique (CHEDE), il est aujourd'hui

inspecteur des finances. Sociétaire de l'association des écrivains combattants, il est l'auteur de *La Société créole au travers de sa littérature* (SdE éditions, 2005), *Replacer l'armée dans la nation* (Economica, 2012), *Dans la tête des insurgés* (éditions du Rocher, 2013), ouvrage pour lequel il a reçu en 2015 le prix L'Épée et la Plume, et *Quand les finances désarment la France* (Economica, 2015).

### ■ Isabelle GOUGENHEIM

Diplômée de Sciences-Po Paris, ancienne élève de l'ENA (promotion « Solidarité »), Isabelle Gougenheim a travaillé durant plus de vingt ans dans l'audiovisuel public, au CSA puis à France 3, puis a dirigé l'ECPAD, centre des archives et de production audiovisuelle du ministère de la Défense pendant six ans. Auditrice de l'IHEDN, présidente de la 53<sup>e</sup> session nationale, membre du bureau de l'AAIHEDN, elle a également travaillé dans la coopération internationale et la gestion des crises (SGDN et ministère des Affaires étrangères). Après avoir été en charge pendant trois ans de la promotion des femmes dans l'activité économique et les nouvelles technologies au ministère du Droit des femmes, elle a travaillé dans les structures en charge des politiques publiques de l'économie sociale et solidaire (ESS), au sein de la direction générale du Trésor du ministère des Finances et au ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle est aujourd'hui administratrice générale au secrétariat général du ministère des Finances. Possédant de longue date un fort engagement associatif bénévole, elle a été élue en 2013 à la présidence d'IDEAS.

### ■ Frédéric GOUT

Entré à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1988, breveté de l'enseignement militaire supérieur, le général de corps d'armée Gout a passé la majeure partie de sa carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). À l'issue d'une mobilité externe au ministère des Affaires étrangères et d'un poste au sein du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre, il prend le commandement du 5<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat de 2011 à 2013. Il est ensuite auditeur de la 63<sup>e</sup> session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 66<sup>e</sup> session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), puis assistant spécial du président du Comité militaire de l'OTAN à Bruxelles. Après avoir servi à l'état-major des armées, il a commandé la 4<sup>e</sup> brigade aérocombat, puis été officier général « haut encadrement militaire » de l'armée de terre. Depuis le 1<sup>er</sup> août 2023, il est général inspecteur de l'armée de terre. Il a publié *Libérez Tombouctou ! Journal de guerre au Mali* (Tallandier, 2015).

### ■ Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, le colonel (er) Michel Goya a été officier dans l'infanterie de marine de 1990 à 2014. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique puis il intègre, en 2003, le Collège interarmées de défense. Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres (CDEF), il est assistant militaire du chef d'état-major des armées de 2007 à 2009. Il a dirigé ensuite le domaine « nouveaux conflits » au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), puis le bureau recherche du CDEF, avant de quitter l'institution pour se consacrer à l'enseignement et à l'écriture. Titulaire d'un doctorat d'histoire, il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Res Militaris. De l'emploi des forces armées au XXI<sup>e</sup> siècle* (Economica, 2010), de *La Chair et l'Acier. L'invention de la guerre*

*moderne, 1914-1918* (Tallandier, 2004, rééd., 2014), *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail* (Tallandier, 2014), *Les Vainqueurs. Comment la France a gagné la Grande Guerre*, (Tallandier 2018), *S'adapter pour vaincre. Comment les armées évoluent* (Perrin, 2019), *Le Temps des guépards. La guerre mondiale de la France. De 1961 à nos jours* (Tallandier, 2022) et avec Jean Lopez, *L'Ours et le Renard. Histoire immédiate de la guerre en Ukraine* (Perrin, 2023). Il a obtenu trois fois le prix de l'Épaulette, puis le prix Sabatier de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense et le prix Edmond Fréville de l'Académie des sciences morales et politiques.

### ► Rémy HÉMEZ

Né en 1980, le colonel Rémy Hémez est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme du génie où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3<sup>e</sup> régiment du génie. Il a été engagé en opérations extérieures en Côte d'Ivoire et au Liban. Il a ensuite servi à l'état-major de force n°1 et a suivi la scolarité de l'École de guerre (2013-2014). De 2015 à 2017, il a été détaché en tant que chercheur au sein du Laboratoire de recherche sur la défense (LRD) de l'Institut français des relations internationales (IFRI). Il a servi de nouveau au 3<sup>e</sup> régiment du génie en tant que chef du bureau opération et instruction (boi) de 2018 à 2020 avant d'en prendre le commandement à l'été 2022 après un passage à l'Inspection de l'armée de terre. Il est l'auteur de nombreux articles et études portant sur la stratégie, la tactique, l'histoire militaire et la Corée du Sud. Il a récemment publié *Les Opérations de déception. Ruses et stratagèmes de guerre* (Perrin, 2022).

### ► Haïm KORSIA

À sa sortie du séminaire israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haïm Korsia termine son parcours universitaire par un DEA à l'École pratique des hautes études en 2003. Jusqu'en 2004, il est directeur de cabinet du grand rabbin de France. Il est aumônier en chef des armées, aumônier en chef de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administrateur national du Souvenir français et secrétaire général de l'Association du rabbinate français. En juin 2014, il est élu grand rabbin de France (il est réélu en juin 2021) et le 15 décembre de la même année membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Derniers ouvrages parus : *Gardien de mes frères, Jacob Kaplan* (Édition Pro-Arte, 2006), *À corps et à Toi* (Actes Sud, 2006), *Être Juif et français : Jacob Kaplan, le rabbin de la République* (Éditions Privé, 2005), *Les Enfants d'Abraham. Un chrétien, un juif et un musulman dialoguent* (avec Alain Maillard de La Morandais et Malek Chebel, Presses de la Renaissance, 2011) et *Réinventer les aurores* (Fayard, 2020).

### ► François LECOINTRE

Né en 1962, le général d'armée (2S) François Lecointre est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien (promotion « Général Monclar »), il appartient à l'arme des troupes de marine où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine et au 5<sup>e</sup> régiment interarmées d'outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995),

et a ensuite servi à l'état-major de l'armée de terre, au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Il a commandé le 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine stationné à Vannes et à ce titre le groupe tactique interarmes 2 (GTIA2) en République de Côte d'Ivoire d'octobre 2006 à février 2007. Ancien auditeur puis directeur de la formation au Centre des hautes études militaires (CHEM), il a été jusqu'à l'été 2011 adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis a commandé la 9<sup>e</sup> brigade d'infanterie de marine jusqu'à l'été 2013. Officier général synthèse à l'état-major de l'armée de terre jusqu'au 31 juillet 2014 puis sous-chef d'état-major « performance et synthèse » à l'EMAT et chef du cabinet militaire du Premier ministre, il était chef d'état-major des armées (CEMA) jusqu'en juillet 2021. Il est aujourd'hui grand chancelier de la Légion d'honneur. Il a été directeur de la revue en 2016 et 2017 et a, dans ce cadre, dirigé *Le Soldat. XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle* (Gallimard, « Folio », 2018).

### ► Éric LETONTURIER

Après des études en histoire, en sociologie et en philosophie, Éric Letonturier est actuellement maître de conférences en sociologie à l'université Paris-Descartes-Sorbonne et chercheur au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS/UMR 8070). Il a été responsable du RT8 (sociologie du milieu militaire) à l'Association française de sociologie (AFS) et chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre (2001-2003). Il est par ailleurs responsable chez CNRS Éditions des collections « Les Essentiels d'Hermès » et « CNRS communication ». Ses travaux portent sur les articulations existant entre les dimensions culturelles et organisationnelles au sein de l'institution militaire, mais également, de façon pluridisciplinaire, sur la communication, notamment sur le concept de réseau. Dernier ouvrage paru : *Guerre, armées et communication* (CNRS Éditions, 2017).

### ► Thierry MARCHAND

À l'issue de sa scolarité à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1987 (promotion « Général Monclar »), Thierry Marchand rejoint la Légion étrangère au 2<sup>e</sup> régiment étranger d'infanterie (REI) de Nîmes. Il est engagé en République centrafricaine (REFO) en 1989 et en Guyane en 1990. Il participe à l'opération Daguet en Arabie saoudite et en Irak (septembre 1990-avril 1991), à l'opération Iskoutir en République de Djibouti puis est engagé par deux fois en Somalie (opérations *Restore Hope* en 1992 puis ONU-SOM II en 1993). Il prend part à l'opération Épervier en 1994, à la Force de réaction rapide en Bosnie en 1995, puis ce sera le Gabon et la République centrafricaine (opération Almandin II) en 1996 et le Kosovo (KFOR) en 2003. Affecté au cabinet du ministre de la Défense entre 2003 et 2006 (cellule terre du cabinet militaire), il est promu au grade de colonel en 2005. Entre 2006 et 2008 il commande la 13<sup>e</sup> DBLE à Djibouti. De 2008 à 2009, il est auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Il est ensuite affecté pour une année au Centre interarmées de concepts et de doctrines (CICDE) avant de rejoindre en 2010 la Délégation aux affaires stratégiques en qualité de sous-directeur aux questions régionales. En 2012, il est chef de la cellule relations internationales du cabinet militaire du ministre de la Défense. Nommé général de brigade le 1<sup>er</sup> août 2014, puis général de division le 1<sup>er</sup> avril 2018, il a été en charge du recrutement au sein de la Direction des ressources humaines de l'armée de terre avant de prendre le commandement des forces armées en Nouvelle-Calédonie jusqu'à l'été 2018. Général de corps

d'armée, il est Directeur de la coopération de sécurité et de défense (Quai d'Orsay) avant de quitter le service actif le 1<sup>er</sup> octobre 2022 pour prendre les fonctions d'ambassadeur de France au Cameroun.

#### ■ Jean-Philippe MARGUERON

À sa sortie de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1978, le général d'armée (2S) Margueron choisit l'artillerie antiaérienne. Il y occupe tous les grades et sert tour à tour en métropole, en outre-mer et en opérations extérieures. Promu colonel en 1997, il commande le 54<sup>e</sup> régiment d'artillerie stationné à Hyères, avant d'être responsable du recrutement pour la région parisienne et l'outre-mer au tout début de la professionnalisation des armées. Auditeur de l'Institut des hautes études de la Défense nationale en 2001, il est ensuite conseiller militaire au cabinet du ministre de la Défense durant trois ans avant de commander, comme officier général, la 7<sup>e</sup> brigade blindée de Besançon. Chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre jusqu'en 2008, il est promu général inspecteur de la fonction personnel, avant d'être nommé major général de l'armée de terre, en charge notamment de la conduite des restructurations de 2010 à 2014. Général d'armée, inspecteur général des armées auprès du ministre de la Défense en 2015, il a ensuite rejoint la Cour des comptes comme conseiller maître en service extraordinaire. Il a été directeur de la revue de 2008 à 2015.

#### ■ Anaïs MEUNIER

Diplômée en arts plastiques, ancienne bibliothécaire, Anaïs Meunier est analyste au Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN). Longtemps comédienne (Ath'liv et compagnie Kislorod), elle a beaucoup travaillé sur la question du livre vivant. Cette pratique spécifique de lecture, jeu et créations sonores nourri aujourd'hui sa production des Podcasts *Signal sur bruit* et *Les fils de la bagarre, témoignages de la vie militaire*.

#### ■ Jean MICHELIN

Né en 1981, le colonel Jean Michelin est saint-cyrien et officier d'infanterie. Chef de section au 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs puis commandant de compagnie au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, il a servi en opérations au Kosovo, au Liban, en Guyane et en Afghanistan avant de rejoindre le Corps de réaction rapide-France. Après avoir effectué sa scolarité de l'École de guerre au sein de l'us Army Command and General Staff College, à Fort Leavenworth (Kansas), il a servi deux ans comme plume du général d'armée aérienne Denis Mercier, commandeur allié de la transformation de l'OTAN, à Norfolk (Virginie). Il a rejoint en 2018 le pôle rayonnement de l'armée de terre, à Paris puis a servi au sein de 92<sup>e</sup> régiment d'infanterie comme chef 80i. Après un an à l'état-major de l'armée de terre, il commande aujourd'hui le 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs (Épinal). En 2017, il a publié *Jonquille* aux éditions Gallimard, récit en forme de galerie de portraits de son expérience de commandant de compagnie en Afghanistan, ouvrage qui a reçu le Prix des cadets en juillet 2018, et, en 2022, un roman *Ceux qui restent aux Éditions Héloïse d'Ormesson*.

#### ■ Marie PEUCELLE

Née en 1984, le lieutenant-colonel Marie Peucelle est saint-cyrienne et officier du génie. Elle a effectué ses premières années de chef de section et de commandement d'unité à l'unité d'instruction et d'intervention de la Sécurité civile n°1, avec laquelle elle est intervenue en France et à l'étranger lors de catastrophes naturelles ou

technologiques. En 2017, elle a rejoint la cellule stratégie du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre. Brevetée de l'École de guerre (29<sup>e</sup> promotion) à l'été 2022, elle a servi au commandement des formations militaires de la sécurité civile (COMFORMISC) au ministère de l'Intérieur. Elle est depuis le 1<sup>er</sup> août 2023 chef 80i de l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 7 (UIISC 7).

#### ■ Hervé PIERRE

Né en 1972, Hervé Pierre est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur, il a suivi aux États-Unis la scolarité de l'us Marines Command and Staff College en 2008-2009. Titulaire de diplômes d'études supérieures en histoire (Sorbonne), en philosophie (Nanterre) et en science politique (IEP de Paris), il est l'auteur de trois ouvrages : *L'Intervention militaire française au Moyen-Orient 1916-1919* (Éd. des Écrivains, 2001), *Le Hezbollah, un acteur incontournable de la scène internationale ?* (L'Harmattan, 2009) et, avec Roland Beaufre, *Le Général Beaufre. Portraits croisés* (Éditions Pierre de Taillac, 2020). Ayant effectué l'essentiel de sa carrière dans l'infanterie de marine, il a servi sur de nombreux théâtres d'opérations, notamment en Afghanistan (Kapisa en 2009, Helmand en 2011), et a été officier rédacteur des interventions du général major général de l'armée de terre. De 2013 à 2015, il a commandé le 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine (Vannes) avec lequel il a été engagé, à la tête du groupement tactique interarmes « Korigan », au Mali (2013) puis en Centrafrique (2014). Après avoir dirigé la cellule stratégie politique du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre de 2015 à 2017, il est auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) avant de servir au cabinet militaire du Premier ministre de 2018 à 2021 puis d'être le représentant de Barkhane auprès de la force conjointe du G5 Sahel. Général de brigade, il a pris à l'été 2022 le commandement de la 9<sup>e</sup> brigade d'infanterie de marine.

#### ■ Emmanuelle RIOUX

Historienne, auteur de différentes publications sur les zazous pendant la Seconde Guerre mondiale, Emmanuelle Rioux travaille dans l'édition depuis 1990. Elle a été secrétaire de rédaction à la revue *L'Histoire*, directrice de collection « Curriculum » chez Liana Levi et responsable éditoriale à l'Encyclopædia Universalis. Elle a également mis son savoir faire au service de la Mission pour le bicentenaire de la Révolution française, du Festival international du film d'histoire de Pessac, de l'Association pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil d'État et des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Elle est aujourd'hui chargée de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de terre, directrice de la rédaction et rédactrice en chef de la revue *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*.

#### ■ Didier SICARD

Après des études de médecine, Didier Sicard entre dans la filière des hôpitaux de Paris : externat, internat, clinicat, nomination comme praticien hospitalier. Professeur agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créera, avec Emmanuel Hirsch, l'Espace éthique de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux à la tête du Comité consultatif national d'éthique, institution qu'il préside jusqu'en février 2008 et dont il est aujourd'hui président d'honneur. Il a notamment publié

*La Médecine sans le corps* (Plon, 2002), *L'Alibi éthique* (Plon, 2006) et, avec Georges Vigarello, *Aux origines de la médecine* (Fayard, 2011). Depuis 2008, il préside le comité d'experts de l'Institut des données de santé.

### ► **Joséphine STARON**

Docteure en philosophie politique (Sorbonne université), Joséphine Staron a soutenu une thèse en juin 2020 intitulée « Solidarité intra-européenne : questions de principes et stratégie d'application pour une refondation du projet européen ». Directrice des études et des relations internationales du think tank Synopia, le laboratoire des gouvernances, elle publie régulièrement des articles de vulgarisation de ses recherches dans la presse écrite ainsi que dans des revues universitaires. Elle est également auditeur civil de l'École de guerre terre (136<sup>e</sup> promotion) et jeune auditeur de l'IHEDN (113<sup>e</sup> cycle).

### ► **Jacques TOURNIER**

Ancien élève de l'École polytechnique (1976), de l'École nationale des beaux-arts et de l'ENA (promotion « Léonard de Vinci »), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de philosophie politique, Jacques Tournier est aujourd'hui conseiller maître, président de section à la Cour des comptes. Il a notamment été rapporteur du *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2013.

### ► **Philippe VIAL**

Philippe Vial est agrégé et docteur en histoire de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. À la charnière de l'histoire des relations internationales, de l'histoire militaire et de l'histoire politique, sa thèse s'intitulait « La mesure d'une influence. Les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine ». Après avoir été chef de la division recherche, études et enseignement du Service historique de la Défense, il est désormais maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, détaché auprès de la direction de l'enseignement militaire supérieur (DEMS). Il intervient à l'École de guerre comme au Centre des hautes études militaires, dont il est le référent académique, mais aussi à Sciences-Po Paris et Rennes.

### ► **Julien VIANT**

Après des études à l'École du service de santé des armées de Lyon-Bron et à l'université Lyon-I, le médecin en chef Julien Viant a servi comme médecin d'unité dans différentes formations militaires de la région sud-ouest entre 2004 et 2012. Il a notamment été projeté en Afghanistan en 2009 en tant que médecin chef de l'état-major de la Task Force Korrigan et du poste médical de Nijrab. Titulaire de la capacité de médecine d'urgence depuis 2006 et praticien attaché au service d'accueil des urgences du centre hospitalier de Tarbes jusqu'en 2012, il détient également une maîtrise de sciences biologiques et médicales (2002), les capacités de médecine de catastrophe (2004) et de médecine tropicale (2006), ainsi que le diplôme inter universitaire de médecine d'urgence en montagne (2010). En 2012, nommé praticien confirmé en médecine d'armée dans la spécialité des « techniques d'état-major » (TEM), il a commencé un cursus de formation dans cette orientation professionnelle. Il a depuis validé le master 2 en gestion publique coréalisé par l'École nationale d'administration et l'université Paris-Dauphine en 2014, et réussi le concours de praticien certifié TEM. Après avoir suivi le cursus de l'École de guerre pour l'année universitaire 2015-2016, il

a été responsable de l'organisation, de la gestion prévisionnelle des ressources humaines et de la manœuvre RH à la direction centrale du Service de santé des armées (SSA) pendant quatre ans. Puis, il sert au sein de l'état-major interallié pour la transformation de l'OTAN, aux États-Unis, sur la base militaire de Norfolk, comme expert médical et « project coordinator (Healthcare & MEDEVAC) ». Il est aujourd'hui conseiller santé et chef du bureau médical du cabinet du ministre des Armées.

### ► **Maxime YVELIN**

Saint-cyrien de la promotion « Chef d'escadron Francoville » (2008-2011), le chef d'escadron Maxime Yvelin est officier d'artillerie sol-air. Il a servi de 2012 à 2020 au 68<sup>e</sup> régiment d'artillerie d'Afrique en tant que chef de section, officier adjoint puis commandant d'unité de la 3<sup>e</sup> batterie. Il est affecté en 2020 au Centre de doctrine et d'enseignement du commandement. Il est aujourd'hui stagiaire à l'École de guerre-terre. Depuis 2016, il publie régulièrement des recensions de livres sur <https://desetageresetdeslivres.over-blog.com/>





# INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

## NUMÉRO DÉJÀ PARUS

- |  |   |
|--|---|
| L'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui ? n° 1, 2005                                   | Hommes et femmes, frères d'armes ?                      |
| Mutations et invariants, « soldats de la paix », soldats en guerre n° 2, 2006                  | L'épreuve de la mixité n° 17, 2011                      |
| Agir et décider en situation d'exception n° 3, 2006  | Partir... n° 18, 2011                                   |
| Mutations et invariants, partie II n° 4, 2006  | Le sport et la guerre n° 19, 2012                       |
| Mutations et invariants, partie III n° 5, 2007   | L'armée dans l'espace public n° 20, 2012                |
| Le moral et la dynamique de l'action, partie I n° 6, 2007                                      | La réforme perpétuelle n° 21, 2012                      |
| Le moral et la dynamique de l'action, partie II n° 7, 2007                                     | Courage n° 22, 2013                                     |
| Docteurs et centurions, actes de la rencontre du 10 décembre 2007 n° 8, 2008                   | En revenir ? n° 23, 2013                                |
| Les dieux et les armes n° 9, 2008  | L'autorité en question. Obéir/désobéir n° 24, 2013      |
| Fait religieux et métier des armes, actes de la journée d'étude du 15 octobre 2008 n° 10, 2008 | Commémorer n° 25, 2014                                  |
| Cultures militaires, culture du militaire n° 11, 2009  | Le patriotisme n° 26, 2014                              |
| Le corps guerrier n° 12, 2009  | L'honneur n° 27, 2014                                   |
| Transmettre n° 13, 2010  | L'ennemi n° 28, 2015                                    |
| Guerre et opinion publique n° 14, 2010   | Résister n° 29, 2015                                    |
| La judiciarisation des conflits n° 15, 2010  | Territoire n° 30, 2015                                  |
| Que sont les héros devenus ? n° 16, 2011   | Violence totale n° 31, 2016                             |
|  | Le soldat augmenté ? n° 32, 2016                        |
|  | L'Europe contre la guerre n° 33, 2016                   |
|  | Étrange étranger n° 34, 2017                            |
|  | Le soldat et la mort n° 35, 2017                        |
|  | L'action militaire, quel sens aujourd'hui ? n° 36, 2017 |
|  | Les enfants et la guerre n° 37, 2018                    |
|  | Et le sexe ? n° 38, 2018                                |
|  | Dire n° 39, 2018  |

**Patrimoine et identité** n° 40, 2019

**L'allié** n° 41, 2019

**Guerre et cinéma** n° 42, 2019

**Espaces** n° 43, 2020

**Héroïsme en démocratie.**

**Hommage à Monique Castillo**  
hors série, 2020

**La beauté** n° 44, 2020

**L'échec** n° 45, 2020

**S'engager** n° 46, 2021

**Le secret** n° 47, 2021

**Valeurs et vertus** n° 48, 2021

**La route** n° 49, 2022

**Entre virtuel et réel** n° 50, 2022

**La confiance** n° 51, 2022

**S'élever** n° 52, 2023

**L'humour** n° 53, 2023

**Le temps** n° 54, 2023





**À retourner à ECPAD**

2 à 8 route du Fort 94200 Ivry-Sur-Seine

**Bulletin d'abonnement et bon de commande****Je m'abonne à Infelxions****un an / 3 numéros**

- En ligne : revues.defense@ecpad.fr
- Sur papier libre ou en remplissant ce bon de commande à retourner à l'adresse ci-dessus
- Supplément avion

**Tarif unique de 34 €**\* La TVA est à retrancher pour les pays n'appartenant pas à l'Union européenne et aux pays du Maghreb.\*\* RP (Régime particulier) : pays de la zone francophone de l'Afrique (hors Maghreb) et de l'océan Indien.**Je commande les numéros suivants d'Infelxions**Au prix unitaire de **13,00 €** **livraison sous 48 heures**

pour un montant de ..... €

participation aux frais d'envoi + 4,95 €

Soit un total de ..... €

**Voici mes coordonnées** M.       M<sup>me</sup>       M<sup>me</sup>

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Mél : .....

Ci-joint mon règlement de ..... €

- Par chèque bancaire ou postal  
à l'ordre de : ECPAD

Date

Signature

*X*

Informatique et libertés : conformément à la loi du 6.1.1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et les rectifier en écrivant au Service Promotion et Action commerciale de La Documentation française. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre commande et peuvent être transmises à des tiers sauf si vous cochez ici



Impression  
Ministère des Armées  
Commissariat des armées – IR – PG Tulle  
2, rue Louis Druliolle – CS 10290 – 19007 Tulle Cedex

